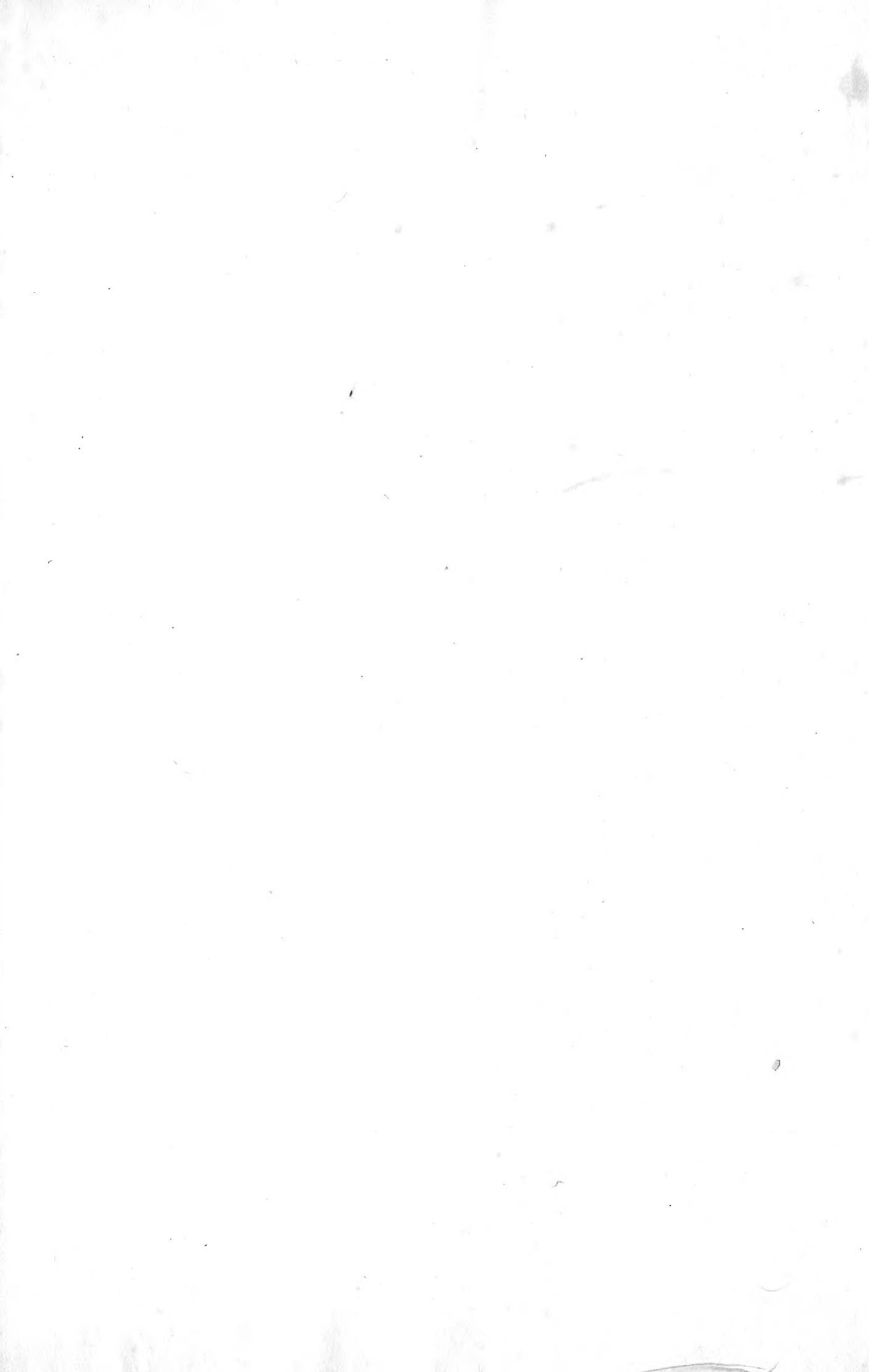


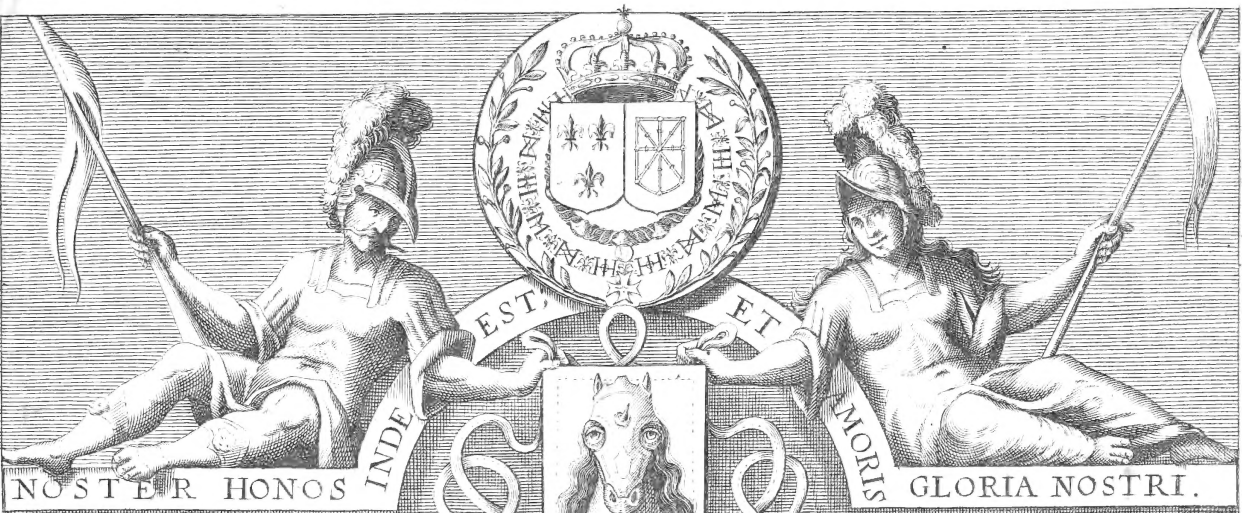
THE LIBRARY  
OF  
SARAH COOPER HEWITT  
PRESENTED IN MEMORY OF  
HER FATHER  
ABRAM S. HEWITT  
AND HER SISTER  
ELEANOR GARNIER HEWITT











LA  
CAVALERIE  
FRANÇOISE ET  
ITALIENNE

OU  
L'art de bien dresser  
les cheuux, selon les pre-  
ceptes des bonnes écoles  
des deux Nations.

TANT  
Pour le plaisir de la Carriere,  
et des Carozels que pour le  
service de la Guerre.  
PAR  
PIERRE DE LA NOVE



Avec privilege du Roy.



M D C XX.

M  
798  
L293C



SF  
309.5  
L26  
1620  
RB  
CHM

La

Cavalerie françoise et Italienne,

Ou

L'Art de bien dresser les Chevaux, selon les preceptes des  
bonnes écoles, des Deux Nations;

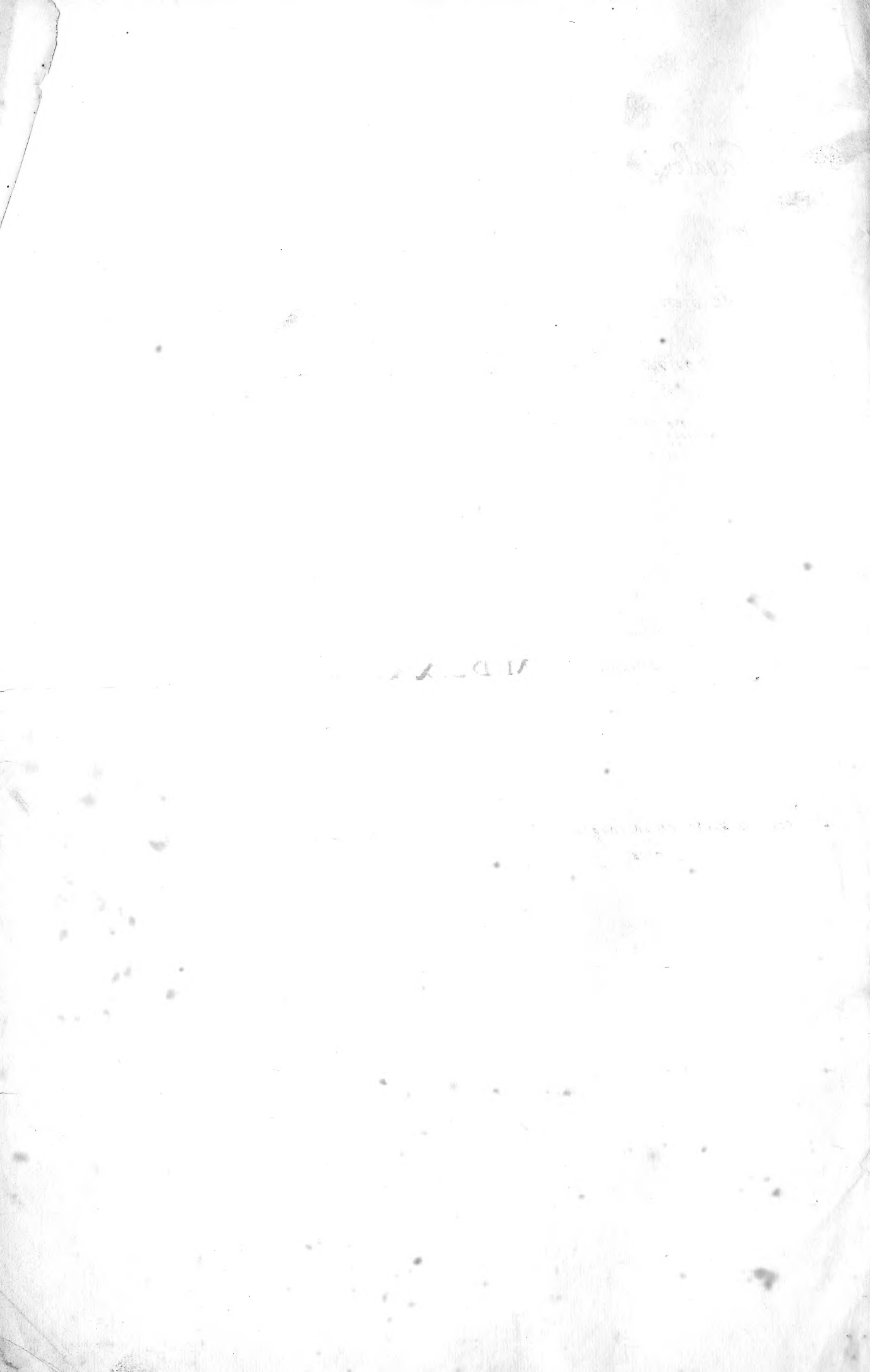
Tant pour le plaisir de la Carrière & des Carozels, que pour le service de la Guerre.  
Nüvement représentée en quatre tableaux.

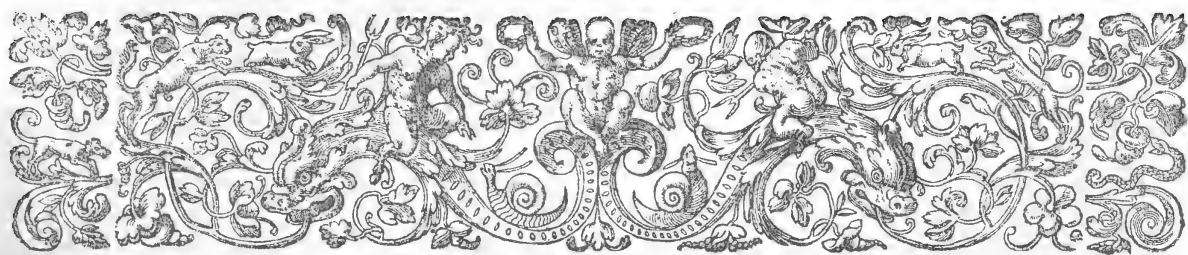
Par Pierre de la Növi.

Premier tableau.

A Lyon, Par Claude Morillon, Libraire & Imprimeur de M. La  
Duchesse de Montgenstier. M. DC. XX. Avec Privilege du roy.

Alí por Empresa en la targeta una mano que con un Jarro niega unas  
flores, y en el cerco dice, poco a poco.





A V X

# CAVALIERS.

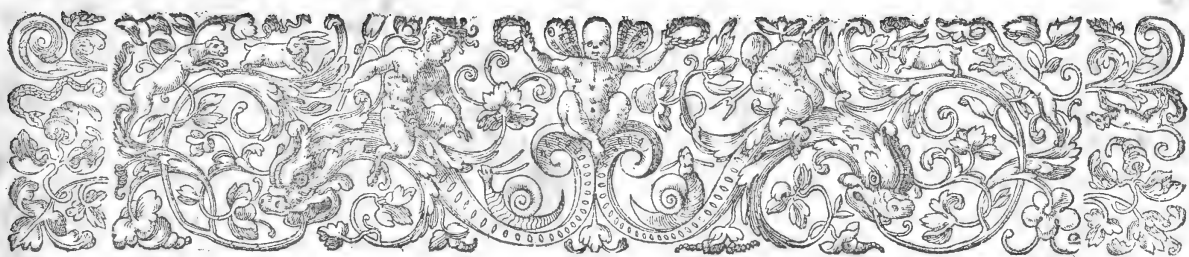
**S** I on peut faire entrer les pauvres en comparaison avec les Princes, sans que leurs qualitez en soyent offensees, en tant que tous sont hommes raisonnables & mortels : & si Themistocle publioit que les trophées de Miltiades, le proforçoient de faire un travail sans repos de sa vie, pour en eterniser la memoire au temple d'Honneur; & que les histoires & peintures des hauts faits & victoires du Grand Alexandre tiroient un fleuve de pleurs des yeux de Cesar, de regret de n'avoir encore rien fait digne de gloire, en l'âge ou l'autre s'estoit acquis par sa valeur tout l'univers pour Empire; qui pourra blâmer sans envie, l'allarme que le retentissement des vertus des Cavaliers, qui se sont immortalisez aussi bien par leurs plumes, que par leurs épées, me donne si chaudement, que ie ne respire autre desir, que de faire, à leur patron, voir à la posterité, que ie n'ay point voulu vivre en beste, quoy que ie ne parle à present que de chevaux? Et s'il est vray que celuy-là n'a eu qu'une vie mornée, qui n'a pas plus laissé de marque d'avoir veu le Ciel, que fait le vaisseau qui va, qui vient, & retourne de mer en autre; & qu'il faille mettre la main à l'œuvre pour graver son nom au livre de marbre de l'Eternité; & que la fille du temps se plaise à se parer & embellir de toutes bonnes actions; pourquoy craindray-ie de m'en approcher, & de luy presenter un trait de mon mestié, puis qu'elle mesme se tient plus honorée de la Cavalerie, que de l'Infanterie? Ne voicy donc, mais imitant la prudence de ces Ethiopiens d'Afrique, qu'Herodote appelle de longue vie, dont les principaux Magistrats & Officiers faisoient toutes les nuicts finement courir une prairie proche de leur ville de toutes sortes de viandes bien assaisonnées, à fin de rendre leur territoire, qu'ils vouloyent persuader à tout le reste du monde estre la table du Soleil, d'autant plus aymable & attrayant, tant à qui n'y faisoit que passer, qu'à ceux qui y finissoient leurs iours, que chacun y trouvoit de quoy contenter son appetit sans bourse délier: me voicy dy-ie, me persuadant aussi pouvoir ainsi complaire à tous, & recevoir du plaisir de leur contentement, representant en ce Tableau tout ce que les Cavaliers François & Italiens prattiquent aujourdhuy de plus beau pour la perfection du cheval à l'accomplissement de leurs louanges; & comprenant en peu de pages (sans affaiterie de discours) clairement, pour me communiquer d'autant plus facilement à ceux qui ne souhaitent rien tant que de se rendre bons Cavaliers, tout

ce qui est contenu de remarquable en plusieurs volumes, dont les moindres des bons se vendent pour le moins dix ducats en Italie, pour en épargner la lecture à qui veut tout voir, & auoir en trois mots; & les frais à celuy qui a plus de volonté de tout acheter, que de moyen d'en payer la moitié. Que si quelqu'un y trouue bien à propos à redire, & qu'il s'en vueille toutesfois charitablement taire, ie le supplie de me faire paroistre l'effet de sa prudence par la voye de l'Imprimeur, à fin que faisant mon profit de son auis, i'aye sujet d'honorer ses merites, & de rechercher l'occasion de me reuancher de son honneste courtoisie; Ie dy bien à propos, d'autant que ie sçay desia qu'il ne se voit rien de si parfaict parmy les gens d'esprit & d'entendement, qu'il ne soit neantmoins fort defectueux aux yeux de ceux qui ont plus de bouche, que d'éperoit; d'enuie; que d'expérience; & de ialousie, que de science; à la folie & rage desquels ie laisse la Beauce ouuerte, pour s'y donner carriere iusques à S. Maturin; & la forest des Ardenes libre, pour courir presenter leurs chandelles à S. Hubert, pour mieux faire à leur retour. Et pour preuenir le iugement que les flatteurs des Grands Seigneurs pourroyent donner contre moy, sur ce que ie mets en campagne cette Caualerie sans l'auen de quelque Monarque, ie produis pour ma iuste défense deux respects bien considerables; le premier est, que n'appartenant qu'à l'Aigle de s'approcher quand il luy plaist de Iupiter, sans en craindre les foudres; que ie ne dois pas, comme petit oysillon que ie suis, quitter la paix du village, pour m'enuolcr plus promptement que prudemment à la felicité de la Cour, de peur que quelque Tiercelet d'Autour affamé ne se fondist si viuement sur moy, qu'il ne me fist perdre bat & aisles auant que d'en auoir seulement apperceu les girouettes: & le dernier, que Mars, à qui est le Cheual consacré, ne se contentant pas d'une demie victime, que le Dieu que i'adore ne voudroit non plus que luy voir ny receuoir ce dessein pour un parfaict témoignage de mon humilité, n'estant que le commencement de l'ouurage, dont les quatre ferôt le tout. Et partant, concludant que ce m'est encore trop d'honneur de la faire marcher sous l'ombre de ses Lys, & par son Priuilege, ie me tiendray en mes vœux, clos & couuert du silence, iusques à ce que le temps m'ait donné le moyen de la parfaire, & l'assurance de la sacrifier aux pieds de son Inuincible, tres-Iuste, & tousiours triomphante Majesté, comme le plus humble & obeissant de tous ses sujets & seruiteurs.

---

## L'Imprimeur aux Marchands estrangers.

ENCORE qu'il ne soit pas défendu de faire son profit à qui le peut; si est-ce toutesfois, qu'il n'est pas permis de le faire au preiudice d'autruy; & pource prie-ie tous ceux qui, sans cét auis, voudroyent faire le leur à mes dépens, contrefaisant ce premier Tableau de Caualerie, de s'en deporter iusques à ce qu'ils voyent la fin du quatriéme, où ils pourront lire les Priuileges de leurs Princes, touchant la Traduction mesme de tout l'œuure, aussi bien que le present du Roy Tres-Chrestien, qui ne feront moissonner aux contreuenans, que repentir & dommage, au lieu de ioye, de gain, & d'honneur.



L A

<sup>1</sup>C<sup>2</sup><sup>3</sup>A<sup>4</sup><sup>5</sup>V<sup>6</sup><sup>7</sup>A<sup>8</sup><sup>9</sup>L<sup>10</sup><sup>11</sup>E<sup>12</sup><sup>13</sup>R<sup>14</sup><sup>15</sup>I<sup>16</sup>E

FRANÇOISE ET  
ITALIENNE,

O V

L'ART DE BIEN DRESSER

LES CHEVAUX, SELON LES PRECEPTES  
DES BONNES ESCOLES DES DEUX NATIONS,

*Tant pour le plaisir de la Carriere, & des Carozels, que pour  
le service de la Guerre.*

Des manteaux, balzanes, & autres marques  
exterieures des Chevaux.

TITRE I.



H A C V N sçait que le Cheual est composé des quatre Elemens: mais peu entendent bien comme ils le maintiennent en sa perfection par leurs propres & particulieres qualitez également peslemeslees; ce qui me faiët dire, que le feu contribue à sa generation, la chaleur & siccité; l'air, son humidité & sa chaleur; l'eau, sa froideur & son humidité; & la terre, son aridité & sa froideur; sous la predomination desquels il est naturellement ou colere, ou sanguin, ou flegmatique, ou melancholique, plus & moins selon que la nature luy en fournit de matiere, qui s'est pleuë d'en reuétir quatre especes d'autant de differentes couleurs, pour nous faciliter la connoissance tant de leurs humeurs & inclinations, que de leurs forces; nous specifiant par la robbe rouge de l'vne, le feu & la colere; par le manteau bay de l'autre, l'air & le sang; par la blancheur de la troisiéme, l'eau & le flegme; & par la liuree noire de la quatriéme, la terre & la melancholie.

Et pour mieux decourir ses secrets à nos sens, & à nostre iugement, elle nous a signalé l'estime qu'elle faiët de chaque indiuidu de ces especes, par la viuacité & ternissement de leur teint, donnant sous l'empire du feu, le prix de son poil à l'Alezan brullé, au dire de ces proverbes François & Espagnol: Alezan brullé, plustost mort que lassé: *Alazzan tostado antes*

## La Caualerie Françoisé,

*muerto que cancado* ; le faisant colere, fougéux, de grand' haleine, infatigable, & parfaitement bon à la campagne ; & doit estre doiüé de crins roux & frizez, auoir les extremitez noires, & le dos parfemé de quelques poils blancs, pour faire paroistre que le feu de sa complexion est temperé, par la prouidence de son humidité.

L'Alezan clair le suit de pres en bonté, mais la colere luy fait meilleure compagnie que le sang, & porte (comme on dit) communément la raye de mulier sur le dos, les crins blonds & roux, & la queuë noire, entremeslee d'autres couleurs, pour preuue de la bonne disposition de sa bile, qui s'efforce continuellement de se placer sur les plus hautes parties de cét animal.

Il y a vne autre sorte d'Alezan entre le brun & le clair, qui est naturellement sauteur & dispos de ses membres, mais bizarre & fantasque, qui pour estre bien marqué, doit estre balzané aux pieds de derriere, & auoir les crins blancs, & le dos moucheté, pour rémoigner que son cœur & son foye se sont déchargés de l'excessiue colere qui autrement les embraseroit.

L'Alezan obscur a esté iusques icy fort peu estimé de plusieurs bons Caualiers, à cause que la nature l'a fait trompeur ramingue & vitieux, impatient, & consequemment indocile & obstiné en ses fantasies, ioint qu'il ne peut ny ne veut receuoir les aydes non plus que les chastimens des éperons en bonne part, quoy que ce soit l'vne des conditions qui surhausse en tous lieux le prix du cheual.

Or bien qu'on die communément qu'il y ait de tous poils bons cheuaux, aussi bien que de bons leurriers de toute taille; si est-ce que les plus experimentez tiennent d'vn commun consentement, que le Bay chatain surpasse tous les autres en perfection & bonté, & que la colere qui l'accompagne purifie & desseiche tellement la superfluë humidité de son sang, qu'elle le rend assez sensible, & d'assez bonne volonté, valeureux, vigoureux & hardy, ne s'épouuantant ny pour blessure qu'il reçoie, ny pour quelque perte de sang qu'il face, & l'estiment grandement balzané seulement au pied gauche, attendu que telle marque signale la gentillesse de son cœur, & ayant les autres extremitez noires, l'étoile au front qui luy descende iusques sur le nez, avec la raye noire tout le long de l'eschine, comme signes euidens, que le foye, le cerueau & la ratte se sont purgés de toutes mauuaises humeurs pour se fortifier en vn bon temperament.

Le Bay doré est selon la demonstration de son poil, vif & ardent; à raison de quoy il doit auoir le dos parfemé de blanc, les extremitez noires, & le nez marqué de l'étoile qui boit, pour faire voir que la seicheresse ny la chaleur naturelle qui predominant en luy n'ont encore consommé toute son humidité.

Le Bay clair est naturellement adroit & sauteur, differant seulement en son temperament du gris pommelé, en ce qu'il tient autant du chaud & sec, que le pommelé du sang & de l'humide; il doit auoir le dos rayé, les crins gros & épais, l'étoile au front, & les deux pieds de derriere balzanés, pour représenter que la chaleur naturelle a desseiché la superfluité de son flegme; le cheual de Bellerophon a enrichy ce poil, au rapport des Poëtes qui l'ont mesmement aillé, pour mieux décrire sa vitesse & dextérité.

Le Blanc, vray portrait de l'eau, de son humidité & de sa froideur, est d'humeur l'ache & foible; & encore qu'il s'en trouue quelques fois d'assez vigoureux & de bonnes forces; si sont-ils neantmoins le plus souuent doiüés de quelque vice, qui les rend de peu de prix parmy les bons Caualiers.

Le Noir, domicile de la melancholie, est ordinairement malicieux, vindicatif, & d'autant plus vil qu'il est noir, à cause du peu de sang qu'il a, & s'appelle coleric adust, ayant les flancs roux, & moreau, lors qu'il les a noirs, participant du flegme & de la melancholie : Et quoy que les Espagnols le prisent extremement Zain, & qu'ils luy font porter certe denise pour signal de sa perfection, *Morzillo Zirro y sin senal, mucos lo queren, y pocos lo han*. Plusieurs cherchent le moreau Zain, & peu l'ont, si est-ce que iamais ne fut que les Italiens, non plus que les

François

François, ne l'ayent toujours pos-posé à celuy qui a eu l'étoile au front, le pied gauche, & le droit même de derriere balzancez, & les flancs & le boyau quelque peu parfemez de poils blancs.

De ces quatre premiers poils la nature en a fait vn meſlange, dont elle en a qualifié plusieurs cheuaux, ainſi que nous voyons qu'elle fait porter le blanc & le noir au gris pommelé, pour enſeigne d'une humeur flegmatique & melancholique, & par conſequent d'une peſanteur & foibleſſe extreme, qui le feroit mal recevoir en tous lieux, n'eſtoit que l'experience le fait voir le plus ſouvent ſanguin & flegmatique, de grande aleine, & de bon travail, plus propre pour la campagne & pour la guerre, que pour quelques menus paſſe-temps & pourmenades, pour eſtre bon coureur, de grande force, ſenſible & de longue vie; & peut-on le mettre au nombre des parfaitement bons, lors qu'il a le dos tavelé de noir, d'autant que tels ſignes monſtrent que ſa chaleur naturelle a diſſipé les fumeuſes vapeurs, qui s'eſſorçoient de ſuffoquer les facultez de ſes parties nobles.

Le gris d'Estourneau, tient du chaud & de l'humide, & eſt le plus ſouvent lâche & de peu de nerf, à cauſe que la chaleur qu'il poſſede s'en va en vapeurs, & fait que la vigueur luy manque au beſoin, & que ſes eſprits ſe refroidiſſent tellement, qu'il ne reconnoit pas meſmement le mors ny l'éperon.

Le gris blanc eſt accompagné de ſang & de flegme, & doüé de grande vigueur & ſanté, & arriue communément au poinct de la perfection par ſa facilité & franchiſe, & ne manque que de veü & d'ongles pour eſtre preferé à tous autres en bonté.

Le gris laué monſtre par ſa couleur ſemblable à la cendre, qu'il eſt naturellement colere & melancholique, & eſt aſſez aymable, portant la raye de mulier ſur le dos, parce qu'elle ſignifie que ſa bile a vomy ſa colere, & ayant les parties baſſes bien vergées de rayes noires; & tirant ſur le poil de cerf, il ſera d'autant plus eſtimable, que plus il aura la teſte noire, & ſera courumierement viſte & de grande aleine.

Le gris louuet eſt de ſon temperament melancholique & peſant ( quoy qu'il s'en rencontre auſſi d'aſſez legers & de bonne eſquine ) ainſi qu'on peut reconnoiſtre par la couleur qu'il reçoit du meſlange du ſang aduſt & du flegme qui le domine, ce qui eſt cauſe qu'il n'eſt pas de longue vie, parce que le peu de chaleur naturelle qu'il poſſede, ne peut ſubſiſter longuement parmy vne ſi grande froideur.

Le Fauue eſt fort peu priſé des bons Cavaliers, tant parce qu'il a naturellement mauuaiſe veü, que pour n'eſtre pas de beau rencontre, encore qu'il ſoit ordinairement viſte, de grande aleine & de longue vie, pour eſtre aſſiſté de peu de flegme & bien temperé de ſang.

Le teſte de More, qui eſt vne eſpece de Roüan, & duquel les Eſpagnols diſent: *El caueca de Moro ſi tu vieſſe ynghia valria mas que l'oro*, Teſte de More, ſi tu auois de bons ongles, tu vaudrois mieux que l'or; eſt communément ſuperbe & deliberé, & doit auoir la teſte & les extremitez noires, les flancs mouchetez, & la queü parfemée de blanc & de rouge.

Le vray Roüan tire ſa couleur blanche & rouge d'un ſang mal cuit, & d'un flegme mal digéré, d'où on preiuge qu'il eſt d'humeur colere & flegmatique, & partant bizarre, foible, vitieux, traître, & de peu de memoire, iaçoit qu'il s'en trouue toutesfois d'aſſez paiſibles, de bonnes forces, & attentifs à la volonté de leurs Cavaliers.

Les Pies ſont naturellement bizarres, cauteleux, ennemis de l'homme, retifs, & de peu de force, ainſi qu'on peut iuger ſur l'apparence des grandes marques & balzanes qu'ils portent, leſquelles monſtrent pareillement pour proceder d'humeurs intemperées, qu'ils ont le plus ſouvent faute de veü; & tient-on que les meilleurs ſont ceux qui tirent plus vers le brun, que vers le noir, témoignant par telle couleur eſtre aſſiſtez d'un aſſez gracieux temperament.

A propos des balzanes, & parce quelles procedent d'une ſuperfluité d'humeurs corrompues, & par ainſi qu'elles affoibliſſent les membres ſur leſquels elles ſe placent, on peut dire

qu'elles font mauuaises d'elles mesmes, & neantmoins bonnes par accident, parce qu'elles desseichent & temperent és parties basses cette superfluité qui les rend blâmables en elles mesmes.

Les remolins & épis prouiennent ou d'exalaison d'une humeur seiche & fumeuse, ou d'une vapeur froide & humide : ceux qui se font d'exalaison, qui a cette proprieté de purifier & desseicher l'immoderée humidité du cheual, se logent tousiours sur les plus hautes parties, comme sur la teste, le col & les hanches; & ceux qui s'engendrent de vapeur, se retirent à la poitrine, au ventre, & aux parties basses qu'elles affoiblit par son humidité & froideur.

Mais parce, qu'il n'y a reigle si generale qui ne recoiue quelque exception, ie dis qu'il ne faut point tant fier au rapport du poil, qu'on y doieue perpetuellement affoir vn iugement infailible & irreuocable; d'autant qu'il s'en trouue plusieurs de chaque espee, qui démentent souuent leurs robbes, ou par les effets de leur naturelle bonté, ou par ceux de leur mauuaise inclination, ou à faute de forces; de sorte que pour ne se point tromper en sa consequence, il n'est rien tel que de la tirer tant de leurs actions que de leurs marques.

Car comme celuy-là se trouueroit sans doute fort éloigné de la verité, qui voudroit maintenir indifferement que tous Alezans sont naturellement coleres, impatiens, fougoux & de bonne esquine, attendu qu'à l'experience on en a conneu beaucoup d'un naturel stupides, pesans, laches, foibles & du tout desaggreables: Que tout Bay est tousiours sanguin, sensible, vaillant, hardy & docile, sans auouër aussi qu'il y en a d'humeur bizarres, ombrageux, ramingues, & tout a fait retifs; Qu'il n'y a point de cheuaux blancs qui ne soyent debiles, sans cœur & sans courage, rejettant ceux de ce poil, qui font bien parler d'eux par leurs forces & vigueur au preiudice de leur humide manteau: Que generalement tout cheual noir est melancholique, vil, & malicieux, sans excepter ceux qui se trouuent doüiez d'allegresse & de gentille humeur: Ainsi de mesme celuy se fouruoiroit des principes de Physique, qui voudroit assureur que tout cheual d'Espagne est colere, fort, hardy, braue & courageux, & d'un temperament chaud & sec, conformément à celuy du lieu où il est né & élevé, parce qu'en effet il s'en rencontre plusieurs flegmatiques, apprehensifs, foibles & poletrons; Que le Barbe est tousiours de longue aleine, bon à la guerre, sensible, vigoureux, sain & vif, puisque l'usage nous fait voir & toucher au doigt & à l'œil, qu'il y en a quantité de si delicats, qu'ils ne peuvent supporter vne fatigue, & beaucoup de paresseux & melancholiques qui ne vont que comme on les pousse, ny ne se reueillent qu'à coups d'éperon: Que le cheual d'Italie est perpetuellement obeissant à la volonté du Cauelier, de bon nerf, patient aux chastimens, plaisant à la main, & capable de receuoir toutes sortes d'airs & maneges, si tant est qu'il s'en voye bien souuent de ramingues & obstinez en leurs caprices; de si superbes, qu'ils ne prenent ny aydes ny chastimens en bonne part; de si vicieux qu'ils n'ont forces que pour porter leurs hommes par terre, & de si entiers en leurs fantasies, qu'ils ne font que ce qui leur plaist: Que tout roussin d'Allemagne est naturellement flegmatique, pesant, endormy & melancholique, tant à cause de l'air & de sa nourriture, que du lieu de sa naissance qui est froid & humide, puis qu'à la verité il s'en trouue en grand nombre de coleres, sensibles, & dispos, d'impatiens & vindicatifs, de vigoureux & neantmoins déloyaux.

C'est pourquoy ie tiens pour conclusion, qu'on peut seulement coniecturer, & non pas iuger au vray des inclinations naturellement bonnes ou mauuaises des cheuaux, de quelque lieu qu'ils soient, chauds ou froids, par la simple apparence de leurs robbes, ny par la demonstration des étoilles, balzanes, grandes ou petites, remolins, épis, épee Romaine, pieces d'aueres couleurs que celles de leurs manteaux, en quelque part qu'elles y apparoissent, ny par le rencontre des yeux verons & inegaux, ny autres marques exterieures, & qu'il n'y a que leurs œuvres & effets qui puissent nauement & au vray donner vne entiere connoissance de leur nature, force & inclinations.



De la beauté de chaque partie du Cheual.

TITRE II.



**D**'AVTANT qu'une belle ame se loge rarement en un laid corps, & que la beauté nous conuie & nous porte en mesme temps à bien iuger du sujet où nous la voyons regner; & au contraire mépriser celuy qui en est dépourueu, de telle sorte que nous croyons le plus souuent que peu de vertu se rencontre en un corps mal basté & desauenant à nos yeux: cela fait que quand nous voyons un cheual beau de rencontre, bien fait & formé en tous ses membres, que nous nous assurons tout aussi tost que la nature n'aura rien oublié à la perfection de son courage & generosité, & qu'elle aura esté plustost inuiste maratre que bonne mere à celuy qui manque de beauté.

Si bien que marchant ainsi de l'exterieur à l'interieur, nous preiugeons que le beau est nécessairement pour le seruice des plus valeureux Cavaliers en guerre & en carriere, & le laid pour la charge, & la charrette: Ce qui aourny de tout temps de curiosité & de loüable desir à tous ceux qui ont aymé & chery la Caualerie, & qui s'en honorent encore auiourd'huy d'en éleuer quantité, & de se monter tousiours sur les plus nobles qu'ils ayent peu posséder pour leur argent, à fin de iouir du plaisir & de la commodité tout ensemble d'un animal, si parfait & nécessaire.

Et parce qu'il arriue peu souuent qu'un mesme corps soit doué de toutes les graces de la nature, qui s'est pleuë d'en faire part indifferement à toutes sortes de creatures; les plus speculatifs voulant représenter au vis toutes les qualitez qui accomplissent en beauté chaque partie du cheual, ont emprunté & employé ce que plusieurs animaux portent de beau & de parfait en leurs especes, pour l'en enrichir & le rendre aymable: Car apres en auoir proportionné le corps à ses pieds, & la teste & le col, à l'une & à l'autre de ces parties, ils sont venus à particulariser sur tout ce qui fait au merite de chacune en particulier; & commençans par la teste, ils l'ont décharnée pour la décharger comme celle du mouton, pour mieux représenter l'absence de l'abondance du flegme; fait le front large & tenant du cercle pour marque d'une humeur superbe & furieuse; ils luy ont donné deux gros yeux noirs & brillans, comme ceux du bœuf & du loup, pour decouurer la syncerité de son ame & la generosité de son courage: & planté deux petites & pointuës oreilles sur la teste, pour signaler par leur droiture & éléuation, l'attrempance de son humidité; & l'abondance de sa chaleur & siccité; ils l'ont déchargé de ganaces & de machoires, à fin de le mieux brider, luy affiner l'appuy de la bouche, & de luy faire porter la teste en beau lieu: Ils luy ont fort ouuert les narrines, pour luy faciliter d'autant plus la respiration; lesquelles ils ont vermillonnées pour faire paroistre la viuacité de ses esprits vitaux, & la force de sa chaleur naturelle: Ils luy ont fendu mediocrement la bouche, pour y loger plus commodement l'emboucheure; fait la langue longue, delicate, subtile & fretillarde pour s'en iouër seulement, & non pour s'en defendre les barres & empêcher le bon appuy de la main; & la bande petite & seiche, à fin d'y mieux arrester la gourmette, & d'en receuoir l'effet qu'ils en attendent: ils luy ont formé le col long, déchargé, grélé pres de la teste & débandé pour la luy mieux ramener, lequel ils ont embelly de crins longs, crespez & éparpillez, pour un assuré témoignage de force, de vigueur, & de bon temperament: fait la garot haut & droit, & si bien dilaté qu'on puisse aysement voir la separation des épaules; l'esquine courte & ronde pour luy faire mieux vnir ses forces & se comporter plus gaillardement en ses actions & mouuemens; le boyau gros & rond, & proprement logé sous les costes, à fin d'en cuire & digerer mieux ses alimens, & d'en estre plus aisé à retenir sous la selle; la poitrine enflée comme le iabot d'un pigeon, & large comme la tube ou le deuant d'un lyon, pour

monstrer l'assistance de la chaleur naturelle & la viuacité de ses esprits ; les hanches larges, pour s'y mieux appuyer ; la crouppe ronde & cauë par le milieu ; le tronc de la queüe long & sec, & bien fourny de poil, pour marque de nerf & de bonne esquine ; ils luy ont donné les iarets & faux du cerf, pour plus prestement courir ; les iointures des genoux & des parties basses du bœuf, à sçauoir grosses & nerueuses ; les paturons courts, & non plus courbez que les a la cheure, pour s'y maintenir fort & ferme ; & fait la couronne des mains & des iambes subtile & peu étoffee de poil, pour en representer l'absence de l'humidité ; la corne seiche, noire, lissée, creuse & ronde, & luy ont éleué le talon pour mieux depeindre son agilité & legeresse : Bref aucun Cauallier n'a épargné son industrie pour richement parer cette noble creature, car l'vn luy a souhaitté l'oreille, la queüe & le trot du renard ; l'autre l'œil & le boyau du loup ; qui le courir, le sauter & le tourner du lieure, & qui l'esquine, la bouche & les pieds du mulet, quelques vns la poitrine & le cœur du lyon, quelques autres le deuant & le derriere, le pas & la douceur de la femme ; & d'autres qu'il releuast les pieds en marchant comme le coq, & qu'il mangeast & s'engressast comme le porc, à fin de mieux conseruer sa chaleur naturelle, & tous ensemble ne luy ont desiré tant de perfections, sinon qu'ils ont creu que tout ce qui estoit naturellement beau, estoit par consequent bon, & que la beauté du corps estoit le coing & le clair miroir qui representoit le mieux au vif la bonté & les merites de l'ame.

## De la bardelle, & comme il la faut donner au Poulain.

### TITRE III.



EST vn dire assez triuial, que ce que poulain prend en domteure, qu'il le retient autant qu'il dure, & partant doit-on soigneusement employer l'œil, le iugement & la main à le mettre droit au chemin qu'on luy doit faire prendre pour le reduire à raison, & le soumettre à l'obeïssance du Cauallier : Car comme pour mal enfourner on fait les pains cornus, aussi pour le mal entreprendre & commencer à l'instruire, on le détruit de telle sorte, qu'au bout du temps de son apprentissage, & qu'il deuroit bien faire esperer de son naturel & de ses forces, on le voit desia ou retif, ou entier, ou avec vne disgratiee posture de teste, ou de col, ou pour tout dire, tout à fait rebuté & ruiné.

Et d'autant que ce malheur procede aussi tost de l'incapacité & impatience du Caualcador que de la mauuaise inclination du poulain, qui se voyant attaché à sa discretion, n'épargne ny courage ny force, pour se degager de ses mains, & en fuir la discipline, & ne respirant que son auant liberté se parforce par tous moyens & tant qu'il se sent de vigueur, à s'en defaire à quelque pris & peril que ce soit ; il faut premierement qu'il s'arme d'vne grande & continue patience qui l'empesche d'en venir aux prises avec luy, pour quelque mauuaise volonté qu'il luy témoigne par ses premiers & rebelles deportemens, se representant perpetuellement qu'il n'y a que l'incertitude du bien & du mal qui luy face fournir tant de trauerfes pour se élépestrer de ce qui s' imagine en ce changement de train, estre plustost le commencement d'vne cruelle tyrannie, que d'vn doux & plaisant gouuernement, parce que si la retenuë luy échappoit iusques à en venir à quelque vengeance, les coups qu'il en reecuroit feroient, qu'il se confirmeroit tellement ceste apprehension en son foible iugement, qu'il la retiendroit à jamais pour vn veritable supplice, & n'occuperoit de là en auant son esprit qu'à inuenter continuellement nouveaux moyens de le confondre, comme celuy qu'il croiroit estre plustost son mortel ennemy, que son sage maistre.

Et à fin qu'il ne les puisse offenser du derriere, il luy fera lâcher la corde si longue qu'il ne puisse tirer iusques au pilier, où tant plus qu'il y aura de liberté, tant moins y aura-il de danger pour tous: Car son intention n'estant que de leur échapper, ils ne doiuent point craindre qu'il s'en approche, ny qu'il reçoie autre déplaisir de leur part, que celuy qu'il en voudra prendre luy mesme, & par consequent qu'il ne les blessera du derriere, non plus que du deuant: Et pour farouche & obstiné qu'il paroisse, il ne luy monstrera ny chambriere ny gaule, se souuenant que les poulains ne s'appriuoient iamais par brauades, non plus que les bestes sauuages à coups de baston, ains luy fera autant de caresses de la voix qu'il pourra, pour appaiser sa colere, durant laquelle il le retiendra patiemment au pilier, & ne l'en retirera point qu'il n'ait repris son bon sens, & ne se soit laissé facilement approcher.

Au lieu de ce pilier les Italiens se seruent ou de la force de deux hōmes, ou d'une boucle de fer cramponnée dans vne muraille; & quand ils y employent les bras de ces hommes, ils veulent que l'un & l'autre tienne les cordes du caueffon le plus pres de la teste du poulain qu'ils peuuent, tandis que le Caualcadour luy met la bardelle, & iusques à ce qu'il ait le bout de celle du milieu en main avec eux, s'ils redoutent sa force & sa malice, à fin qu'il ne leur eschappe, & qu'il puisse gambader à son plaisir sans encourir autre risque, & puis venant à manquer d'aine & de force pour effectuer les forces de son courage, ils le pourmenent quelque temps par le droit & le remmenent à l'écurie: Et quand ils l'attachent à cette boucle de fer, ils le rangent le plus pres de la muraille que faire se peut, où ils le retiennent par force iusques à ce qu'il soit bardelé, puis luy ayant laissé passer sa furie, ils l'en retirent, l'un tenant & tirant la corde du milieu du caueffon à cinq ou six pas deuant luy, & les autres l'animant à le suyure, & apres l'auoir fait cheminer tant que bon leur semble, ils luy vont oster sa bardelle à l'écurie.

Mais d'autant que l'experience m'a appris que le poulain se voyant ainsi pres de ses ennemis n'épargne les pieds ny les esprits pour s'en dépestrer, & qu'il s'en trouue de si ruzez & vindicatifs, que venans à s'imaginer qu'ils sont ainsi retenus pour perdre tout à fait leur liberté, qu'ils feignent de reculer, & tout d'un coup s'esslancent sur eux, avec tant de colere & d'impetuosité, qu'ils les bouleuersent par terre le plus souuent, ou du moins le trauerfent tellement qu'ils sont contrains de ceder à leur furie, pour se sauuer eux mesmes de leurs dents aussi bien que de leurs ruades; & qu'il y en a d'autres si capricieux & soupçonneux, qu'au lieu de prendre patience à cette bouche, & d'attendre patiemment ce qu'on leur voudra faire, qui sortent si éperdument d'eux mesmes, que s'ils ne peuuent forcer celuy qui leur donne la bardelle à les quitter, que tout à l'instant qu'il les a fanglez, choquent si rudement la muraille, & s'y battent la teste qu'ils en sortent estropiez de ceruelle pour toute leur vie, ou se font tant de force en tournant deçà & delà, qu'ils s'y faucent le col, & en reçoient vn vray moyen de se faire durs & entiers à quelque main; cela m'oblige d'en laisser la pratique libre à quiconque voudra la hazarder, au peril d'en estre estropié ou du moins bien blessé, ayant à faire à quelque poulain ennemy capital de l'homme, ou de le perdre & ruiner pensant l'asseruir à sa volonté.

Supposé donc que le Caualcadour en ait fait tout, ou vne bonne partie de ce qu'il ait voulu ce premier iour là, & découuert par son bon traitement beaucoup de ses volentez, il le fera amener le lendemain au mesme pilier s'il est d'humeur docile, & s'il s'y est auparauant reduiz sans grande cōtestation: mais s'il craint qu'il l'ait remarqué pour son fleau, & qu'il n'en vueille pas approcher, il le fera conduire en vn autre lieu, où il y aura deux piliers distās l'un de l'autre de trois pas, à chacun desquels il attachera l'une & l'autre corde du caueffon, & puis le luy caressera de la main & de la voix, & selon qu'il s'y assurera, il prendra le temps de luy mettre

la bardelle le plus doucement qu'il pourra, à fin de le moins étonner, & apres l'auoir fanglé il se retirera à l'un des piliers, & passera souuent de l'un à l'autre pardeuant luy, comme s'il estoit entre ceux de l'écurie, en luy donnant vn peu d'herbe & le flattant, à fin de luy oster tout soupçon & sujet de s'y allarmer; & connoissant à son assurance, qu'il le pourra pourmener sans inconuenient, il le détachera d'un pilier, & luy alongera la corde de l'autre, pour sonder plus viuement son intention, & persistant ainsi en sa bonne volonté sans se mettre en fougue, il l'ostera de l'autre pilier en le flattant fort, & le pourmenera paisiblement là où il voudra, & tant qu'il luy plaira, puis le menera reconnoistre le pilier, où il luy aura donné la bardelle la premiere fois, là où il la luy leuera en luy faisant caresse pour le luy appriouifer, & puis l'emmenera à son écurie: ce qu'il doit continuer iusques à ce qu'il pretende le pouuoir monter sans peril, & sans le par trop partroubler, & le fangler tous les iours petit à petit de plus en plus, à fin qu'apres que le temps & sa prudence l'auront releué de ses douteuses imaginations, il se laisse gouverner paisiblement sous l'esperance d'une mesme composition, & l'attente d'un semblable traitement.

## Comme il se faut comporter pour monter le Poulain sans danger.

### T I T R E I V.

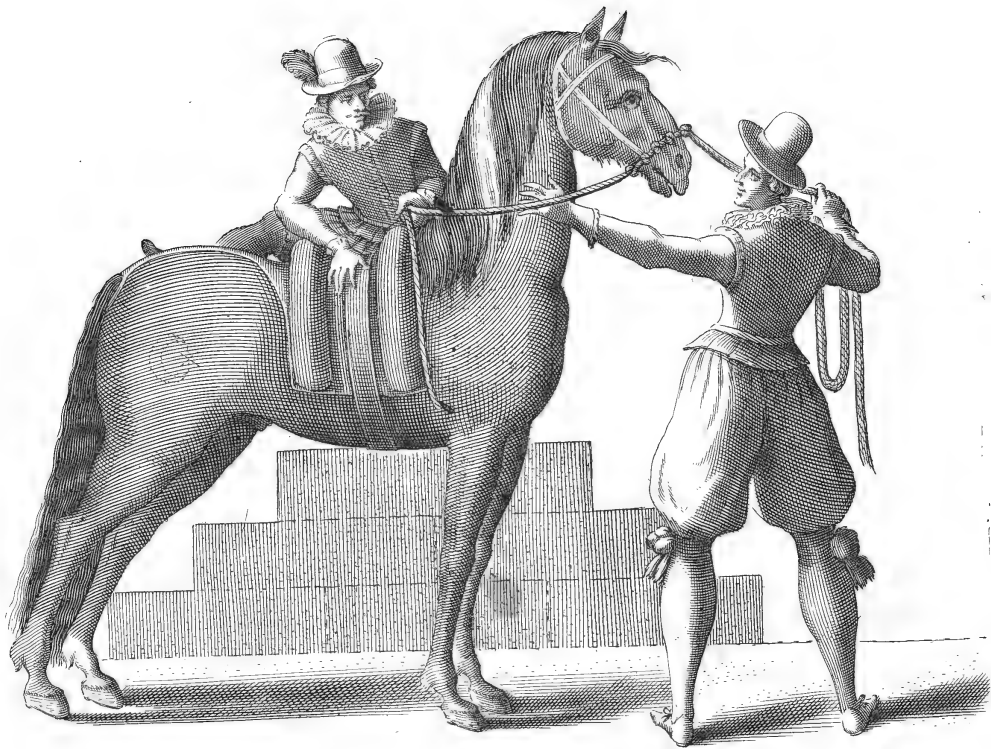


**N**CORE qu'on tiene, que qui a bien commencé, a demy fait, & qu'il semble que le Caualcadour ait desia comme à demy éteint les feux de son poulain, par sa patience; si est-ce qu'il n'en est encore iutques icy, qu'à la leçon qui enseigne que ce luy là n'a pas fait qui commence: car outre la bardelle bien fanglée, & son caueffon bien en teste, si faut-il qu'il ait pourueu à le renforcer d'une bonne & forte corde longue de six pas pour le moins, & à se faire accompagner de quelque homme robuste, bien entendu en cét exercice, & qui ait bons pieds, bons yeux, & bons bras, tant pour en pouuoir retenir la fougue & furie sur ses sauts & ebalançons, que pour les preuoir & l'auertir de se tenir prest à les recevoir, d'autant que s'il le pensoit metre sans secours, & croyoit le pouuoir seul maistriser, il se trouueroit bien tost à bas en propre personne pour le moins, si tant estoit qu'il eust à faire à quelqu'un de grand courage, & d'assez de force pour en faire voler les effers.

S'estant donc ainsi fortifié contre le mal qui en pourroit arriuer, il le fera pourmener le long du montoir, ou de quelque grande poutre de bois couchée pres d'une muraille, où il se tiendra & le flattera tant & si longuement que celui qui le conduira l'ait tellement assuré par ses allées & venues, & en l'arrestant tantost en vn lieu, & tantost en l'autre, il le luy doit tousiours caresser en luy frappant de la main sur la bardelle, iusques à ce qu'il connoisse y pouuoir entrer sans grande incommodité, & tandis qu'il s'accommodera les deux cordes du caueffon en main, de telle sorte qu'il en puisse prendre tout d'un coup l'une en la main droite, son second le tiendra court & ferme, & l'amusera avec vn peu d'herbe iusques à ce qu'il voye le Caualcadour dessus, qui luy laissera le caueffon aussi lâche & abaissé pour se soutenir, que son guide l'aura serré pour l'empêcher de luy échapper & de l'emporter, & qui prendra bien garde que cette corde de laquelle il le conduira ne luy puisse non plus embarrasser les jambes que les sienes, pour euitier toute disgrâce qu'ils en pourroient encourir.

Mais pour plus grande assurance de l'un & de l'autre, ie trouue qu'il n'est rié tel que de l'attacher entre deux piliers, dont l'un se puisse oster facilement & qu'à l'autre y ait vn homme qui tiene la corde du mita du caueffon, côme elle se voit en la figure precedete faisant trois tours, & de luy mettre vn ~~hiffa~~ de toile assez grand qui ait les deux bouts à demi plains de sable sur la bardelle,

dans



dans laquelle le Caualcadour le pourra arrester de telle façon qu'il n'en pourra tomber pour quelque rage qu'il puisse faire, en coufant les deux ailles ensemble avec quelque fort lasset de cuir ou fiffelle, auant que de la luy mettre sur le dos, ou apres la luy auoir sanglée, mais en l'vne & en l'autre façon il faudra qu'il en fasse soutenir les deux bouts, par deux hommes dont l'vn sera d'vn costé, & l'autre de l'autre, iusques à ce qu'il l'ait sanglé seulement si le bissac est desia dedans la bardelle, ou iusques à ce qu'il le luy ait coufu s'il n'y est pas, & le tout bien fait, le pilier leué, le trou d'iceluy recomblé, & les deux cordes ordinaires du caueffon bié attachées à la bardelle avec quelque forte éguillete de cuir, qui les luy laissent aller tout doucement tandis qu'il se retirera au pilier pour luy rendre autât de corde qu'il luy en faudra par raison pour y tourner tout au tour, & s'efforcera de l'appaier s'il s'en met en colere & en fougue, parlant à luy plaisamment & s'en accostant le plus pres qu'il pourra, à fin de le caresser de la main apres qu'il aura fait tout ce qu'il aura peu pour s'en décharger, & voulant mettre fin à sa leçon il le menera accoster le montuer, là où il luy fera force caresses, & luy otera sa premiere portee, & le landemain il le luy ira monter selon l'ordre que r'ay desia dit.

Et d'autant que la cause pourquoy on luy donne la bardelle plustost que la selle est tant pour luy laisser les mouuemens du corps libres, que pour plus aysément luy dresser la teste & le col, & les luy mettre en belle posture, il faut que l'vn & l'autre tienne les cordes du caueffon hautes pour les luy faire porter en beau lieu, pour l'empescher de se ramener trop bas, & d'auoir moyen de s'y trop appuyer pour incommöder son Caualcadour.

Or venant sous cette charge non accoustumée à employer ses forces pour s'en défaire, pendant que le Caualcadour prendra patience & la peine de se bien tenir, son homme employera ses bras pour l'empescher de se mettre en liberté par ses furieux deportemens, sans toutefois que l'vn ny l'autre luy donne autre déplaisir, que celui qui se causera de luy mesme; & apres qu'il aura éuaporé les feux de sa colere, & qu'ils le voiront au bout de ses malices, ils le meneront en quelque chemin assez long, aplany & estroit, là où ils le feront trotter autant de pas par le droit, qu'ils luy sentiront de bonne volonté & de force accompagnée de gaillardise, & puis l'arresteront le plus droit & doucement qu'ils pourront, où le Caualcadour n'oubliera pas à le flatter de la main & de la voix, ny le guide à luy dōner de l'herbe, tant pour luy faire prendre aieine, que pour luy donner à connoistre qu'ils ne luy veulent point faire de mal; & apres ces faueurs ils poursuyurōt leur chemin en la mesme façon, sans le tourner d'vn costé ny d'autre, bastant pour cette premiere fois de le trotter seulement par le droit, pour tâcher de decouurir à plus pres ce qui est de son courage & inclination; & cela fait, ils le reporteront là où il l'aura monté, & luy feront prendre le tour pour y arriuer fort large & rond, de peur qu'en le tournant trop court, il ne fust contraint de plier le col pour ietter la teste dans vne si étroite espace, dont il se le pourroit faire faux, & prendre sujet de se tenir entier sur telle main, & là le Caualcadour le démontra & remontra plaisamment & plusieurs fois, à fin de le luy assureur, & de le rendre aussi facile à l'vn de ces effets qu'à l'autre.

Et parce que tous poulains ne sont pas de mesme humeur, non plus que de volonté & de forces, & qu'il y en a qui de leur naturel sont plus adroits & dociles que les autres; & que la nature en a fait les vns legers & reueillez, & les autres lourds, pesans & endormis; pour ne faire pas comme ces Medecins qui n'vsent que de leur antimoine préparé pour guarir routes sortes de maladies, il faut commencer à les dresser & les conduire selon leur volée, c'est à scauoir les escarbillats & charoüilleux, le plus mignardement qu'on pourra, & simplement par le droit, pour leur oster toute occasion de se mettre en fougue & furie, sans leur demander autre chose qu'vn doux arrest, iusques à ce qu'ils y viennent librement & iustement: n'estoit qu'abusant de la courtoisie du Caualcadour, ils prinssent la fuite trop licentieusement, qui lors leur doit faire éprouuer qu'il a les bras assez nerueux pour les retenir subiets à sa discretion & bonne discipline, & les faire mesmement reculer s'ils continuoient leurs escapades pour leur

faire paroistre qu'il est leur maistre, & qu'il se soucie fort peu de leurs coleres. Et les pesans & paresseux tout autrement; car arriuant, comme naturellement il se peut faire, qu'ils tirent & pesent à la main, ou s'appuyent tout à fait sur le caueffon, il sera necessaire de les parer souuent, ne trottant mesme que par le droit, & de les ramener à toute force sur les hanches, à fin de leur releuer, ou leur ramener la teste, & pour leur rompre le faux appuy qu'ils y cherchent, & qui pis est, de les faire reculer auant qu'ils soient seurs au parer, quand on les sentira trop obstinez en leurs lâcheté & malicieus dédain des premiers chatimens.

Et d'autant que le Caualcadour ne se peut seruir de gaulle ny d'éperons, pour pousser ou chatier son poulain selon son merite, de peur de luy fournir de sujet de iouir de la queue dès le commencement de son apprentissage, dont il en pourroit faire vne mauuaise habitude, il doit auoir son recours aux cordes du caueffon, & l'en battre sur le costé qu'il aura failly, & sur l'vn & l'autre pour le chasser auant plaisamment ou rudement selon la fantasie qu'il luy sentira, & comme il estimera qu'il le pourra souffrir sans s'en dépiter & ressentir par quelque facheux trait de sa vindicative humeur.

Après l'auoir ainsi traité en ses premieres leçons, & qu'il cheminera droit de teste & de col, & qu'il repondra librement aux auertissemens & chatimens des cordes du caueffon, il commencera à luy faire connoistre le gras de la iambe & les talôs au mesme temps qu'il l'en poussera & l'en chatira, & à le faire reculer par le secours d'icelles selon qu'il verra estre à propos, en l'en inquietât d'autant moins qu'il les prendra à cõtre-cœur, pour luy faire entendre qu'il l'en veut plustost soulager que facher, ayant tousiours la douceur en singuliere recommandation, comme le plus assure remede qu'on puisse appliquer à tout mal qu'il pourra faire, iusques à ce qu'il soit capable de prendre en bonne part des chatimens plus sensibles, & ne le hâtant ny ne le precipitant en ces commencemens de leçons pour tant bien qu'il les luy voye fournir, d'autant que iusques à ce qu'il y soit bien assure ce seroit temps & peine perduë de l'auancer à d'autres sur lesquelles on pourroit éprouuer, que comme dit ce prouerbe Italien: *Il gatto per auer fretta fece la prole cieca.* Le chat pour trop se haster fit ses petits auengles, qu'aussi pour trop luy vouloir faire faire, qu'en fin il ne voudroit rien fournir du tout, considéré mesmement qu'il n'y a que le temps & la bonne école qui le puissent reduire à perfection.

## Comme il faut mettre, retenir, & s'asseurer le Poulain dans la main.

### T I T R E V.



Iceluy à qui on fourient le menton peut hardiment nager, comme on dit communement, celuy aussi peut courageusement assure son assiete en bardelle à qui on tient le poulain par les cordes du caueffon qu'il a en teste; & comme celuy là ne s'ose tant auanturer que de trajecter vn gros fleuve à la nage de peur de faire naufrage sans l'assistance de celuy qui luy a monstré le mouuement des bras & des iambes; aussi nostre Caualcadour n'a pensé iusques icy à entreprendre de le trotter & moins galopper seul en pleine liberté; mais comme le premier n'apprehende plus les flots apres qu'il en a éprouué plusieurs fois, & surpassé heureusement l'impetuosité en la presence de son maistre, & qu'il y retourne par apres tout seul & sans rien craindre: Ainsi celuy-cy retiendra encore pour cette fois son conducteur aupres de luy, à fin de le secourir au besoin, en cas qu'il se trouuast en hazard de sa personne par les furieuses fougues de celuy qu'il pretend s'asseruir en esperance de ne le plus démonter qu'il n'en soit entierement demeuré le maistre.

Pour paruenir donc sain & sauue au but de ses pretensions, & sans mettre son poulain en desordre en ce changement, il faut qu'estant dessus il se fasse conduire par celuy qui luy a seruy de lumiere iusques icy, au lieu où il a accoustumé de le trotter par le droit, où estant arouté, il fera retirer quelque peu à quartier son guide du costé qu'il se defend le plus, ayant touefois tousiours son cordcau en main pour l'employer au besoin pendant qu'il le retiendra, & l'obligera de suyure sa premiere piste; & si le bon heur, ou son bon naturel porte qu'il trotte en cette maniere sans difficulté & deffy de quelque nouueauté, il se retiendra encore vn peu d'auantage à costé, & neantmoins pas si caché qu'il ne le puisse voir sans courber le col, ou sans tourner la teste, qu'il doit perpetuellement porter haute & droite, & allant aussi franchement ainsi que quand il le voyoit plus auancé, lors il se reculera tout à fait de sa veüe, le suyuant cependant de pres sans quitter sa corde pour luy estre à temps au deuant s'il s'arrestoit à faute de ne le plus voir, comme il peut facilement arriuer venant à se représenter le train qu'il tenoit en sa premiere liberté, qui luy permettoit d'aller tantost le pas, tantost le trot & le galop, à droit & à gauche, deuant, à costé, ou apres sa mere, ou autres cheuaux, & tantost de donner carriere à ses esprits aussi bien en tournant que courât par le droit, & de s'arrester à sa poste en quelque part qu'il vouloit: Car cét arrest procedant plustost de ce ressentiment, que mesme il se ramanteuoit pour auoir esté continuellement iusques là guidé par son homme, que de volonté deliberée de ne passer pas outre, si le Caualcadour vouloit s'oppiniastrer à le vouloir faire partir de la main, & aller auant à coups de corde & de talon, sans luy redonner premierement celuy qui luy a fait auparauant estorte, ou infailliblement il luy falsifieroit le col, & le luy endureiroit du costé qu'il le tourneroit pour reuoir son homme, ou il le rendroit tout à fait retif, en quoy son honneur seroit interessé, pour ne luy auoir sceu poursuyure les effets de sa patience iusques au bout où elle auoit pouuoir de le rendre; Et au cas aussi qu'il aille son droit chemin sans contredit & sans chandelle, il le luy doit entretenir sans luy faire aucun deplaisir, & apres le luy auoir fort flatté, le remener seul à la maniere accoustumée au montoüier pour le demonter avec toutes sortes de caresses.

Et comme la soury qui n'auroit qu'vn trou seroit bien tost prise; ainsi le Caualcadour qui n'auroit qu'vn seul moyen de s'asseurer de son poulain se trouueroit le plus souuent décheu de son esperance, & braué de celuy qu'il pretendoit manier à baguette; & pour ce sujet faut-il qu'il soit pourueu d'autant d'inuentions, qu'il en fera de ruses & malices, à fin d'auoir recours en temps & lieu à celle qu'il connoistra estre la plus expediente pour le reduire à son deuoir & le retenir dans sa main; de sorte que s'il ne se veur rendre par la susditte, qu'il le pourra possible plus aysement gagner par la presente: c'est à sçauoir en luy faisant suyure vn autre cheval desia dressé, dès qu'il partira du montoüier, & conduit par quelqu'vn qui sçache l'auancer & le retenir, le parer & le repartir selon que fera le sien, auquel il fera suyure l'autre de plus pres qu'il pourra, sans qu'aucun neantmoins en puisse receuoir de l'incommodité, & quand il connoistra qu'il le suyura franchement, il faudra par apres faire marcher le fait assez bellement, & cependant qu'il tâche à le luy faire deuaner, à fin que du moins il viene à l'accoster, & cheminer ainsi droit de front par tout où l'autre ira, & à l'arrester où il parera, & à partir quand il partira.

Ayant gagné ces deux points sur luy, il fera tout doucement & au dépourueu arrester le dressé pour luy faire prendre le deuant, à fin que le sien n'ayant point preuenü cette surprise face au moins quelques pas auant que de s'en apperceuoir, apres lesquels l'autre se remettra sur la piste & le talonnera de fort pres pour le raccoster ou le deuaner, s'il faisoit difficulté de poursuyure son pas ou son trot, & s'il se vouloit obstiner à s'arrester, pour luy faire reprendre ses esprits & luy dōner courage de le suyure & de le costoyer, pour puis apres qu'il sera bien en train luy faire bien à propos éprouuer tant de fois l'effet de cette tromperie qu'il ne s'en puisse plus imaginer ny en redouter quelque mauuaise partie qui le diuertisse d'obeir à son Caualcadour,



cadour, qui ne luy doit estre iamais chiche de careffe tant qu'il se maintiendra au chemin de bien faire, mais bien luy épargner toute feuerité, iusques à ce qu'il l'ait tout à fait dans sa main; se souuenant que comme il faut endurer des chiens iusques à ce qu'on soit aux pierres, que c'est pareillement vn faire le faut de patienter avec luy iusques à ce qu'il ait la gaule en main & les éperons aux talons pour s'en defendre, & rompre tout à bon escient les efforts de sa mauuaise volonté, de maniere que dès qu'il l'aura reduit à telle obeissance que de le voir passer & aller librement deuant l'autre, il ne luy doit plus rien demander dauantage, puis qu'il en a ce qu'il en desiroit, ains luy faire ressentir le contentement qu'il receura de son obeissance, en le reportant au montoir, où il luy osterà luy mesme le caueffon, & le pourmenera quelque peu en le flattant & luy donnant quelque friandise pour vn assuré témoignage de sa bienueillance.

## Comme il faut donner, & faire reconnoistre la premiere bride au Poulain.

### TITRE VI.

**L**A bouche du cheual est vn membre si delicat que les meilleurs Maistres se trouuent bien souuent fort empeschez à la conseruer saine & entiere, pour quelque sorte d'emboucheures qu'ils y puissent loger: car comme la nature les a faits differens en humeurs, forces & inclinations, aussi leur a elle donné la bouche de mesme; aux vns si bonne qu'ils se maintiennent sous ce qu'on leur donne; & aux autres si delicate & si fauce, que pour tant douce que puisse estre l'emboucheure, qu'ils ne la peuuent souffrir, ce qui est cause que tels cheuaux sont plus inutiles à la selle que de seruire, pour quelque beauté & bonté qu'ils puissent auoir, pour ne se trouuer artifice par lequel on ait moyen de suppléer à leurs defauts quoy que sans iceux ils se rendroient capables d'estre employez à bonnes expeditions, & encore à d'autres si forte qu'il n'y a mors si rude qui les puisse retenir en bon appuy.

Et d'autant que ceux qui l'ont naturellement bien disposée au bon appuy peuuent tomber entre les mains de maistres, qui la leur pourroient perdre à faute de ne la leur scauoir pas conseruer dès le premier iour qu'ils luy donnent la bride, pour mieux s'en assurer qu'avec le caueffon, sous la rigueur desquels ils pourroient par succession de temps se defendre des chatimens & tout à fait de l'école, il faut que le Caualcadour ne se departe iamais de l'ancienne coustume, qui ne donne aux ieunes cheuaux pour premiere emboucheure qu'un canon simple & ordinaire & mesmement à demy usé, ou fort poly s'il est neuf, avec vne branche droite & longue à l'auenant de sa taille, & vne gourmette de trois grosses eses bien rondes & proportionnées à la capacité de sa barbe, à fin de ne la luy offenser non plus que les barres, ny les gencives, ny la langue, ny le palais, ny les leures, & ne le bridera iamais la premiere fois, qu'il n'ait auparauant emmiellé ou saupoudré l'emboucheure de sel, pour donner saueur à sa langue & suiet de s'y iouïr, & d'en receuoir du plaisir, au lieu d'importunité, & dès aussi-tost qu'il l'aura dans la bouche & la testiere en teste sans la sou-gorge, ou si lâche qu'elle ne l'empesche point de la baisser, & sans gourmette, il l'attachera comme de coustume aux deux piliers de l'écurie avec les cordes de son caueffon, où il le laissera ainsi bridé deux heures le iour, & deux ou trois iours consecutifs sans le monter, à fin de luy en faire perdre l'aprehension, auant que de la luy faire sentir.

Et quand il le montera avec la bride, il ne le doit point gourmer pour lors, & luy doit suffire de le tenir sujet à la main, & de passer le maistre doigt entre les rénes pour les tenir plus iustes

tes & egales sur son col; & à fin que le mouuement des bras & des mains qu'il fera, pour mieux faire iotier le caueffon, la réne droite ne soit plus tirée que la gauche, il le menera ainsi simplement au pas par le droit, tâchant doucement à luy ramener la teste s'il la hausse ou l'allonge trop, & la luy releuer s'il la porte trop bas, tant avec icelles mediocrement tenuës, qu'avec les cordes du caueffon, qui doit tousiours estre le plus employé à l'œuure, pour luy faire moins de mal & de dommage que la bride, & le tout sans aucune caueffade, pour quelques folastres mouuemens qu'il pourra faire de la teste, de peur qu'il ne les prist pour ebrillades: car qui voudroit du premier coup luy en faire sentir âprement les effets, il est bien certain qu'on luy romproit quelqu'vne, ou peut estre toutes les susdites parties de la bouche, ou qu'on le troubleroit en telle sorte, qu'il en apprehenderoit toute sa vie la subietion, à cause de ce premier torment, & apres l'auoir ainsi tellement pourmené, qu'il connoisse qu'elle ne luy deplaist pas, il pourra commander à son homme de se presenter à luy avec de l'herbe qu'il luy laissera macher tandis qu'il mettra la gourmette en sa maille, & luy le doigt annulaire entre les rénes, & les ajustera avec les cordes du caueffon, & puis continuera son pas & sa pourmenade pour l'aller plaifamment demonter.

Le landemain il le remontera, & luy mettra la gourmette en la mesme maille qu'estoit le crochet le iour precedent, & le remenera là où il a accoustumé de le traualier, tenant les rénes avec le doigt annulaire & le pouffe iustemēt ordonnées sur le milieu du col, & si bien proportionnées avec celles du caueffon, que s'il venoit à se facher de se voir reduit à telle subietion, il luy puisse aysement lâcher la bride, & le retenir seulement d'iceluy, iusques à ce qu'il se soit rendu, & la reporter & retirer peu à peu au lieu où il ne l'aura pas voulu souffrir, & l'entretenir doucement sous tel appuy, fuyant continuelliment l'occasion de luy donner sujet de s'y opposer, en voulant boire le mors, ou passer la langue par dessus, ou tâchant de s'en desarmer les barres & les genciues, ou faisant les forces, ou tournant la teste & la bouche plus d'vn costé que d'autre, & bref faisant plusieurs desaggreables postures, qu'il pourroit par telle rigueur & succession de temps faire passer comme en vn autre nature incorrigible si on n'y pouruoit prudemment & de bonne heure, par vne douce & legere action de main.

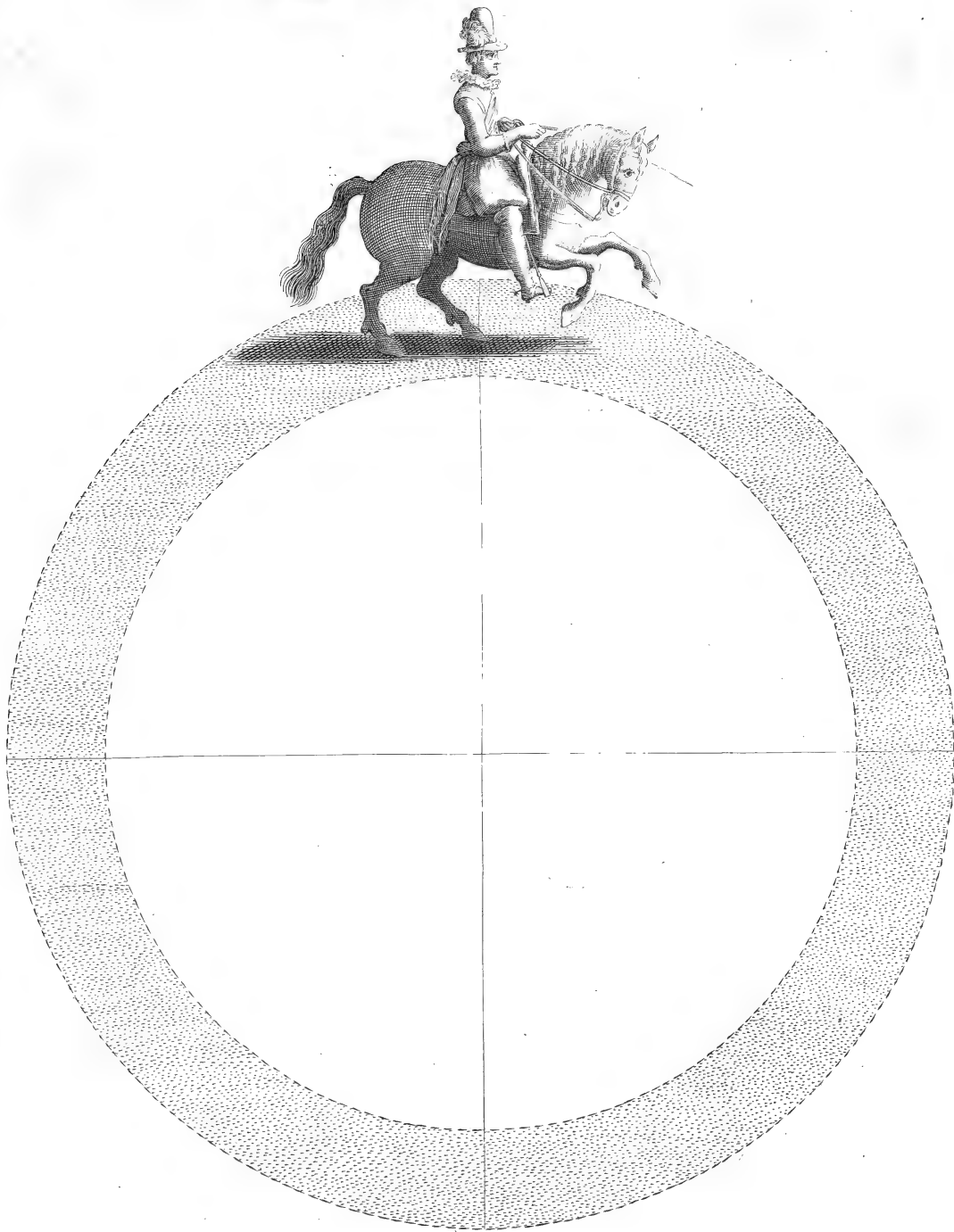
Et lors qu'il se sera reduict à quelque mediocre appuy, il commencera à le mettre au trot selon son humeur & ses forces, à sçauoir court & plaifant s'il est fougueux & impatient, & long & gaillard s'il est paresseux, ou singard, tant à fin d'en reueiller l'vn que de ne donner loisir à l'autre de s'arrester, & vigoureux & soutenu de la bonne main à celuy qui s'y abandonnera, à fin de luy delier les épaules & les hanches, & continuant cette metode avec patience & iugement, allant par le droit il luy pourra en peu de temps faire prendre tout à fait le bon appuy pour luy faire puis apres reconnoistre la proportion des voltés.

## Des parties de la volte, comme il faut ayder au Pou- lain à la bien arondir, & à changer de main.

### TITRE VII.



LE Caualcadour ayant tant fait par le droit que de s'estre rendu maistre de son pou-  
lain, voulant commencer à luy faire connoistre les ronds, pour luy apprendre à tour-  
ner librement à toutes mains au trot & au galop, doit sçauoir que toute volte com-  
ment qu'elle se face, ou terre à terre, ou à mezair, ou par haut, est composée de qua-  
tre angles, sur le point de chacun desquels il luy doit faire vn temps de la main de la bride en  
la tournant dans la volte, & l'accoster de la iambe hors d'icelle au mesme instant, & les repor-  
ter



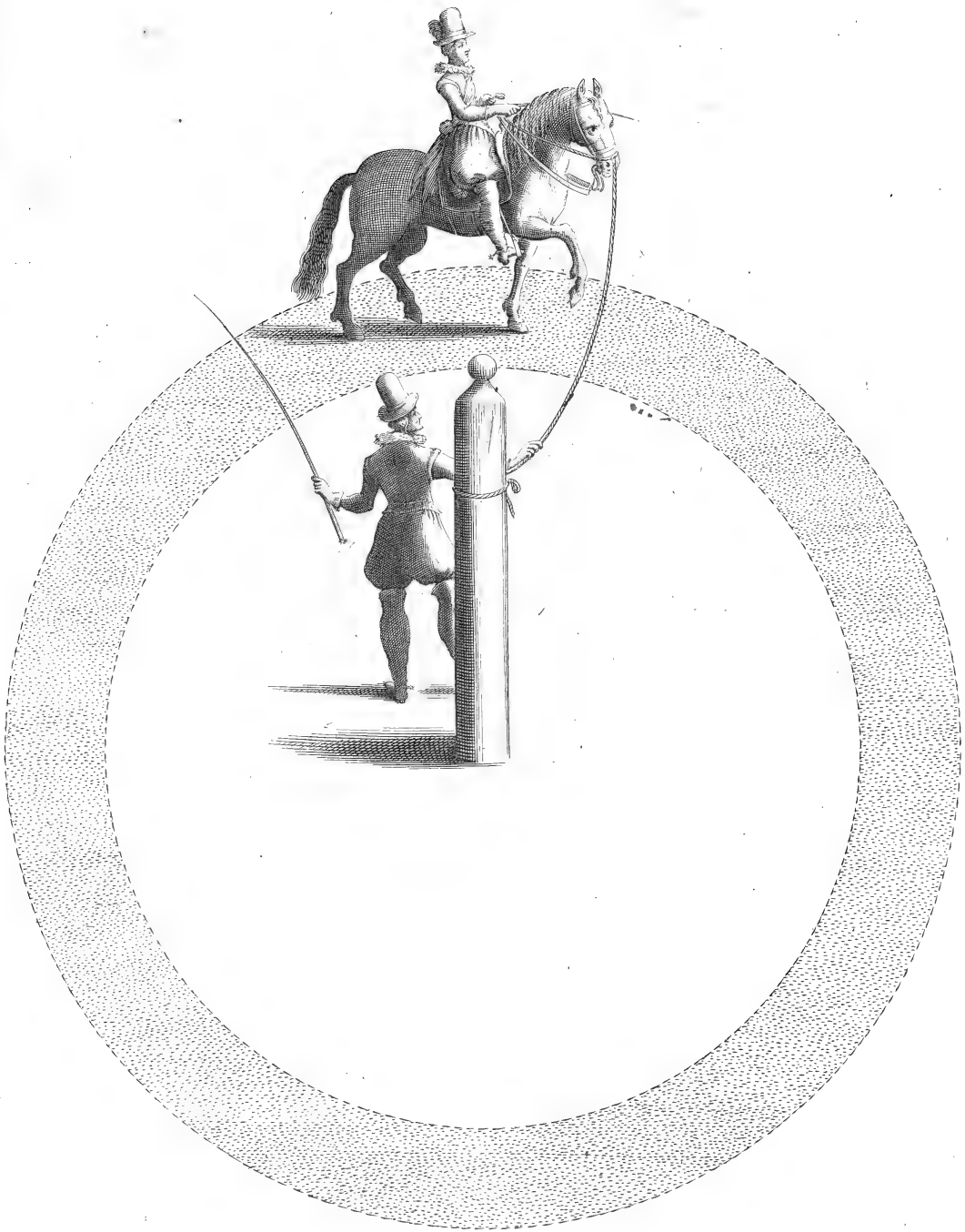
A TRES NOBLE ET TRES VAILLANT CAVALIER  
MONSIEVR IOSEPHO ROMENY LONDOIS.

ter à l'ordinaire dès qu'il y consent, à fin de le diuertir par cét auertissement d'aller par le droit, apres en auoir fourny le premier quartier, ainsi qu'il se voit en ce dessein.

Et d'autant que les Italiens ne se seruent point de piliers pour faire tourner leurs cheuaux, tant ieunes & farouches puissent-ils estre, & qu'ils n'y employēt que leurs bras, ou tout au plus vne longue corde, qu'vn homme tient estant à pied, & demeurant ferme en vn lieu tandis que le Caualcadour le traueille, i'auise icy le Cavalier qu'encore qu'il monstre son cheual à demy dressé, ou qu'il l'exerce sous les preceptes de quelque bon Caualerice qui le tiene seulement en main avec la caueffane, ou estât attaché au pilier, qu'il ne doit iamais manquer à l'auertir de la main & de la iambe, & mesmement d'vn sifflement de gaule, toutes les fois qu'il arriuera sur le point de chaque angle, à fin que le laissât sous sa foy il ne mâque point à obeir à l'action qu'il luy en fera; encore qu'on puisse repliquer qu'estant au pilier bien attaché qu'il ne peut faire autrement que de tourner rondement, si celuy qui est dessus le peut bien à propos chasser & retenir sur la circonference du tour qu'il luy pourra dōner selon la longueur de la corde, à quoy ie repars, & dis, que le pilier ne fait pas le cheual, & que biē que s'y voyant attaché il soit contraint d'y faire la volonté du Cavalier, qu'il faut toutefois que ce soit luy qui luy face reconnoistre que c'est luy qui le domte & nō le pilier, ou celuy qui tient la corde, autrement dès qu'il s'en voiroit hors, il voudroit vser de ses premiers droits, & se remettre en frâchise à beaux fauts & gambades au preiudice de qui il partiendroit, par où il se connoistroit qu'on n'auroit rien gagné de le luy assubjetir, s'il n'entendoit qu'il luy faut répondre à cette action de main qui se doit tousiours faire dans la volte, & à l'auertissement de la iambe hors d'icelle, de peur qu'il n'en derobbast la crouppe.

Cela presuppōsé, & que le Cavalier l'ait sur vn rond bien battu, si le Caualerice ne le tient avec la caueffane, il cōmencera à le luy faire reconnoistre au petit pas à main droite, luy portât la main de la bride tournée dedans la volte, luy couchant & croisant la gaule sur le col de telle sorte qu'il en puisse apperceuoir le bout, & l'accostât du gras de la iambe gauche iusques à ce qu'il soit arriué sur l'vne des lignes qui diuisent le rond en quatre parties, où au mesme instant qu'il luy fera ce tēps de poignet dās la volte, il l'auertira pareillement de la main de la gaule en luy en dōnant tout doucement sur l'épaule gauche; & luy tirât la corde du caueffon, il luy fera sentir son talō hors la volte cōme à trois doigts par delà les sangles, pour l'empescher de ietter la crouppe hors la piste d'icelle, & l'arrestant de quartier en quartier le plus droit qu'il pourra dès aussi tost qu'il aura obey à ces aydes, à fin de luy donner le loisir d'en conceuoir le sujet, & de se l'imprimer en sa memoire pour s'en faciliter la pratique; & apres en auoir tiré trois ou quatre tours, dōt le dernier soit tout d'vne alene, il luy fera faire le plus bel arrest qu'il pourra, sur lequel il le flattera fort, puis le chassera deux ou trois pas sur la mesme main, en luy portant celle de la bride fort dedans la volte, luy tirant la corde droite du caueffon, luy dōnant de la gaule sur l'épaule de dehors, & luy tenant tousiours le talon au ventre iusques à ce qu'il soit du tout entré dans le rond, par le milieu duquel il le conduira le plus droit & doucemēt qu'il luy sera possible sur l'autre piste, pour luy faire entendre & receuoir les mesmes aydes tournant à gauche, à sçauoir le tour du poignet, & l'auertissement de la corde du caueffon dedans la volte, luy montrant la gaule fort étenduē sur la main droite, & l'accostant de la iambe & du talon en pareil lieu hors d'icelle, iusques à ce qu'il luy ait fait faire autant de tours que sur la droite, sur laquelle il le remettra apres l'auoir paré & caressé sur la main gauche, de mesme façō qu'il le luy auoit apporté; & apres l'auoir exercé selon cét ordre sur l'vne & l'autre main autant qu'il aura peu & deu par raison, il luy fera mettre fin à sa leçon sur la main qu'il le trouuera le plus dur, & donner quelque peu d'herbe auant que de le ramener au montoir.

OR s'il se veut seruir du pilier, il faut que celuy qui y tiēdra la corde ait l'œil au guet, & fort attentif au deportemēt du cheual, & qu'il ne mâque pas à biē prédre le tēps de l'auertir de quartier en quartier à jeter la veie sur la volte au mesme instât que celuy qui sera dessus le luy aydera,



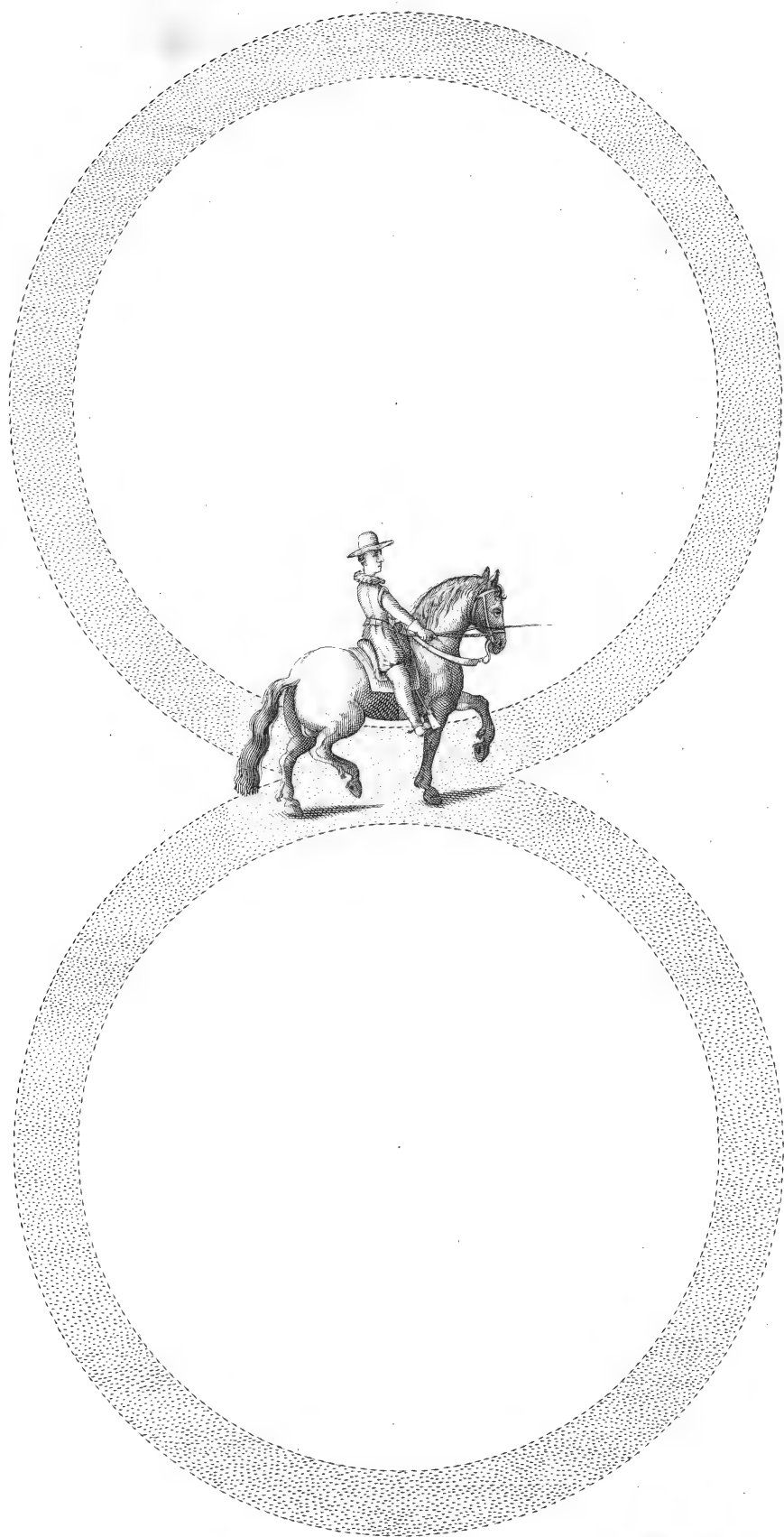
*A TRES NOBLE ET TRES BRAVE CAVALIER  
MONSIEVR IEAN WOLFFGANG DE SCHNECKENHAUS. &c.*

tant de la main de la bride & de la gaule que du talon, & quoy qu'il ait moyen de le solliciter plus diligemment en cét estat que s'il le retenoit seulement sur le rond à force de bras, si est-ce qu'il se doit contenir és termes de la douceur, ne plus ne moins que s'il le trauailloit hors du pilier, à fin de luy oster tout sujet d'en redouter la subjection, & ne s'en preuandra pas d'auantage, sinon qu'il luy pourra faire faire les trois derniers tours de sa premiere leçon au trot, au lieu qu'il ne les luy demanderoit qu'au pas s'il n'estoit assisté du Caualerie, & fortifié du pilier.

Et lors qu'il le voudra parer pour changer de main, il aura tant qu'il pourra égard à sa complexion, de peur de luy partroubler l'esprit & la fantasie par quelque retenuë trop forcée, s'il estoit fort sensible ou apprehensif, & de ne consentir point aussi à sa lâcheté & pesanteur s'il luy forçoit la main en y tirant ou pesant, d'autant que telles fautes ne sont pas plus tolerables en ses commencemens, que si tel cheual estoit plus auancé, & n'en doit auoir tant de respect, qu'il ne luy donne à tout le moins vn mediocre chatiment du caueffon, qui doit deormais estre de fer, & des deux talons, & mesme de la gaule s'il le merite pour mieux le reueiller & le chasser auant, iusques à ce qu'il le tienne en bon appuy pour le parer, & venant à s'y ramener sur les hanches selon la capacité de ses forces, il luy rendra la main, & lors le Caualerie l'attirera à soy en luy presentant de l'herbe ou quelque autre douceur; mais il faut aussi que le Caualcadour ne manque pas à l'en auertir tout doucement tant de la gaule que du talon, sur le costé contraire à la volte, & apres luy auoir fait assez de careffes pres du pilier, il le portera tout bellement sur la piste du rond pour luy faire faire autant de tours à main gauche, qu'il en auraourny à droite, & luy continuera l'ordre de son exercice selon l'ordre precedent.

Le lendemain il le remettra derechef au pilier, où apres luy en auoir fait reconnoistre le premier tour au pas, sur la main qu'il l'aura reconneu plus dur le iour precedent, & puis fait le semblable sur le changement de main, il luy fera fournir toute sa leçon au trot, ne le parant sur quelque main qu'il le trauaille, qu'il n'ait pour le moins fait trois ou quatre bonnes voltes, & à mesure qu'il s'y rendra facile, il luy en accroistra le nombre, ou la vigueur, à fin de luy accroistre son aleine, & de iour en iour il tachera de luy faire changer de main sans l'arrester ny sans luy interrompre son trot, commençant à l'auertir d'entrer dans la volte, tant de la main de la bride, & de la corde du caueffon, que de la gaule, & du talon contraire à icelle, dès qu'il luy aura fait faire deux ou trois tours, & en cas qu'il y réponde mesmement la premiere fois, il le parera tout à fait à deux pas pres de la piste qu'il deura prendre pour changer de main, là où s'il le sent pesant, ou abandonné sur le deuant, il le fera reculer deux ou trois pas en arriere, & l'y reportera auant que de luy rendre la main, & apres en auoir tiré la mesme obeissance de deux ou trois, en deux ou trois voltes tant à droite qu'à gauche; il luy en fera autât fournir sur vne main, que sur l'autre, auant que de le parer droit sur le milieu de la ligne qui coupe le rond par le point de son centre, en la figure precedente, où il pourra le demonter pour faire fin à sa leçon, s'il est paisible au montoir, sinon il le luy menera pour l'acoustumer à y recevoir patiemment son Cauelier.

Apres l'auoir bien dégourdy au trot selon cét ordre tant sur vne main que sur l'autre, & qu'il voira qu'il aura les membres assez deliez pour le mettre au galop; il luy pourra donner plaisamment releué, l'empeschant tant qu'il pourra de le precipiter, à fin de luy oster toute occasion de peser & tirer à la main, ou de s'y abandonner & chercher le moyen de s'armer & se defendre les barres de l'effet de l'emboucheure, & pour ce faire il le retiendra sous le plus doux appuy de main qu'il pourra, s'il a la bouche delicate & sensible, sans la hauffer ny baisser plus qu'il ne la pourra souffrir s'as en estre offensé ou inquieté, ce qu'il cōnoistra facilement prenant garde à l'action de sa teste, laquelle il ne pourra tenir ferme sous l'appuy sans la hauffer & baisser, s'il y est trop contraint, & lors il recherchera le vray lieu de la tenuë & du bon appuy de la main, à fin de luy faire porter beau; & s'il est dur de bouche, plus luy tiendra-il la main haute & gaillarde, qu'il sera pesant & endormy, & ferme, basse & auancée sur le col, qu'il y tirera, de  
colere



colere ou d'impatience, se tenant au reste ferme sur l'estrieu du dedans de la volte bien étendu, & l'accostant du gras de la jambe hors d'icelle de telle sorte qu'il l'en puisse empêcher d'en dérober la croupe, & l'aider & chatier du talon selon son besoin, sans luy épargner aussi le sifflement de la gaulle lors qu'il le voudra allentir, ou s'arrester en quelque quartier que ce soit, gardant le mesme ordre pour le parer & changer de main que celui du trot, attendant patiemment que le temps & la bonne école luy en ayent donné vne entiere perfection, auant que de le traiter seuerement, pour quelque faute qu'il puisse faire en ses premieres leçons.

**E**T d'autant que les François, aussi bien que les Italiens, se seruent encore de deux ronds semblables à ceux de ce dessein, tant pour leur degourdir plus plaisamment les membres, & leur accroistre l'aleine, que pour leur faciliter le mouuement des épaules au changement de main, le Caualcadour aura egard à le trotter tellement que le bras de dehors la volte cheuale continuellement celui de dedans, & à le galopper de telle sorte, que celui de dedas cheuale celui de dehors: car c'est vne maxime que le premier temps de tout changement de main qui se fait au galop, se doit faire du pied de deuant du dedans de la volte, pour empêcher que le cheual ne s'abbate, ou du moins ne se taille, cōme il arriueroit si celui de dehors le primoit.

Pour le bien donc trauailler sans desordre & confusion sur iceux, tant au trot, qu'au galop, il aura en singuliere recommandation, outre tous les auis precedens, de luy conduire si bien la teste, tant de la main de la bride, que de la corde du caueçon, qu'il tienne tousiours sa veuë arrestée sur la piste de la volte; & pour cela, quād il voira, ou sentira qu'il l'en voudra retirer, ou qu'il regardera ailleurs, il luy tirera doucement la corde en dedans, ou preuiendra sa distraction par vn temps de poignet aussi promptement effectué, que bien iugé, à fin de l'obliger à se tenir attentif à comprendre & retenir ce qu'il luy voudra monstrier: car c'est vne chose bien assurée, que la memoire ne peut rien receuoir ny conseruer, si l'esprit & la fantasie n'y consentent, ce qui ne peut toutefois estre quand deux ou trois objets se presentent confusement aux yeux, & consequemment au sens commun, qui ne peut faire autre part de ces varietez au iugement, non plus qu'à la memoire que d'vne idée si legere qu'elle n'y fait que passer sans s'y arrester.

Et parce que c'est vne reigle generale receüe de tout temps es bonnes écoles, qu'il faut tousiours commencer & finir l'exercice sur la main droite, le Cavalier doit sçauoir qu'elle se pratique seulement avec cheuaux qui n'ont point de creance, ny ne reçoient point de deplaisir de se volter plustost sur l'vne que sur l'autre, & partant qu'il doit commencer & finir sa leçon sur celle sur laquelle il aura auparauant reconneu son cheual plus dur & difficile, à fin de le reduire au point de la perfection requise en vn cheual de combat, qui est d'estre libre, resolu & deliberé à se volter à toutes mains, aussi bien que prompt au partir, & obeissant à l'arrest: Et qui plus est, attendu que c'est aussi l'ordinaire de ne luy demander pas plus de voltes sur l'vne que sur l'autre, sans changer de main y estant bien determiné, il s'en peut neantmoins dispenser en cet endroit, ayant specialement à faire à vn cheual difficile à se volter aussi gaillardement à droite qu'à gauche, & à gauche qu'à droite: car puis qu'il ne tend qu'à le dépouiller de sa liberte naturelle, pour le retenir tousiours & par tout obeissant à sa volonte; la raison veut qu'il le luy reduise par vn trauail d'école iudicieusement pratiqué, & tel que celui qui est approuué de tous les meilleurs maistres, sçauoir est par vn plus grand nombre de voltes sur la main de son imperfection, ou refus, que sur celle sur laquelle il va de luy-mesme & sans contraddit; de maniere qu'en tel cas, il luy en doit faire fournir trois, voire quatre à main droite s'y tenant entier, encore qu'il ne luy en ait fait faire que deux à gauche, sans s'en deporter qu'il ne luy ait entierement osté cette dure difficulté.

Et d'autant aussi que le cheual qui a quelque dureté de col, ne le peut pas aysement plier pour regarder la volte sans en ietter la croupe dehors, & qu'il faut toutesfois qu'il accompagne



gne perpetuellement du derriere le maniment des épaules, sans sortir de la piste pour le fournir iustement, & que de toutes les imperfections celle-cy est celle qui se corrige avec le plus de temps, de peine & de patience, le Cavalier se donnera bien garde de le galopper en façon quelconque qu'il ne le luy ait auparavant amoly au trot, à cause qu'il se pourroit tellement preualoir de la gaillardise de ses forces, aussi bien que de celle de cet air, & spécialement s'il estoit dur de bouche, qu'il s'y rendroit inuincible.

Or pour le luy redresser, & luy retenir quant & quant la croupe sur la piste de la volte, il la luy fera premierement reconnoistre au pas, ne luy donnant que peu ou point d'appuy sur l'emboucheure, tant pour luy conseruer la bouche saine & entiere, que pour luy oster toute occasion d'y chercher, & peut estre trouuer le moyen de se defendre de la subjection de la corde du caueffon, laquelle il luy doit tenir fort basse & bien tendue du costé qu'il le voudra ramener, & de trois en trois pas la luy rendre quelque peu, & tout aussi tost la retirer, si tant est qu'il recourbe le col, maintenant rudement & tantost doucement, s'accommodant à son humeur & inclination, l'auertissant aussi souuent du sifflement de la gaule, l'accostant de la jambe, & luy faisant par fois sentir le talon & la gaule tout ensemble pres du flanc & de la fesse du costé qu'il est libre, pour l'empescher de dérober la croupe de la piste, & pour l'en chatier à temps s'il ne vouloit obeir à l'aide de la jambe; & à mesure qu'il s'aperceura qu'il en fera son profit, il pourra luy faire faire trois quartiers de la volte au pas auerty, & le dernier au trot, & puis de iour en iour il tachera d'en tirer deux, puis apres trois, & en fin de luy faire fournir la volte toute entiere au trot; & lors qu'il le luy aura ajusté par ce moyen, il commencera à luy faire prendre l'appuy de la bonne main en le passegeant au pas au commencement, & le mettant du pas au trot, sur lequel il l'entretiendra tant & si longuement qu'il y soit bien fait, & puis le luy voulant determiner au galop, il le luy mettra doucement apres l'auoir trotté sur les deux premiers quartiers, à fin d'en tirer le troisieme au galop, & de luy faire ferrer la volte au trot, & la recommencer & poursuyure le plus accortement qu'il pourra tousiours au petit galop, qu'il ne luy fera renforcer, que premierement il ne le luy ait bien assure, tant au redoublement qu'au changement de main, de peur que la precipitation de ces leçons, ne luy fist rechercher quelque moyen de luy forcer la main pour reprendre son premier train, qui seroit vn retour de plus penible correction, que n'auroit esté le premier mal.

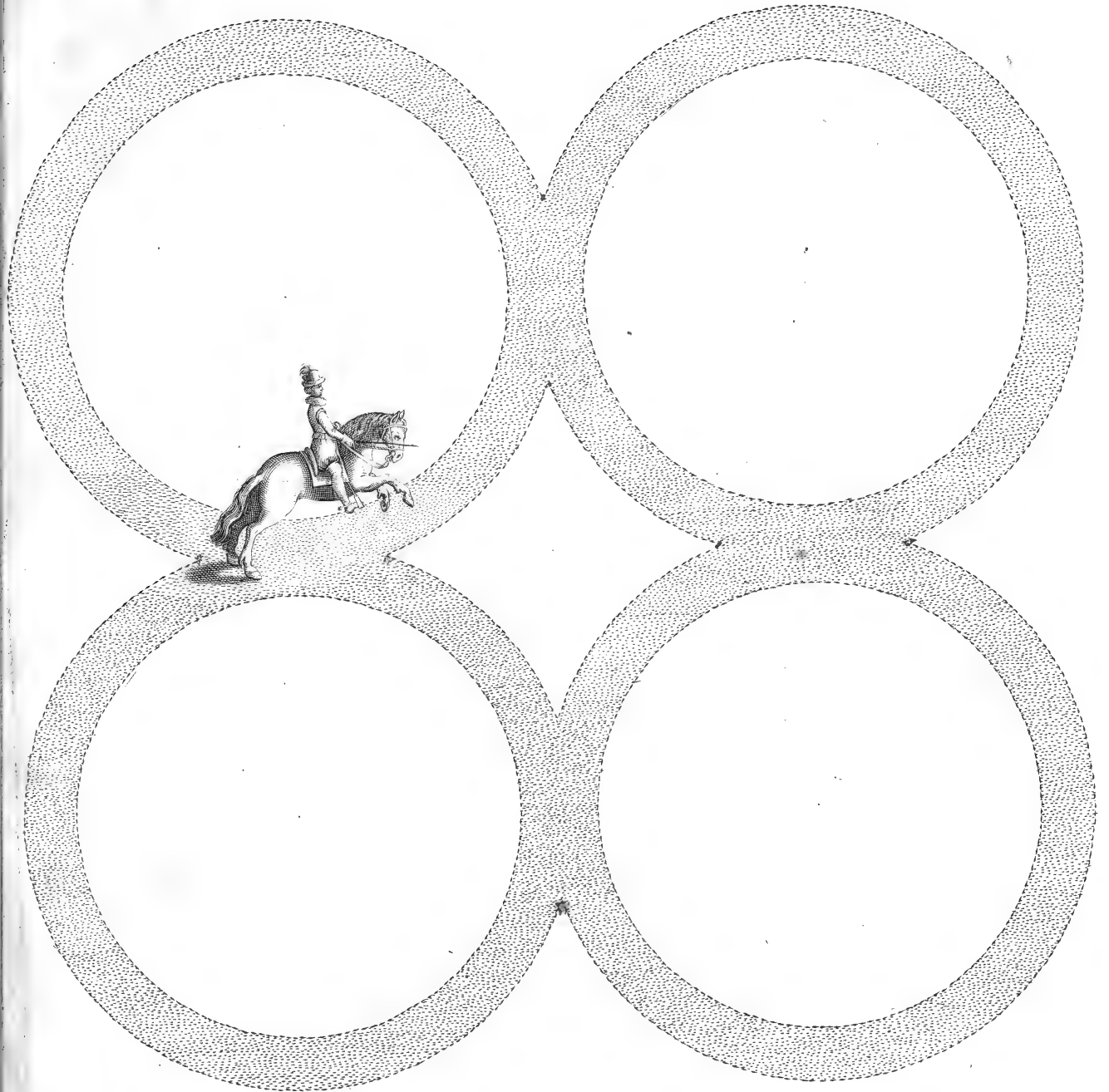
Pour le regard du changement de main, il l'en auertira dés aussi tost qu'il mettra les pieds de deuant dessus la piste qui conjoint les deux ronds, en luy montrant la gaule bien étendue du costé droit s'il veut volter à gauche, & la luy croisant sur le col voulant le remettre sur la main droite, de laquelle il luy tirera la corde du caueffon pour le luy attirer, laquelle il luy laissera libre pour le porter à gauche, luy presentant aussi le temps, & l'aide de la main de la bride en tournant seulement le poignet du costé qu'il voudra prendre, & l'aidant de la jambe droite pour aller à gauche, & de la gauche pour changer à droite, s'aueruant fort sur l'étrieu du dedans de la volte, bien étendu sur le deuant.

Et lors qu'il le voudra parer ou pour luy faire prendre son aleine, ou pour mettre fin à l'exercice, il auisera à ne l'en requerir point qu'il ne le tienne libre & paisible sous l'appuy de la bonne main, & n'attendra pas aussi iusques à ce que l'air & la force luy faillent à le luy presenter, ains il le parera lors qu'il luy connoistra gayement vnir son courage & sa volonté pour luy obeir, maintenant entrant entre les deux ronds, tantost voltant à droit, tantost à gauche, & bref là où il le luy trouuera le mieux disposé, prenant garde pareillement à ce qu'il ne trotte ny ne galoppe pesant, ou tirant à la main; & arriuant qu'il la luy incommodast, il emploira toute son industrie & sa puissance, à luy releuer ou ramener la teste en bon lieu, soit en l'arrestant à force de bras, & le faisant reculer iusques sur le lieu où il aura commencé à le trouuer en défaut, soit à bonnes caueffades, tant d'vn costé que d'autre, haussant la main s'il y pese, & les baissant toutes deux s'il y tire.

L'ayant réduit à bien prendre le temps, & recevoir les aydes tant de la main & de la gaule, que de la iambe & du talon, pour changer facilement de main, sans rompre son trot ny son galop sur les deux ronds precedens, pour luy en faciliter l'usage encore d'avantage, ils luy presentent ce dessein qu'ils luy font reconnoistre au pas & au trot, avant que de le l'y rechercher au galop, tant à cause que les ronds en sont plus étroits, & par consequent plus penibles à y fournir quelques bonnes voltes, que pour la subjection qui en dépend: car arriuant au point qu'il les pourroit fermer sur vn mesme rond, il se trouue, comme on peut voir, en estat d'estre chassé sur l'vn des deux autres, & tellement qu'encore qu'il y ait iustement satisfait au desir du Cavalier, qu'il ne laisse pas pour tout cela de se voir poussé tout aussi tost sur le troisiéme, & de plus, remis sur le premier ou le second, qu'il les a parcourus tous trois, sur quoy il se peut aysement imaginer, que c'est à luy de se tenir tousiours en ceruelle, & prest de luy obeir pour bien faire & en estre plaisamment caressé.

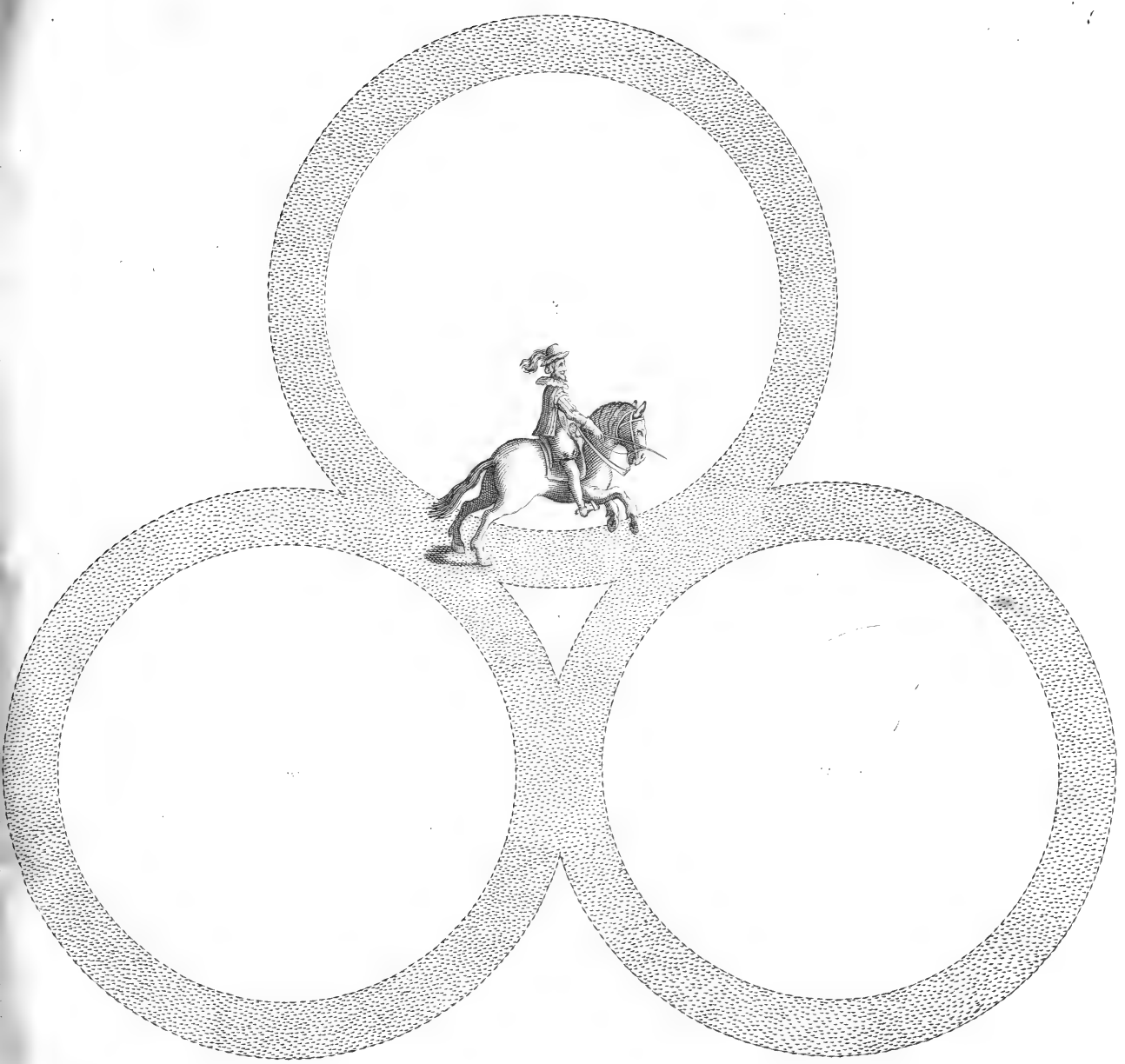
Et d'autant que telle nouveauté pourroit étonner le cheual apprehensif, & mettre en fougue le colere, si de plein abbord le Cavalier les vouloit contraindre de s'y volter indifferement, il se contentera pour la premiere leçon de leur môstrer au pas d'école, & au trot racolt & relevé, qu'il n'y a rien à craindre ny à faire, qu'ils ne sçachent desia, & pour ce regard il les passagera simplement de l'vn à l'autre, sans neantmoins obseruer autant de tours, sur les vns, que sur les autres, non plus que de suite de l'vn à l'autre, en leur aydant en temps & lieu, tant de la main de la bride & de la gaule, que de la iambe & du talon, comme il aura fait sur les precedens pour changer de main, & les parera où il les trouuera plus attentifs à sa volonté, soit qu'il leur vueille laisser prendre aleine, ou les demonter.

Pour reconnoistre quand il les y pourra galopper asseurement sans trouble & sans confusion, il les trottera seulement vne fois sur chacun d'iceux, pour commencer l'exercice, sur lesquels il les conuiera puis apres, & sans les arrester à prendre d'eux mesmes le petit galop, & à le l'y continuer au moins vne fois, sans neantmoins les y forcer, & s'ils y répondent gayement, tant à l'auertissement de la main de la bride que de la gaule, & à l'aide de la iambe & du talon, il les parera doucement pour les caresser avant que de les y solliciter d'avantage, à fin de leur faire paroistre, qu'il ne desire autre chose d'eux, qu'un libre changement de main, & sans les y enuoyer pour cette seconde leçon, il luy suffira de leur en faire faire deux ou trois fois autant pour le plus, tenant pour tout asseuré, qu'ils en ont compris le temps & le moyen d'y obeir: Mais aussi s'ils s'y tiennent si difficiles qu'ils ne les puissent fournir entierement sans reprendre leur trot, il aura patience pour ce coup, & pour ce iour là, recherchant soigneusement la cause de leur difficulté, qui pourra proceder ou de leur peu d'esprit, ou de leurs membres qui ne seront pas encore bien déliez, ou conjointement de ces deux sujets, & quoy qu'il en soit, au lieu de les y precipiter, il cōtinuera à les y travailler le plus discrettement qu'il pourra, moitié au trot & moitié au galop, iusques à ce qu'il leur y ait fait comprendre tout ce qui est requis au changement de main, & les ait si bien dégourdis, qu'il n'y ait point de danger de les y contraindre s'ils s'y vouloient faire entiers: Et en fin les ayant réduits à en faire autant que les premiers, il leur en continuera la pratique, suyuant l'ordre precedant, leur y faisant doubler les voltes, & leur affinant leur manege, selon qu'ils s'y comporteront de iour en iour.



**O**R pour leur faire paroître tout à fait qu'il n'y a plus de liberté pour eux à l'école, qu'au bout de la leçon bien fournie, on les trauaille ordinairement sur ces quatre ronds, dont la proportion est égale, mais la circonferéce plus étroite que celle de tous les autres precedens, à fin de ne les confondre point sur le retrecissement des voltes, non plus que sur le chagement de main, le Cauallier les doit tousiours auertir tant de la main de la bride, que de la gaulle, & les y ayder, ou de la iambe, ou du talon, ou des deux ensemble, iusques à ce qu'il les ait rendus parfaits, d'autant que ce seroit mal procedé de les vouloir contraindre d'obeir à vne surprise de changement, deuant que de leur auoir appris à le bien faire naïuement & iustement: si bien que pour ne les y point mal-mener sans raison, il les y doit discrettement exercer au trot & au galop, non seulement selon la capacité de leurs forces, mais aussi de leurs ceruelles comme le siege de leur memoire, le rendu ou de leurs imaginations, & le domicile de leur iugement, auparauant mesme que de penser à essayer s'il leur pourroit faire faire quelque changement de main au depourueu, & lors qu'il les y aura reduits dans la main & dans les talons, il pourra leur monstrier à se tenir sur leurs gardes, de peur d'y estre surpris, en les mettant du galop au trot, à deux ou trois pas pres de la conjunction de chaque rond, sur la piste desquels il ne les auertira point de sa volonté comme il aura fait auparauant, qu'au mesme instant qu'il voudra changer de main, & tout d'un temps les animant de la voix, il leur aydera tant de la main de la bride & de la gaulle, que de la iambe & du talon, à s'vnir & fournir à cette surprise alaiement, & à reprendre le galop, qu'il leur laissera continuer vne ou deux voltes sans les surprendre au changement, & puis les ira parer sur le lieu mesme où il les aura surpris, & apres les y auoir bien flatter, il en partira au petit galop, & leur fera faire deux voltes sur les deux ronds, où il leur aura changé de main à l'improuiste; & voulant les porter sur l'un des deux autres, il les mettra au trot comme deuant pour les surprendre, & tout d'un coup il leur presentera derechef le temps & les aydes du changement, à quoy obeissant il les parera dès qu'ils auront galoppé vn ou deux quartiers de la volte, & continuera l'ordre de cette leçon iusques à ce qu'ils y soient bien aduits.

Mais si la surprise les étonnoit tellement qu'au lieu de suyure la piste de la volte du changement qu'ils luy forçassent la main pour s'enfuyr, ou que les hanches n'accompagnassent pas les épaules, lors il leur changera leur galop au trot, & leur trot au pas auerty, & les y exercera tant qu'en fin ils en conçoient la ruze & y fournissent, au galop & au trot: Et pour la leur faciliter au galop, il leur commencera la leçon au trot iusques au dernier quartier de la volte, qu'il leur fera faire au petit galop, pour leur presenter la surprise, le temps & les aydes d'y répondre; & auenant qu'ils y obeissent, ils les parera quatre ou cinq pas apres pour leur donner de l'air & les caresser, à fin de les encourager à la iustement parfournir; & en cas aussi qu'ils y cedent difficilement, il les y attendra patiemment, si ce n'estoit qu'ils s'y voulussent tenir en tiers de méchanceté pourpensée, ou qu'ils s'y feignissent de lâcheté; car alors il les y fera obeir par toute voye de rigueur, & continuant la pratique de cette reigle aussi iudicieusement que patiemment, il en recevra dans peu de iours tout le contentement qu'il en pourra souhaitter.



Cette figure doit estre où est la precedente, & la precedente icy. <sup>D</sup> <sub>2</sub>

## Des Calates ou Basses, & comme il y faut mettre le ieune cheual.

### TITRE VIII.



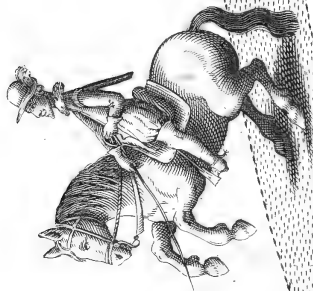
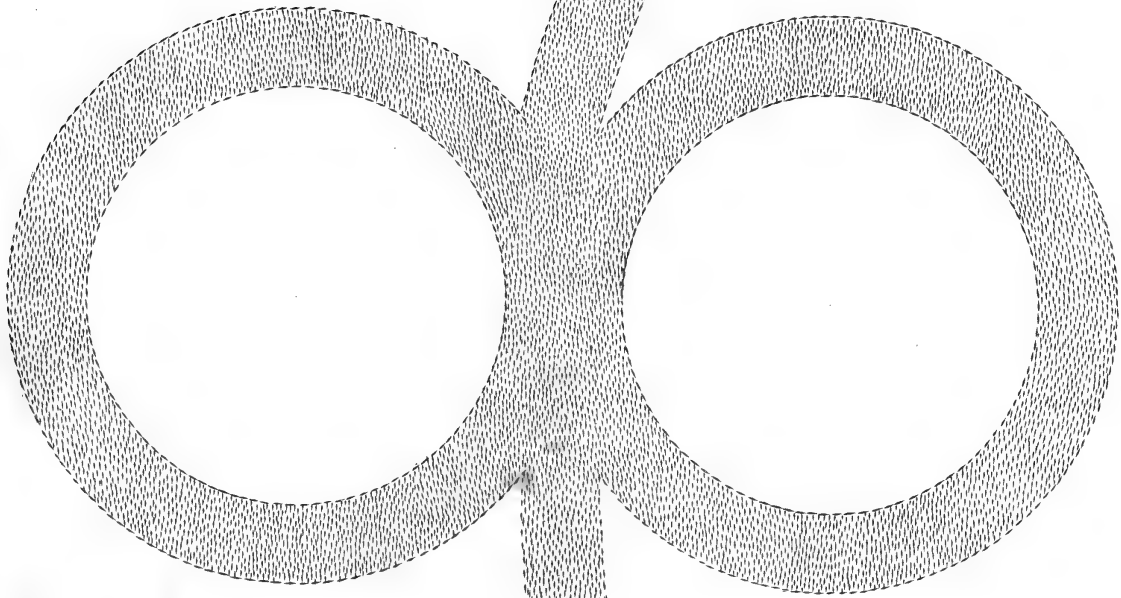
Le Caualcadour ayant aduit son ieune cheual à librement trotter & galopper par le droit, & sur les figures precedentes, à s'arrester & reculer, & repartir selon qu'il en est auerty, & luy ayant fait connoistre les effets du caueffon, & prendre vn doux appuy sur l'emboucheure, a accoustumé de luy donner en Italie pour derniere leçon, & pour sa bonne bouche deuant que de le laisser tout à bon escient entre les mains du Cauale-ricce, l'intelligence des calates, ou basses tant au trot qu'au galop, pour luy apprendre à parer, se ramener & retenir sur les hanches, & pour luy ouurir à demy la carriere sous telles conditions & considerations.

Premierement il luy fait fournir sur ces deux ronds deux voltes à main droite, deux autres à gauche, & derechef vne à droite de trot au commencement doux & retenu à celui qui est prompt & impatient, & auerty, & delié, au lache & ramingue, si la raison ne le conuie à faire autrement, & à luy en demander autant ou plus à gauche qu'à droite, selon qu'il le sent dur, luy faisant tousiours tenir la veüe sur la piste d'icelles, lesquelles bien faites & serrees au trot ou au galop, il le pousse par apres comme à ligne droite longue & panchante, pour le parer au fond selon sa vigueur & sa force, n'attendant pas que l'aleine luy faille auant que de l'en requerir, & arriuant à cinq ou six pas pres du lieu où il le veut parer, il luy soulage ou charge les hanches, selon qu'il a de courage, bonne ou mauuaise bouche & de forces ou de foiblesse, le soutenant de mesme de la main pour le ramener peu à peu sur les hanches, à raison dequoy telles calates ne doiuent pas trop droittement tenir du panchant, à cause aussi que s'il s'y abandonnoit trop, ou s'enfuyoit, qu'elles luy égareroient la bouge, & cela arriuant il doit assez auancer ses iambes, se pancher en arriere, & le souleuer à force de bras, & avec le caueffon seulement; & abbaïsser les mains tant qu'il pourra s'il tire à la main pour s'en defendre, à fin de luy ramener la teste, & le contraindre d'y prendre son bon appuy.

Que s'il y va à contrecœur, & se plante sur les deux pieds de deuant pour euiter le parer, ou de crainte ou de lâcheté, ou de foiblesse, ou de mauuaise volonté, il luy doit à l'instant rendre la main & le chasser auant, tant des talons que des cordes du caueffon, en luy en donnant au trauers des flancs le proforçant de passer outre, mais ces basses doiuent autant tenir du plan que du panchant, & au bout il le parera le plus doucement qu'il pourra, se ramanteuoyant tousiours que le parer violent est fort preiudiciable aux ieunes cheuaux, & mesmement de quatre ans, si bien qu'encore que le sien le fuye, qu'il ne doit point pour cela luy donner de caueffades, ains le secourir amiablement, de peur de le rebutter & le rendre irresolu & desfuy au partir de la main, pour apprehension qu'il pourroit à iamais retenir de telles feueritez mal ex cutes.

Et pour le releuer du déplaisir qu'il pourroit receuoir d'estre ainsi mal mené continuellement en vn mesme lieu, il le faut souuent changer de place, tant pour l'empescher de remarquer le lieu du parer, que pour luy interrôpre la fantasie qu'il pourroit auoir de s'en fuir, pour la crainte de la rigueur de la main qu'il aura auparauant éprouuée trop feure à sa bouche, & pour le diuertir de parer sans en estre requis, pour en auoir souuent reconneu le lieu, qui le luy feroit tousiours premediter & redouter.

Quand à la course, il la luy faut donner selon son naturel, sa force & inclination, d'autant qu'elle est fort nuisible aux vns, comme au fuyard, sensible & impatient, qu'il ne doit faire cour-



rir qu'une fois le mois, tout au plus, & s'il n'obeissoit pas librement au parer de trot, il le luy amenera au galop en vn chemin assez long, à fin qu'au mesme temps qu'il le voudra parer il le trouue plus obeissant: car c'est chose toute assuree que tels cheuaux prenēt plustost assurance au galop, qu'au trot, d'autāt que son propre est de leur faire prendre vn bō appuy, & de delier les contrains, & les rendre libres de leurs membres: Et au contraire elle sera fort profitable au cheual singard, arresté, lâche & de peu de cœur, qu'on doit faire courir de tēps en temps, & accompagner ordinairement du chatiment de la gaulle ou du neif, des talons & de la voix, selon qu'ils en auroient besoin; & sera bon aussi de les accoster d'un fait, qu'il ne faudra pas toutesfois faire courir plus viste qu'eux, à fin qu'ils se refoudent avec luy à la course, & se disposent à la faire de iour en iour avec plus grande furie; mais il n'en faut pas faire coustume, d'autant que d'une action si violente, il leur viēdroit bien à la fin vn desir de s'enfuir pour l'éviter, & se voyroient aussi plustost égarez de bouche que bien assurez, & plustost ruinez que dressez; ioint aussi que le cheual ne se fait iamais plus viste ny déterminé pour courir souuent, attendu mesmement que, comme enseigne ce proverbe Italien: *Correre è caminare, il cavallo per natura lo sa fare*, le cheual sçait cheminer & courir de nature.

Or pour luy donner bien à propos cette course, le Caualcadour le tiendra au commencement & auant que de le faire partir, arresté droit, iuste & ferme de corps & de teste regardant la carriere, & le fera partir premierement au pas, & au trot, puis au galop, & finalement luy donnera la plus grande furie qu'il pourra, l'entretenāt iuste & droit de col, de teste & de corps, iusques à la fin d'icelle, où il doit commencer à le ramener sur les hanches, iusques à la fin de son parer, apres lequel il s'y doit tenir ferme & retenu sans aucun mouuement, & s'auancer avec obeissance s'il en est de besoin, & reculer ou se tourner, selon qu'il en fera requis, sans le trop fatiguer, sur peine de le faire deuenir vicieux, traistre, paresseux, demesuré, & mesmement de le fouler ou détruire tout à fait par imprudence, plustost que par la faute ou mauuaise inclination.

## Quand, & comment il faut donner les éperons au ieune Cheual.

### TITRE IX.



Les Italiens practiquoyent aussi prudemment tous les airs & maneges, qu'ils donnent accortement les éperons aux ieunes cheuaux, sans mentir ils en auroient plus de centaines de sains & bien dressez, qu'ils n'en ont de dizaines de bōs & bien faits: car pour les trop & confusement trauailler, ils les estrapassent si fort, qu'apres les auoir fait vn long temps suer sang & eau, ils n'en reçoient que perte & déplaisir de les voir foulez & ruinez lors qu'ils pensent les auoir reduit au poinct de faire du seruice à leurs maistres à la carriere, ou à la campagne, à faute, comme i'ay remarqué en leurs écoles & depuis deux ans, d'autre science, que d'une routine inueterée, d'autant qu'entre cinq cens Caualcadours & Caualerices qui sont auiourd'huy en Italie, & ailleurs, en peut-on rencontrer trois qui sçachēt seulement écrire leurs noms; & à plus forte raison moins lire, ny faire leur profit de ce que leurs anciens maistres leur ont laissé de necessaire & remarquable, qui me fait franchement dire que telles gens meritent mieux le nom de maquignons que Caualerices, & palefreniers que Caualcadours, pour estre depourueus de la meilleure partie requise à bien faire vn si noble exercice, à sçauoir de science, fondement solide & incorruptible de toute perfection, sans laquelle il n'y a routine qui puisse estre si exactement practiquée qu'elle ne laisse tousiours quelque



quelque marque d'ignorance de l'ouurier, au corps, ou en l'esprit de l'ouurier: Et croy que c'est plustost l'usage que la discretion, qui leur fait attendre que leurs cheuax ayent pris pour le moins quatre ans, & quelquefois cinq, auant que de leur faire sentir ce qu'éperons valent.

Car il me semble que dès que le Cavalierice sçauant & bien experimenté tout ensemble, aura reconneu que son ieune cheual, ne fust-il que de trois ans, ira ferme & iuste de col & de teste par le droit, & qu'il se voltera librement à toutes mains, obeissant à la main & au talon, qu'il n'y aura plus de danger de les luy donner selon son poil, son courage & sa patience, ne me pouuant persuader par aucune apparente raison, qu'estant doiüé des dites vertus, qu'il ne sçache bien discerner la rigueur d'avec la mediocrité, & que pour l'en trop battre il le pourroit faire rétif, fougueux, colere & impatient; & que par consequence contraire, il ne l'en puisse rendre plus gaillard, vigoureux, vny & obeissant en le traittant selon son merite; de sorte que se mesurant à son humeur & à la necessité, il les luy pourra faire connoistre à tel âge qu'il l'en estimera capable.

Et venant à auoir à faire à quelque cheual pesant ou paresseux, de mauuais cœur, & dur au talon, lâche & abandonné, il le pourra mener sur vn terrain spacieux & bien applany, & là de ferme à ferme luy donner gaillardement cinq ou six vertes éperonnades, retirant promptement ses talons de son ventre, attendant ce qu'il en pourra pourpenser, l'auançant doucement, si tant est qu'il les essaye patiemment; mais s'il s'en met en fougue & en fuitte, c'est à luy de s'aneruer fort sur le deuant, de peur qu'il ne luy dérobbes les éperons, & de le retenir paisiblement sans luy rien demander qu'il ne l'ait premierement bien remis & du tout repatrié, à fin que selon son desordre ou patience, il les luy puisse redoubler, auant que de le quitter.

Que s'il s'en defend en baissant, ou mettant la teste entre les iambes, allant de trauers, & iettant la croupe ça & là, il les luy redoublera si dru & menu, que l'une n'attende pas l'autre, lesquelles il accompagnera de la voix, à fin de luy rompre sa méchanceté, & de le contraindre à passer outre, luy releuant la teste à force de bras, & non débrillades, ou de cauessades, de peur de luy rompre la bouche, & de l'empescher de penser à son deuoir s'il luy tormentoit la teste qui est le domicile de ses bons esprits, & les luy continuera sans pitié iusques à ce qu'il les souffre patiemment, ou du moins qu'il reconnoisse qu'en donnant treue à ses talons, & ouurant ses iambes il fasse demonstration de vouloir partir franchement de la main, comme auparauant, & lors il le laissera en cet estat pour la premiere fois, & quelques iours apres reuenant au mesme effet il se comportera avec luy selon ce qu'il connoistra estre à faire par deuoir & raison, & sans aucunement le dedaigner, le releuant de tout soupçon d'un mauuais traitement à l'auenir, en le flartant & caressant pour luy en faire perdre l'aprehension.

Quand à l'aide & chatiment de l'éperon, il se porte en trois lieux, le premier est pres des fangles, tant pour soulager le cheual, que pour l'obliger d'auancer & porter les épaules où vouldra le caualier; le second est comme à deux doigts hors les fangles & en arriere, qui est le vray lieu où il doit faire sa batterie ordinaire; le troisieme est de deux autres doigts plus tirant vers les flancs que le second, pour luy conduire la croupe & les hanches sur l'un & l'autre costé en dedans & dehors la volte, comme il faut qu'il les porte & s'y maintienne.

## De la posture &amp; assiette du Cauulier.

## TITRE X.



A grace est si necessaire au Cauulier, que sans icelle il se trouue plustost moqué, que loüés bonnes compagnies, où il veut aller au pair avec ceux à qui le Ciel semble en auoir esté prodigue, pour les rendre admirables & aymables en toutes leurs actions, quoy qu'il les puisse surpasser en l'intelligence des plus beaux airs & maneges, & que s'il se failloit aussi bien monstrer couuert, que desarmé, qu'il se peust promettre beaucoup d'auantage sur leurs dexteritez; ce qui me fait dire que celuy qui veut faire profession de Caualerie doit sur toutes choses se former vn beau maintien, à fin de complaire autant à ceux qui le voiront trauailler, qu'ils en cheriront & honoreront l'exercice.

Et d'autant que ce n'est pas assez au Cauulier pour paroistre de bonne grace, d'estre bien vêtu & adroit de sa personne, mais qu'il faut que l'équipage de son cheual ait de la correspondance avec ses habits, pour ne point donner de sujet de parler à ceux qui par faute de lance & d'experience, se veulent maintenir bons hommes de cheual du plat de la langue; il faut que son œil face vne visite generale sur tout son harnois auant que de prendre les rénes en main pour mettre le pied en l'étrieu.

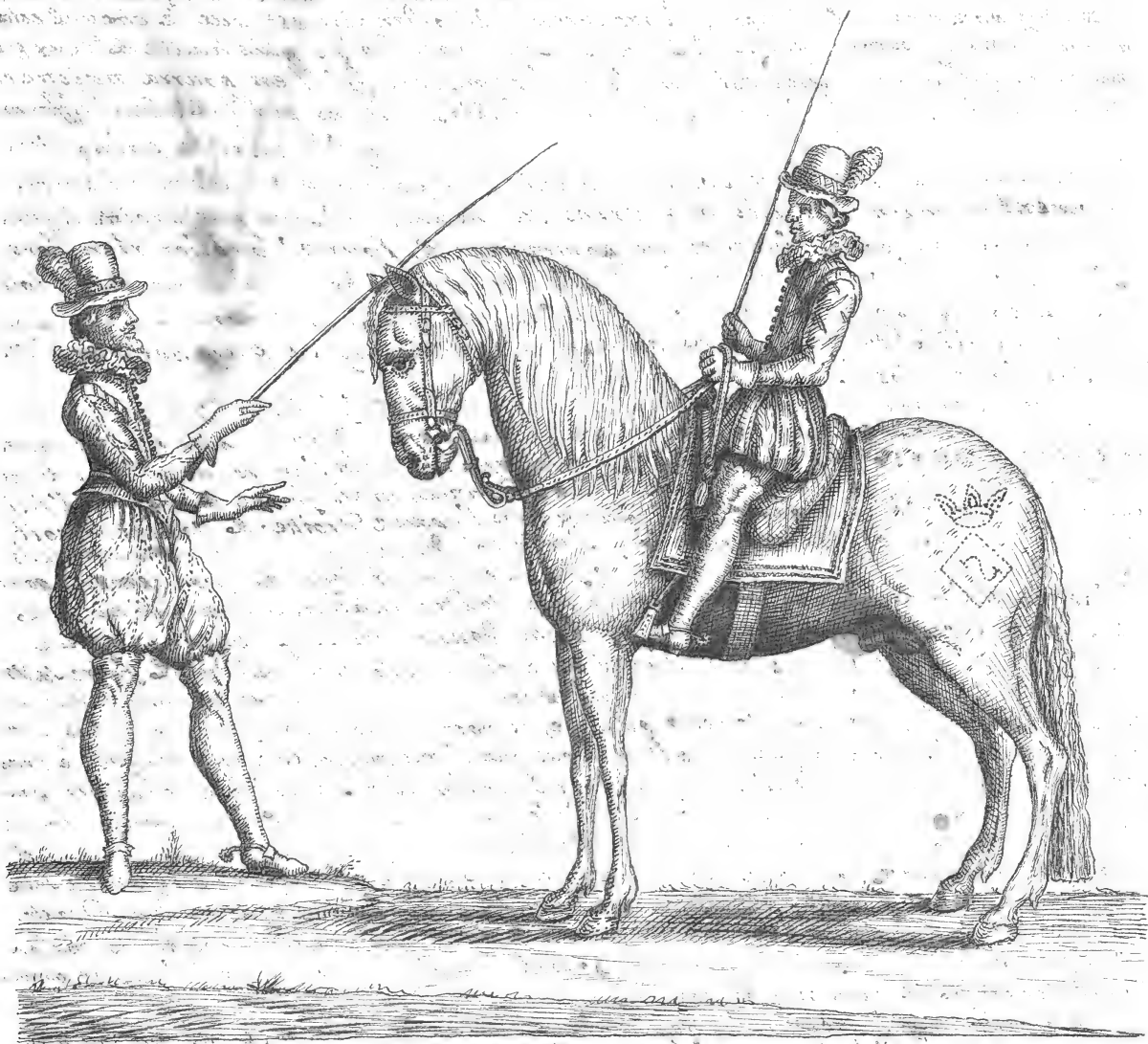
Commançant donc par la teste, il auisera s'il est bridé de telle sorte, que la sou-gorge ne soit trop lâche ny trop ferrée, à fin qu'il n'en soit point diuertie de ramener la teste en son iuste lieu; si la patelette est placée droitement sur le crin & par le milieu de ses oreilles; si la muzerolle est assez ouuerte ou ferrée pour suruenir à la necessité de sa bouche; si l'emboucheure y est si bien logée, qu'elle puisse y auoir son deu appuy, sur les barres sans luy faire rider les ioüies & sans battre les écaillons; si la gourmette est en sa maille ordinaire pour bien s'arrester sur sa barbe; si le caueffon est autant élevé par dessus l'œil de la branche comme d'un petit doigt qu'il luy faut de liberté pour son ieu & pour l'effet de la gourmette, qui toutesfois se connoist mieux sous la main, qu'à la veüe; si les courroyes d'iceluy, dont l'une luy sert de testiere & l'autre de muserolle, sont en leurs points & bien arretees dans leurs passans, sans luy battre les oreilles, & branler au tour des yeux, s'il est tellement sellé, que la pointe des arçons de deuant luy arriue bien pres des pallerons des épaules: si les sangles sont assez auancées, fort ferrées & les bouts des contre-sanglots cachez; si les étriuières sont bien passées dedans leurs boucles, & leurs bouts avec ceux des port'étrieux couuerts; si le poitral monte assez haut, & si la croupiere est de bonne mesure.

Cela aussi tost finy que commencé, & apres auoir découuert és yeux de son cheual ce qui peut auoir de bien & de mal au cœur, prenant les rénes en main, il doit aller en selle le plus legerement qu'il pourra, la frappant de la main droite au mesme temps qu'il porte le pied à l'étrieu, le retenant ferme & droite iusques à ce qu'il se soit bien agencé, sans affairterie ny passion, monstrant plustost vn visage riant, que seure & refroigné, regardant droit entre les oreilles du cheual, panchant tant soit peu le corps en arriere, tenant tousiours la teste haute & droite, les épaules également auancees, sans que la droite soit plus en arriere, ou en auant que la gauche, pour quelque mouuement qu'il puisse faire du bras & de la gaule.

Et pour mieux représenter par le menu & sans confusion chaque partie particuliere du corps du Cauulier, il en faut faire trois, deux mobiles, & vne sans mouuement; la premiere est le corps entier iusques à la iointure des reins & des hanches qui doit estre mobile, & délié, mais non violent ny forcé, tant pour retenir ou auancer le cheual, que pour le chatier ou le caresser de la main; la seconde sont les cuisses, qui doyuent estre comme colées dans la selle iusques aux genoux sans faire fenestres; la troisieme sont les jambes, qu'il doit tenir tantost re-

tenuës

*La Posture du Cavalier.*



*A tres Illustre et genereux Seigneur, Monseigneur George Baron de  
Stubenberg Seigneur en Kappenberg Stubezz et Fuettemberg &c*

tenus pres des sangles, tantost fort auancées, tantost quelque peu reculées des sangles, selon que le cheual en aura affaire pour son aide, ou pour son châtimens.

Pour manifester l'office de la première, il faut scauoir que voulant accoustumer le cheual, à vne subjection ou liberté de main, qu'à cause des aides & châtimens elle se peut employer en trois façons, l'vne sera pour le vaincre & pour le reduire à obéissance, ce qui se fera quand le cheual ira trop lâchement, ou trop haut de teste, & faudra tenir la main ferme & basse dessous l'arçon; l'autre quand le cheual ira bas de teste, ou qu'il s'armera, pesera & tirera à la main, il faudra la tenir plus haute & auancée que le deuoir, pour le releuer, à scauoir à la hauteur du pommeau de l'arçon; la troisième & ordinaire est, que le cheual estant en droite posture, qu'il faudra la tenir trois doigts plus haute & deux plus auancées qu'iceluy, qui est vn lieu si temperé, qu'il en pourra naistre en vn instant, liberté, subjection, & toute iustesse sans peril & sans difformité du Cavalier: Car le voulant parer, il n'aura qu'à plier le poing vers la ceinture, & le voulant pousser auant il ne pourra pas seulement porter librement la main iusques aux crins du cheual; qu'ains par droite ligne il la pourra rapporter iusques au pommeau: & pour n'oublier rien, lors qu'il le voudra volter à main droite, ou à gauche, il n'aura qu'à tourner le poing, pour l'auoir tout aussi tost comme il le voudra, sans accompagner la bride du bras, sans ouuirt les iambes, ny se pencher sur l'vn ou sur l'autre Costé.

Il doit donner au bras droit vn mouvement libre & aisé, tel qu'il le feroit se seruant de l'épee, & allant au pas, au trot, ou au galop par le droit, le coude en doit estre tellement auancé & hors du flanc du Cavalier, que la main s'en trouue à l'égal de celle de la bride, sans la tenir appuyée ny abandonnée, mais ferme & regardée d'icelle, & que la pointe de la gaulle aille tomber vers l'épaule droite; & voltant à droit, qu'il la laisse tomber de ce mesme lieu sur le col du cheual en le traouersant sans le partir du mesme lieu, & que le poing face seulement l'effet du mouvement pour l'aide necessaire au cheual, mais quand il le voudra châtier, il leuera si haut & de si bonne grace son bras, qu'il luy puisse donner vn coup pesant comme plomb, à fin que puis apres il vienne au moindre signe à entēdre & faire la volonté, sans falsifier ou rester avec deux cœurs à cause des irresolus, foibles & timides châtimens: Et voulant volter à gauche, il doit releuant sa gaulle de dessus le col du cheual, la laisser tomber quelque peu plus bas que l'œil du Costé droit, tenant le bras étendu de telle sorte que venant, à changer de main, il n'ait qu'à le rehausser, pour rapporter la gaulle au mesme endroit, qu'elle estoit auparauant sur l'autre volte: Et pour ne paroistre ny borné ny vouté, il doit auancer quelque peu l'estomac, & auoir les reins droits & fermes, les cuires serrees & sans mouvement dedans la selle aussi bien que les peñoux, attendu que de ces deux derniers membres dépend toute la force qu'il peut auoir pour resister gaillardement aux sauts, crougades, ébalançons & boutades du cheual, qui ne le pourra iamais desarçonner s'il scait prendre le temps & la cadance de son air.

Et quand aux iambes, il les doit porter selon la taille, car estant fort, ou médiocrement grand, il les doit auoiser le plus pres qu'il pourra du cheual, & tellement étendues, qu'il semble les auoir comme s'il estoit droit en terre; & s'il est petit, tant plus il les tiendra auancées & proches des épaules du cheual, plus en aura-il de grace; le talon droit & vn peu plus bas que la pointe du pied, qu'il doit appuyer sur le milieu de la planchette de l'étrieu, ne l'outrageant que fort peu de la botte, le droit desquels doit estre tousiours de demy point plus court que le gauche, tant pour mieux donner & soutenir les coups de lance & d'épee, que pour plus failement monter à cheual.

Comme le Caualeadour doit commencer à dresser  
le ieune Cheual à qui on ne fait que donner  
la premiere selle.

TITRE XI.

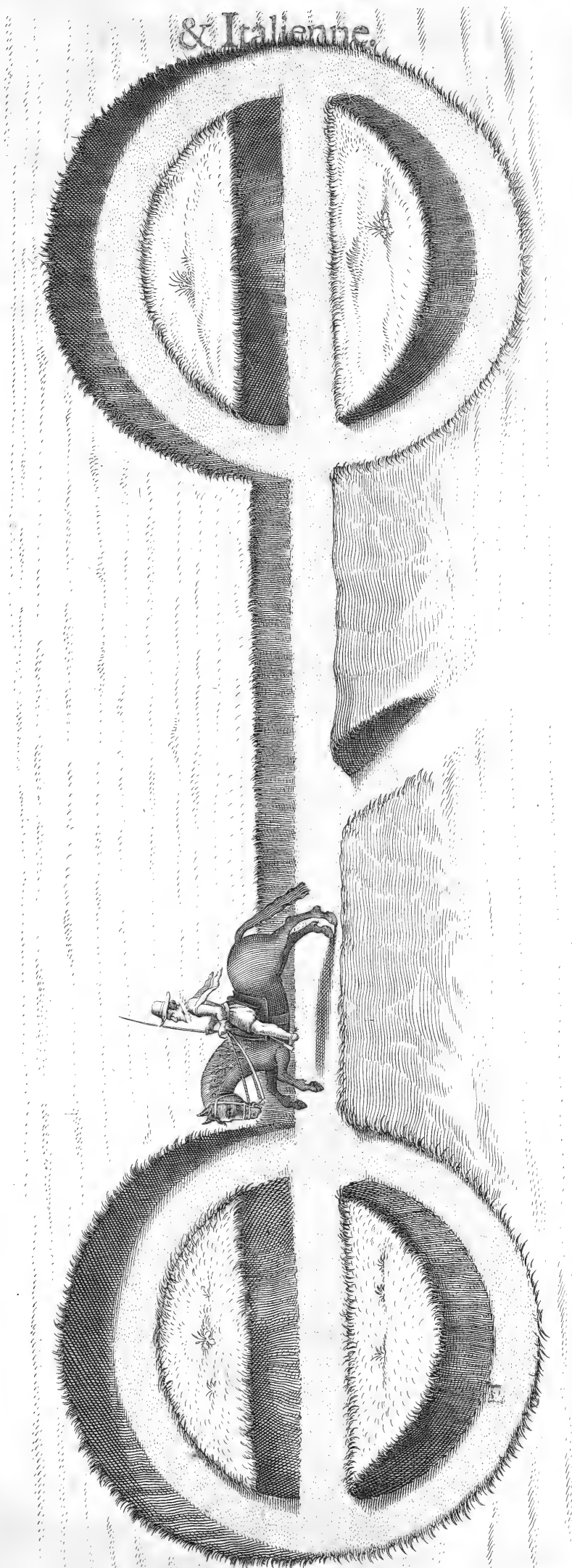


VOY que le poulain change son nom en celuy de cheual, sortant des mains du Caualeadour pour entrer en celles du Caualerie, si est ce qu'il ne change pas pour cela de leçons ny de manege en Italie, encore qu'il ait esté mesmement trauaillé deux ans sous la bardelle, d'autant que le Caualerie ne se fie point tant en son Caualeadour, & eust-il la barbe blanche comme neige de fatigue, qu'il ne veuille luy mesme éprouuer, s'il l'a si bien fait qu'il n'y ait que redire en la iustesse de sa course, de son parer & tourner librement à toutes mains, qui fait que quand on le luy presente avec sa premiere selle, il commence à le faire repasser sur toutes les leçons precedentes, auant que de le voier à quelque air gaillard, ne se deportant point de ces fondemens qu'il ne le luy ait encore entre-tenu autant de temps qu'il en faut au François pour en dresser vn à perfection: qui fait qu'on ne peut voir es écoles d'Italie vn cheual bien faire de son air, qu'il n'ait pour le moins six ans, encore qu'on luy done la bardelle dès qu'il a atteint deux ans, pour le plus tard, de sorte qu'ils le trauaillent quatre ans sans luy donner aucun repos, au bout desquels ils s'en trouuent chargez de plus d'estropiez, de borgnes, d'auugles & d'inutiles, que pour ceux d'autres qui leur puissent faire quelque bon seruice en cas de necessité: Ce qui a depuis cinquante ans tellement ouuert les yeux aux François, qu'ils ont recherché & trouué vne si courte & douce voye, qu'en deux ans, ils s'en peuent preualoir en tous lieux, & faire voir que l'esprit vaut mieux que la force, & qu'il n'y a rien si difficile qui ne se rende aysé à faire à celuy qui a de l'inuention en sa teste, & la resolution de l'effectuer en son courage.

LE François donc pour promptement dresser & conseruer les forces de son cheual, ayant découuert son inclination, sa capacité & son defaut en le trouuillant doucement au pilier, l'aide à quitter ses imperfections selon qu'il en a besoin: car s'il a remarqué qu'il s'élargisse, ou se ferre trop, ou iette la croupe hors la circonference du rond, il le met sur cette école limitée: qui est vn vray moyen de châtier sans grâde peine tous cheuaux de quelque complexion qu'ils puissent estre, de telles imperfections; d'autant que si c'est vn cheual qui tire à la main, le Cavalier aura moyen dans icelle de le faire reculer tant qu'il voudra, aussi bien par le droit, qu'en tournant, pour luy ramener la teste en belle posture; & s'il se retient trop, il le pourra chasser auant au pas, au trot & au galop, selon sa necessité; & s'il pese à la main, il le pourra allégerir du deuant & luy former vn bon & temperé appuy de bouche, en le faisant partir gaillement, & le parant & ramenant sur les hanches, & le faisant reculer selon qu'il luy obeïra, ou qu'il se voudra maintenir entier.

Or cette école doit estre en terre profonde d'environ trois pieds, & la ligne droite qui coupe les deux ronds, large de deux & demy, longue de vingt-cinq, à trente, & les ronds larges de trois pas en diametre, en chaque partie desquels doit aussi demeurer la terre en son plan ordinaire, à fin que la piste du rond se limitant entre l'extremité & hauteur du terrain qui l'environne, & celuy qui reste également élevé en l'vne & l'autre piste de dedans, on puisse contraindre le cheual, de tenir tousiours l'œil & le courage, avec les quatre pieds sur la piste de la volte & de la ligne droite par le moyen de l'eleuation du terroir, sans l'intelligence desquelles choses, il ne se peut bien resoudre à aucun manège, ny employer ses forces, à fournir à quelque air releué.

Mais auant que de le mettre dans cette école, tant pour le châtier plus à propos de ses fautes, que pour luy faciliter son manège, le Cavalier luy doit auoir mis la teste en belle & ferme posture, & fait prendre vn doux appuy sous la bonne main allant par le droit; & le luy ayant reduit considerer, que s'il a le cerueau foible qu'il luy faut plus souuent changer de main, que s'il l'auoit forr, à fin de le maintenir en estat de bien tourner à chaque main, toutes & quantes-fois qu'il l'en recherchera; Et s'il estit naturellemēt singard, ou timide, il ne le luy deuroit trouuiller que pour l'empêcher de s'acculer, à cause que cette limitation luy osteroit tout moyen d'en chasser l'vn auant, s'il se reteuoit, & donneroit tant d'apprehension à l'autre qu'il seroit en vn perpetuel défy de quelque torment, au lieu de se tenir attentif à ce qu'il luy demanderoit.



ET s'il luy a reconneu les membres si bien disposez qu'il le puisse exempter de cette subjection pour le reduire à la perfection des voltes, au lieu de le mener changer de main à l'autre bout de la ligne de la passade, il commence à luy monstrier à les couper par le milieu sans partir du circuit du rond, pour deux fins, la premiere pour mieux chatier le cheual en voltant, qui est dur de col & fort chargé d'épaules, & lors il faut que ce changement soit accompagné de l'éperon de dedans, d'une secousse de caueillon, & d'un tour de poignet de la main de la bride portée dans la volte, & quelquefois des deux costez ensemble, avec un coup de nerf ou de gaulle donné sur l'épaule hors d'icelle, & par fois sur le bout du nez du mesme costé subtilement effectué, lors qu'il l'avance trop contre l'aide de la main pour aller avant, & pour empêcher aussi qu'il ne se retiene obstinément sur la piste du rond pour s'acculer plustost que de la vouloir couper; ce que peut facilement effectuer le cheual ou ramingue, comme ennemy d'obeissance de iustesse, & d'air proportionné: La seconde est pour luy faciliter le manege de la passade, qui n'estant composée que d'une ligne droite & d'une demy volte à chaque bout d'icelle pour changer seulement de main, & se remettre par le droit, se trouve à demy proportionnée par ce coupement de volte, qui se fait à droite ligne tirée par le milieu d'icelle pour aller changer de main de volte en volte, ou de demye en demye, ou mesmement de quart en quart, comme on peut voir en ce dessein.

Et pour empêcher que les cheuaux de grâde memoire ne remarquent le lieu où elle se coupe, le Cavalier le luy pourra changer selon qu'il s'aperceura qu'il s'en voudra preualoir, & ne le parera non plus tousiours en vne mesme place soit sur la droite ligne qui coupe la volte, soit sur la piste d'icelle, à fin de luy oster tout sujet de s'y arrester, & de le tenir par ainsi en perpetuelle subjection & obeissance.

Pour le regard de l'action des pieds de devant du cheual, le Cavalier doit bien auiser à luy faire prendre le premier temps du changement de main, soit qu'il entre dans la volte, soit qu'il se porte par le milieu d'icelle, allant de droit fil pour se remettre sur la piste du rond, à sçavoir entrant pour couper du pied de dedans la volte, & pour la reprendre du mesme pied, tant au trot, qu'au galop, l'aidant au surplus de la main de la bride, de la gaulle, des iambes & des talons, tant en couppant, qu'en reprenant la volte de celuy de dedans, & l'arrondissant de celuy de dehors.





**S**Ille Cheual a la crouppe legere, mais mal assuree, il est necessaire de le changer de main, sans changer de rond, pour luy tenir les hanches sujettes sur la piste d'iceluy, & par consequent de l'empescher de hauffer le derriere & d'éparer, à fin de luy conseruer l'esquine, qu'il se pourroit détruire si on vouloit consentir à ses ruades auparauant qu'il eust la crouppe bien assuree, & qu'il répondist aux aides des éperons, aussi bien qu'à la gaulle, & partant pour bien faire ce changement de main, le Cavalier luy doit porter les épaules tellement auancées hors la volte, que les pieds de derriere n'abandonnent point la piste du rond, à fin que par cette surprise, il soit contraint de les tenir fermes & vnis sur icelle, iusques à ce qu'il ait remis ceux de deuant sur la piste de la volte changée.

Or ce changement se peut faire pour les raisons susdittes : mais qui voudra luy tenir la crouppe plus sujette & la luy mieux assurer, il sera besoin, apres qu'il sera libre apres ce premier changement sur chaque main, de le luy faire reconnoistre & bien practiquer comme en forme de passade, telle qu'elle se voit en ce dessein; d'autant que par cette leçon bien entendüe & discrettement exercée, il se rendra si libre du deuant, & s'affermira tellement sur le derriere, qu'il le trouuera tousiours obeissant à tous les auertissemens de la main, & aides des iambes qu'il luy voudra donner, sans qu'il soit contraint de s'appuyer plus qu'à pleine main sur la bride, pour se releuer du deuant & tourner, ny qu'il doye dérober la crouppe du circuit de la volte pour en accompagner le deuant en changeant de main, ioint que la distance qu'il y a de l'un à l'autre de ces petis tours, luy sert comme de ligne de passade, sur laquelle on luy peut donner telle furie qu'il l'a merité, à fin de le rendre plus obeissant au parer & au partir de la main, qui se fait ordinairement sur les passades, pour mieux commencer les demy-voltes qui se font à chaque bout, & pour plus furieusement repartir apres qu'il les a iustement ferrées.

Mais en quelque façon que le changement de main se face sur les voltes, le Cavalier doit obseruer trois choses : la premiere est qu'il faut que le Cheual face la premiere actiõ du changement, ayant l'œil & le cœur portez sur la piste sans plier le col, ny tourner la teste du costé qu'il doit changer, sur lequel il faut qu'il se porte seulement par vn libre & leger mouuement des épaules : la seconde est de ne le laisser tant auancer hors du circuit de la volte pour changer de main, qu'il ne s'y puisse remettre dans trois temps tout au plus bien pris & bien suyuis : la troisieme est que pour quelque changement de main qu'il face, qu'il ne luy laisse rompre la mesure, ny le ton de son air à la reprise de la volte changée, mais qu'il la luy face fournir iustement & de mesme cadance : car comme les voltes doyuent estre égales en toutes proportions, aussi les reprises en doyuent estre pareilles d'air, de iustesse & de mesure, autrement le cheual venant à les changer ce feroient plustost confusions, que voltes d'aucun air.

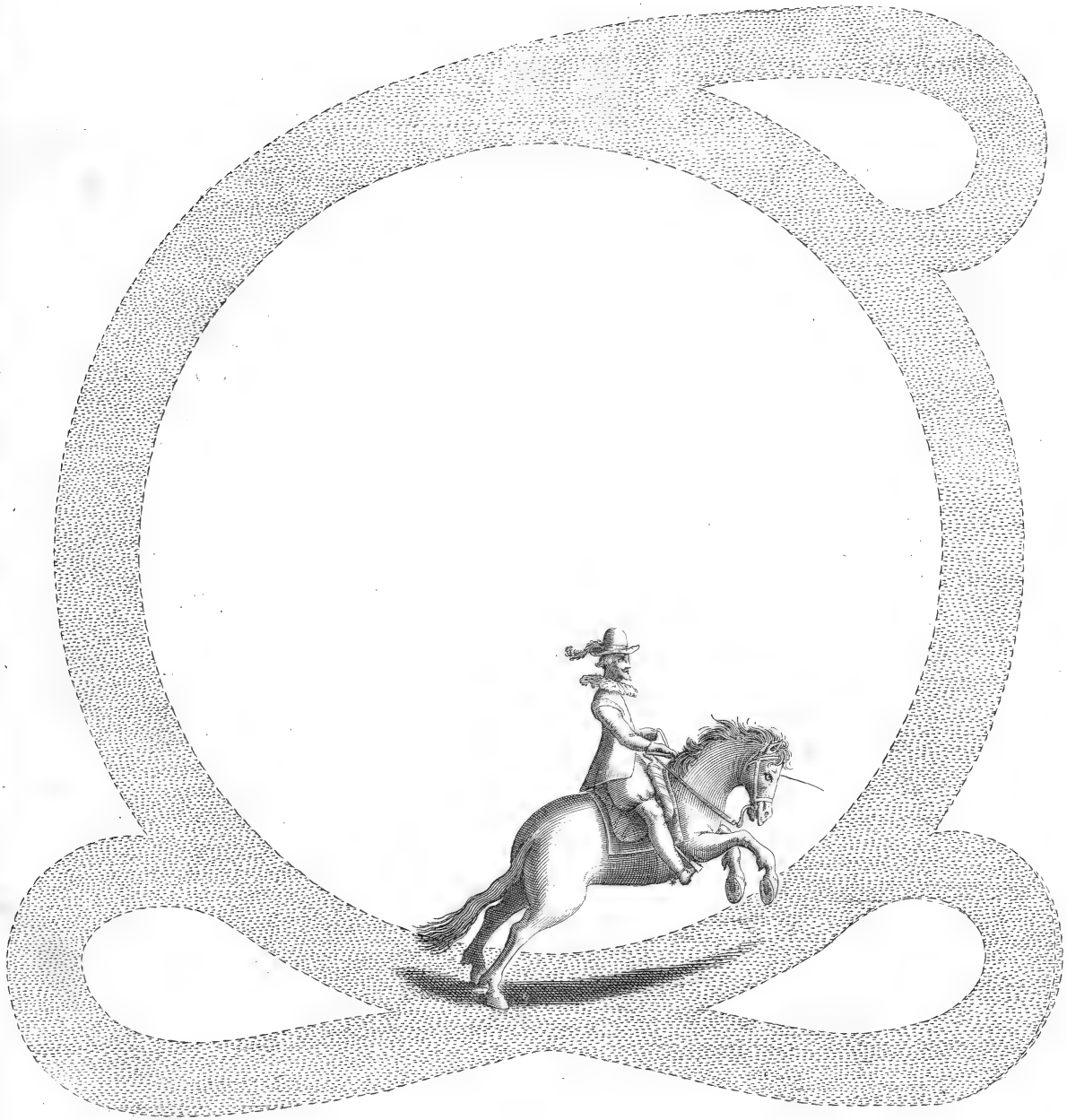
## Pour rendre libre à toutes mains le Cheual, qui est plus dur toutesfois sur l'une que sur l'autre.

### T I T R E XII.



**V**Oy que tous cheuaux ayent naturellement plus d'inclination à tourner ou volter sur vne main que sur l'autre, & qu'ils soient plus durs de col d'un costé que d'autre par consequent ; si est-ce toutesfois qu'on peut accroistre leurs imperfections à faute de les leur sçauoir bien faire quitter, & les rendre si entiers à quelque main, qu'il est puis apres tres difficile de leur faire perdre telle creance.

Pour le regard du defaut de nature, si le Cavalier est iudicieux & doié d'industrie, il y pourra pouruoir par quelques moyens qu'il inuenera de luy mesme sans en emprunter ailleurs,

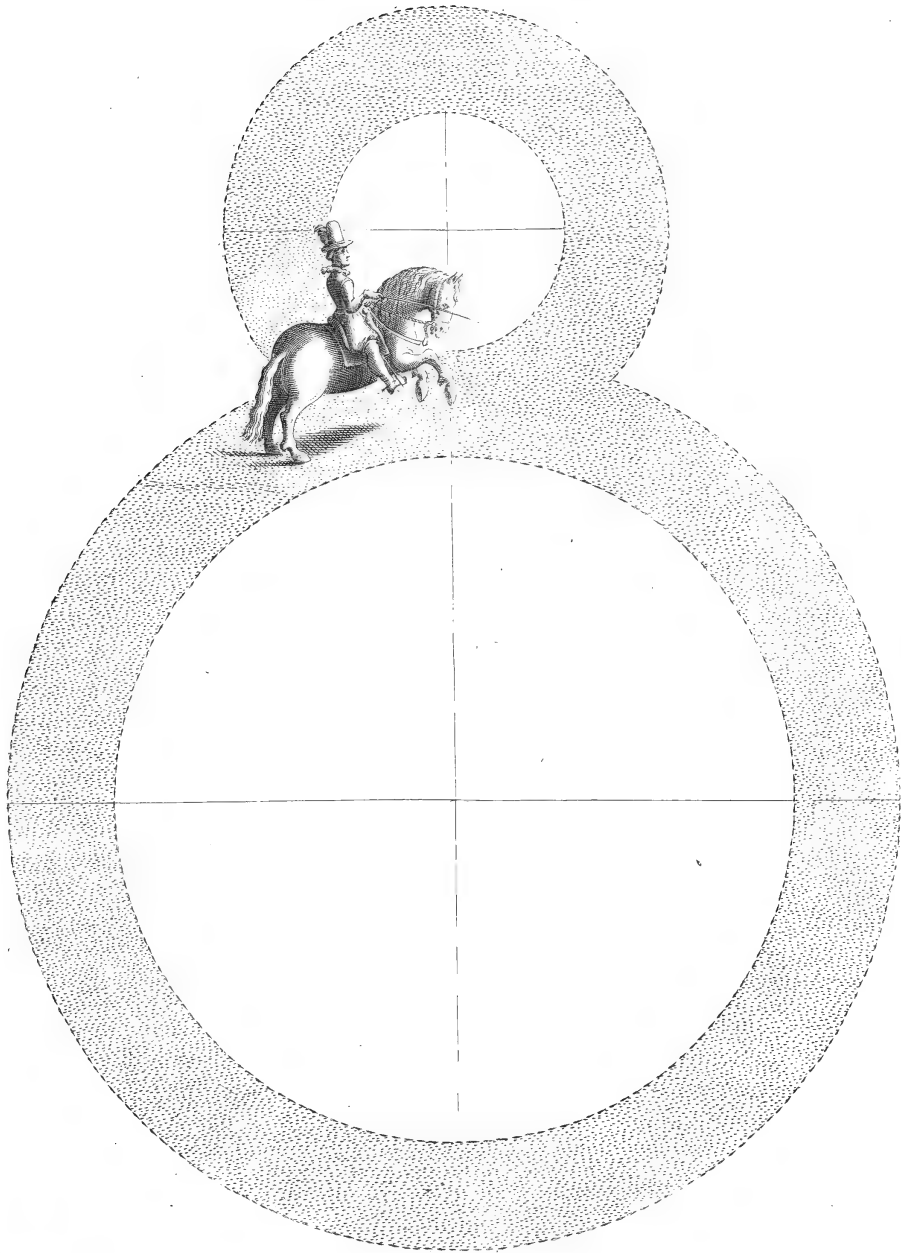


A TRES NOBLE ET TRES VALEUREUX CAVALIER  
MONSIEUR WOLFFGANG SEBASTIAN DE SCHAVMBERG &

leurs, mais s'il aymoit mieux se tenir aux remedes approuuez par l'ancienne pratique, que d'experimenter le merite de ses inuentions, à tout le moins le voudrois-je prier d'en moderer la rigueur, & les appliquer si à propos que son cheual en peust faire son profit plustost que son dommage, à fin de ne se trouuer point au nombre de ceux qui pour leur peu de ceruelle croient que toute imperfection se peut corriger és cheuaux, pourueu qu'on ait bons bras, bonnes perches, bons éperons & toute autre sorte d'instrumens propres à effectuer leurs cruelles passions, sans autre fondement de raison que cette fauce maxime, Que si le cheual ne se veut châtier de ses vices pour les bastonnades & coups d'éperon qu'on luy donne, qu'à moindre raison les quittera-il par la voye de douceur, s'appuyans aussi sur cette vieille resuerie qui porte: Que fol est celuy qui bien éperonné dit à son cheual hay: car ceux qui ont reconneu par le temps & l'experience combien il importe de sçauoir se preualoir de la seuerité, & de la douceur à l'endroit des cheuaux, reprennent leurs temeritez par contraires effets: d'autant que quand il leur vient entre les mains des cheuaux tout à fait rebutez sortans de l'école de ces corsaires, ils ne trouuent aucun remede plus conuenable au desir qu'ils ont de les repatrier & leur faire perdre leurs fauces creances, que de les peu & plaisamment mettre sur les premieres leçons qu'ils estiment propres à leurs forces & naturelles inclinations, & au lieu de leur tenir le col & la teste courbée & pliée iusques aux sangles du costé contraire à leur mauuaise habitude, par le moyen de la corde du caueffon qu'ils y attachoient à fin de les proforcer librement, ils la leur conduisent seulement de la main, & peu à peu les auertissent de leurs fautes en leur tirant la corde du caueffon du costé contraire à celuy sur lequel ils plient le col; & au lieu des éperonnades continuelles, ils se contentent de les chatouïller du bout de l'étrieu pres du coude, ou de luy en donner doucement sur l'épaule, pour l'obliger de regarder ce qui les importune plustost que ce qui les tormente en telles parries, lesquels n'y ont pas plustost l'œil ny la teste, qu'ils ne se sentent si fort caresez, que dès aussi tost qu'ils y reçoivent par apres les memes auertissemens, qu'ils y regardent promptement en esperance d'y estre encore flattez: de sorte que par cette douce leçon prudemment practiquée par le droit, ils font voir en effet que la douceur surpasse la seuerité, & que comme Mercure ne se fait pas de tout bois, qu'ainsi le cheual ne se corrige pas par toutes sortes de châtimens rigoureux, mais bien par la science & la patience de ceux qui les ont à corriger & dresser.

Car si tant est que l'homme doué de raison, pour comprendre, apprendre & faire toutes choses, ne peut rien conceuoir ny retenir parmy les coups, qu'un ardent desir de s'en venger & de se defaire de son ennemy à quelque peril que ce soit; à plus forte raison le cheual qui n'a que la seule nature pour luy former la volonté, se voyant sujet à vne main plus inhumaine que raisonnable, & se sentant plus mal traité que sa complexion ne le peut souffrir, se proforce il de resister à la cruauté d'un tel maistre, & de luy témoigner par son obstiné courage qu'il n'est pas né seulement pour les coups de baston, mais pour faire seruice à l'homme qui le sçaura bien employer selon ses forces & son humeur.

**A** Pres qu'il aura redressé & refait le col du cheual qui l'auoit dur & qu'il sera iuste & ferme allant par le droit, attendu que les imperfections inueterées, & de nature & d'une habitude forcée, laissent tousiours quelque souuenance de soy en la memoire de l'animal, & que lors que le Cauallier luy presentera les ronds, qu'il pourroit se ressouuenir de l'affliction qu'il y auroit auparauant receüe, & qu'il en pourroit tirer vne volonté de retomber en son opiniaitreté pour s'en defendre, apprehendant le retour des supplices passez, il faut qu'il le faue volter les premiers iours en quelque place dure & bien applanie, où il ny ait aucune apparence d'école, à fin que ne voyant aucune piste deuant luy, il n'ait point d'occasion de redouter ce qui l'auoit fait deuenir entier, & luy changer souuent de main; & de volte en volte le remettre par le droit, iusques à ce qu'il connoisse qu'il trotte & galoppe librement



ment, sans se defunir le col ny tourner la teste, sur ces ronds qui doyuent estre fort larges & spacieux; & voulant l'ajuster sur le retrécissement des voltes, il se pourra seruir bien à propos de ce dessein, où se voyent vn grand & vn petit rond, desquels il en faut vsfer ainsi.

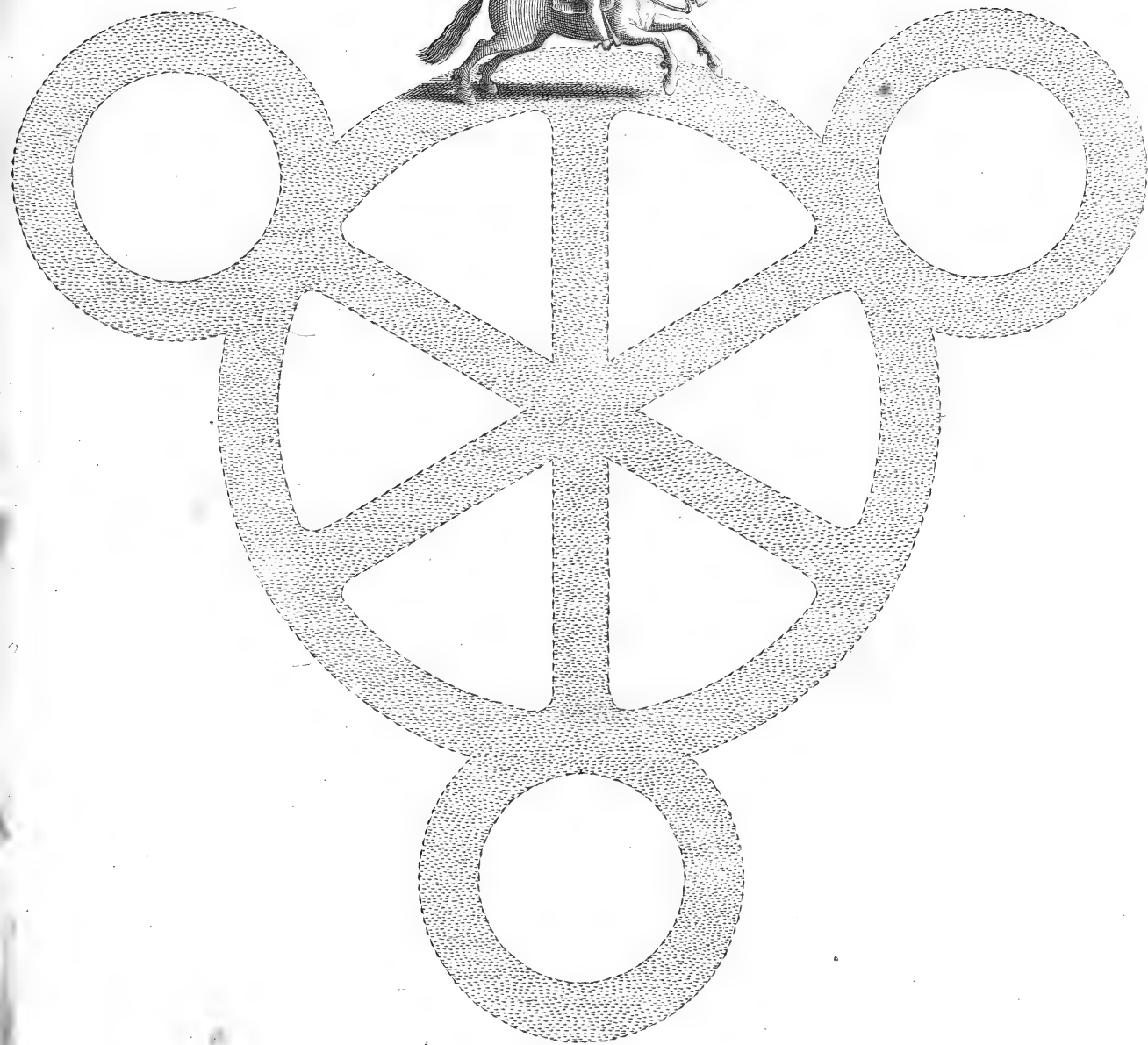
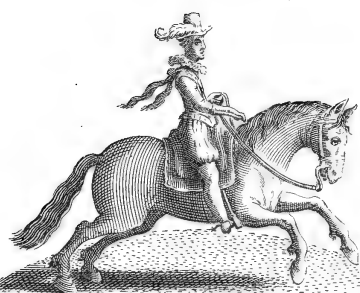
Premierement, il faut demander à tels cheuaux deux voltes de trot au commencement sur le grand rond, tant sur vne main que sur l'autre, & puis selon qu'il s'y plaira & s'y rendra obeissant, à fin de luy otter quasi insensiblement tout à fait sa premiere apprehension, le Cavalier recommencera à luy faire faire vne volte sur iceluy, & puis le portera sur la piste du petit rond pour changer de main, & à mesure qu'il en comprendra la proportion, & qu'il s'y rendra facile, il luy en fera fournir deux ou trois voltes auant que de reprendre le grand.

Et d'autant qu'entrant du grand rond dans le petit, il ne se fait aucun changement de main, reprenant la piste du grand apres en auoir tiré quelques voltes, selon qu'il le trouuera disposé il le pourra remettre dans le grand, pour y aller couper la volte, apres la luy auoir fait fournir vne fois, à l'vn des quatre poinçts des deux lignes qui le couppent par son centre, & dès qu'il l'aura remis sur la piste de la circonference d'iceluy, il le luy trottera vne ou deux voltes, ou vne & vn quart seulement, selon qu'il l'aura bien ou mal couppée, & arriuant au petit rond, il luy demandera autant de voltes sur cette main, qu'il en aura fait sur la changée; & s'il va couper la volte au poinçt de la ligne qui passe par le centre des deux ronds, il vaudra mieux qu'il aille changer de main tout d'vn train, sur le point où se finit cette grande ligne sur la piste du petit rond, que de prendre celle du grand; d'autant que rentrant par là sur les voltes qu'il y doit fournir, il faudra qu'il y porte l'œil & le courage d'vne action plus auertie que s'il y rentroit par la piste du grand, ce qui fera que peu à peu il se déliera les épaules & s'allégera du deuant pour luy complaire en s'y voltant librement pour mettre fin à sa leçon.

Mais si le Cavalier reconnoist que ce changement luy soit trop difficile, il le luy fera renrer le plus souuent sortant du grand, à fin de luy donner moins de sujet de s'y déplaire; & comme il voira qu'il s'y auancera, il luy presentera ce changement de main, & apres qu'il le fera librement, il pourra encore pour éprouuer sa facilité & sa bonne volonté luy changer de main, par l'vn des poinçts de la petite ligne qui coupe la grande par le milieu du petit rond, & selon qu'il y trottera librement, il pourra commencer à luy donner le galop, & l'ajuster sur ses proportions, gardant l'ordre qu'il aura tenu au trot.

**O**R d'autant qu'il se peut rencontrer des cheuaux rebutez par l'imprudence ou insuffisance de leurs premiers maistres, & qui ont encore outre cela le col dur, si fougueux & impatient, que quand mesme ils n'auoient autre imperfection de nature que la colere & l'impatience, ils se depiteroient d'vn changement de main si limité, que celuy qui se fait en couppant la volte par l'vn des poinçts des lignes qui diuisent le grand rond du precedent dessein, j'ay trouué par experience que pour leur donner du plaisir en leur manege, & pour les retenir routes-fois sur les voltes, il n'y auoit point de meilleur remede que de les trauailler sur le proiet de cette figure: car de quelque complexion que le cheual puisse estre, le Cavalier a moyen de luy donner leçon large ou estroitte, selon le merite de ses forces & de son cœur.

Et pour bien practiquer le tout, si c'est vn cheual fort colere, on le pourra entretenir sur le grand rond, iusques à ce qu'il ait éuaporé sa fougue, & puis commencer à changer de main dès aussi-tost qu'on le trouuera appaisé, prenât la piste d'vn des petits ronds, au même temps qu'on reconnoistra qu'il sera en estat de comprendre quelque proportion de leçon, sur lequel on la luy pourra donner s'il est desia si libre sur le grand & à toute main, qu'il faille la luy étresfir; & s'il n'estoit pas aussi si auancé que de la meriter si contrainte, on a moyen de le remettre sur le grand, & le luy trauailler selon sa capacité; & au lieu de luy faire coupper la volte pour luy changer de main s'il y vouloit resister en se retenant, on peut au même instant le chasser auant, & en changer sur l'vn des petits ronds.



Mais à cause que ce changement de petit rond ne change pas la main sur le grand, & qu'il ne sert par conséquent que pour le retenir en plus grande subjection, & pour le faire consentir au libre changement de la main sur laquelle il estoit, ou se voudroit faire & se maintenir entier, on peut toutesfois encore par ce moyen le reduire à couper plaisamment la volte sans luy donner aucun ennuy: car sortant de l'un de ces petits ronds, il se trouue sans aucune incommodité tout prest à suyure la ligne qui trauesse le grand rond, au bout de laquelle on le peut mettre à main gauche, supposé que pour y paruenir on luy ait fait prendre ce petit tour, pour aller seulement de main droite à main gauche; & pour couper la volte à main gauche pour se remettre sur la main droite, on se peut seruir duquel qu'on veut des deux autres, selon qu'on trouuera le cheual disposé pour bien changer de main: comme par exemple si le Cauallier s'apperçoit qu'il ait tout à fait quitté sa fougue, & qu'il soit plaisant à la main, apres qu'il luy aura fait faire vne volte entiere sur le grand rond, il le pourra changer sur le petit le plus proche, ou luy en faire faire encore vn tiers, s'il ne le sent pas assez appaisé & délié; & par cét ordre practiqué sans confusion & de bon iugement, il se preuaudra tellement avec le temps de l'ardeur du cheual, qu'il la luy fera conuertir en allegresse & legere obeissance.

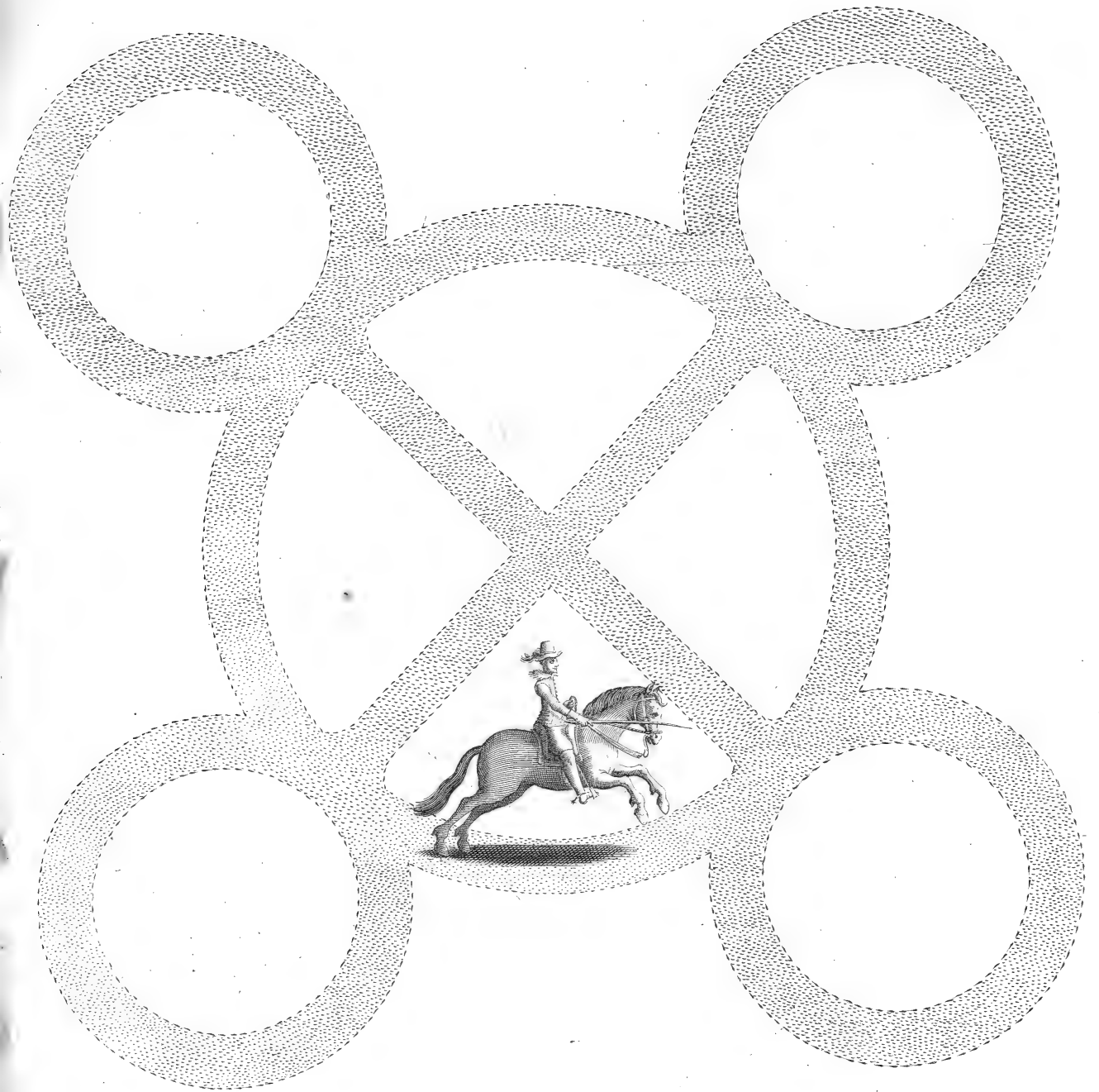
Et si le cheual se trouuoit ramingue de son humeur, il auroit moyen de le chasser auant sans confusion, d'autant que s'il ne vouloit point aller sur le grad à la main qu'il desireroit, il pourroit facilement la luy changer sur l'un des petits, & reprenât la piste du grand, il tanteroit sans incommodité, s'il s'y voudroit volter, & ainsi on feroit d'une pierre deux coups: car auenant qu'il refusast le grand, & qu'il prist à plaisir le petit, on éuiteroit le cours des longs & fâcheux châtimens qui se font ordinairement pour le chasser auant, qui sont le plus souuent cause, qu'il se fait retif tout à fait, & s'y rebute, & toutesfois on le châtieroit par quelques bons coups de gaule & d'éperon, pour le pouffer iusques sur le petit rond, où on le feroit volter autant de fois qu'on voudroit.

Mais parce que cela ne luy oste pas la mauuaise volonté qu'il a de ne point tourner sur le grand, à la main qu'il fait le refus, il faut sortant du petit, prendre la ligne qui diuise le grand, & le remettant sur la piste d'iceluy, prendre la mesme main, à fin d'éprouuer s'il aura quitté son opiniatreté: car il faut sçauoir qu'il ne refuse point de s'y volter, pour quelque dureté de col qu'il puisse auoir, ou pour quelque foiblesse de cerueau, mais bien d'une inclination naturelle qui porte son cœur, & le retient, où & selon que sa fantasia le prend, de sorte que s'il refuse à present d'aller à main droite, & neantmoins qu'il obeisse librement à la gauche, on pourra experimenter que tantost il quittera cette volonté pour volter à droite, & qu'il se defendra de la gauche.

En quoy n'y ayant que de l'inconstance en son erreur, & qu'une difficulté de se refoudre à fournir à vn bon manege, toutes les surprises qui se font par ces changemens reiglez, me semblent luy estre plus douces & auantageuses, que les longues & ordinaires esquiaines des Italiens, qui ne se font qu'en confusion, & desquelles le cheual ne reçoit que mille tormens, au lieu que par cette voye, il ne laisse pas de receuoir quelque discret châtiment, & d'estre tousiours sur quelque proportion d'école conuenable à sa necessité pour le reduire à raison.

**O**N se peut aussi seruir de ce dessein, où se voyét quatre petits ronds, sur les quatre poincts des quatre angles du grand, premierement pour reduire le cheual à trotter & galopper aussi librement à droit qu'à gauche: car s'il auient qu'il soit difficile à main droite, on peut le mettre sur le grand à main gauche, & de quart en quart, le porter sur la droite prenant le petit rond, & au contraire s'il est dur à main gauche, on le peut trauailler sur le grand à main droite, & le volter à gauche sur chacun des petits; de maniere que pour ne luy donner point trop d'ennuy sur la main qu'il est difficile, apres qu'il a fait tout le petit, on reprend le grand iusques à l'autre, & ainsi par ce changement on luy empêche toute la mauuaise volonté qu'il pourroit prendre





prendre de ne se point volter sur la main de son defect, & petit à petit il trouue moyen de s'y rendre libre, sans en venir à grands châtimens, mais il ne luy faut point faire redoubler les voltes sur pas vn de ces petits ronds qu'il ne les fournisse gayement simples auparauant, & suffit de le luy disposer selon qu'il s'en rend capable.

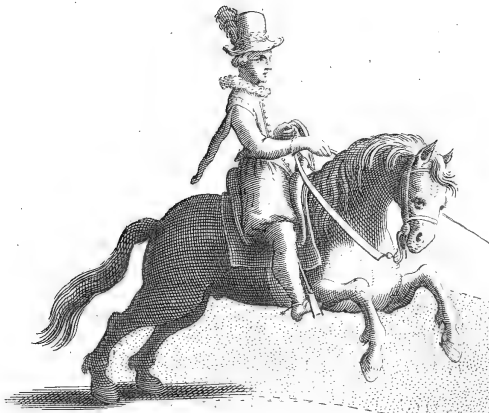
Et luy voulant changer de main, il luy faut faire faire vne volte entiere, au commencement sur le grand rond, & puis la couper sur l'vne des lignes qui le diuisent selon qu'on le sent libre à la main, & apres de quart en quart, reprendre les petits ronds, y gardant le mesme style de la main changée, & connoissant qu'il s'y fait libre, au lieu de luy demander vne volte sur le grand rond, pour changer de main, il faut entrer dedans le petit par la ligne qui le coupe, & aller prendre l'autre petit au bout d'icelle, traufferant le grand par le milieu, & l'ayant mis sur la piste du petit rond, le traouiller selon cet ordre iusques à la fin de sa leçon.

A mesure qu'il comprend & fait librement ce changement, au lieu de luy faire reprendre la piste du grand, sortant du petit, il faut le porter par la mesme ligne sur l'autre petit rond, où luy ayant fait faire trois voltes pour le moins, le remettre sur la mesme ligne pour aller changer de main à celui d'où il estoit party, & par ce moyen on le dispose à la passade sans qu'il puisse fuir la discipline de la bonne école: car si on ne le trouue pas encore assez délié pour y répondre, on peut reprendre le grand, tout aussi tost qu'on s'apperçoit de son defect, au lieu que si on le vouloit contraindre à faire plus que ses forces, ou son sçauoir ne le porteroient, il s'en pourroit dépitier & fuir la volte, qui se fait à chaque bout de cette ligne, par quelque licentieuse escapade qu'il pourroit avec le temps conuertir en vne habitude, pour se defendre tout à fait d'obéir à la recherche que le Cavalier luy feroit de sa leçon, si specialement il y auoit esté trop tormenté, ou s'il estoit colere & impatient de sa nature, & si on la luy auoit permise sans rude châtiment, s'il estoit pesant & paresseux de son humeur.

Par ainsi donc sans sortir de cette école, il se voit clairement qu'on peut reduire le cheual de quelque complexion qu'il soit, à fournir librement à toutes mains, & à redoubler les voltes, ou les faire seulement simples à chaque bout de ligne; d'autant que s'il est singard ou ramingue, on a moyen de le pouffer contre son gré, ou sur les ronds, ou par les droittes lignes qui les coupent par le milieu, au bout desquelles on peut aussi le remettre sur la piste des voltes, & l'obliger à les fournir sans aucune contestation, & s'il est de bonne volonté, on peut le luy traouiller selon son merite, soit qu'on le veuille estreffir ou élargir sur les voltes, ou luy apprendre à changer de main sur vn mesme rond.

**Q**ui plus est, on le peut encore exercer sur cette forme de limaçon, tant pour luy assouplir le col quand il l'a trop dur, ou trop tendu, que pour le rendre libre au retrecissement des voltes, mais cela se doit faire avec vne grande discretion & patience, attendu que telle contrainte luy pourroit si fort déplaire, estant principalement colere, apprehensif & impatient; que si on le luy demandoit trop precipitément, qu'il n'y voudroit aucunement entendre; & par tant comme les tours different en étendue, aussi faut-il que le manege y soit different, & que le Cavalier s'en voulant seruir, prenne garde à le faire si accortement reconnoistre à son cheual, qu'il n'en reçoie aucun déplaisir, ce qu'il pourra par ce moyen.

Premierement, il le luy mettra au trot du commencement sur les deux plus grands tours, qu'il luy allentira sur le troisième, pour luy faire faire le quatrième au grand pas, & le reste au petit, iusques sur le dernier point, sur lequel il le retiendra quelque peu en le flattant auant que d'aller changer de main, ainsi que les fers luy demonstrent, sur laquelle il l'exercera tout de mesme façon, que sur la precedente, ne luy ranforçant le trot ny le pas, qu'à mesure qu'il s'y rendra libre: Et apres qu'il luy témoignera par sa facilité & obéissance, qu'il en aura bien compris la proportion, il commencera à luy changer, son trot, au galop; & son pas, au trot, selon les tours precedens, luy faisant finir ce limaçon sur chaque main au petit pas, ne luy épargnant point



point les carettes dès qu'il arriuera sur le centre, ny ne luy accroissant aucunement la gaillardise du galop, ny la vigueur du trot, qu'en tant qu'il en fera son profit.

Que s'il veut changer de main sans luy donner air au lieu accoustumé, apres qu'il y four-nira librement au galop & au trot iusques à l'arrest, il faut qu'il luy relâche vn peu de cette grande contrainte, où il se voit reduit depuis le lieu où il se remet au pas iusques sur le poinct du centre, & que tout aussi tost qu'il le luy fait prendre, qu'il luy presente le temps de la main de la bride, & l'aide, tant de la gaulle & de la iambe, que du talon, pour retourner sur le premier rond, au lieu de le luy laisser parfaire au petit pas, & qu'il le luy porte au grand, à fin de luy donner moyen de conceuoir plus aysément le temps du changement, pour luy faire reprendre & continuer le galop plus gayement, le trot plus vigoureuement, & le pas plus res-solument.

Et pour le regard des aydes, il ne doit pas manquer à les luy presenter de quart en quart de chaque tour, à chaque main, & selon son besoin, & avec autant plus de douceur que cette le-çon est celle où il trouue le plus de peine, tant à cause du retrecissement & de la disparité des ronds, que du changement qui se fait du galop, au trot, & du trot, au pas d'école, sçauoir est leger & retenu sous l'appuy de la bonne main.

Comme il faut apprendre au cheval, à marcher sur les hanches par le droit,  
 & à se volter, tenant tousiours la croupe dans  
 La volte.

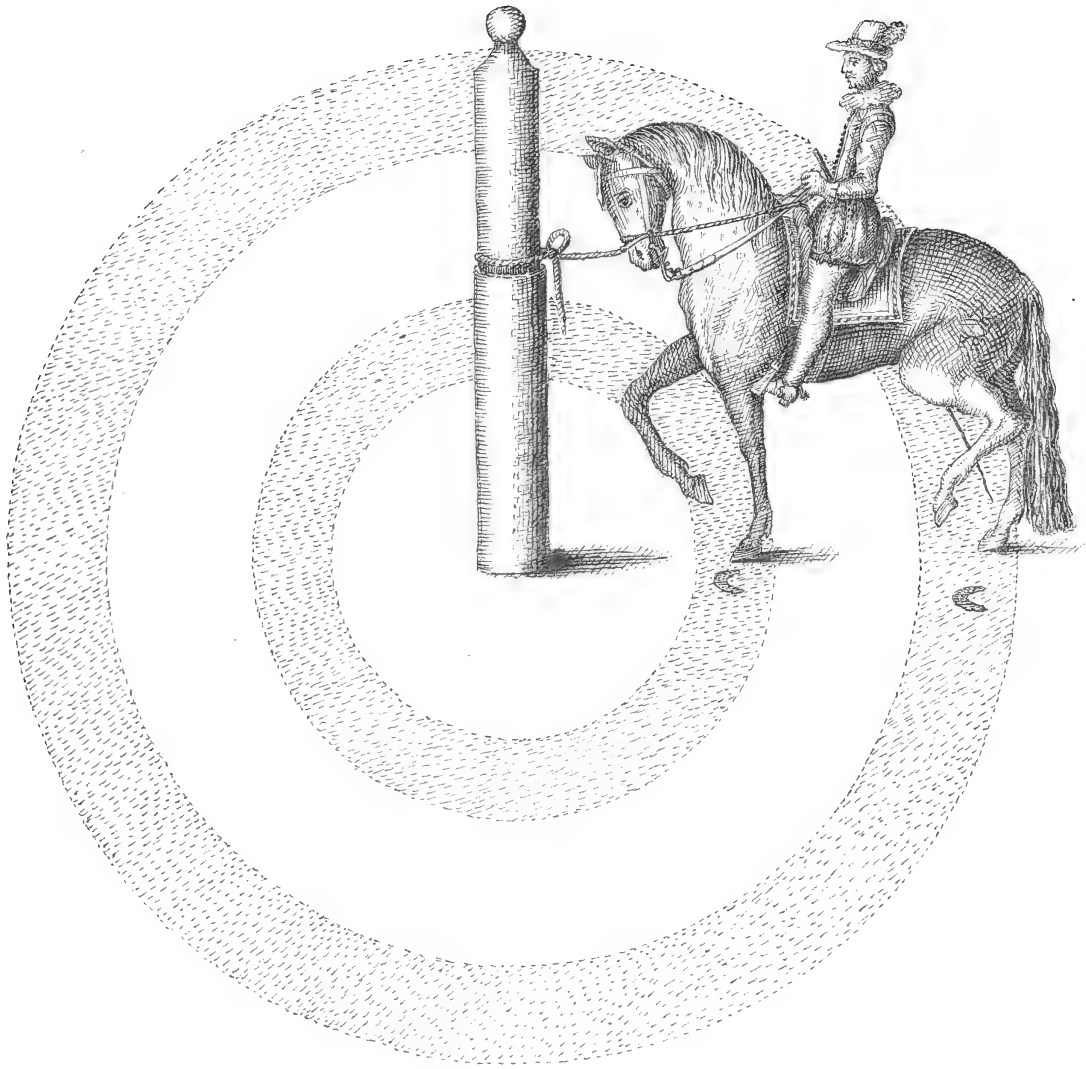
Livre XIII.

De toute ancienneté on s'est seruy de la muraille, pour monstrier au cheval à cheminer sur les hanches, ou de costé, & mesmement aujourdhuy, les Italiens ne se seruent enuore d'autre chose pour y aduire les leurs, qu'ils y travaillent en cette façon; leur ayant fait acoster la muraille, ils les y font cheminer au pas tout du long, de telle sorte toutesfois qu'ils iettent la croupe hors d'icelle le plus qu'ils peuvent, iusques où ils leur veulent changer de main, là où ils les retiennent fermes la teste vers la muraille, tant qu'ils leur ayent ramené toute la croupe pres d'icelle, comme s'ils les y vouloyent gouverner de droit fil, puis les flattent, s'ils le meritent, & apres leur auoir fait faire vn ou deux pas en auant, ils la leur font ietter hors de la droite ligne, tout de mesme que sur l'autre main, iusques au lieu d'où ils sont partis, où ils les retiennent aussi quelque temps apres les y auoir redressez, pour changer de main; & selon que ils s'y rendent durs ou faibles, ils les obligent d'y aller au trot dès le premieriour, par les aydes qu'ils leur donnent, tant de la main de la bride, de la voix, & de la gauche, que de la jambe & de l'égeron; & s'ils ont affaire à quelques Cavaliers fantasques & impatientz, ils les y font contraindre par quelqu'un qui les accompagne avec vne bonne gaulle en main, ou vn netz, ou la chambrière de laquelle il leur en va battant sans yitié le flanc du costé de la muraille, tandis qu'ils les retiennent Sujets à la main & leur donnent des flancades iusques au bout d'icelle du mesme costé: mais les plus sages s'en abstiennent pour la premiere fois, & ne touchent tout au plus, que d'en tirer au pas auerty vn changement resolu à chaque bout, differant toute seuerité au lendemain, & à l'occasion qu'ils auront de les y reduire par force.

Pour le regard des aydes, le Cavalier doit tenir la main de la bride droit sur le col, & conduire la teste de son cheval du goinnet seulement, le tournant vers le lieu où il vouldra aller changer de main, sans faire aucun mouvement du bras, à fin de ne luy point falsifier l'aguy de l'emboucheure, non plus que celui de la bonne main par quelque mauvais tour de bras, comme font ceux qui s'ant considerer & iuger qu'il n'y a rien qui force ny qui fauce plus la bonne bouche, que l'action derelée de la main, ne peuvent, ou ne scauent autrement travailler les leurs qu'à force de secouilles de bras, & de coups d'égeron; & pour bien employer la jambe & son talon, auant que de les metre en besogne, il doit reconnoitre si son cheval est aussi leger & délié du deuant que du derriere; & le trouuant tel, il la tiendra aualee tout ainsi que s'il estoit à terre sur ses pieds, & l'en auertira du plat simplement: mais s'il est plus libre de la croupe que des égales, il faut qu'il luy donne du bout de l'étrieu sur l'épaule, & qu'il l'auertise du talon pres de la premiere sangle, du costé gauche pour aller à droit, & du costé droit pour aller à gauche, luy presentant le temps de ces deux aydes l'vn apres l'autre, acompagnez toutesfois en mesme instant de celui du goinnet, & d'vn petit coup de gaulle sur la Cuisse du costé contraire à celui sur lequel il le porte, & gardant cet ordre tant sur vne main que sur l'autre sans precipitation, il le l'y determinera bien tost avec plus de plaisir que de peine.

On peut aussi facilement faire entendre & prendre au cheval, le temps, l'air de l'avertissement de la jambe & du talon, l'attachant à un pilier, ainsi qu'il se voit en ce dessein, mais il le l'y faut travailler fort discrettement, de peur de luy partroubler le cerueau, qu'il doit tousiours auoir sain & net, pour bien comprendre ce qu'on desire luy apprendre; si bien que pour s'en preualoir avec raison, il faut luy en tenir la teste assez esloignée au commencement, & l'arrester de quart en quart du tour que le Cavalier luy voudra faire faire, en l'aydant tant de la main & de la gaulle, que de la jambe & du talon, selon qu'il aura besoin, qui se souuendra de ne le point forcer sur cette leçon les premiers iours, s'il ne veut auoir le plaisir de le voir s'abbattre dessous luy, a faute d'auoir le cerueau assez fort pour en supporter la contrainte: ce qui me fait dire qu'il n'y a pas moins de peril de le luy trop travailler, qu'il y en a de trop longuement luy faire fournir à son air sans luy donner aieine & relache: car comme l'excez de l'un le destruit de vigueur & de force, ainsi celui de l'autre le ruine, d'esprit & de memoire, attendu que c'est en la teste où les sens & l'entendement font leurs operations, qui une fois blessée au dedans n'est plus capable de raison, ainsi que l'experience la monstré en plusieurs bons chevaux, a ceux qui pour les leur auoir trop tormentée, les ont veuz deuenir auueugles, ou si étourdis qu'ils ne pouuoient plus rien faire qui ressentist son cheval dressé.

Or pour le bien faire cheualer, tant sur une main que sur l'autre, il le doit tenir le plus droit de tout le corps qu'il pourra, à fin de le contraindre d'enjamber plus qu'il ne feroit s'il luy permettoit d'auancer le deuant plus que le derriere, & le passer patiemment & plaisamment tout au tour, sans luy prescrire le pas, pour luy faire prendre le trot, ny le trot pour le faire galopper, qu'il n'y fournisse gaillardement & sans contrainte, se souuenant qu'il n'y a que le temps & la bonne discipline qui luy en puissent faciliter la pratique, n'attendant pas à l'arrester iusques à ce qu'il luy sente alentir sa vigueur, ainsi preuenant l'affoiblissement de son cerueau qui le pourroit contraindre à s'arrester de luy mesme, il luy donnera le temps de se le fortifier en luy faisant prendre souuent aieine; & pourra reconnoistre le besoin qu'il aura d'air lors qu'il s'aperceura qu'il tâchera de luy forcer la main, & qu'il iettera tout d'un temps la croupe, comme en droite ligne, sur le costé qu'il le porte pour chager de main, ou pour s'arrester de luy-mesme, & alors il l'accostera de la jambe, du talon & de la gaulle, pour luy remettre la croupe en estat de pouuoir obeir à ce changement preuenir, pour l'empêcher de s'en preualoir par apres, s'il le l'y arresteroit sans luy faire faire pour le moins quelque quart de volte auant que de luy rendre la main & le carener, pour continuer à le l'y travailler autant qu'il estimera qu'il y pourra fournir, auant que de le remettre sur la main qu'il se sera aperceue de sa debilité, sur laquelle il l'entreiendra moins & plus doucement que deuant, à fin de la luy faire appreceoir autant que l'autre en le l'y demontant avec force caresses.



Le Cavalier sortant son cheval de ce pilièr pour commencer à luy affiner & parfaire ce manège, il le mettra sur un rond de moyenne grandeur, qu'il luy fera reconnoistre au pas vne fois à chaque main sans le contraindre, ny mesme l'auctir de porter la crouppe en dedans, puis tout doucement il luy presentera l'ayde de la jambe, & du talon, & de la gaulte quant & quant si besoin est, pour l'obliger à quitter la piste des pieds de derriere, & de se Volter selon la posture que ce dessein represente, par les lignes duquel il se voit que le Deuant doit estre tousiours quelque peu plus auancé sur la circonference de la Volte que le derriere, tant sur vne main, que sur l'autre, à fin qu'il se ramene & se retienne plus seurement sur les hanches: & par la disposition des fers il appert que les deux pieds du contraire à la main qu'il va, doyuent cheualer les deux autres par dessus, & non par dessous.

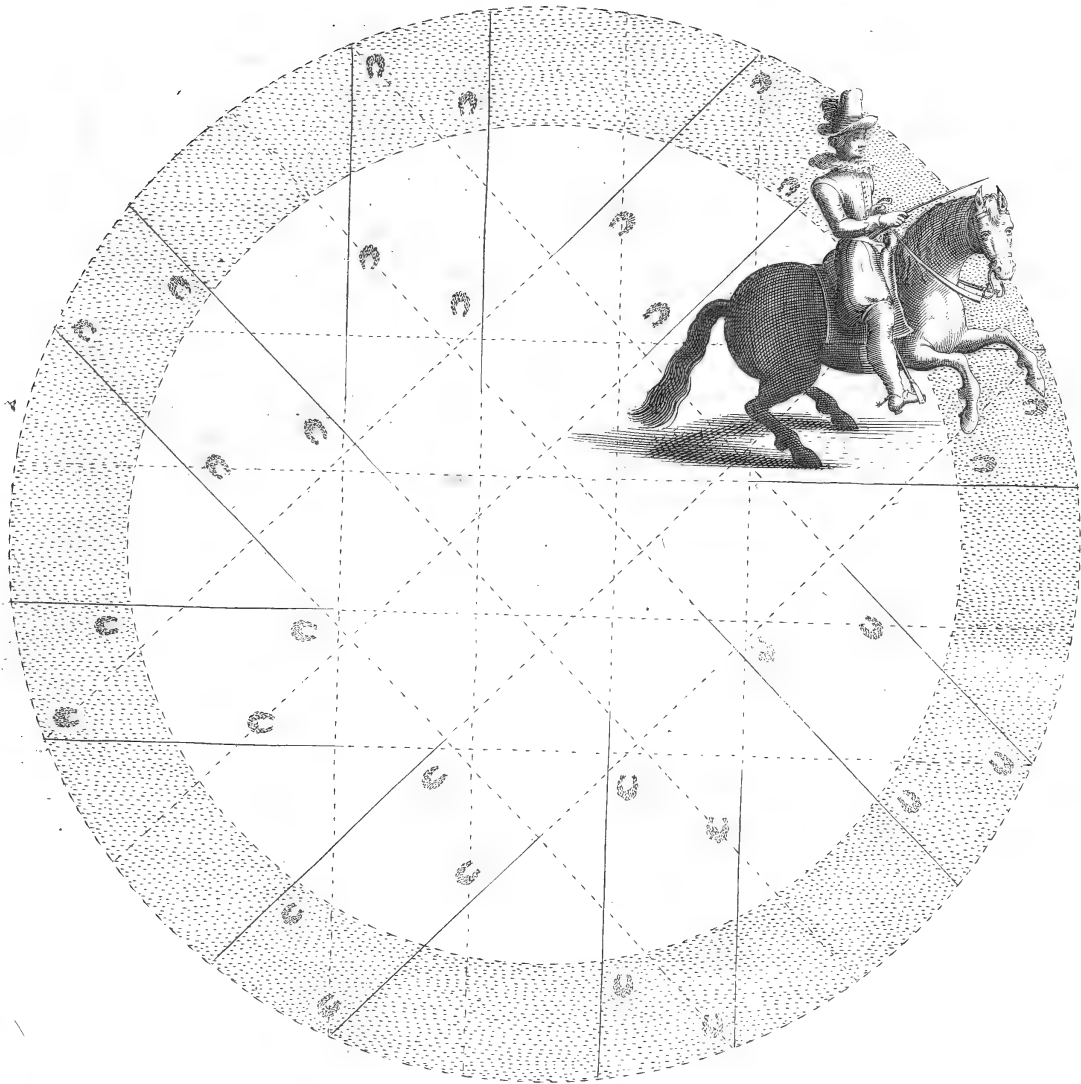
Et d'autant qu'il est fort difficile d'y entetenir le cheval longuement en vigueur & en volente de bien faire sans luy donner de l'air, il le faut aux premiers iours arrester de Volte en Volte, puis de deux en deux, & en fin de trois en trois, ou de tant en tant qu'il en pourra fournir sans deglaisir & incommodité, sans les luy faire redoubler ny changer de main tout d'un temps & d'un trait, qu'on ne le luy sente au parauant bien disposé; & prendre aussi soigneusement garde à le parer tousiours droit sur les hanches, tantost en vn lieu, & tantost en l'autre, pour le diuertir de se retenir de luy-mesme sur celuy qu'il pourroit remarquer deuoit prendre aleine, qu'on ne luy doit donner s'il tire, ou pese à la main en parant, qu'on ne l'ait fait au parauant reculer deux ou trois pas, & reporté sur la place de son Defaut, à fin de luy ramener & releuer la teste en beau lieu, & luy faire prendre vn doux appuy sous la bonne main.

Et l'ayant rendu aussi libre sur vne main, que sur l'autre selon cet ordre & le nombre de ces voltes, si le Cavalier luy en veut faire changer sans l'arrester, il faudra, apres luy auoir fait faire vne Volte sur la droïtte, qu'il luy face vn temps de poignet comme s'il le vouloit parer, & qu'il lui en presente vn autre quasi entre bond & volée, dès qu'il reprendra terre, pour luy faire fournir vne seconde battue, à fin de luy mettre cependant, & par ce moyen, la crouppe en tel estat, qu'à la deuxième il luy puisse faire prendre l'ayde de la jambe, du talon, & de la gaulte, pour obeir au temps de la main de la bride, qu'il luy presentera au mesme instant, pour en faire vne autre à main gauche; & lors qu'il reconnoistra qu'il changera ainsi de main gaillardement, il luy en demandera deux sur chacune d'icelles pour dernière leçon auant que de le parer, l'aydant comme deuant, sans le luy presser plus qu'il ne méritera, ayant pergetuellement égard à ses forces, aussi bien qu'à sa volente, & à l'entetenir sur cette école d'autant plus long temps & glaisamment, que la pratique en est necessaire pour le combat d'homme à homme, tant pour gaigner la crouppe de l'ennemy, que pour emyêcher de se la laisser gaigner en luy tenant tousiours teste.

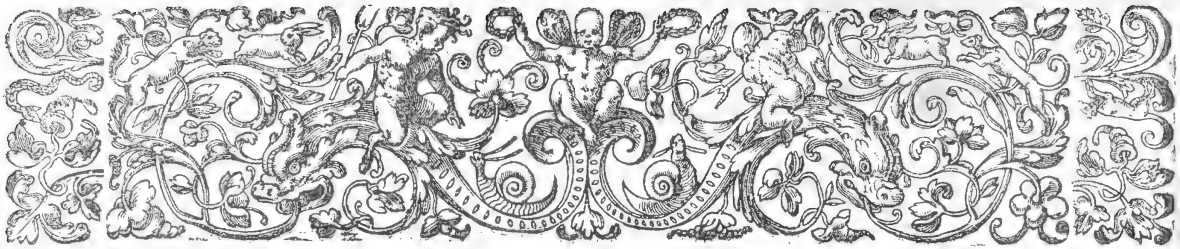
Crâi-



*VOLTE A CROUPE EN DEDANS.*



*A TRES NOBLE ET TRES VAILLANT CAVALIER, MONSIEVR  
FRIDERIC DE GELHORN ET SCHWENGNIGK IN PSCHIDROWITZ &*



# TRAICTE DES PASSADES, ET AUTRES EXERCICES

MILITAIRES.

TITRE I.



**S**I nous prifons les choses pour leur vtilité & le profit que nous en retirons, & nous nous en portons affectueusement à la recherche, pour le besoin que nous en auons, ie n'estime pas qu'aucun Cavalier puisse contredire à ce que ie dis, qu'il ne sçauroit faire vn bon coup, ny bel exploit de sa main, qu'il n'ait vn cheual bien iustement fournissant autant de passades qu'il en aura besoin, pour sauuer son honneur & sa vie; qui luy est si necessaire, qu'il ne se peut monstrier ce qu'il est, ny signaler son courage és lieux mesme de plaisir, s'il n'y est bien dressé; & d'auantage qu'il ne peut en guerre défaire, ou se sauuer de son ennemy que par le moyen des passades, qui pour ces raisons nous seruent de pierre de touche, tant pour reconnoistre le merite du cheual, que la valeur & l'adresse du Cavalier: car si elles sont longues, comme par les reigles des bônes écoles elles le doyuent estre, le cheual y monstre tout ce qu'il a de viftesse, d'hardiesse, & d'obeissance; & si elles sont courtes, on y voit & au Cavalier & au cheual, la repartie & la retenüe, l'esquine & l'obeissance de sa bouche, sa prestesse à se volter librement à chaque main par l'art & l'industrie du Cavalier, qui l'ayant bien dressé à ce mange se peut ainsi facilement defendre, assaillir & gagner la main & la croupe de son ennemy, pourueu aussi qu'il le sçache faire partir comme il doit, luy donner furie en temps & lieu, le parer iuste & droit de corps selon qu'il luy conuiendra: l'attendre en quelque façon qu'il le faudra prendre, le volter avec plus & moins de haste, & le retenir ferme, ou le repartir; parce que comme l'épée pour bien tranchante qu'elle soit en la main du soldat, ne blesse point s'il ne la sçait employer; ainsi tel pourroit auoir le meilleur cheual du monde, qui toutesfois ne fera aucun effet s'il ne l'en recherche, par les voyes ordinaires de la Caualerie.

---

Comme il faut mettre le cheual sur les passades  
au trot.

TITRE II.



**L**E Cavalier ayant bien alegery son cheual du deuant par le moyen des calates ou basses, & luy ayant donné le mouuement des hanches ferme & libre, pour accompagner celuy des épaulles, rendu iuste & obeissant au parer, & à se volter droit de col  
& de

& de teste à l'une & à l'autre main, tant au pas, qu'au trot & au galop, & patient à l'éperon, il pourra puis après le mettre sur les passades, luy en donnant premièrement la connoissance au pas auerty, retenu & léger, trois ou quatre fois, tant de la longueur que de la rondeur des voltes qui se font à chaque bout d'icelle, à fin de luy oster tout sujet de confusion; & puis le l'y porter de trot vigoureux & soutenu, tant pour l'accoustumer à prendre de mieux en mieux l'aide de la main, que celui de la jambe & de l'éperon, venant au bout de la passade pour faire la volte entiere, ou la demye; que pour se remettre sur la piste d'icelle, avec les hanches qui doyuent tousiours bien accompagner le maniement du deuant.

Quand à la longueur des passades, les vns l'ont arrestée à vingt pas, & les autres à trente, & fait les voltes larges de six, & de quatre passant à droite ligne par le centre: mais s'en remets quant à moy le tout à la prudence du Cavalier, qui le doit mesurer à la force, inclination & courage du cheual qu'il y vouldra mettre, n'estant pas raisonnable, de la demander aussi longue & furieuse à vn cheual foible & delicat, qu'à celui qui sera doué de grand nerf & de bon courage, estant chose assurée, que pour quelque bonne volonté que puisse auoir le foible, qu'il faut toutesfois que son courage cede à la necessité de ses forces, & que par tant le sage Cavalier en doit vser en bon ménager pour le conseruer & maintenir sain & net de toutes tares, qui pour le bien trauailler selon ces considerations, la pourra donner longue de vingt pas, au cheual colere, impatient & foible, ou à celui qui s'abandonnera sur la main, avec la volte large de six, tant pour luy abbatre sa fougue par vne mediocre distance des voltes, que pour luy donner moyen de repartir plus gaillardement de la main pour se porter prestement au bout d'icelle, & pour prendre l'appuy tel qu'on le luy desire sous la douce main: Et s'il est ramingue ou paresseux & toutesfois de bonne force, il me semble que ce ne sera point le fouler de le pousser trente pas, & le faire volter sur des ronds larges de cinq ou six, attendu que c'est vne reigle approuuée de tous, qu'il faut trauailler ordinairement les ieunes cheuaux au long & au large, auant que de les étressir & accourcir sur leurs maneges; d'autant qu'il est bien plus facile de les étressir ayant esté vne fois bien dressés au large, que de les élargir quand on leur a retranché dès leurs principes la commodité de cette premiere leçon.

Et d'autant que la iustesse du cheual estant sur les passades, dépend des effets de la main, de la jambe & de l'éperon du Cavalier, il faut qu'arriuant au bout pour le volter, qu'il l'aue-tisse ou de la corde du caueffon, ou de la gaulle à prendre la volte, & de tenir quelque peu la teste sur le costé qu'il voltera vn peu auparauant ou au mesme instant qu'il l'en auertira de la main de la bride, qu'il doit porter en telle sorte que le poignet se trouue si bien disposé, que le petit doigt se puisse facilement decouurer; ce qui suffira pour luy faire porter la teste & les épaules iustement sur la piste de la volte, l'accostant du talon gauche, comme à deux petits doigts des fangles tirant vers les flancs, pour luy retenir & entretenir les hanches sur icelle; se prenant bien garde d'accompagner la bride du bras, en le passant fort auant du costé qu'il le tournera, d'autant qu'il doit tousiours estre droit & ferme tendu par le milieu du col, tant pour luy conseruer les barres saines & entieres en n'en battant pas plus l'une que l'autre, que pour ne se decouurer à l'ennemy, qui outre ce qu'il pourroit facilement iuger de l'intention du Cavalier, & le preuenir en son dessein en luy voyant faire ces tours & retours de bras, luy pourroit encore à sa perte & confusion couper les rénes au poing, qui luy resteroient seulement pour defence, pour témoignage de son incapacité: & voltant à gauche, il n'aura qu'à retourner dextrement le poignet de la main de la bride, & ouurant la jambe gauche pour s'en appuyer sur l'étrieu, porter en mesme temps le talon droit à pareil lieu du costé droit qu'il tenoit le gauche voltant à droite, & ne l'en oster point qu'il ne l'ait iustement remis sur la ligne droite pour continuer sa leçon; ayant pareillement égard à prendre son premier temps de volte, de telle façon que le cheual allant à main droite cheuale la

main gauche sur la droite, & la droite sur la gauche voltant à gauche, tant pour rendre le manege parfait que pour oster toute confusion, & éuiter le peril qui s'en pourroit ensuyure sans cet ordre.

Et pour ne laisser rien à dire de ce qui fait à la perfection de cette premiere leçon, le Cauallier ayant porté son cheual droit & ferme de teste & de col, iusques au bout de la ligne, où il le veut volter, suyuant l'vsage de la bonne école il luy fera faire deux ou trois voltes de trot sur chaque main, à sçauoir à vn bout sur la main droite, & à l'autre sur la gauche, luy tenant tousiours la bouche sous vn appuy temperé, & le luy entretenant continuellement sans alterer ny diminuer en quelque façon que ce soit la vraye battuë de son trot, iusques à ce qu'il l'aura comprise, & qu'il ait reconneu par son obeissance qu'il le deura parer & caresser pour le renuoyer à l'écurie.

Et parce qu'il y en a encore qui par vne vieille routine practiquent tousiours le tout temps, le demy temps & le contretemps, & qui arriuan à vn pas pres du rond, arrestent & leuent le cheual pour le luy porter, ils me pardonneront s'il leur plaist, si ie dis que le braue Cauallier ne doit iamais arrester son cheual ny le releuer, toutes & quantesfois qu'il luy sent ses forces bien vnies, & assez d'alcine & de courage pour fournir vigoureuement la volte entiere, ou simplement la demye, qui est la perfection à laquelle il le veut conduire, & que iamais aussi il ne luy doit presenter la volte venant au bout de la passade desuny, ou tirant, ou pesant à la main, & abandonné sur les épaules & sur l'appuy de l'emboucheure, ains l'arrester tout à fait & le faire reculer, iusques à ce qu'il l'ait redressé, ou ramené, ou relevé, & allegery du deuant & fait reprendre vn iuste appuy de bouche & de main : Car c'est vne chose tres-veritable que s'il l'accoustumoit à ces temps, qu'il luy donneroit occasion d'y penser pour y fournir dès qu'il partiroit de la main, & de s'arrester de luy mesme, lors qu'il arriueroit au lieu qu'il deuroit l'en rechercher, contre la maxime qui veut que le cheual ne se tienne attentif qu'à la seule volonté du Cauallier; & qui pis est c'est que si vne fois il l'en recherchoit & l'autre non, qu'il ne s'asseureroit iamais d'auoir bien fait, s'imaginant que cette retenuë pour faire l'vn de ces temps, seroit pour l'auertir de se tenir prest vne autre fois d'y fournir, auant que de se mettre sur la volte, ou de ne tirer pas la passade de là en auant si prestement, qui toutesfois ne peut estre trop viste ny vigoureuse.

Pour

Pour redresser le cheual qui se couche sur les voltes des passades, l'élargir, quand il s'y étrecit; & pour luy rapporter & retenir la croupe sur la iuste piste, quand il l'en iette hors.

T I T R E I I I.

**D'**AVTANT que pour la perfection de la volte, le cheual la doit fournir iuste, de teste & de col, & bien égal des hanches qui doyent tousiours accompagner le mouuement des épaules, & que neantmoins il s'en trouue qui s'y couchent & s'y abandonnent par pesanteur naturelle ou par lâcheté; l'étrecissent, ou pour estre plus durs d'un costé que d'autre, ou par vraye malice, & iettent la croupe hors de la piste; le Cavalier les pourra redresser les traueillant selon le projet de ce dessein, non seulement en les châtiant de l'éperon pres des fangles du costé qu'ils se coucheront, venans à se volter à chaque bout de la passade; mais encore portant la main vn peu plus haute qu'il ne feroit, s'ils estoient droits & hors la volte, s'y aneuant fort sur l'étrieu, & luy faisant sentir vertement l'éperon, en reportant toutesfois promptement la iambe en auant, & luy redoublant de temps en temps les éperonnades, selon qu'il connoistra qu'elles leur seront profitables; & les élargir en leur rendant la main, & les chassant auant en les aydant de l'éperon de dedans la volre, ou les en châtiant s'ils accompagnent leurs defauts d'une mauuaise & obstinée volonté; & en cas qu'ils ne se voulussent pas élargir, ou pour l'aide de la main, & du talon, ou pour ce seul châtiment, alors il y employera les deux éperons, & les en battra en mesme temps des deux costez si viuement qu'ils viennent à s'appercevoir du sujet de ce traitement, & qu'ils se deportent de leurs malices pour euitter telle rigueur.

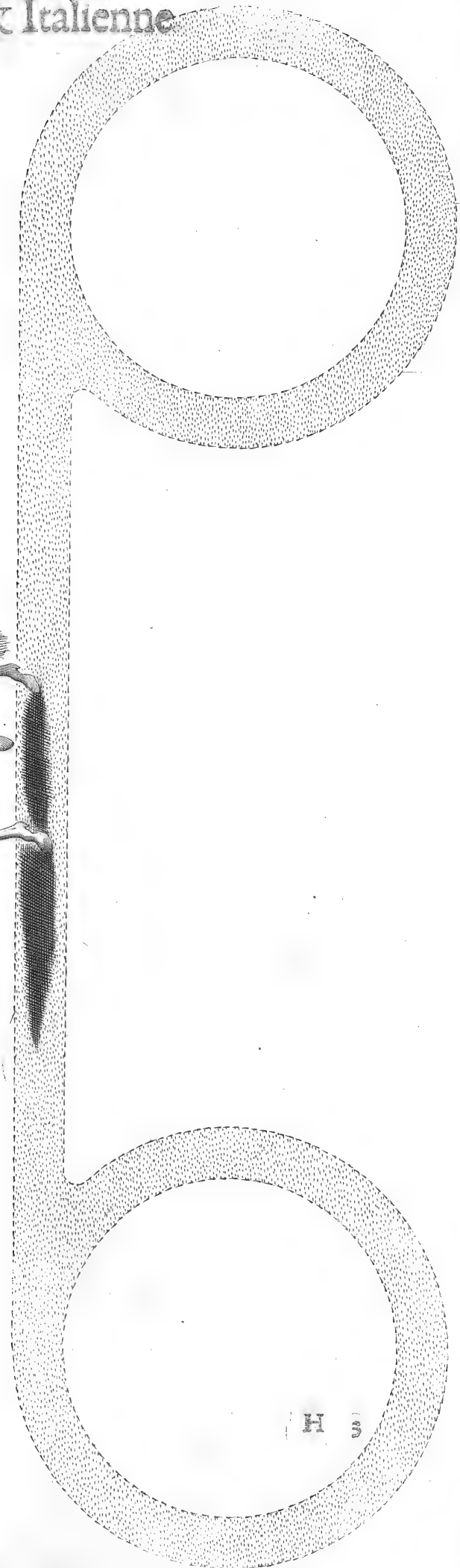
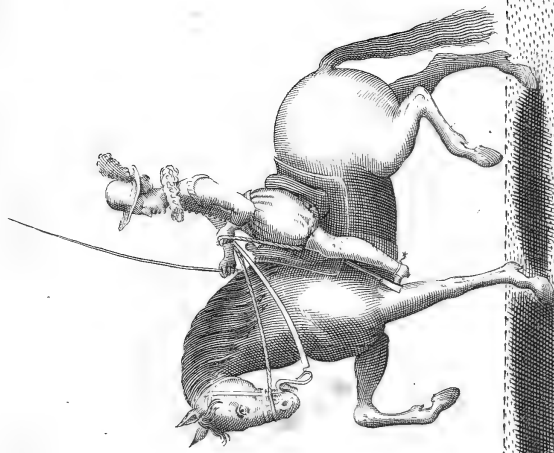
**Q**uant à ceux qui iettent la croupe hors la piste de la volte, il se comportera avec eux en cette façon, pour la leur remettre & retenir dedans; sçauoir est, si le cheual voltant à main droite la dérobbé en dehors, & n'en accompagne pas le mouuement des épaules comme il doit, il l'accostera premierement de la iambe que du talon gauche, tirant vn peu vers les flancs, pour éprouuer s'il obeïra à cét auertissement auant que d'en venir à la rigueur; & auenant qu'il ne face pas son profit de cét ayde, il luy fera sentir du mesme costé ce que peut son éperon, luy en donnant à trois ou quatre doigts arriere les fangles, qui est le vray lieu où se doit donner l'aide, ou le châtiment; le soutenant aussi de la main de la bride, & l'accompagnant d'vn mouuement de poignet contraire à celuy qui se doit faire pour le maintenir iuste & droit sur le circuit d'icelle, & tel qu'il le faut faire quand on le veut chasser auant, sans neantmoins le laisser sortir de la piste, s'il ne connoissoit qu'il s'y voulust retenir pour s'y acculer; en quoy il faut qu'il prenne garde à bien rapporter l'action de sa main au châtiment qu'il luy donnera, tant pour luy conseruer l'appuy de la bouche, que pour ne le point soutenir mal à propos en son defaut.

Et soit qu'il l'ayde de la iambe, ou qu'il le châtie de l'éperon, il doit plustost la tenir auancée qu'en arriere, & s'appuyer sur l'étrieu, que le negliger, parce qu'oultre ce qu'estant ainsi fermement auancée elle l'empêche de se coucher sur la volte, & luy fait la grace plus belle, il luy en peut porter vn châtiment plus vif & pesant, que s'il en estoit tout proche, estant chose certaine que les coups de l'agent, font plus d'effet, quand il est mediocrement distant de son sujet, que quand il le touche; & s'il estoit chatouilleux, il pourroit encore employer le bout de l'étrieu, pour luy reünir le derriere avec le deuant, en l'en chatouillant quelque peu pres du coude, qui est vne partie si sensible qu'il ny pourroit estre si peu importuné, qu'il n'y voulust tout aussi tost jeter l'œil, pour reconnoistre ce qui le presse, & qu'il n'y tournast la teste pour remarquer ce que se peut estre pour s'en defendre, ou pour se déporter de la faute, pour raison de laquelle il y seroit affligé; ce que ne pouuant effectuer que fort difficilement si le Cauelier le tient ferme sous l'appuy de la main, sans reporter la croupe sur la piste de la volte, cét ayde seruiroit autant qu'vn fort seueré châtiment.

S'il fait le mesme desordre voltant à gauche, il l'auertira seulement de la iambe droite, auant que de lay parler de l'éperon en pareil lieu que dit est, sans toutesfois s'obstiner pour les premiers iours à la luy vouloir porter & retenir à force de coups, parce qu'il y a des cheuaux qui veulent beaucoup de temps pour conceuoir ce qu'on leur demande, & pour s'aperceuoir de leurs fautes, lesquelles ils ne peuuent quitter que par la patience du Cauelier, & par la longue pratique des reigles de la bonne école; & d'autres qui font plus d'vn aide bien donnée, que de mille flancades, comme ennemis mortels de la seuerité, ausquels il ne faut que la douceur pour gaule, nerf & éperon: & d'autres qui demandent tantost des aydes, & tantost des coups, pour s'asseurer, se resoudre & s'affermir en leurs actions; de maniere que c'est au Cauelier de sonder bien au vif, ce que c'est que du naturel des vns & des autres, pour les traiter tous en particulier selon leurs merites, sur peine de n'en moissonner que du déplaisir & n'en receuoir que du repentir, de les auoir entrepris & long temps trauaillez, pour toutes sortes de fruiets de ses labeurs.

A propos du naturel des cheuaux, & parce qu'il s'en trouue de si impatiens, qu'ils ne peuuent prendre le temps ny la patience de fermer iustement la volte, ains qui se courbent, ou s'acculent, ou se proforcent de reprendre la ligne droite de la passade, de peur de redoubler les voltes sur la mesme main, & pour en aller changer à l'autre bout, à fin de mettre plustost fin à la leçon; pour remedier à leur confusion, le Cauelier leur fera changer de main au mesme lieu qu'ils la veulent finir en desordre, & les y retiendra, voltant tantost sur l'vne & tantost sur l'autre, iusques à ce qu'il leur ait fait passer leur ardeur, les remettant puis apres tout aussi tost sur la piste de la main changée; comme par exemple, si le cheual voltant à droite, vou-

loit



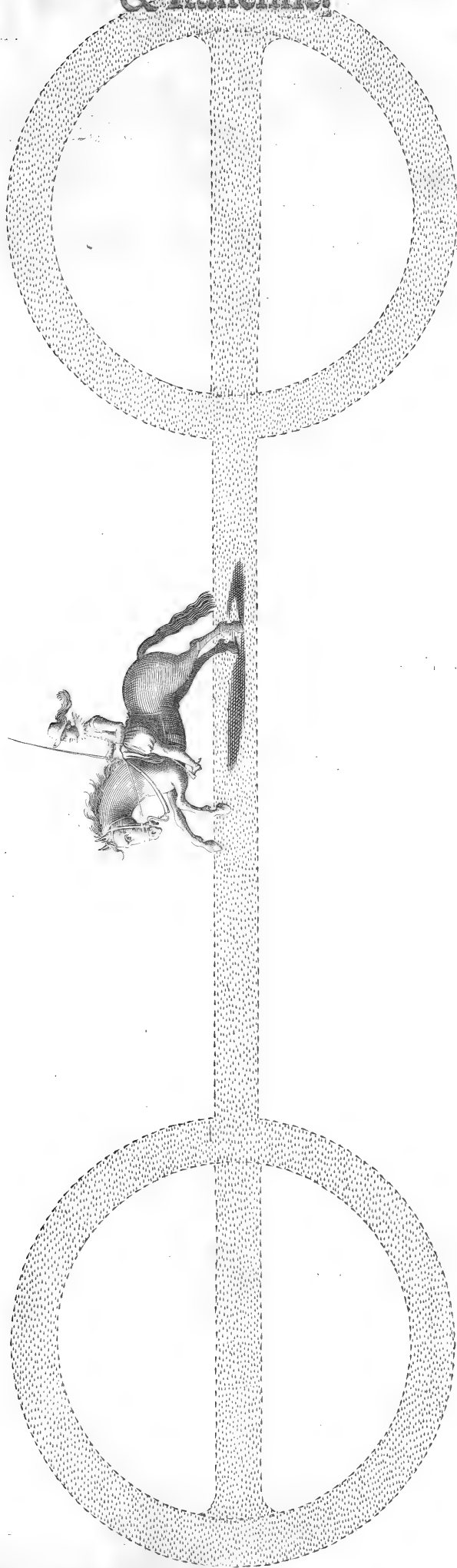
loit reprendre la ligne de la passade pour aller promptement changer de main, sans auoir iustement ferié la volte à main droite; dés aussi-tost qu'il le sentira en cette volonté, il le voltéra à gauche au mesme lieu, & luy fera bien arrondir la volte, tant du derriere que du deuant, auant que de le remettre sur la passade, & s'il persistoit impariement en son opiniastrété de partir de luy-mesme, tant s'en faut qu'il le deust porter à l'autre bout, qu'au contraire il le doit rechasser sur la main droite, & l'entretenir là sur l'vne & sur l'autre, iusques à ce que pour le moins, il en aitourny vne entierement iuste, pour pouuoir reprendre la ligne de la passade, à fin d'aller changer de main selon l'ordre de la bonne école, qui ne permet iamais au cheual de se volter, repartir & finir à tours contez à la façon des bœufs de Suze, qui finissoient leurs iournées à pas nombrez & sans passer autre.

Pour le regard des ronds, ils se doyuent ordinairement faire en lieu où le terroir panche, & en telle sorte qu'au bout de la ligne droite on puisse commencer la volte en descendant, & la fermer en montant pour reprendre la passade, d'autant que le cheual commençant à se volter contre bas, est quasi contraint d'en ramener & soutenir l'action sur les hanches, à fin de se retenir sur la piste du rond, qui est cause que s'il vouloit en ietter la croupe hors estant au plus bas du terrain, qu'il ne le pourroit pas facilement, attendu qu'il en doit également accompagner le deuant pour bien vniment monter en tournant, & pour se soulager les épaules, & se conseruer la bouche entiere sous vn bon appuy de main; & telles voltes sont fort propres à dégourdir le cheual de grand nerf & de bonne force.

**D**E toute ancienneté les bons maistres se sont encore seruis de deux ronds en lieu bien aplany, my-parris par la droite ligne de la passade, au bout de laquelle il faut commencer la volte par l'vne de ses parties, & la finir par l'autre, pour remettre le cheual sur la mesme piste de la passade, iustement par où il aura pris la volte, qui est vn manege fort propre pour soulager le cheual foible, & neantmoins de bonne volonté, à cause que les voltes en sont plus larges que celles du precedent dessein, & qu'elles sont en vn lieu bien vny, là où les autres sont sur vn terroir panchant, où le cheual a beaucoup plus de peine à s'affermir sur les hanches en descendant & montant, qu'il n'a pas icy, & où il le faut ayder non seulement du gras de la iambe, mais aussi du talon hors la volte, & de la gaulle ou du nerf, sur le mesme costé, & du cauefson en luy tirant la corde de celui de dedans la volte, & luy portant la main de la bride s'il estoit pesant & abandonné, le chassant en auant avec les deux gras des iambes, ou les deux éperons pareils, ou luy donnant de la gaulle sur l'épaule hors la volte, pour luy refoudre le deuant en icelle, plus & moins selon qu'il sera sensible: car estant fort courageux, le seul sifflement de la gaulle le pourra corriger en la luy abbaisant sur l'épaule, & practiquant accortement cét ordre, tant sur vne main que sur l'autre, le Cauelier aura bien tost son cheual fait à la passade.

Or pour satisfaire à la curiosité de ceux, qui ne se vouldroyent pas persuader l'inutilité de tout temps, demy temps & contretemps, qui se pratique encore en quelques lieux d'Italie sur les passades, & qui aymeroyent mieux sçauoir comme ils se font, que pourquoy les bons Caueliers les ont bannis des bonnes écoles; ils faut qu'ils sçachent que pour aduire le cheual à faire eceluy de tout temps, qu'il le faut leuer & soutenir deux fois en l'air, & le porter sur la volte, comme il veut prendre terre pour finir la troisième pesade; & celui de demy temps le leuer & soutenir vne fois, & le porter sur la volte, lors que leué pour la seconde fois, il veut prendre terre pour finir la deuxième pesade, & que pour fournir au contretemps, que le Cauelier le doit mettre sur la volte dés aussi-tost que l'ayant paré il se leue pour faire vne pesade entiere, & qu'il est prest de reprendre terre, pour en faire vne autre.





## Comme il faut mettre le cheual du trot , au galop sur les voltes redoublees des passades.

### TITRE IV.



OVr ainsi que le trot a la propriété de dégourdir le cheual nerveux & de beaucoup de force ; de releuer le pesant & abandonné, & de mettre en aleine le lâche & paresseux ; Ainsi le galop a la vertu d'asseuer la bouche de celuy qui l'a foible & trop sensible, si le Cavalier le luy sçait donner large & libre sans retenuë qui le puisse offenser en aucune partie d'icelle ; de releuer d'apprehension celuy qui par trop de fougue & impatience ne veut attendre ny l'auertissement, ny le temps du partir, ains qui se met licentieusement en fuite, apprehendant l'action du parer quand l'pecialement il l'a quelquefois éprouuée trop rude en le galoppant doucement & plaisamment, pour luy oster par cette douce leçon toute crainte de rigueur & de douleur, à fin que sous vn doux appuy de main, il ait moyen de reprendre ses esprits, & de s'y asseuer celuy de la bouche ; de rompre les effets de la mauuaise volonté du singard, qui se pourroit arrester & s'acculer à tous momens plustost que de poursuyure sa course, & de partir sans contre-cœur librement de la main ; & bref d'abatre les forces superfluës de celuy qui par gaillardise, ou à mauuais dessein se voudroit defendre de son air, si on l'en recherchoit auant que de le luy auoir disposé par vn galop leger & retenu.

Or pour commencer à mettre le cheual du trot au galop sur les voltes de la passade, il faut sçauoir que comme le Cavalerie luy en a donné les premieres leçons au pas auerty & retenu, pour luy en faciliter l'action qu'il le doit aussi travailler sur les deux precedens desseins au trot viuement battu & diligemment releué, & le luy entretenir en bonne aleine iusques à ce qu'il luy sente les membres assez libres & deliez, & qu'il se presente quasi de luy mesme au galop deuant que de l'en rechercher, à fin que le prenant franchement il ait moins de peine de la luy determiner, & lors il suffira au Cavalier de l'aider ou de la voix, ou du sifflement de la gaule, ou de la jambe, ou du talon, pour l'obliger arriuant à quatre pas pres du rond à le commencer gaillardement, & à s'y volter plaisamment toutes & quantes fois qu'il en fera auerty de la corde du caueçon, de la gaule, de la jambe & de l'éperon si besoin est, & à fournir à tout le moins le premier quartier de la volte sans falsifier, congediant toute sorte de châtimens pour ce premier coup d'essay, se souuenant qu'apprentifs ne sont pas maîtres & que celuy-là est plustost digne de pardon, que de peine, qui peche plustost par ignorance que par mauuaise volonté ; & qu'il se releuera facilement de sa faute lors qu'il l'aura reconneuë par sa douceur & prudence, parce que les châtimens qui se font hors de temps & de raison, peuuent aussi tost étonner le cheual flegmatique & craintif, & desesperer le colere, sangin & sensible, que les corriger des fautes qu'ils commettent par faute de science & d'expérience ; & apres ce quartier, ou ceux qu'il aura bien-faits, il le remettra à son premier trot dont il luy fera fournir deux ou trois voltes bien arrondies ; & bien finies quelles seront, il le remettra sur la ligne de la passade pour aller changer de main au bout d'icelle par ce mesme ordre, qu'il gardera soigneusement en toutes ses leçons, luy augmentent seulement le galop de quart en quart discrettement, iusques à ce qu'avec le temps & la pratique bien reiglee, il fournisse entierement les voltes & les passades sans rompre l'air du galop, ny la proportion du manege.

Et d'autant que j'ay dit que l'vne des propriétés du galop estoit d'asseuer la bouche du cheual, soit qu'il l'ait trop delicate, ou qu'il tire à la main, le Cavalier doit sçauoir qu'il pourra le ramener & le resoudre à l'appuy de l'emboucheure & de la main, en le galoppant sur le

mesme

mesme terroir panchant quelque peu du costé de la volte, qu'il l'a deu traouiller cy-deuant au trot, à cause que la descente l'obligera de receuoir l'appuy & le support de la main, & à se ramener sur les hanches de peur de s'offencer de luy mesme les barres & genciues en s'opposant à l'action de la bride.

Or comme le cheual, qui a la bouche foible, galoppant contre bas est contrainct de s'appuyer sur l'emboucheure pour se ramener & s'asseurer sur les hanches; au contraire celuy qui pese, & qui en a l'appuy plus dur qu'à plene main, s'y abandonne & s'y appuye tout à fait en descendant, & s'allegerist du deuant en montant, & partant le Cauallier de bon iugement le traouillant sur cette école tant au trot qu'au galop, doit changer de metode, pour luy conuertir cette pesanteur en legeresse soit qu'elle luy soit naturelle, ou fortuite; & au lieu de luy presenter la volte en descendant, il le luy portera en montant, luy en faisant pareillement fournir trois ou quatre, gardant au reste la mesme proportion qu'il a tousiours tenuë en descendant, & le remettra droit sur la piste de la passade serrant la volte en descendant, contre le commun vsage qui la finist en montant pour changer de main, & volter comme sur l'autre en montant, & ferrer la volte en descendant.

En fin ie laisse à la discretion du judicieux Cauallerice de se dispenser de la pratique des reigles generales selon l'occasion, sçachant bien qu'un seul remede ne peut guarir plusieurs differentes maladies; qu'il faut aller à la seignée selon le bras, & que tous cheuaux ne sont pas propres à tous airs, & que par consequent s'en trouuant qui naturellement tournent plus librement d'un costé que d'autre, qu'il les faut seulement trotter sur la main de leur liberté, mais galopper sur celle sur laquelle ils semblent estre entiers; ou les galoppant sur l'une & l'autre, que pour vne volte qu'ils font sur celle de leur creance, qu'on leur en doit faire fournir trois voire quatre sur celle qu'ils se rendent difficiles, qu'on la leur doit faire prendre large sur l'une & ferré sur l'autre, qu'il faut les pousser quelquefois à toute bride sur les passades, & quelquefois les y mettre simplement au trot ou au galop, tantost les haster, tantost les retenir, tantost les parer, tantost les faire reculer, si bien que c'est à luy seul de leur varier judicieusement le manege selon qu'il les y connoistra entiers & obeïssants.

## Comme il faut reduire le cheual aux passades simples.

### T I T R E V.

**Q**U'EX qui tiennent pour maxime, que pour commencer à mettre le cheual tant au trot, qu'au galop, qu'il, qu'il ne luy faut donner que demy volte à chaque bout de passade, la fonde sur deux raisons; l'une est qu'il faut en tout art & science passer par ce qui en est de plus facile, auant que d'entreprendre la connoissance de la cause qui y produit des effets les plus difficiles, & qu'y ayant plus de facilité & moins de traouail en la demy volte, qu'en l'entiere & redoublée, que par bonne consequence il y faut dresser le cheual, auparauant que de luy ouurir le pas à l'entrée & à son redoublement à la fin de chaque passade: l'autre regarde la necessité, qui leur fait dire, que puisque le plus necessaire manege que le Cauallier puisse apprendre au cheual, est la passade simple, que c'est temps perdu de l'exercer sur les voltes entieres & redoublées, attendu que c'est assez qu'il sçache faire & justement fournir la demy volte, pour changer seulement de main à chaque bout, & repartir.

A la premiere, ie produis la pratique pour valable réponse, qui vous fait voir tous les iours des chevaux de si bon sens, que depuis qu'ils ont vne fois compris & remarqué ce qu'ils s'imaginent, qu'il faut qu'ils fassent pour tousiours le bien faire, à fin d'éuiter le châtiment de leurs fautes, & pour plustost finir l'exercice qu'ils se confirment tellement cette fauce pensée en la fantasie, que quand on les veut employer à autre chose, qu'on n'en peut rien tirer d'auantage, sinon vne contestation forcenée, & vne si grande opiniastreté, qu'on est contraint de les changer de lieu, & de leçon mesme, pour leur faire perdre la memoire de leurs fauces impressions, où il s'en va beaucoup plus de temps, qu'on en auoit employé à les y dresser.

Ie me seruiray pareillement de la necessité pour respondre à la seconde, & pour faire perdre l'opinion à ceux qui la tiennent comme la base & la vraye perfection des passades, qui est, que si on ne peut ny ne se doit dire, que le cheual soit bien fait & dressé, qui ne fournit son air que par nombre & mesure contée, & qui se met en fougue & en impatience dès aussi tost qu'on luy veut faire redoubler les voltes, pour se maintenir entier en son obstinée volonté, & que le principal but du sage Caualerie est de l'en dépoüiller du tout, pour le ranger & tenir sujet à la sienne; qu'il faut donc par necessité luy oster cette routine de demy volte, pour luy apprendre à la faire entiere, & redoubler de telle sorte, qu'il ne puisse reconnoistre combien ny comment il les doit faire à chaque main: Car puis qu'il est necessaire pour l'auoir parfait, qu'il soit indifferemment aussi libre sur les voltes redoublées, que sur les simples, & sur les simples, que sur les demies, & au parer, à se ramener & retenir droit & ferme sur les hanches, que prompt & leger à partir de la main, & que n'en sçachant faire qu'une partie, ou les pouuant toutes, qu'il ne les vueille toutesfois pas fournir, pour s'estre trop enuicilly en cette inueterée pratique, il faut donc que son ignorance, ou sa desobeissance ne procedant que des mauuais commencemens qu'on luy a donné en luy apprenant ce seul & simple manege, que pour l'en corriger, & pour mieux dire, à fin de mieux faire à l'auenir, & luy oster l'occasion de tomber en telles fautes, qu'on ne commence pas seulement à le mettre par le droit, en luy faisant faire la volte, & la redoubler à chaque bout des passades simples terre à terre, mais aussi à la fin de la leçon la luy faire fournir & doubler pour luy former vne habitude d'obeissance perpetuelle en sa memoire, & de le maintenir en bonne aleine, attendu que ce redoublement de voltes qui se fait au bout des passades de guerre ne tend à autre fin qu'à le rendre plus libre & leger à commencer & serrer cette seule demie volte.

Or comme la plus grande difficulté qu'ait le cheual à fournir iustement & de mesme cadance, les voltes entieres, est non seulement de les commencer & pouruyure droit de tout le corps, mais aussi de les finir & serrer avec telle proportion, qu'il accompagne de la croupe, tousiours le mouuement des épaules; aussi en ce retranchement des demy-volte estre où il se trouue le plus en defaut, parce qu'elles doiuent estre plus serrées & plus diligemment fournies que les voltes doubles, encore qu'il y soit assez bien déterminé au trot & au galop, ce qui est cause qu'on le voit ordinairement repartir és premieres leçons, ayant les mains sur la piste de la passade, & les jambes hors la circonference de la demy-volte; qui fait que partant ainsi de costé il s'abandonne par force sur les épaules, iusques à ce qu'il se soit remis droit du derriere comme du deuant sur la droite ligne de la passade; de sorte que pour l'aider & corriger tout ensemble en cét accessoire, le Cauelier se doit seruir du terroir precedent où il puisse commencer la volte en descendant, ou en montant, avec le mesme respect qu'il a eu, ou deu auoir aux forces, au courage & au naturel de son cheual; & si c'est à main droite, il doit vn peu tournant le poignet de la bride en haut, & en sorte qu'il luy puisse soustenir la teste droite & ferme avec la corde du caueillon hors la volte, l'accoster de la jambe le plus pres qu'il pourra, à fin que par son action du bras, & de la main de la bride,

il le tienne si fujet du deuant, que pour quelque fougue qui le faifist qu'il ne luy peult échapper, & par celle de la iambe accompagnant celle de la main, il luy ofte tout moyen de s'acculer, & luy preste toute ayde pour s'accouftumer à faire & ferrer iuftelement la demy volte, en portant prefque auffi toft dessus la droite ligne de la paffade les pieds de derriere, que ceux de deuant, pour se trouuer tousiours prest, droit & bien disposé à repartir vigoureuſement; & venant à prendre la gauche en rehauffant la main de la bride, & le foutenant avec la corde droite du caueſſon ferme & droit de teſte & de col, il l'auertira du talon droit plus ou moins pres des flancs & des fangles, que plus il iettera la crouppe hors de la piſte de la demy volte, portant au reſte la iambe contraire à la volte, la mieux étenduë & plus ferme ſur l'étrieu qu'il pourra, ſans oublier l'ayde ou le châtiment de la gaulle ou du nerf qu'il luy doit donner iudicieuſement & par diſcretion, tantost ſur la cuiſſe hors la volte, & tantost là où doit battre l'éperon du meſme coſté.

---

## Comme il faut faire les paffades au long de la muraille.

### TITRE VI.

**P**ARCE que chaque cheual a naturellement ſon vice plus ou moins grand qu'il y a d'inclination, & qui s'accroift de iour en iour ſelon qu'il y eſt entretenu par quelque foible reſpect que ſes premiers maiſtres ont de ſa ieuneſſe & de ſes forces, qui les empêche de l'en châtier à point & à plomb; les bons Caualerices ſçachant bien qu'il faut preuenir le mal pour ne l'éprouer point, & que les playes inueterées ſont incurables, ou ſi faſcheuſes à guarir qu'il eſt impoſſible de les conſolider ſans y laiſſer des cicatrices pour marque de leur domicile; & qu'il n'eſt rien tel que de dreſſer l'ante pour auoir l'arbre droit, ſe ſont preualus de la muraille pour les cheuaux tant ieunes & foibles ont il peu eſtre, qu'ils ont reconneux à l'école ne ſe vouloir point tenir iuftelement par le droit, ny commencer ny finir les voltes entières ou demyes à chaque bout de la paffade, ſans ſ'abandonner ſur le deuant en peſant ou tirant à la main, & ſans ietter la crouppe en dehors.

**O**R ce n'est pas d'aujourd'huy que la pratique de la muraille, nous a fait voir qu'on y peut non seulement alegerir par son moyen les cheuaux qui forcent l'appuy de la main par leur pesanteur de teste, mais aussi resoudre à vne vraye iustesse & perfection ceux qui sont naturellement coleres, bizarres, impatiens & ramingues : Mais comme ce n'est pas assez au Capitaine d'auoir de toutes sortes d'armes, s'il n'y sçait bien adresser & faire ses soldats; aussi ne suffit-il pas au Cavalier d'auoir force murailles, s'il ignore comment il y doit reduire ses cheuaux; ce qui me donne sujet de dire, pour complaire à ceux qui n'en sçauent l'art ny l'usage, que la ligne de la passade doit tellement estre ordonnee, qu'elle soit à tout le moins éloignée de deux pas de la muraille pour le commencement, sauf à l'en approcher ou éloigner encore d'auantage selon que le cheual en fera son profit, & ce pour deux raisons: la premiere, pour continuer droittement la ligne de la passade depuis le partir de la main, iusques au premier temps & mouuement qui se fait pour resoudre & fermer la volte: la seconde, pour donner moyen au cheual de porter l'œil & la teste du costé qu'il la doit faire & finir pour l'empescher de se faire entier à quelque main.

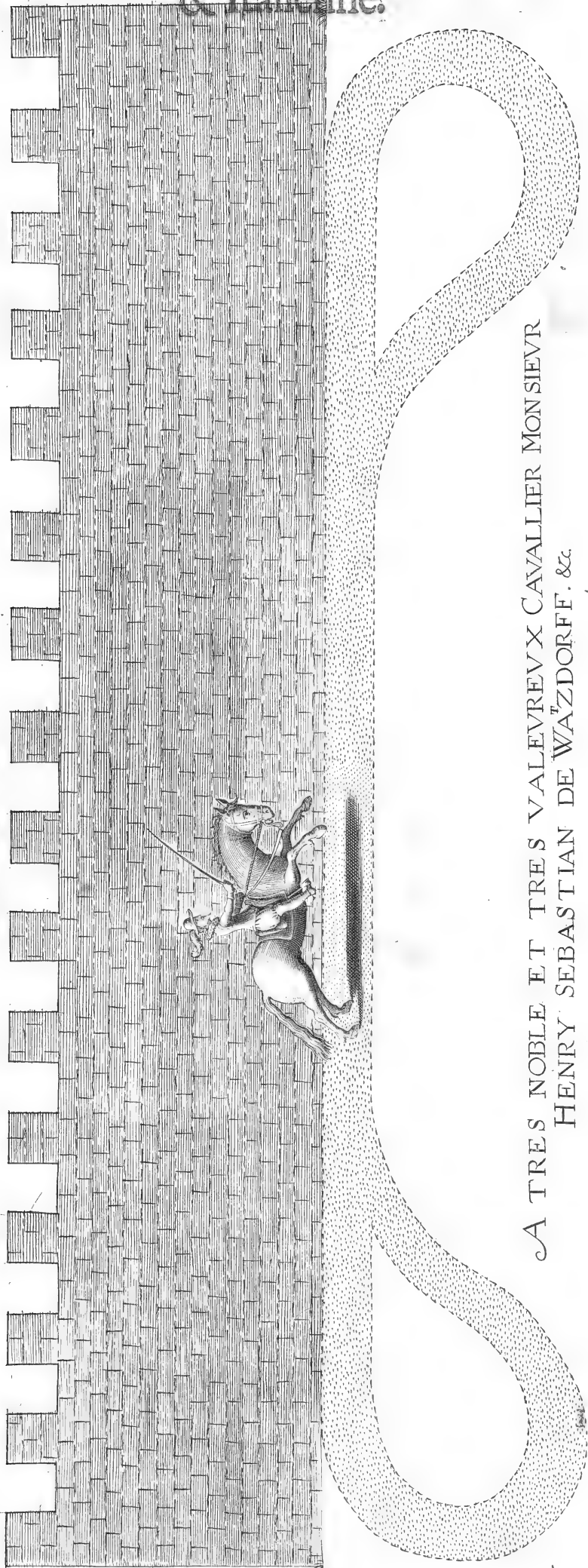
Et d'autant que les lieux premeditez du parer & du volter donnent souuent occasion au cheual de bonne memoire mais colere, sensible, apprehensif & impatient, singard & tirant à la main de s'y retenir, s'estressir, s'acculer, & d'y faire autres desordres, si on le veut pousser outre, il faut que le Cavalier alonge ou accourcisse la longueur de la passade, selon le courage & l'obeissance qu'il luy reconnoistra, à fin que tant en la luy donnant tantost longue, tantost courte, & tantost d'une mediocre longueur, selon qu'il s'auancera, se retiendra, & s'abandonnera, qu'en le voltant large ou estroit à chaque bout d'icelle, qu'il l'ait tousiours libre & obeissant à la main & au talon.

Commençant donc à luy donner cette premiere leçon, il luy fera reconnoistre la ligne de la passade au trot vigoureux & resolu, au bout de laquelle il le parera s'il est pesant & abandonné, ou s'il tire à la main, pour le disposer à prendre la demye volte sur telle main qu'il conuendra; & selon qu'il se sera retenu ou abandonné à l'arrest, il le chassera discrettement peu ou beaucoup par le droit, pour luy donner puis apres doucement la demye volte au pas, en le tournant du costé de la muraille, & luy faire serrer la demye volte en l'aydant tant de la main que de la iambe, du talon & de la gaulle selon qu'il en aura besoin, sans y employer aucun châtiment tant doux qu'il peust estre & le reporter le plus droit & vny sur la piste de la passade qu'il pourra pour reprendre son trot, & pour aler changer de main sans alterer ce mesme ordre.

Que si le Cavalier a affaire à vn cheual qui se tienne entier sur ces demy voltes, ou qui soit naturellement trop colere ou trop sensible, il tiendra la ligne de la passade plus éloignée de la muraille que de deux pas, s'il connoist qu'il y aille à contre-cœur, de peur que cette subiection de tourner si contrainte ne le face entrer en quelque fougue & capricieuse inquietude qui le conuiaist en fin ou de s'enfuyr, ou de s'en defendre par toutes sortes de malices qu'il pourroit inuenter; & au lieu de le parer arriuant au bout d'icelle, il luy fera prendre la demye volte au mesme trot qu'il le luy aura apporté depuis le partir de la main, si tant est qu'il n'y pese ny n'y tire; car cela estant pour quelque colere qu'il peust auoir, il le faudroit arrester, reculer, ou auancer auant que de le luy presenter selon qu'il s'obstineroit, peseroit & tireroit à la main.

Et parce que les cheuaux qui ont l'appuy de la bouche plus dur qu'à plene main, & qui y tirent ou pour l'auoir trop sensible, ou pour s'en preualoir se l'endurcissent en trauaillant, & s'en defendent avec le temps, pour ne pouuoir pas promptement conceuoir, ny par consequent obeir à ce qui est du dessein du Cavalier, pour leur esguiser l'esprit, & leur fortifier la memoire, il les doit mettre au commencement de quelque leçon qu'il leur voudra donner, soit par le droit, soit sur les voltes, sur vn dessein marqué & premedité, à fin de les disposer

& resolu



A TRES NOBLE ET TRES VALEUREUX CAVALLIER MONSIEVR  
HENRY SEBASTIAN DE WAZDORFF. &c.

& refoudre plus facilement à fournir à quelque bon manege par la pratique de cét artifice.

Après l'auoir reduit à faire la passade iuste & droite, & à ferrer la demy volte sans s'y élargir du derriere, & sans rien craindre la subiection de la muraille, le sage Caualerie sondera ce qui fera de sa force, & de sa volonté au petit galop en le conuiant plaisamment à prendre & finir la demy volte sans rompre l'air ny la mesure de son galop : Mais s'il auient qu'il s'y rende difficile, il le parera selon qu'il aura reconneu auparauant la qualité de sa bouche & selon son refus, à sçauoir à demy s'il l'a fort sensible & delicate; & puis apres le portera discrettement par le droit trois ou quatre pas au trot, auquel il luy fera faire tout doucement la demy volte, & apres l'auoir bien ferrée, il luy fera reprendre la piste & le galop, pour aller changer de main tout de mesme façon; & s'il pese ou tire trop à la main, il l'arrestera tout à fait, & puis luy fera seulement faire vn ou deux pas par le droit, plus outre que le lieu, où il l'aura paré pour prendre le temps de le tourner ou au pas auerty, ou au petit trot; & apres auoir ferré la demy volte, il le remettra sur la droite ligne de la passade pour reprendre le galop, & le trauailler continuellement de cette façon sur chaque main, iusques à ce qu'il fournisse la passade & la demy volte de mesme galop.

Pour remedier au desordre que quelques cheuaux impatiens font apres auoir commencé à bien prendre le temps de la demy volte se laissans emporter à vne si grande inquietude, qu'ils en perdent la memoire & la volonté de la bien ferrer auant que de repartir, & s'y precipitent si confusement si on n'y prend garde, qu'ils se trouuent plustost sur la piste de la passade, qu'on ne les ait retenus & aiustez sur celle de la demye volte, il leur faudra faire fournir la volte entiere au trot, apres qu'ils auront fait la demye au galop, tant sur vne main que sur l'autre, & la leur faire mesmement doubler s'ils ne vouloyent se déporter de leur impatient desir de partir; car puis qu'il n'y a rien qui diuertisse tant le cheual adust & impatient de ses fougues & escapades, que la patience du sage Cauelier qui employe le temps & la raison pour le vaincre & le reduire à perfection, & que cette patience demande de l'exercice & non vn arrest contraint & retenu, il me semble qu'il n'y a point de meilleur expedient pour la luy faire connoistre, que de changer son galop & sa demy volte au trot & aux voltes entieres & fournies sur le mesme lieu que l'inquietude luy aura saisy l'esprit, à fin que venant par ce changement de train à en rechercher la cause, il perde par cette douceur l'apprehension qu'il auoit du galop pour se remettre au trot, avec lequel il le faudra reporter sur la droite ligne de la passade sans aucune precipitation, sur laquelle il doit estre arresté & retenu paisiblement, tant & si longuement qu'on luy sentira de l'impatience & vn desir de partir à sa fantaisie, deuant que de luy faire reprendre le galop pour aller changer de main, & mettre fin à la leçon, sans luy augmenter la vigueur de son manege, que selon qu'il s'y fera obeissant.

Et comme il n'y a pas moins de peine à entretenir vn cheual sur quelque bon manege, qu'à le luy dresser, & qu'il auient souuent qu'il s'en degouste par la trop longue continuation d'vne mesme leçon, iusques à se transporter à quelque mauuais effet, quand il est colere & sensible, & à se desesperer & se precipiter s'il est timide; il faut que le Cauelier luy change discrettement la leçon, le lieu & le terroir, & l'exerce d'ordinaire sur celle à laquelle il aura naturellement plus d'inclination, & le l'y maintienne patiemment, avec toutes les iustesses necessaires à la perfection du cheual aussi bien que des passades viues & determinees, lesquelles il finira selon la facilité & le naturel de son cheual; comme s'il est naturellement colere, sanguin & impatient, & s'il pese ou tire à la main, il les finira quelquefois au petit ou mediocre galop, & quelquefois au trot, selon qu'il y sera disposé; & s'il est ramingue de son temperament, il les luy faudra faire finir en luy accroissant plustost la fougue qu'en diminuant la longueur ny la course, d'autant qu'il ny a rien plus fauorable à son desir que la parade qui luy est donnée apres le partir, ny rien qui le corrige & auance plus que la course continuë qu'on luy fait faire par le droit: si bien que la ligne de la passade n'ayant communement que trente pas de lon



de longueur, seroit fort contraire pour le determiner, attendu, que venant au bout pour y changer de main, qu'il pourroit auoir le temps & le moyen de s'acculer sur la demie volte, & s'y tenir si entier, qu'il seroit difficile de le remettre sur la passade pour le faire repartir, & partant la luy faudra-il donner longue, & la luy faire fournir vigoureusement de toutes ses forces.

---

Comme il faut serteger en bisse, ou faire les passades à la soldate.

TITRE VII.

**Q**L n'y a si petit compagnon qui ne vueille paroistre bon gend'arme dès qu'il se voit le cul sur la selle, qui faiçt que dès aussi tost que telles gens sont dessus leurs cheuaux, que c'est à eux à trouuer leurs iambes, pour passer à la soldate, disent-ils, ne se souciant-pass'ils vont d'école ou non, ce leur est assez de les faire aller selon qu'ils l'entendent, & qu'ils se persuadent qu'il faut faire pour se monstre vaillant & courageux: Mais attendu qu'ils ne considerent-pas que leurs confusions, tours, & détours à droite & à gauche, sont contraires à l'art militaire, qui fait tout par bel ordre & bonne mesure; il faut qu'ils sçachent comme ceste passade, qu'ils appellent à la soldate, se doit faire pour estre parfaicte.

Premierement, il faut que le cheual qu'ils veulent mettre sur ce manege de guerre, soit desia si bien fait à la main, qu'il en entende le temps, & le prene pour bien partir, avec les aydes des iambes & des talons, en si bonne part, qu'il leur obeisse toutes & quantesfois qu'ils le voudront tourner à droitte ou à gauche; & supposé qu'il soit tel, ils luy en feront comprendre la proportion au pas, luy faisant tirer les lignes qui se voyent en cette figure en forme de serpent, droittes, & longues de quinze pas, au bout de chacune desquelles, ils luy feront faire cette demie volte, qui les fait entrefuyure iusques à la sixiesme, apres laquelle ils le rapporteront iusques au lieu où ils l'auront fait commencer par vne septiesme, au bout de laquelle, au lieu de tourner à main droitte pour fournir le huitiesme, ils luy feront prendre la gauche pour le remettre sur la piste de la sixiesme, & puis ils le volteront à droict, pour r'entrer sur celle de la cinquiesme, & ainsi changeant de main à chaque bout des autres; en fin ils se retrouveront sur leur premier pas, là où apres l'auoir volté, ils le repousseront dix ou douze pas par le droit où ils le pareront & le carefferont.

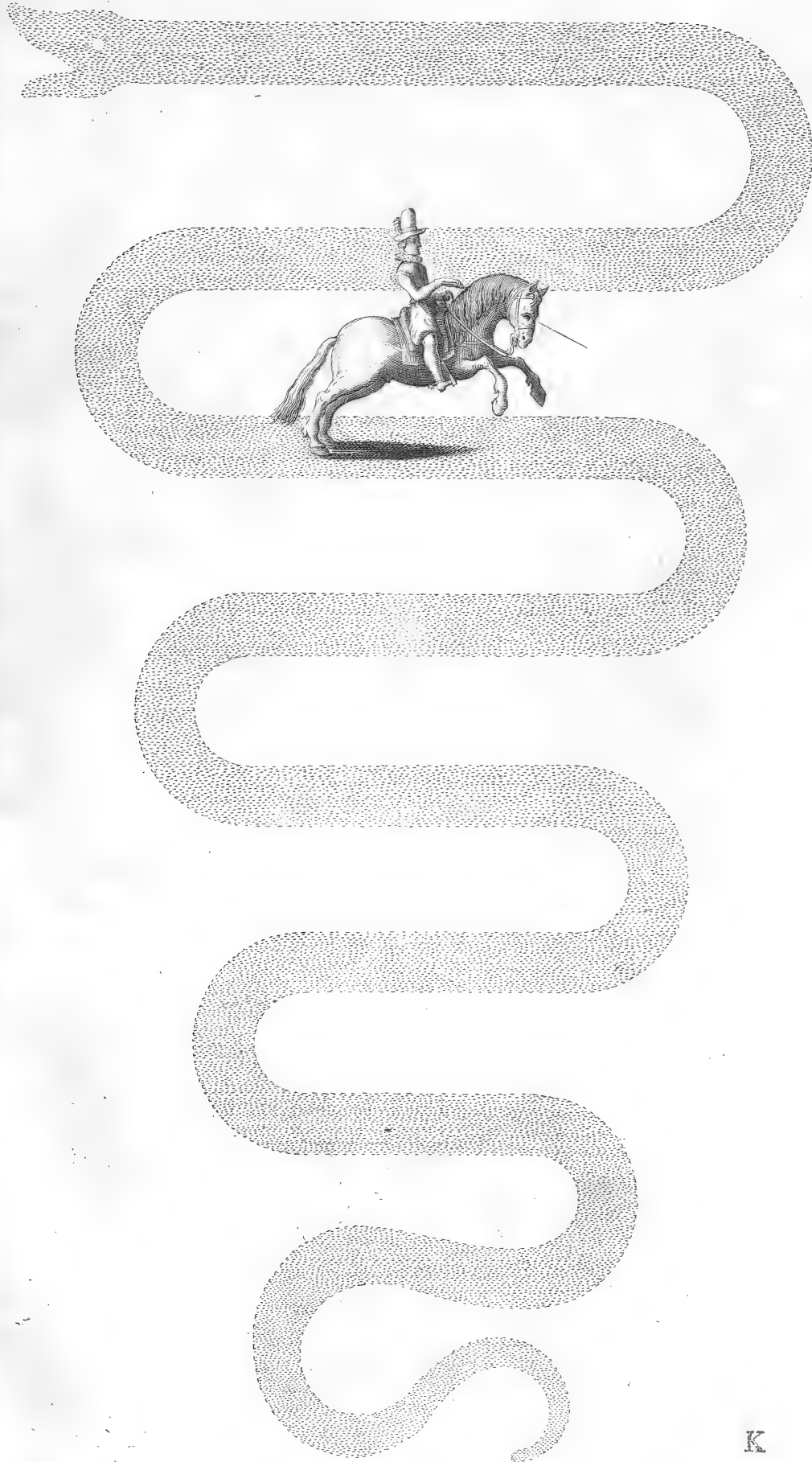
Luy ayant fait reconnoistre leurs pretensions en cette façon, ils luy feront fournir le reste de la passade, qui sera cinq, ou trois pas au trot, pour luy faire prendre la piste de la premiere, au bout de laquelle ils tourneront à gauche, & fuyuront cette leçon de trot comme ils auront fait celle du pas, & luy en continueront la pratique iusques à ce qu'ils reconnoissent qu'il en entend bien la perfection; puis ils commenceront à le luy mettre au petit galop, luy renforçant la fougue du partir, & de toute la ligne de la passade, à mesure qu'il se rendra preste à chaque tour d'icelles.

Et le luy ayant si bien fait, qu'il tourne, reprene, & parte à toutes mains & à toute bride, ils luy pourront accourir la ligne de la passade de trois ou quatre pas au petit galop, sans se departir de la iustesse de l'ordre precedent; & comme de iour en iour il s'y rendra prompt & preste, ils luy en diminueront la longueur peu à peu, iusques à ce qu'il n'ait que deux pas par le droit pour changer de main, lesquels en fin ils luy conuertiront en vn temps, & vn petit pas.

Or pour le faire par apres serpeger selon ce dessein, ils luy feront fournir la premiere passade de quinze pas, & luy diminueront la longueur de toutes les autres d'un pas à chaque bout, alentissant aussi la furie de son galop, selon qu'il arriuera à la fin d'icelles, lesquelles il doit finir au trot s'il est pesant de sa nature, & au pas, s'il est leger & colere; & pour le reporter à son commencement, dès qu'il aura pris son temps pour se tourner, & faire cette derniere demy volte, ils le pousseront par le droit iusques au poinct de la longueur de la premiere, & luy feront changer de main selon l'ordre du trot & du galop, n'oublions iamais de l'ayder de la main, de la gaule, & de la iambe en cette sorte.

Estans sur le lieu où ils le voudront faire partir au galop, ils luy rendront la main, & arriuaus à deux pas pres du lieu où ils luy voudront faire changer de main, ils commenceront à l'appuyer tout doucement, à fin qu'il en prene mieux l'ayde & le temps de se volter, le tenant cependant tousiours sous vn bon appuy, iusques à ce qu'il ait les quatre pieds sur la ligne de la passade, où lors ils luy rendront derechef la main, en luy en continuant ces aydes iusques à la fin. Pour le regard des iambes, ils se fortifieront droits sur les étrieux, & tout aussi tost qu'ils luy presenteront l'appuy de la main pour prendre le temps d'en changer, si c'est à droitte, ils l'accosteront de la iambe gauche, s'appuyans sur la droitte; & si c'est à gauche, ils l'ayderont de la droitte, & se soutiendront sur l'étrieu de la gauche; & dès qu'ils l'auront remis droit sur la ligne de la passade, ils l'esporteront en cette façon iusques au parer, où ils les tiendront bien egalement auancées. Quant à la gaule, allans par le droit, ils la tiendront haute, & la coucheront sur le col du cheual, au mesme instant qu'ils luy presenteront l'ayde de la main pour se recueillir & en changer, ne l'en ostant point qu'il ne soit iuste & droit sur la piste de la passade; & voltant à gauche, ils l'étendront basse du costé droit, la luy retenant iusques à ce

qu'il



K

A TRES NOBLE ET VALEUREUX CAVALIER  
MONSIEUR PAUL RANTZAW & C.

qu'il ait repris la droite ligne, & puis ils la releuront, continuans à la porter ainsi iusques à l'arrest de laquelle ils luy en donneront sur l'épaule gauche pour l'obliger à se bien ramener, & se retenir sur les hanches, & faire vne belle fin de leçon.

## Combien le cheual peut fournir de passades, & comme on les doit commencer & finir.

### TITRE VIII.



**C'**EST bien vne maxime, qu'en tous maneges circulaires on doit commencer & finir l'exercice sur la main droite, selon laquelle il seroit bien à point que le cheual fist tousiours trois, cinq, ou sept passades deuant que de le parer; mais attendu qu'oultre l'art & le iugement qu'on doit auoir pour le luy porter, qu'il faut encore auoir égard à sa taille, à sa force, à son aleine, à sa patience, à son habitude, & à sa bouche, cela fait qu'on ne la peut pas tousiours, & sur tous airs tenir pour reigle generale, ny la faire pratiquer qu'aux cheuaux qu'on croira estre naturellement pourueus d'assez de vertu pour y satisfaire.

Mais presupposé que le cheual ait en soy de quoy y fournir, & moyen d'y monstrier sa vigueur, son courage, & sa volonté, il fera fort bon de le mettre seulement au galop sur la premiere passade; le luy renforcer sur la seconde, commencer à luy donner furie sur la troisieme, la luy doubler sur la quatrieme, & luy faire fournir la cinquiesme de toute sa force.

Et si le Caualler veut faire paroistre son cheual fait, il le doit tellement faire partir de la main sur la premiere, qu'on y voye vne grande prestesse; en la seconde vne vraye furie, & luy faire employer tout ce qu'il aura de force & de vigueur en la troisieme, tant pour se signaler bon Caualler par la distinction de ses diuers temps, bien pris, pour luy uis & finis, que pour faire voir la vistesse, la force, & l'obeissance de son cheual.

Or comme le cheual prend plus de fougue pour fournir la derniere passade que la seconde, & plus encore pour faire la seconde que la premiere: Aussi le Caualler en doit-il accompagner l'air de si bonne grace, qu'il l'ait tousiours libre à la main & aux iambes, à fin que sous son doux appuy il ne pense qu'à employer ses forces & son courage pour finir la leçon en luy complaisant, sans apprehender la rigueur du parer, qu'il se pourroit promettre d'vne main rude & intemperee; & qu'il faut aussi qu'il luy face prendre la volte si bien proportionnée à la furie de son galop, qu'il ne soit forcé de s'y abandonner sur les épaules, ny de si trop ramener sur les hanches, à faute de le luy soutenir par vn appuy temperé de bride & de cauesō.

Et pour représenter naïuement le deuoir du Caualler en cét endroit, ie dis, que s'il sent, arrivant à trois ou quatre pas pres du bout de la passade, que son cheual ait tant de fougue, qu'il ne se puisse tourner que difficilement sans s'abandonner sur la volte, qu'il le doit retenir auant que de la luy presenter, & le reduire en vne si bonne disposition, qu'il la puisse fournir & serrer de mesme ton & mesure qu'il l'aura commencée: & au contraire, s'il reconnoist en quelque part de la passade qu'il se retiene & n'aille pas franchement & rondement au bout changer de main, c'est à luy de le solliciter viuement de l'éperon, ou de la gaule, pour luy faire venir ses forces, & se resoudre à commencer legerement la volte, & à la fournir & serrer iustement pour reprendre diligemment la ligne de la passade.

Quant au parer, la perfection en depend du iugement du Caualler, qui s'y doit comporter selon la fougue du cheual, les forces qu'il aura, & selon la fermeté de sa teste & de son col, & la disposition de sa bouche; & le luy ayder si bien de sa personne, qu'il n'ait point de sujet de la

de la craindre, & encore moins de le fuir ny de s'y rebuter; & se doit faire celuy du galop en tenant les rénes également droittes en la main, & en tirant discrettement la bride & le cauefson, s'il en a vn, sans luy ébranler ny desordonner l'appuy de la bouche, & tenant les coudes fermes pres du corps, spécialement celuy de la bride, lors qu'il n'a point de cauefson, & le droit libre, & non toutesfois trop éloigné, en reculant vn peu les épaules en arriere pour soulager celles du cheual, & se fortifier le bras & le poing de la bride, & pour se maintenir en belle posture par cette action contrepesée, faisant ce temps de bras & de poignet, & se penchant quelque peu sur le derriere au mesme instant qu'il donne des mains en terre, à fin qu'il se trouue iustement appuyé sur les hanches dès qu'il releura le deuant, & non lors qu'il l'a en l'air, ou qu'il auance les épaules pour reprendre terre, de peur qu'il ne s'y abandonnast, & ne luy endurcist l'appuy de la bouche par telle surprise, qui luy pourroit mesmement fournir de sujet de faire quelques desagreables mouuemens de la teste, en roidissant & serrant les cuissés & genoux, en étendant fermement les iambes pres du cheual, & s'aneruant sur les étrieux également pour le retenir droit & ferme sur la passade par l'apprehension qu'il aura de recevoir quelques éperonnades s'il n'obeyt iustement à l'arrest.

Et pour aduire le cheual à conioindre la volte avec la parade, il faut que le Cavalier tempere l'action de sa main & de son corps, selon qu'il reconnoistra qu'il en prendra & pratiquera le temps & la mesure, qu'il obeyra au reculer & au partir, & qu'il sera patient à l'arrest: Car encore qu'il se presente bien au parer vne ou deux fois, si est-ce qu'il doit éprouuer son obeissance en reculant & en auançant; & sa patience en attendant sans mouuemens en vne place l'auertissement qu'il luy donnera de sa volonté par plusieurs fois & en diuers lieux, auât que de le resoudre à faire l'vn & l'autre sans intermission & de mesme vigueur; d'autât qu'vne fois n'estant pas coustume, il pourroit arriuer que quelque inquietude saisissant le cheual fougoux comme entre bond & volée sur le parer, qu'au lieu de prendre le temps de fournir legerement à l'vn & à l'autre, qu'il feroit le tout en desordre & confusion, qui le contraindroit de chatier son impatience, apres auoir mal serré la volte en le retenant dès aussi-tost qu'il auroit repris la passade, le faisant reculer iusques où il auroit finy la volte, & le luy tenant iuste & droit, rongeat son frain avec son impatience, sans le laisser partir qu'il n'eust auparauant repris son bon sens pour éuiter vne mesme escapade à l'autre changement de main.

Que si le cheual ramingue vient à se retenir de soy-mesme sur le lieu qu'il aura remarqué, que le Cavalier le pare ordinairement, tant s'en faut qu'il doie prendre cette action pour témoignage d'vne vraye obeissance, & qui merite d'estre aydée à commencer la volte pour mettre bien tost fin à sa leçon, qu'au cōtraire il le doit à bons coups d'éperon & de gaulé faire passer outre, iusques à ce qu'il le cōnoisse deliberé & disposé à se tourner de quelque costé qu'il luy plaira, & à s'arrester & repartir libremét, sans plus auoir d'autre volonté que d'obeir.

Et s'il a affaire à cheuaux tellement attentifs à l'action du parer, qui bien qu'ils soient assez vigoureux, & de bon nerf, n'osent toutesfois se porter ny se resoudre à la volte, ou pour auoir naturellement trop de legeresse aux épaules, ou à la teste, ou la bouche trop sensible & delicate, il ne doit qu'avec grand respect l'esparer qu'à demy, & sans retirer les épaules en arriere plus qu'il ne conuient pour embellir son assiette, & puis le reporter quelque peu par le droit, pour luy mieux donner & faire prendre l'ayde de la main pour bien commencer, pour s'uyre & finir la volte.

Pour le regard de la fin de ce manege, elle se doit faire par vn arrest qui ramene & retiene le cheual sur les hanches selon la capacité de sa bouche & de ses forces, droit & ferme de teste & de col, sans iouier de la queuë, sans forcer le bras ny l'appuy de la bride, sans aucun mouuement dereiglé, & sans autre apparence, que d'vne perpetuelle obeissance.

Or d'autant que le cheual ne se dresse aux passades que pour l'usage de la guerre, ou du combat d'homme à homme, dès que le Cavalier luy en aura fait reconnoistre la longueur

avec la largeur des demies voltes, és lieux premeditez & marquez, & qu'il les y fournira librement pareilles d'espace, de viffesse, de temps & de mouuemens; il commencera à l'en rechercher en lieux non accoustumez & incogneus, & mesmement parmy d'autres cheuaux, tant à fin de le retenir plus attentif à faire ce qu'il luy demandera, & plus sujet à sa volonté, que pour auoir plus beau moyen de le determiner & refoudre à la iustesse qu'il luy desire apprendre en ces lieux non limitez, mais qui luy permettent de le prendre sur tel temps & à la fin de telle course qu'il luy plaira, & d'vfer de tels chatimens qu'il meritera par ses fautes, soit qu'il le trauille au trot ou au galop, ayant avec tout cela neantmoins autant d'égard à son inclination qu'à ses forces; attendu que s'il est ramingue, qu'il luy pourra donner la passade tant longue & courte qu'il voudra; & s'il est trop ardent & desireux de partir, rien ne l'empêchera de le retenir, ny de le faire reculer pour luy abatre sa fougue, & attendre qu'il soit en état de le faire partir; & s'il se ferre & se couche trop à vne main, ou s'élargist, ou iette la croupe trop en dehors à l'autre, il a la clef des champs pour l'élargir, le redresser & le ferrer tant qu'il sera necessaire, tant en luy faisant redoubler les voltes sur chaque main, & l'auançant ou reculant selon qu'il le sentira dans sa main, qu'en preuenant son desordre, & luy rompant sa fantasia par le mouuement du poignet de la bride, & par l'action de ses iambes, ou par l'effet de la gaulle, comme il luy viendra plus à propos, sans se departir de la iustesse ny de l'exercice, qu'il ne l'ait reduit à vne parfaite obeïssance, & ne luy ait fait prendre cét appuy à plene main que les Caualiers desirent aux cheuaux du combat de l'épée.

## Pour faire perdre les ombrages que le cheual prend de tout ce qu'il voit à la campagne.

### TITRE IX.

**IL** faut sçauoir que le refus que le cheual fait d'approcher, ou de passer dessus ou dessous ce qui luy est suspect, procede en partie du defect de veuë, & en partie du sens commun, qui ne peut promptement decouurir ny receuoir les especes des objets telles qu'elles se representent à ses yeux, si bien qu'en cette confusion ne se pouuant refoudre ny s'imaginer ce que s'en est, il les vient tellement à redouter pour l'apprehension qu'il a d'en receuoir du deplaisir, qu'il s'éforce de les fuir de tout son pouuoir, & non de mauuaise volonté qu'il porte à son Cauelier, qui le doit d'autant plus épargner qu'il connoitra que son apprehension sera grande.

Or pour reconnoistre quand cette peur luy arriue à faute de veuë, & quand elle procede de la foiblesse de son esprit, le Cauelier doit diligemment prendre garde à tous les mouuemens qu'il fera dés aussi-tost qu'il apperceura quelque sujet qui le mettra en allarme; car c'est de ses deportemens qu'il decouurira la cause de son apprehension, de sorte que luy voyant dresser les oreilles, & tirer à la main de tant loing qu'il puisse voir ce qu'il redouttera, sans pour tout cela s'arrester, il pourra tenir pour tout asseuré, que c'est vn defect de veuë, qui le fait marcher auant, desirant decouurir au vray ce qu'il ne peut bien recônoistre ny discerner: Et s'il remarque que tout aussi-tost qu'il apperçoit quelque chose qui luy donne du soupçon, qu'il s'arreste tout court, soit loin ou pres de ce qu'il craint, ronflant & se disposant à faire quelque estrauagance, & mesme se iettant à cartier, ou reculant contre son naturel, c'est vn rémoignage tres-certain d'vne debilité de cerueau, & qu'il a l'imaginatiue si foible, qu'il ne se peut refoudre qu'avec grande difficulté à se departir de son apprehension; ce qui se peut fort facilement prouuer, attendu qu'encore qu'il soit en la compagnie de quelque autre sans peur,

peur, & qui passe librement dessus & dessous ce qu'il redoute, & qu'il s'y retient asseurement, neantmoins il ne le suit qu'en incertitude, & ne s'y peut arrester qu'en inquietude, au lieu que celui qui n'apprehende qu'à faute de veüe, se refout de luy mesme, & s'en approche, & s'y retient pour s'y asseurer, & se fortifier l'imagination.

Le Cavalier donc ayant reconneu par ces moyens d'où vient que son cheual apprehende quelque chose pour auoir la veüe courte, & luy voulant oster toute occasion de redouter ce qui le rend & le retient entre la peur & la hardiesse, il luy doit doucement rendre la main dès aussi-tost qu'il sent qu'il y tire, d'autant que cette action ne part que d'un desir qu'il a de s'éclaircir du doute de la chose qu'il ne peut pas clairement remarquer, & n'auance ainsi le nez que pour mieux le découvrir, ne plus ne moins qu'un bon arquebusier qu'on voit alonger la teste pour mieux viser, & la luy laisser iusques à ce que de luy-mesme il luy face quelque signe par lequel il puisse remarquer qu'il soit hors d'incertitude, soit ou en releuant la teste, ou en la ramenant à son deu naturel, ou en reportant les oreilles à la façon accoustumée; & s'empêchera tant qu'il le verra en cette action de le frapper aucunement, de peur qu'il ne se persuadast que tels coups prouinssent du sujet qu'il apprehende, & qu'il ne vinst à le redouter tout à fait cōme la cause de son torment: Et quoy que ce qu'il craint soit à costiere de son chemin, si ne doit-il pas le faire passer outre sans le luy mener reconnoistre, estant encore ieune, & luy donner le loisir de le considerer y estant arriué; & s'il est d'âge, ce sera assez de le retenir un peu dans le droit chemin, & droit à droit de ce qu'il soupçonnera, auant que de suyure son entreprise, si ce n'estoit que ses affaires le luy contraignissent; & continuant à le mener souuent à la campagne, & en lieux où il puisse auoir diuers objets, tels que peuvent estre les lieux sombres & ombrageux, ie le puis asseurer par experience qu'il luy fera bien tost perdre cette apprehension, & qu'il ira librement par tout où il le voudra mener.

Pour le regard de celui qui redoute la diuersité des objets qu'il rencontre à cause de la foiblesse de son esprit, le Cavalier le doit traiter aussi patiemment que prudemment, d'autant que son defect est bien plus grand procedant de l'imaginatiue, que celui qu'il se forme du defect de veüe, & vaudroit mieux quelquefois que tels cheuaux fussent aueugles qu'ainsi timides: car pour le moins ils se laisseroyent conduire, ou bien on s'en pourroit seruir à la charge ou à la charette, au lieu qu'ils ne veulent, pour la grande peur qui leur frappe & saisit le cœur, passer ny approcher seulement au pres de ce qu'ils s'imaginent fausement estre fatal à leurs vies; si bien que pour en tirer raison, il doit premierement se resoudre à ne luy toucher en aucune partie de son corps où il y peust receuoir quelque douleur, d'autant que ce seroit tout à fait le reduire à perdition, soit qu'il se retienne & qu'il recule mesmement au lieu de passer outre, ou qu'il se jette à cartier de peur de l'auoir droit deuant ses yeux, pour le regard desquelles actions differentes il se comportera pareillement diuersement; Car s'il s'arreste seulement sans faire autre mouuemens que de la teste, sçauoir est en la haussant & la ramenant en belle posture, dressant & pointant les oreilles, & regardant fixement ce qui luy donne de l'étonnement, c'est signe qu'il tient sa veüe & son imagination bandée à découvrir ce qu'il doit attendre de tel objet: qui me fait dire que le Cavalier le voyant en cét accessoire, qu'il le doit releuer de soupçon le plus plaisamment qu'il pourra, en le caressant de la main sur le col, & le flattant de la voix tout ainsi qu'il a accoustumé en le trauaillant au manege apres auoir bienourny sa leçon, & tachera de l'auancer petit à petit iusques au lieu suspect, en le chassant tout doucement du gras de la iambe, ou en l'auertissant simplement de la gaule pres des flancs, & effectuant bien à propos ces preceptes, il verra que son cheual prendra peu à peu la hardiesse d'y arriuer, là où il ne luy sera point chiche de caresses; & apres le luy auoir retenu iusques à ce qu'il ait repris ses premiers esprits il poursuyura son chemin.

Mais s'il arriuoit qu'il fist le difficile, & qu'il ne voulust pas passer outre, lors apres luy en auoir presenté les moyens susdits, s'il est en campagne il fera marcher celui qui sera avec luy

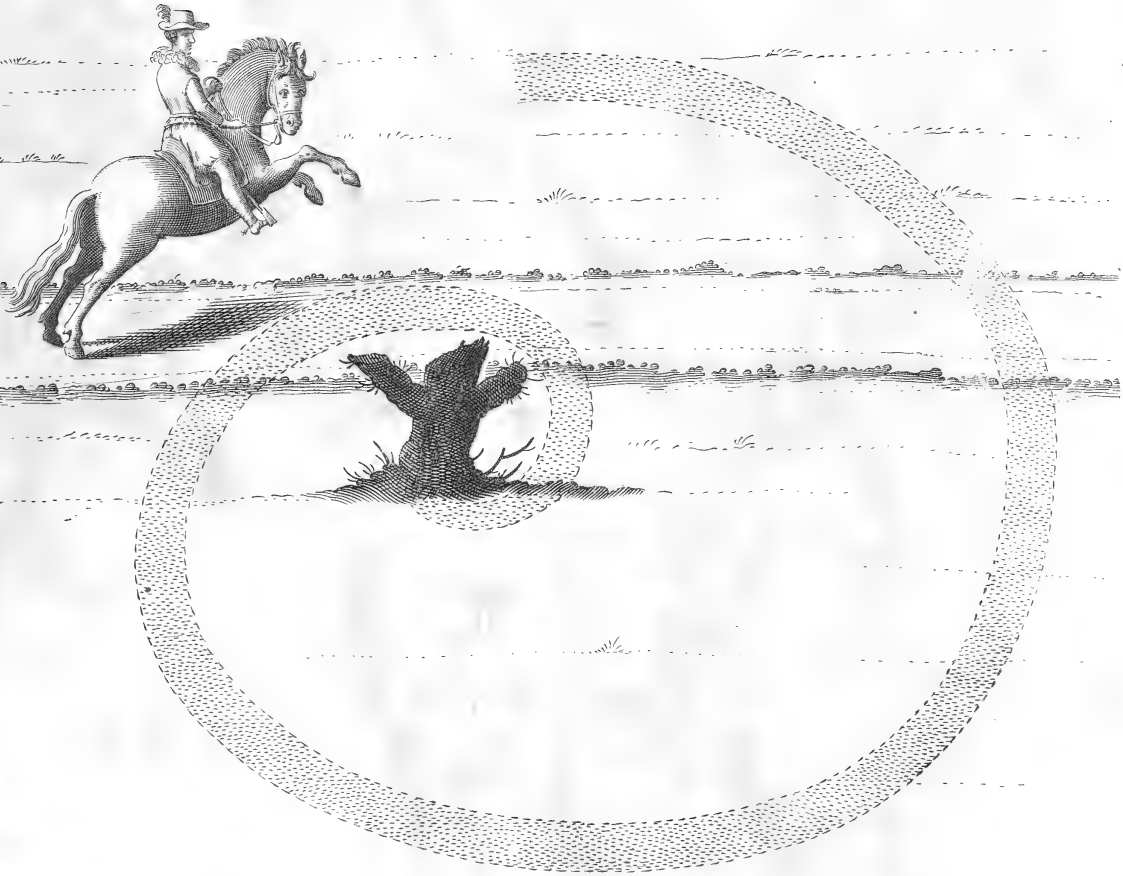
droit au lieu suspect, & le suyura le plus pres qu'il pourra allant coste à coste s'il peut, à fin d'en fortifier d'auantage l'esprit de son cheual: Et s'il est seul, il faut qu'il mette pied à terre, & qu'il le luy mene par la bride, & qu'il le luy remonte apres le luy auoir laissé si longuement considerer, qu'il le voye, le sente, le touche du nez, & le souffre sans s'en émouuoir; & estant dessus, il poussera outre quelque cinquante ou soixante pas; & prenant par apres la trauesse, il le rapportera au mesme endroit où il aura conceu son apprehension, & puis s'en ira droit à l'objet precedent; & auenant qu'il ne face aucun refus d'y arriuer, il ne le luy arrestera plus, mais passera outre, & le pourmenera en tous les endrois qu'il pensera trouuer quelque sujet qui luy puisse donner de l'ombrage, obseruant tousiours la patience & les moyens susdits, & ainsi il luy osterá tout sujet de crainte en peu de temps, & luy assuera l'esprit.

Que si dés aussi-tost qu'il apperçoit quelque chose qui luy trouble la fantasie, il s'en recule & la regarde hagardelement & s'en étonnant fort, encore qu'il luy rende la main & le sollicite doucement d'aller auant, soit de la gaulle en la luy faisant sentir au trauers du ventre, soit en l'animant de la voix & en l'assurant du gras des iambes, ou de quelques petis coups d'épéron, c'est chose assuée qu'il auoit l'esprit occupé ailleurs qu'à suyure son chemin, & que cette si inespérée & soudaine rencontre luy aura surpris & faisý tellement la fantasie, qu'à faute d'auoir eu le loisir d'y penser, & de s'arrester pour la contempler, qu'il ne peut refoudre son imagination, qui partroublée de cette frayeur le laisse ainsi reculer en é moy pour gaigner le temps & le moyen de decouuir la cause mouuante de sa peur; & pour cette occasion, il tamera de le retenir tout court, & de l'empêcher de reculer beaucoup, parce que ce reculement estant forcé, & n'ayant point de sentiment de son objet, il se pourroit imaginer que ce qu'il a ainsi inopinément rencontré, luy représenteroit continuellement quelque chose qui l'obligeroit de reculer de plus en plus, & spécialement s'il auoit la veuë basse ou égarée; de sorte que pour le diuertir de reculer, il faudra qu'il luy presente plustost la volte du cotté qui luy sera plus commode, que de contester à le faire passer outre, de peur qu'il n'en tirast quelque sujet de se faire retif; & ne faut point aussi qu'il ait égard à luy faire garder toutes les iustesses & proportions de la bonne volte en cet accident; car il se doit représenter que ces tours tant à droite qu'à gauche ne sont pas pour l'entretenir sur la iustesse de son air, mais seulement pour le releuer de la peur qu'il a, & pour luy permettre de r'entrer en soy, à fin de reconnoistre son erreur, & apres quelques tours il l'arrestera vis à vis de ce qui luy aura donné tant de frayeur, & le luy laissera considerer à son aise, en le caressant le plus plaisamment qu'il pourra, & puis l'obligera de tout son pouuoir à s'y porter sans le redouter, & de s'y arrester sans aucune apprehension.

**E**T s'il faisoit refus d'y aller tout à fait, il tamera de le faire tourner tout au tour, commençant à l'enceindre fort au large, & l'estrecissant petit à petit, allant seulement le pas, si c'est en lieu qui le puisse aysément faire tourner, sinon il l'en écartera quelque peu, & le passera tout au long de telle sorte qu'à chaque passade il le luy puisse faire accoster, côme il se voit en ce dessein, l'arrestant aussi apres l'auoir tourné au bout de chacune d'icelles de telle façon qu'il la puisse bien voir, & continuant amiablement cette leçon, il se peut assuer qu'il en receura tout contentement, & que son cheual s'y assuera tellement, que de là en auant pour quelque surprise que ce soit, qu'il ne fera aucune ou bien peu de résistance d'aller voir & toucher tout ce que luy aura donné de la peur auparauant.

Pour le regard de ceux qui se iettent à carrier dés aussi-tost qu'ils auisent quelque chose qui leur donne de la frayeur, cette imperfection leur procede coniointement, & du defaut de la veuë & de la foiblesse de leur cerueau, comme le Cavalier pourra remarquer en leurs yeux s'il les veut considerer attentiuement, esquels il verra sans doute de petites nuées faites quasi comme la toile d'une aragnée, qui sont cause qu'ils ne peuuent pas mieue voir que ceux qui  
sont





A TRES NOBLE ET VALEVREUX CAVALIER  
MONSIEUR IEAN DE ZETERITZ &

font vollez de quelque creſpe, qui pour tant ſin qu'ils puiſſent eſtre, ne voyent iamais ſi bien que quand ils ont les yeux découuerts.

Et parce que ce partroublemēt de veuē procede de l'indispoſition du cerueau, cela eſt cauſe que le ſens commun ne pouuant receuoir les objets qu'en confulion, qu'en ſin le cheual ne peut refoudre à les ſouffrir deuant ſes yeux, s'imaginant continuellement qu'il ne ſe peut faire qu'en tel meſlange il n'y ait quelque choſe à redouter, qui fait qu'en les voyant il commence à ronfler, & à ſe ietter à l'écart par ébalançons & élans impetueux, encore qu'il n'en ait eſté ſurpris.

Et pour leur faire perdre l'apprehenſion de tels rencontres, le Cauelier ſe ſeruir de papier de diuerſes couleurs, & de peintures qui representent choſes épouuantes, lesquelles il placera & laiffera d'ordinaire dans l'écurie de tels cheuaux, & tellement ordonnées, que de quelque coſté qu'ils jettent la veuē, qu'ils en voyent les vnes ou les autres, & faire meſmement peindre de la toile, ou en faire des ſujets representans diuerſes choſes, & en attacher les vns aſſez pres d'eux, & en pendre les autres aux ſoliueaux, ou à la voule de l'écurie, & de telle maniere que les vns ſe puiſſent agiter, & que les autres demeurent fermement arreſtez: Et outre tout cela, il les fera pourmener la nuit en des lieux où il y aura beaucoup d'ombrages, comme par les ruēs eſtant en ville, & à coſté de quelque bois, & quelquefois dedans eſtant aux champs, à ſin qu'accouſtumez de voir ſans ceſſe tels fantoſmes, ils viennent à marcher par ſont comme s'ils eſtoient aueugles, ne reuoquans plus rien en doute: Et les aſſeurera auſſi beaucoup en leur mettant en leurs écuries pluſieurs peaux de diuers animaux, dont les vnes ſoient remplies de paille, & les autres étendues ſur les piliers, & les leur faiſant voir meſmement pres des boucheries & autres lieux.

Pour aſſeurer le cheual à paſſer librement par deſſus les pons de bois, & à ne s'épouuenter non plus du bruit de ſes pieds, que de celui de l'eau qui paſſe par deſſous.

T I T R E X.



E n'eſt pas ſans raiſon que les Eſpagnols diſent communément, que *à los oios tiene la muerte quien à cavallo paſſa la puente*: celui a la mort deuant les yeux qui paſſe vn pont à cheual; car il ſ'en rencontre qui apprehendent tellement le bruit & le reſentement des concouitez, que quand il leur faut paſſer quelque pont de bois, qu'ils en prennent vne telle frayeur; qu'ils ſe precipitent dedans l'eau à corps perdu, & ſans que le Cauelier les en puiſſe diuertir: ce que ie puis aſſurer pour l'auoir vne fois éprouuē ſur vn cheual ſi craintif, que ſ'il n'eũt eſté de grand cœur, & dotiē de beaucoup de forces pour ſ'en retirer à la nage, i'eũs pour y perir; ce qui depuis me donna ſujet de trouver quelque moyen de le luy aſſeurer ſans aucun hazard: Et ſur la ſcience que i'auois, qu'il n'y a que le temps & l'habitude qui puiſſe exempter le cheual auſſi bien que l'homme, de l'apprehenſion que l'vn & l'autre peut auoir d'vne choſe inconneuē, voyant que ſon écurie eſtoit pauēe de pierres froides, qui ne rendoient qu'vn ſon plat à ſes oreilles; ie m'auſſay de luy faire éleuer la place où on l'établoit de trois pieds de haut avec des eſſis larges d'vn pouce, à ſin qu'il en peũt partir quelque bruit correfpondant à celui d'vn

d'un pont, toutes & quantesfois qu'il la battoit de ses pieds, où il ne fut pas plustost, qu'il commença à s'en mettre en allarme & trepigner, se leuer & tirer si fort, que si ie n'eusse pourueu à le l'y retenir, comme s'il eust esté dans le traual d'un maréchal, qu'il n'eust eu licou ny corde si forte, qu'il n'eust rompuë pour s'en dégager, si bien, que me voyant auoir desia quinze de ce jeu, ie continuay si bien mes coups en le flattant pour le l'y asseurer, qu'en moins de demye heure ie luy fis quitter tellement sa fougue, que depuis il n'en perdit pas vn coup de dent.

Auec cela huit iours durant ie le menay à vn moulin, où ie le retins attaché deux heures apres midy entre deux piliers que ie fis plâter vis à vis de la rouë, à fin qu'il s'assurast aussi bien au bruit de l'eau, qu'à son mouuement, & que repassant par apres sur quelque pont, il ne s'en partroublast plus pour auoir experimenté que tout ce qui bruit n'offense pas, non plus que tout ce qui bransle ne tombe pas.

Et apres ce temps-là ie le remenay au pont duquel il s'estoit precipité, accompagné d'un Cauallier monté sur vn cheual qui ne redoutoit rien, le faisant à l'arriuéee marcher deuant moy au pas, où m'attendoit vn homme de pied pour me secourir au besoin, & m'ayder à le retenir s'il eust voulu derechef se lancer dans l'eau; & dès que ie commençay à entrer dessus ie luy allenty quelque peu l'appuy de la main, à fin que lors qu'il eust cherché luy mesme le temps de se ramasser pour faire le saut, cét homme eust moyen de le saisir au caueffon; mais là il me témoigna que mon inuention l'auoit du tout asseuré, d'autant que ie ne reconneus autre mouuement hors de raison en luy, sinon qu'il tira vn peu quelquesfois & quelquesfois me pesa à la main, & qu'au bout du pont il fit vn élans assez gaillardement, comme s'il m'eust voulu faire paroistre de gayeté de cœur l'aïse qu'il auoit d'estre passé sans affliction, apres lequel ie le caressay fort, & repris le costé de mon Cauallier à fin de nous pourmener quelque peu d'un costé & d'autre pour reuenir au point du desir que i'auois de le luy faire passer & repasser au pas & au trot aussi bien seul qu'en sa compagnie, pour à quoy paruenir ie le luy fis prendre le deuant, & me retins à quelque cent pas en arriere, de sorte qu'il l'auoit desia passé tout à loisir auant que i'y arriuaße, non toutesfois qu'il s'en fust si éloigné que mon cheual ne vist tousiours le sien de veuë, qui ou pour l'enuie qu'il auoit de l'attraper ou pour s'estre tout à fait deliuré de sa vaine peur ne fist aucune difficulté de passer librement, qui fut cause qu'apres quelque courte pourmenade nous y retournasmes, & le passames coste à coste & au trot sans que ie m'apperceusse qu'il s'en dépleust, puis à quelque cinq cens pas de là feignant prendre congé de luy, ie le fis demeurer derriere, & m'en retournay seul & le repassay pour le remener à l'écurie sans qu'il en fist aucun refus, ny sur quelque autre que depuis ie luy aye voulu presenter.

C'est encore vn bon moyen de gagner tels cheuaux de les tenir souuent au bout des ponts, & leur en faire voir passer & suyure d'autre par dessus, & de les attacher mesmement au cul d'une charette sans qu'il y ait personne dessus pour obuier à tout le mal qui en pourroit arriuer, mais il faudroit que ce derriere de charette fust tellement accommodé, que sautans, ou se leuans contre, ils n'y peussent passer les pieds de deuant, & que les licous avec lesquels ils y seroit attrachez fussent assez forts pour les y retenir par force, de peur que venant à se rompre, ils ne se blessassent voulans s'en affranchir soit en la costoyant ou en se precipitans d'effroy dedans l'eau, ou s'en empestrans tournans teste pour s'en fuir, ou faisant quelque autre effort dont il en peust reüssir quelque malheur.

## Comme il faut châtier le cheual qui se couche en l'eau, pour luy en faire perdre la coustume.

### T I T R E X I.



**N**CORE qu'on tienne qu'il soit quasi impossible de corriger les vices que la nature depart à chaque creature; si est-ce toutesfois que si on ne les peut tout à fait faire perdre au cheual, qu'on luy en peut tellement diminuer, ou tout à bon escient empêcher la pratique, qu'on peut dire par ses bons effets qu'il en est libre, n'y ayant si grande imperfection en luy, que la prudence & l'industrie du Cavalier ne puisse éfasser.

Or l'une des plus grandes qui se puisse trouver au cheual de campagne & de guerre, est de se coucher en l'eau, & d'y estre naturellement encliné, laquelle luy procede de la communication de la chaleur du Lyon celeste sous lequel il est né, qui l'enflame si vivement, que cette influence le proforce de recourir à l'eau pour s'y rafraeschir. Et peut-on reconnoistre que le ciel luy a fait cette disgrâce lors que sans avoir esté trauaillé ny à la chaleur, il s'y couche aussi bien l'hyuer que l'été: ie dis sans avoir trauaillé, parce qu'il ne faut pas iuger de mesme de celui qui pour avoir accidentairement trop de chaud, y cherche son rafraichissement par force, & non d'inclination qu'il y ait.

Pour donc en corriger celui qui y est naturellement porté, ie ne trouue point de plus seur remede que de luy rompre vne bouteille, ou flacon de verre couuert d'eclisses d'osiers ou de paille, & plein d'eau entre les deux oreilles lors qu'il fait semblant de s'y coucher, & la luy faire distiller dans l'une & dans l'autre le plus & le mieux que pourra celui qui sera dessus, d'autant qu'oultre le bruit & l'étonnement du coup qui luy fera plus de peur que de mal, il se trouuera si incommodé du bourdonnement qu'elle fera dans sa teste, qu'il s'imaginera que tel deplaisir procedant plustost de l'eau que de la main de son homme, que l'apprehension qui luy restera d'en receuoir encore autant s'il persiste à sa mauuaise volonté, qu'il s'abstiendra de là en auant de plus y chercher ses delices, de peur d'y trouver pour vn plaisir mille douleurs.

Il y en a qui l'en diuertissent encore se faisans suyure dedans l'eau par deux forts hommes, qui luy puissent tenir la teste quelque temps toute dedans lors qu'il s'y couche, & qui estant releué l'en font sortir à coups de baston & à cor & à cry, mais cette voye est si penible, que ie la laisse à pratiquer à qui voudra se donner beaucoup de peine pour ce regard.

D'autres luy attachent vn laç courant aux couïllons, & en font tenir la corde à quelque homme qui du bord de l'eau la luy rende à mesure qu'il y entre, & qui la retire quand il fait apparence de s'y vouloir coucher, à fin de l'en empêcher par la douleur qu'il y sent; mais les mieux auisez en vsent tout autrement: car ils tiennent eux mesmes le bout de la corde estans dessus, & l'enferrent ou la luy lâchent selon qu'ils connoissent qu'il en fait son profit; & d'autant plus que ce remede est dangereux, avec autant plus de prudence le doit employer celui qui s'en vouldra seruir, pour ne s'en point repentir.

En scay aussi qui se seruent de deux bales de plomb tellement persées, qu'on les peut tenir en main avec vne petite fisselle, & lors qu'ils voyent que le cheual s'y couche, ils les luy laissent tomber dedans les oreilles, & les en retirent quand il s'en releue, soit qu'il ne s'y baigne qu'à demy, ou qu'il s'y soit du tout trempé, en le traittant fort rudement tant de la voix que du nerf & des éperons iusques à ce qu'il soit hors de l'eau.

Comme il faut monstrier au cheual à sauter les  
barrieres, les hayes & les fossez.

TITRE XI.



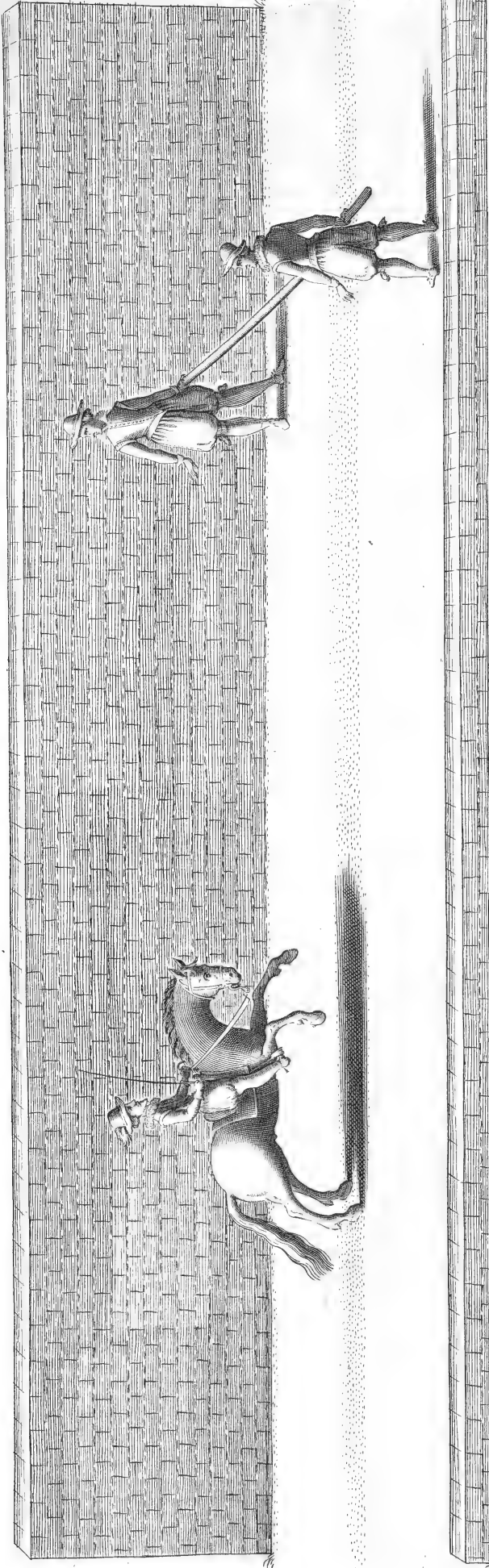
**C**HACVN sçait que l'une des parties qui rend le cheual de campagne & de guerre de prix & d'estime, est de le voir dispostement sauter vne barriere & vne haye, & franchir gaillardement vn fosse, attendu que si en poursuivant l'ennemy fuyant, il s'en rencontroit ou de propos deliberé, ou pour empêcher que les bestes ne fissent quelque degast au labourage, on auroit beau auoir l'auantage sur luy si on n'auoit des cheuaux qui fussent faits pour les sauter, il se saueroit rousesfois à cause de ce defaut, & pour le meisme aussi si on estoit contraint de faire vne retraite à la sourdine, ou de se rallier apres vne deroute, on se trouueroit ordinairement en tel accessoire, qu'il vaudroit beaucoup mieux estre à pied, que monté sur vn cheual, fust-il d'Espagne, qui demeurast tout court planté sur le dos d'un fosse, ou le nez contre quelque haye sans vouloir passer outre.

**E**T d'autant que de tous les Caualiers qui desireront posséder tels cheuaux, il y en a peu qui leur sçachent apprendre l'un & l'autre, supposé qu'il se rencontre quelque cheual de grand nerf & de bon courage, desia ferme & assuré de teste & de bon appuy, qui parte déterminément & rigoureusement de la main, & qui se porte legerement à l'arrest, qui sont les parties qu'il doit auoir & sçauoir bien pratiquer deuant que de le mettre à cette leçon de sauts; ie dis qu'il le faut premierement releuer fort du deuant & du derriere auparauant que de luy presenter aucune barriere, ou haye, ou fosse; ( en quoy le Cauelier de bon iugement reconnoistra par la suite de ce discours, combien les airs releuez sont necessaires au cheual de guerre, & specialement celuy des courbettes, balotades & d'un pas & un saut ) & puis quand il luy sentira les membres assez deliez, & vne gaye disposition pour le faire fournir à son dessein, il choisira quelque lieu long & estroit enfermé de chaque costé de murailles, ou de grosses hayes, au trauers duquel & comme au milieu d'iceluy, il fera tenir vne perche de bonne grosseur, qui trauersse de longueur tout le chemin, par deux hommes qui la tiendront au commencement de telle hauteur que le cheual ait de la peine de la passer, ne leuant qu'une iambe l'une apres l'autre, & qui se doit mesurer à la taille du cheual, & à laquelle il le portera au pas, luy presentant à l'abord l'aide de la main & de la gaele pour luy faire reconnoistre qu'il se doit hausser vne autre fois, & l'auertissant de la iambe au mesme instant qu'il passera, soit qu'il leue tout le deuant, ou qu'il la passe vn pied l'un apres l'autre, à fin de l'auertir à luyure du derriere les iambes de deuant; & ainsi passé la premiere fois, il poursuyura son chemin iusques au bout limité, où il le voltera autant de fois qu'il pensera estre necessaire pour son auancement; & delà il le remenera à sa perche, que les hommes tiendront si haute, qu'il soit contraint de leuer le deuant pour le passer, & y arriuant il l'aidera de la main, & de la gaele, & l'animera d'une gaillarde voix à se hausser; & dès qu'il l'aura leué il le sollicitera des talons pour luy faire leuer, & luyure du derriere; & arriuant qu'il la saute brauement, il ne manquera point de luy faire entendre par ses caresses qu'il est fort content de son obeissance.

Que si d'auanture il ne haussoit pas tellement le derriere, ny n'en accompagnoit non plus le deuant qu'il n'en touchast la perche des pieds; lors ceux qui la tiendront la laisseront tomber de peur qu'il ne s'y offensast, & si son defaut procede de la paresse, ou de la negligence des aydes qu'il luy a données, pour l'obliger de le retrouver, en luy donnant de la gaele sur les épaules, il luy chauffera vertement les éperons pres des sangles, & non en arriere, attendu qu'il n'est question que de le faire hausser & trousser, & non de le chasser en auant: mais s'il est naturellement fougeux, sensible, apprehensif & impatient, il donnera treue à toutes sortes de chatimens pour les premieres leçons, & attendra patiemment qu'il reconnoisse luy mesme sa faute, & s'en corrige avec le temps & la pratique.

Pour la troisiéme fois l'ayant volté à l'autre bout autant de fois qu'il aura voulu, il le luy reportera au trot, luy presentant les aydes comme deuant, & le chatiant aussi selon le merite de sa faute & de sa complexion; & s'il la saute alaigrement, il ne luy fera non plus chiche de caresses qu' auparauant; puis pour la quatriéme fois il fera tenir la perche quelque peu plus haute que les precedentes qu'il luy fera sauter au trot, & à chaque changement de main iusques à ce qu'il y soit bien dressé, il la fera éleuer de saut en saut iusques à la hauteur de quatre pieds; & lors qu'il y sera bien stilé, il la luy fera sauter au petit galop luyuant la mesme methode du trot, commençant à la luy faire connoistre assez basse pour la premiere course, & la luy haussant selon qu'il comprendra & fera nettement le saut avec belle disposition & bon courage.

& Italienne.



A TRES ILLUSTRÉS ET GÉNÉREUX SEIGNEURS MES SEIGNEURS JEAN FREDERIC; ET  
JEAN SIGISMOND BARONS DE HERBERSTEIN. &c.

L  
3

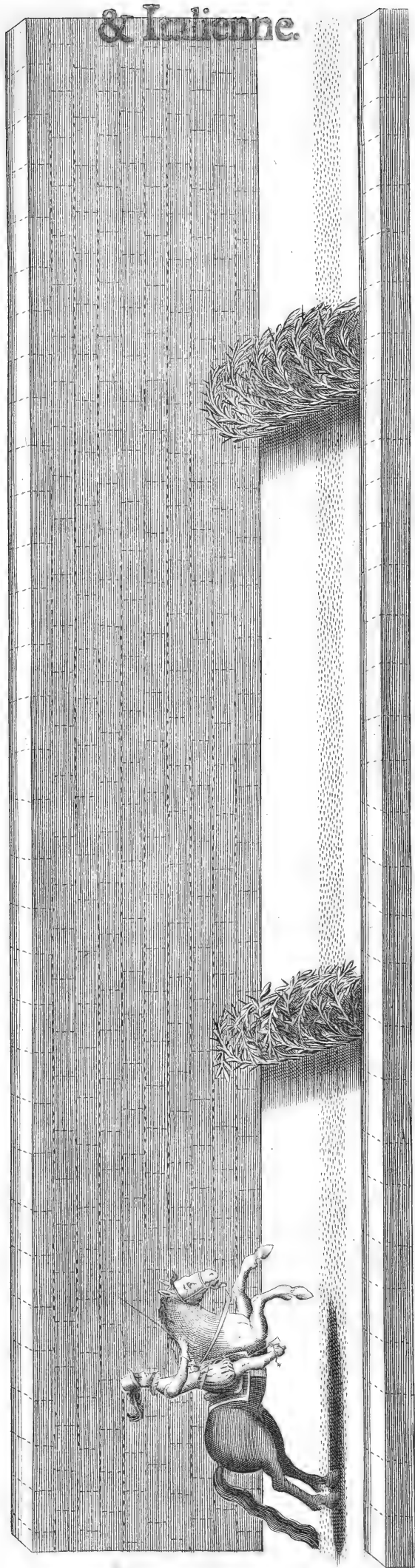
Pour l'aduire à sauter les hayes, ie me fers de l'vne de ces deux choses, & selon les lieux où ie me trouue; si c'est à la campagne, ie me pourmene au pas cherchant quelque petite haye pour la premiere fois, à laquelle ie presente mon cheval, l'aydant & le conuiant à se leuer & à la sauter tant de la main & de la voix, que de la gaule & de l'éperon, & selon qu'il y repond ie le flatte fort, & passe outre pour en trouuer quelque autre vn peu plus haute où ie luy presente les mesmes aydes pour l'obliger de sauter, à fin d'estre carelsé; & apres auoir quelque peu pourfuyuy ma pourmenade, ie luy fais tourner visage, & le remene reconnoistre & sauter l'vne & l'autre, prenant soigneusement garde à la liberté de son courage, & à la disposition de ses forces, & selon que ie le trouue en humeur, ou ie le remene à l'écurie, ou ie luy donne encore vne fois la peine de les sauter toutes deux, puis ie le flatte, & le vais demonter par vn autre chemin.

Mais s'il auient qu'il refuse de sauter ou de colere ou de lâcheté; si c'est de colere, ie me comporte en son endroit selon qu'elle est grande & fougueuse, tenant pour maxime, que la colere estant ennemye de la conception & de l'intelligence, que ce seroit hors de temps & de raison de le vouloir forcer de faire chose qu'il n'est pas en état d'entendre, & par consequent, qu'il ne peut effectuer avec connoissance de cause; qui me conuie de tâcher de la luy abatre, ou du moins amoindrir en le pourmenant d'vn costé & d'autre pour luy faire perdre toute sorte d'apprehension, auant que de la luy représenter; si bien que le voyant appaisé i'y retourne le plus paisiblement & plaisamment que ie puis, où arriuant, ie fais tout ce que ie puis excogiter pour la luy faire sauter, & auenant qu'il obeisse à mes aydes, ie l'arreste tout court pour le mieux caresser auât que de le conduire à celle qui est vn peu plus haute & plus épaisse, où ie n'obmets rien de tout ce que ie sçay pour en tirer encore vn second saut, apres lequel ie m'en retourne au petit pas en le flattant fort si ie connois qu'il soit naturellement fougueux, de peur de luy donner sujet de se depiter par vn second retour.

Et quand aussi ie m'apperçoy qu'il ne refuse de sauter que pour la trop grande lâcheté de son courage, ie le reueille, & le releue de paresse à bons coups de gaule au trauers des flancs, (sçachant bien que le lyon se bat de sa queue pour se mettre en furie) d'éperons pareils, & d'vne voix qui reuillerait bien les sept dormans, en luy presentant tousiours l'ayde de la main requise pour le leuer, ne m'en départant point que ie ne la luy aye fait sauter & resauter trois ou quatre fois auant que de luy faire caresse; puis apres l'auoir arresté pour luy faire prendre air, & auiser à ce qu'il a fait, & à ce qu'il faudra qu'il face, ie le conduis à l'autre plus haute, & selon qu'il m'obeit, & que ie luy sens de force, ie m'en vais par vne autre voye, ou ie l'emmene par celle de ces deux hayes, que ie luy fais sauter seulement ces deux tours, de peur de l'ennuyer & de le trop lasser, ayant mieux le laisser en sa bonne volonté, & au milieu de ses forces, que d'en tirer d'auantage à son detrimant, differant le surplus au lendemain que ie les remets tous deux en campagne, où ie les entreprends de trot, & en tire autant de sauts que i'en puis auoir par raison; continuant cet ordre iusques à ce qu'ils les sautent de la hauteur que leurs forces le permettent; recommençant par la plus basse à les y faire au galop, leur en presentant de iour en iour de plus en plus hautes selon qu'ils s'y adressent iusques à la vraye proportion de leur courage & disposition.

Si ie me trouue en ville si grande qu'il fallust employer beaucoup de temps pour en sortir, & pour paruenir à quelques lieux propres à mon dessein, i'en suppose d'autres entre deux murailles, où ie me comporte avec eux tout de mesme qu'à la campagne, la leur renforçant de de plus en plus selon qu'ils s'y auancent, allant tousiours des plus petites aux plus grandes, & avec le plus de facilité que faire se peut.





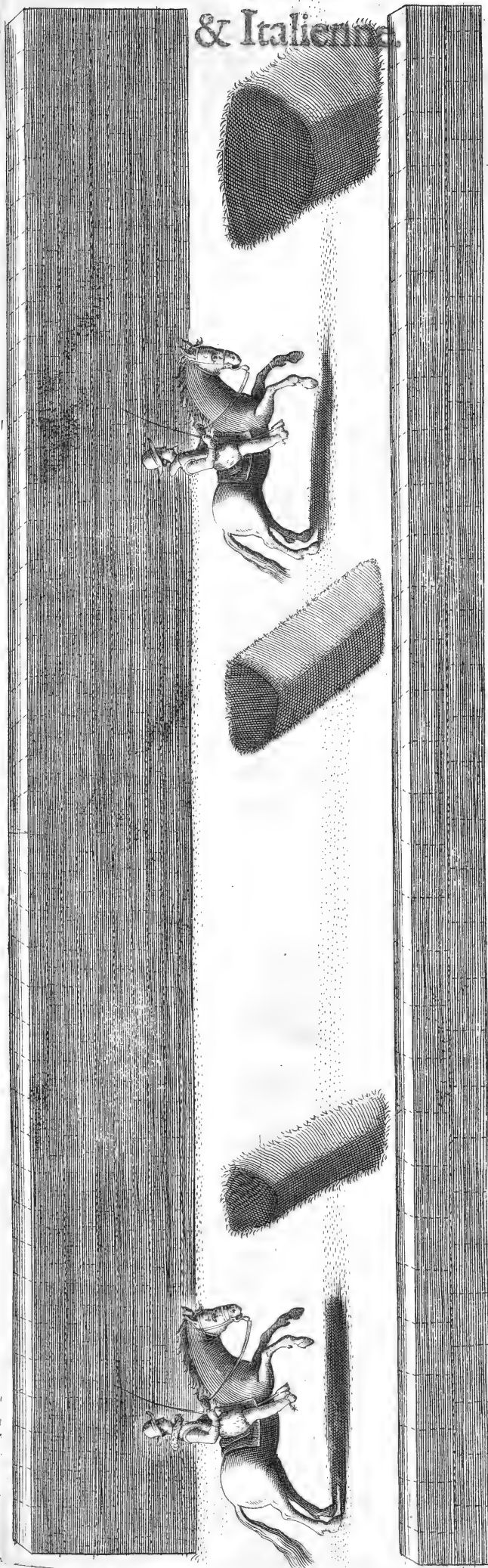
& Julienne.

A TRES ILLUSTRE ET GENEREUX SEIGNEUR, MONSEIGNEUR HENRY V. REVS BARON DE PLAUVEN &c.

**E**T pour luy faire franchir les fossez, attendu qu'il s'en trouue qui retiennent tellement leurs forces liées & coniointes, qu'ils ne les peuuent étendre qu'à force de coups, & tousiours à contrecœur pour se bien élaner; & qu'il y en a aussi d'autres qui ont plus d'inclination à sauter les barrieres & les hayes, que les tranchées tant étroites puissent elles estre; ie les y gouverne selon qu'ils me semblent y estre disposez, ou difficiles à y reduire; si bien que reconnoissant que leur difficulté procede ou d'aprehension qu'ils ont de tomber dedans, ou de lâcheté de cœur; si c'est d'aprehension, apres avoir fait faire trois ou quatre petis fossez au travers de quelque long chemin, ou entre deux murailles, ie leur fais suyure vn autre cheual qui les sçait franchir sans contestation, à fin qu'à son exemple ils prennent courage & resolution de les sauter & de les suyure, leur aydant de la main à se recueillir & ramasser le plus pres du fossé que ie peus, & puis à l'instant que ie les y sens & voy preparez, ie la leur rends, les animant de la voix & des talons à faire le saut, avançant aussi vn peu le corps en auant, & reportant promptement les iambes sur le deuant, à fin de le decharger du derriere & de luy donner plus de facilité à se bien élaner, & d'en accompagner disposément le deuant; & à la descente du saut ie l'ayde de la main à se retenir selon qu'il a la bouche dure ou sensible, de sorte que s'il l'a forte, ie luy presente l'appuy à plene main, & s'il l'a delicate ie luy en donne peu, parce que c'est vne chose tres-assurée que s'il y receuoit quelque douleur en ces commencemens, qu'il apprehendoit tellement vn semblable mal, qu'il ne sauterait par apres qu'en soupçon & en peur, qui en fin à la seconde affliction luy donneroit sujet de s'y rebuter tout à fait, ou de s'élaner si negligemment qu'il pourroit tomber dedans au peril de sa vie, & de celle du Cavalier.

S'il est aussi si lâche & poltron tout ensemble qu'il ne se vueille hazarder de sauter, pour suyure ce cheual qui marche & saute deuant luy, ie luy fais sentir vne cauale, sçachant bien qu'il n'y a cœur si flasque fust-il de poulpe qui ne méprise tous dangers pour se ioindre à ce qu'il ayme; puis j'y fais monter vn homme qui la sçache faire sauter si elle le peut & sçait faire, sinon qui arriuant au fossé la détourne si accortement par l'vn des bouts d'iceluy, & la remette droit au milieu du chemin si diligemment que le cheual ne se puisse imaginer qu'elle ait passé par ailleurs qu'en la sautant, à fin qu'en luy presentant les aydes susdits y arriuant il se hazarde de sauter ce qui m'a tousiours & plusieurs fois reussy, puis l'ayât franchy ie la luy laisse plaisamment suyure iusques à ce qu'il ait sauté les trois fossez, d'où tandis que ie le conduis au bout du chemin, ie fais qu'il détourne sa jument d'vn costé ou d'autre de la muraille, ou des hayes iusques à ce qu'il ait eu le moyen de le remettre dedans pendant que ie pousse le mien plus outre pour luy changer de main, & la luy remonstrer pour l'obliger encore vne fois de sauter ces trois fossez, apres lesquels i'entens qu'il s'en aille tout à bon escient la demonter, pour éproquer ce qu'il voudra faire l'ayant perduë de veuë, le pourmenant en quelque autre lieu pour le reporter au mesme chemin ou allée, y entrant par le bout par lequel il la luy a remise pour s'en aller, à fin que sentant qu'elle s'est retirée par là, qu'il se mette en deuoir de la chercher, & par consequent de sauter, ce que faisant ie le remmene paisiblement avec force caresses, sinon ie m'éforce d'en tirer plus d'obeissance qu'il m'est possible.

Pour la seconde leçon, à fin de luy faire comprendre qu'il peut aussi bien sauter ces fossez sans iument qu'en la suyuant, ie fais supposer vn cheual de mesme poil que celle qu'il auoit sentie & suyue le iour precedent au mesme chemin, ou allée, à l'entrée duquel ie l'arreste tout court, & le flatte du bout de la gaulle sur le col pour luy donner le loisir d'apercevoir ce cheual marchant deuant luy, & dès aussi tost que ie connois qu'il se met en deuoir de le suyure, s'imaginant peut estre que ce soit sa mesme iument, ie le laisse partir au trot, & luy permets quelque peu le petit galop, pour luy témoigner qu'il ne tient point à moy qu'il ne le ioigne, & l'aydant comme auparauant à sauter deux ou trois tours ces trois fossez, ie luy laisse par apres alener ce cheual, à fin que découurant l'effet de cette tromperie, il quitte  
ses appre



& Italienna

A TRES ILLVSTRES ET GENEREVX SEIGNEVRS PHILIPPE FREDERIC, ET GODEFROY  
BARONS DE BREINER, &c.

M

ses apprehensions, & prenne resolution de les sauter de là en auant librement & sans chandelle.

Et s'il s'y rend encore dur & difficile, ie recommence à luy faire derechef sentir cette cauale, & à la luy faire suyure comme auparauant, sinon qu'arriuant à douze ou quinze pas pres des fossez, ie luy laisse prendre tel galop qu'il veut, à fin de luy dénouer ses forces par ce moyen, & de luy faire sentir son courage & sa vigueur, & apres auoir sauté ie l'entretiens au grand trot le reste du chemin, & le traueille en cette façon iusques à ce qu'il soit temps de mettre fin à l'exercice, faisant tousiours euader l'homme & la jument en quelque lieu retiré de celuy où ie le veux demonter.

Mais de peur que la tromperie de ce cheual supposé au lieu de cette jument ne l'empesche de fournir gayement à sa leçon, ie me fers de cette ruse, qui est que ie la luy laisse encore alener auant que de le monter, & puis l'enuoyant deuant, & la faisant suyure d'vn courual, ie m'en vais bellement apres; & arriuant au lieu de l'exercice, ie le retiens le plus droit que ie peus, à fin qu'en les voyant & s'imaginant que c'est vn riuail qui le deuance il commence à se disposer de le primer, & l'entretiens au desir que ie connois qu'il en a au petit galop, luy laissant prendre tel temps & tel auantage qu'il veut pour bien sauter, ne l'aidant seulement qu'à s'appuyer, & au bout du chemin ie fais que l'homme qui est dessus la cauale se retire du ieu; & que celuy qui est sur le hongre demeure & reprene la mesme voye par quelque grand tour, & qu'il le pousse assez viuement, ne le suyuant cependant qu'au pas ou tout au plus au petit trot, à fin de luy conseruer sa force & son aleine pour bien ressauter ces fossez, le laissant approcher assez près de ce courual au bout de ce retour, où selon qu'il a de vigueur, où ie l'emmene, ou luy fais encore sauter vne autre fois ces trois fossez, faisant que le hongre le deuance au premier, & que le mien prenne le deuant pour sauter le second, à fin d'y éprouuer son obeïssance ou son refus, & au cas qu'il n'y contredise point, ie le pousse tousiours le premier iusques au troisiéme pour en tirer encore vn faut, apres lequel ie ne luy suis aucunement chiche de caresses.

Et s'il refuse de sauter ce second, ie fais que celuy qui est sur le courual reprend le deuant & le luy fait sauter, & dès qu'il l'a franchy, si le mien se retient, ie le luy force à coups de gualle & d'éperon, & pendant que i'en suis là & au prises, qu'il ne va que son petit pas, & qu'il s'arreste quelquefois, à fin qu'il n'arriue pas du tout au troisiéme que le mien n'ait sauté ce second, & pour auoir aussi le moyen d'éprouuer eneore sa volonté à ce troisiéme, que ie luy fais franchir le premier s'il m'est possible, sinon i'ay tousiours recours à ce hongre que ie fais derechef sauter le premier, & apres l'auoir suiuy ie reprends mes erres, & m'éforce d'en tirer vn faut auant que de le quitter en repos.

Le iour ensuiuant ie retourne au mesme lieu & avec ce mesme courual, faisant que son Cauallier le tienne desia entre le second & le troisiéme fossé lors que i'y arriue, où sans l'arrester ie l'achemine au grand trot sans le tenir beaucoup sujet à la main, à fin qu'il ait occasion de se mettre au galop s'il a desir de l'attrapper, & de remarquer aussi de luy-mesme le fossé, & de prendre bien son temps pour le franchir gaillardement, n'obmettant rien à faire pour le luy obliger; & arriuant qu'il les saute sans rebellion & sans peine, l'ayant joint au courual qui l'attendra au bout du chemin, luy faisant force caresses nous tournons bride ensemble, & coste à coste nous reprenons nostre piste, marchans ainsi iusques à huit ou dix pas pres du prochain fossé, là où ie prens le deuant pour faire sauter le mien le premier, ou en cas de refus tost apres l'autre: mais s'il saute sans contredit, ie l'arreste tout doucement & le flatte, à fin de l'encourager à poursuyure son obeïssance, & luy continuant son train, ie luy fais reconnoistre que l'autre le suit de si pres, qu'il le peut quelque fois voir du coin de l'œil, & luy sentant au bout de ce retour encore assez de force & de rigueur, ie le reporte derechef aux fossez, & fais demeurer le courual tout court, iusques à ce qu'il ait sauté le premier, & que l'homme qui est

dessus voye que i'aye sauté le second qui commence alors à me suyure au petit pas, & de telle forte qu'il n'ait passé que le premier, lors que i'ay fait franchir le troisieme au mien, & que ie le retiens & le caresse sur la piste la teste tournée vers luy, à fin qu'il luy voye sauter les deux derniers pour me venir accoster, & qu'il prenne cœur & courage de retourner à l'autre bout tousiours le premier pour faire fin à sa leçon, où parvenu que ie suis, ie le tourne & le remets encore droit sur la piste tout ainsi que si ie le voulois encore reporter aux fossez, & apres le luy auoir bien flatté & luy auoir laissé reconnoistre qu'il y est arriué sans son compaignon que le Cauallier aura remmené dés l'autre bout, ie le demonte & le pourmene deux ou trois fois iusques au bord du premier fossé pour le luy faire remarquer, & puis ie le renuoye plaisamment à l'écurie.

Le lendemain ie le reporte tout seul au mesme lieu, où ie luy commence sa leçon au petit trot l'aidant à l'accoustumée, à s'vnir & à bien prendre le temps du saut, arriuant à chacun de ces fossez, & apres les auoir franchis, ie le pousse quelques vingt pas par delà où luy changeant de main par deux ou trois voltes & remettant droit sur la piste, ie le pare, luy rends la main & le caresse; puis le faisant partir ie luy renforce son trot d'autant plus, que plus pres il arriue du premier fossé, où i'employe la main, la voix, la gaule & les talons pour le faire dispostement sauter, luy continuant cette mesme furie de trot iusques à ce qu'il ait franchy les deux autres & que ie l'aye remis sur la mesme piste pour les ressaute la troisieme fois, & apres auoir pris son aleine, & receu le guerdon de son obeissance, ie le pousse au petit galop, pour mettre fin à l'exercice par ces trois derniers sauts, apres lesquels ie le flatte fort, le remene à l'écurie & le fais bien traiter.

Et s'il arriue qu'il face refus de sauter au commencement de sa leçon, & qu'il s'y tiene obstiné, ie fais prendre la corde du caueillon à vn homme qui passe de l'autre costé du fossé, & qui la tiene ferme tandis que ie l'anime de la voix, de la gaule & des éperons à sauter, & que ie luy en presente le temps de la main de la bride, & si pour tout cela il ne se veut point élan- cer, ie fais qu'un homme luy face sentir fort & ferme la chambriere par les fesses, en luy vsant de brauades iusques à ce qu'il ait obey, & tout aussi-tost nous le flattons tous trois à qui mieux mieux; puis ie le chasse iusques au second où ie tache tout seul de le faire sauter, sinon ie fais encore reprendre la mesme corde par cét homme qui eniambe le fossé le premier, & luy presse le secours tel qu' auparauant, sinon que celuy de derriere ne luy touche ny ne luy parle s'il n'y est contraint par son obstination: Et dés qu'il a sauté, ie le fais tousiours mener par le cordeau au troisieme que cét homme saute sans s'arrester pendant que ie luy offre les mesmes aydes pour le gagner, & luy faire entendre par ce moyen, que ie ne luy demande autre chose que ce saut.

Ce que faisant ie reprens la corde, & fais tousiours marcher quelque peu deuant luy l'homme qui la tenoit tant à l'aller qu'au retour, qui double son pas selon que le cheual m'obeit de fossé à fossé, ou se retient en arriere, à fin que ie luy puisse faire reconnoistre par cét ordre qu'il ne doit rien craindre ny redouter, & ne le laisse point ce iour là qu'il ne m'ait au moins fourny trois sauts de bonne volonté; & puis de iour en iour ie luy renforce son trot ou son galop selon qu'il s'y retient, ous'y fait libre; & fais élargir les fossez petit à petit iusques à la largeur conuenable à ses forces, & lors que ie voy qu'il les saute nettement & sans peine, ie ne le fais plus sauter de là en apres qu'une fois en quinze iours, à fin de luy conseruer ses forces, sa vigueur & son courage pour m'en preualoir au besoin.

Or si c'est vn cheual naturellement colere & impatient, au lieu de luy donner les premieres leçons de ces sauts en lieux étroits & ferrez de hayes ou de murailles, ie le mene à la campagne & où ie scay qu'il y en a, & lors que i'arriue pres de quelqu'un, ie commence à l'auertir de la main de la bride, du desir que i'ay de luy demander quelque chose, sans toutesfois luy rompre son pas, son trot, ou son galop selon qu'il va, & estant temps de luy donner l'ayde

nécessaire pour se disposer à sauter ce premier fossé, ie le luy presente le plus conforme à son naturel que ie puis, à fin de luy offer tout sujet de le refuser, & auenant qu'il le franchisse sans apprehension ny contestation, ie le caresse fort en poursuyuant mon chemin; & au lieu de le retourner faire sauter ce mesme fossé, i'en cherche vn autre, où d'abord ie luy donne vn mesme auertissement de ma volonté que le precedent, pour le faire ressouenir de son obeissance, m'empéchant perpetuellement de luy faire aucun déplaisir, mais bien l'aydant le plus doucement que ie puis à persister en son bien-faire; & pour luy témoigner le contentement que ie reçooy de sa franchise, ie l'arreste tout court dès qu'il a sauté, pour le mieux flatter auant que de passer outre, aussi bien que pour luy donner à connoistre qu'il ne reçoit telles faueurs qu'à cause de ce second saut, continuant mes caresses avec mon chemin iusques à quelque autre où ie l'oblige de plus belle à me faire paroistre sa disposition, apres laquelle ie ne luy épargne rien de tout ce que i'estime qui luy pourra donner du plaisir, tant sur ce champ mesme, qu'en le menant dedans cette allée enfermée de murailles, ou ce chemin ferré de fortes hayes, où d'vn pas auerty ie le porte au premier de mes fossez apostez, le conuiant à le franchir aussi gayement qu'il aura fait ceux de la campagne, ce que ne me refusant ie le caresse encore plus qu'auparauant dès qu'il a repris terre, le conduisant plaisamment au second & au troisieme avec la plus grande faculté & douceur dont ie me puis auiser, & au lieu de le remettre sur ses voyes, ie le demonte au bout de cette allée, ou de ce chemin, fort edifié de tous ces sauts, de peur de le l'y ennuyer & de luy reueiller sa colere.

Et s'il auient qu'il ne se veuille point refoudre à la campagne à les sauter, pour quelque ayde que ie luy offre, tant s'en faut que ie le luy contraigne pour cette premiere fois, qu'au contraire ie me contente de le luy faire costoyer patiemment attendant qu'il ait perdu la fougue; & s'il se presente quelque endroit pour le faire descendre dedans & le passer ainsi sans sauter, ie le luy permets, mais dès qu'il commence à le remonter ie nemanque pas à luy donner deux bonnes éperonnades pour luy monstrer que ce n'est pas ce que ie luy demande, & puis sans autre ceremonie i'en cherche vn autre, auquel ie le presente avec toutes sortes d'aydes pour le faire sauter, & selon qu'il s'y oppose & qu'il est en colere, ie commence à luy faire entendre que son refus me deplait, le brauant de parolles & de quelques bons coups de gaule qui luy sanglent tout le ventre, luy presentant tousiours cependant l'ayde de la main pour l'attirer à prendre le temps du saut: Mais si pour tout cela il n'y veut point obeir, ie le luy fais encore costoyer en le rudoüyant de voix & d'éperon selon le merite de son obstination, & trouuant à le luy faire passer comme le precedent, il ne reçoit de moy ny en descendant dedans, ny en le remontant que force bonnes flancades & coups de gaule tout au trauers du ventre; & selon que sa malice s'accroist, ou se diminue, ie luy renforce les châtimens, ou l'en déliure, le faisant tousiours marcher outre, iusques à ce que i'en aye trouué quelque autre, où apres auoir employé tout ce que peut l'art & l'industrie pour le luy faire sauter, s'il auient qu'il le franchisse encore que ce soit moytié de gré à gré, & moytié par force, ie l'arreste tout bellement & le caresse fort pour luy témoigner que son opiniastrété luy a valu les coups qu'il a receus auparauant, & sans luy demander autre chose ie le remmene à l'écurie.

Mais s'il persiste en son obtination, au lieu de luy faire costoyer ce fossé, ie commence à l'entreprendre sur les voltes tant sur vne main que sur l'autre sans luy épargner la gaule ny les éperons, & au lieu de le parer entre icelles, ie le pousse droit & de furie au bord d'iceluy, où luy presentant le temps de se disposer à s'élancer ie le l'y conuie plaisamment, & en cas qu'il s'y retienne sans me faire aucune demonstration d'amandement, ie le braue le plus furieusement que ie puis, & le remets sur les voltes sans luy donner aleine, & apres en auoir fait vne ie le repousse iusques au lieu de son refus pour éprouuer tout à fait sa meschanceté en laquelle persistant, les plus rudes châtimens luy seruent de caresses, & puis selon qu'il a de force & d'aleine, ie luy fais encore costoyer ce fossé au petit pas s'il manque d'air & de vigueur, si non

au trot;

au trot ; mais au lieu de le faire descendre dedans pour le passer comme auparauant , ie le volte vne fois sur la main droite pour le porter plus commodement au bord d'iceluy , où sans l'inquierer ie le conuie de le sauter sans se plus faire tormenter, ce qui m'a plusieurs fois reussy, & cela arriuant ie le demonte & le remmene en main pour ce iour là.

Et arriuant aussi qu'il n'y obeisse non plus qu'au lieu d'où ie l'ay apporté, tant de dépit qu'il peut conceuoir de se voir maistriser si imperieusement, que pour la colere qui luy commande, apres luy auoir chauffé trois ou quatre fois gaillardement les éperons, ie le conduis au petit pas pour luy laisser prendre haleine, aux fossez qu'il a passez, tachant en y allant de le repatrier & de luy faire perdre son mauuais courage, & ne le l'y represente point que ie n'aye remarqué qu'il soit en état d'entendre aux aydes que ie luy veulx donner pour le faire sauter, ce qui m'a aussi fort bien succédé en plusieurs cheuaux fort ardens & impatiens.

Que si les forces luy manquent, ou se tient tellement entier qu'il n'y ait pas moyen de le vaincre, pour ne le rebutter point d'une part, & pour ne le fouler pas de l'autre, ie le remmene au grand trot sans luy faire autres caresses qu'à coups d'éperon, iusques à ce que j'aye mis pied à terre, où pour son herbe ie luy en donne trois ou quatre de ma gaulle au trauers des flancs, le faisant au reste pourmener & bien penser iusques au lendemain que ie le remonte en le flattant, & le remene à la campagne, mais non aux mesmes fossez que le iour precedent, où ie fais tout ce qui m'est possible pour en tirer raison, & quelques bons sauts sans l'affliger aucunement, qui est vn vray moyen de gagner les cheuaux les plus fougueux qui se puissent voir estant prudemment prattiqué, autrement c'est vne voye de perdition.

Ie ne passeray point aussi sous silence les commoditez qui prouient de la chasse pour resoudre les cheuaux qu'on dresse aux sauts, tant des hayes que des fossez, comme ceux qui ont piqué les chiens, & couru le cerf, & le cheureul, sçauent combien vaut la pratique de ce plaisir pour abatre la colere des cheuaux & pour leur faire estendre leurs forces, à fin de ne tomber pas dans les fossez, & les hauffer du deuant & du derriere, de peur de demeurer la teste es hayes : Mais attendu qu'il ne faut pas trauailler vn cheual de guerre comme vn courtaut de chasse, le Cauallier s'en doit seruir discrettement, & le l'y doit mener avec vne grande prudence & beaucoup de iugement ; d'autant que s'il luy vouloit faire manger du cerf à toute bride, qu'il le rendroit plustost sur les dents qu'il ne seroit seulement arriué à l'ombre ou à l'apparence de la perfection.

Et partant lors qu'il aura vn cheual de grand cœur & de bon nerf, mais fougueux & impatient il luy fera suyure la chasse plaisamment, trottant plustost que galoppant, & suyuant plustost ceux qui vont aux auenuës que la beste ; & lors qu'il se trouuera quelque fosse, il ne manquera pas à l'ayder de la main à prendre le temps de s'élaner, ny à le l'y conuier de la voix, sans le battre ny de la gaulle, ny des talons encore qu'il en face refus ; ou à peine luy desobeira-il, specialement s'il luy en fait suyure quelqu'un qui saute premierement : Car le genereux estant en la compagnie d'autres cheuaux, ne peut mesmement souffrir qu'un autre passe deuant luy, quoy qu'il ne soit point de sa taille ny de sa force ; qui me fait dire que si son cheual se retient apres les autres sans sauter librement comme eux, & qu'au lieu d'entendre aux auertissemens qu'il luy en donne, il commence à les regarder, hanir & trepigner, que tel refus ne part point de mauuaise volonté qu'il ait, mais seulement d'apprehension de ne pouuoir pas bien sauter.

Cela estant il l'animera seulement de la voix, à fin de luy oster le soupçon, ou plustost le deffoy qu'il a de ses forces, & tachera de le faire sauter au mesme lieu sans en partir, tant qu'il pourra apperceuoir les autres, sans que l'impatience le luy face gourmander, puis qu'il ne le refuse pas de mauuais cœur ; & estant contraint de passer outre, il le luy fera costoyer iusques à ce qu'il ait trouué quelque endroit plus facile, que celui d'où il l'a osté, & le luy presentera le plus paisiblement qu'il pourra ; & auenant qu'il face encore les mesmes contenance

qu'il a faites au premier lieu, & qu'il demonstre par là, qu'il a bien desir de sauter, mais qu'il manque de hardiesse: apres le l'y auoir assez retenu, il le reportera au lieu d'où il est party, où il luy presentera les aydes & le temps du saut comme auparauant, à fin que venant à connoistre qu'il n'y a pas moyen qu'il puisse suyure les autres s'il ne saute, il s'enhardisse & se hazarde de sauter, ou à tout le moins de descendre dans le fossé.

Et si toutesfois il continuoit son trepignement au lieu de se raccueillir & de se disposer à sauter, il le reportera derechef à l'autre lieu plus commode, où il n'épargnera rien de l'art qui le puisse obliger à le franchir; & persistant en son apprehension, s'il me veut croire il fera prendre l'une des cordes du caueillon de son cheual à vn homme de pied, qui ne le doit point quitter ce iour là, où s'il n'en auoit point qui eust vne corde de laquelle il luy peust faire vn licou, de peur que l'attachant simplement à la muserolle elle ne se rompist, & que le luy ayant mis à la teste sautaist, tenant le bout de sa corde en main, & l'attirast à luy cependant qu'il luy donnera les aydes conuenables aux sauts, & qu'il le chassera de la gaule & du talon, à fin de le faire élancer, ce qu'il fera promptement, & apres luy auoir osté ce licou de la teste & l'auoir fort caressé, il le mettra sur la piste des autres au grand trot, luy permettant quelquefois le petit galop, pour luy faire connoistre qu'il n'a pas tenu à luy qu'il n'ait tousiours esté en leur compagnie.

Et si d'auanture il trouue encore quelque fossé auant que de les attrapper, il ne doit pas manquer de le l'y presenter, d'autant qu'il reconnoistra là s'il aura fait son profit de cet ayde, & s'il aura quitté l'apprehension qu'il auoit de demeurer dans le premier, & quoy qu'il trepigne encore y arriuant, ie l'auiſe que tant plus fort qu'il battra la terre, que tant plus il aura volonté de sauter, ce qu'il fera bien-toist le l'y encourageant & l'aydant à se ramasser pour mieux s'élancer: mais s'il y demeure en vne action à demy éteinte tournant la teste pour voir si l'homme de pied le suit, ou est là; c'est signe qu'il desire encore son secours, & partant le fera il halter & le ioignant, au lieu de luy faire encore vn licou de cette corde, il ne fera que luy passer la main sur la teste, & en donner vn bout au Cavalier, tandis qu'il sautera avec l'autre, & luy presentant les aydes comme deuant, il verra en ce second saut qu'il luy fera bien-toist perdre ce deffy, & s'il s'apperceuoit qu'il n'eust pas cette corde au tour de la teste & qu'il se retint pour ce sujet, il faudroit que l'homme repassast promptement, & la luy attachast seulement tout au tour de la muserolle en forme de lacs courant, à fin que s'y sentant pressé il reconneust en estre secouru tout de mesme qu' auparauant, & qu'il reprist la hardiesse de sauter, ce qu'ayant fait gaillardement il ira droit aux autres sans l'en rechercher d'auantage, à fin de luy conseruer ses forces pour le faire sauter en les suyuant à la premiere occasion; ce qui m'a si bien reussi que i'ose promettre au Cavalier de bon iugement, que se comportant tout ainsi que i'ay dit, qu'il pourra en trois ou quatre iours de chasse auoir son cheual bien sautant hayes & fosses; & à fin que le nombre de ces trois iours ne le trompe point, ie n'entens pas que ces trois iours soyent iours consecutifs, d'autant que ce seroit iouër à perdre son cheual par vn trauail si penible, mais seulement vne fois la semaine, ou deux tout au plus, & seulement vne fois le mois apres qu'il les sçaura parfaitement bien sauter, pour luy entretenir son école, à fin qu'il l'en trouue plus fort & vigoureux quand il faudra qu'il s'en serue tout à bon escient.

Pour



Pour asseurer le cheual à ne craindre aucunement  
ny épées,ny halebardes,ny pertuisanes,  
ny piques.

TITRE XII.



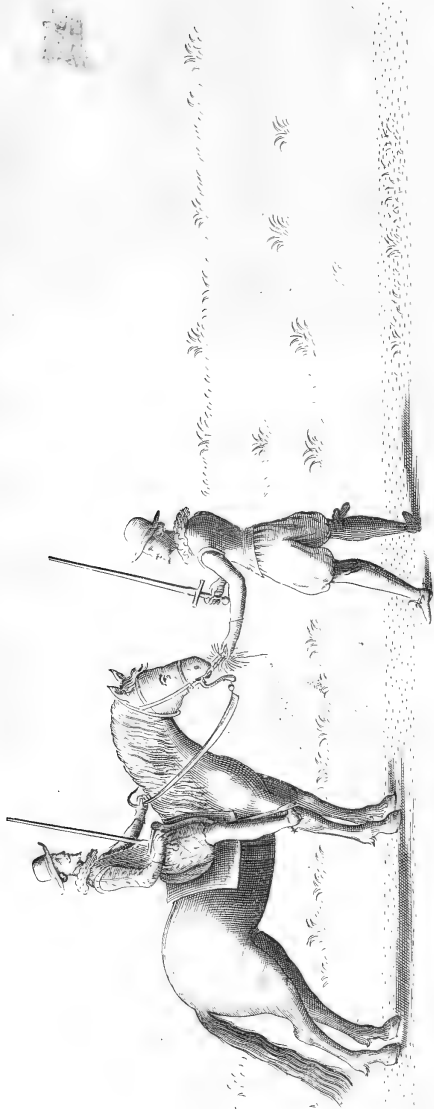
EST peu de chose à vn Cavalier d'auoir vn cheual parfaitement bien four-  
nissant à tous airs à l'école, si là où il n'y a aucun danger, il n'y a par consé-  
quent que du plaisir; mais c'est beaucoup quand il en faut venir aux mains, &  
donner dedans vn bataillon bien ordonné, de se voir monté sur vn cheual qui  
n'apprehende ny piques, ny pertuisanes, ny halebardes, ny épées, attendu  
qu'il n'y a animal qui ne redoute les coups, & en fuitte les instrumens dont ils se donnent:  
Ce qui me fait hardiment dire, que tout Cavalier doit plus employer de peine & de temps à  
aguerrir ses cheuaux, pour en tirer le seruice qu'il en espere en quelque belle journée, qu'à leur  
donner tant de traueses pour leur faire comprendre les iustesses des airs releuez qui sont in-  
utiles en vne mêlée.

Et d'autant qu'il ne se void point qu'on pratique cét exercice és maneges, comme il se de-  
uroit, toutesfoi à tout le moins tous les trois mois, pour en donner la connoissance aux Eco-  
liers, qui n'apprenent à monter à cheual que pour se rendre plus adroits à seruir leurs Princes  
& patries en leurs affaires, & esperant que la Noblesse me sçaura bon gré de luy trafter le mo-  
yen d'asseurer celle-mesme ses cheuaux, pour ne se trouuer point engagée à la mercy de l'en-  
nemy lors qu'i est question de s'en defendre & de le defaire, i'auise le Cavalier, que dès qu'il  
aura son cheua dans la main & dans les talons, c'est à dire, obeyssant à la main & à l'éperon,  
qu'il doit commencer à luy faire reconnoistre toutes sortes d'instrumens de guerre, & specia-  
lement les épées, halebardes, pertuisanes, & piques, attendu qu'elles font plus de monstre &  
d'apparence pour luy en faire redouter les coups, que les canons & autres bastons à feu: Et  
parce que l'épée est vsitée tant és batailles & rencontres, qu'és duels; c'est par elle qu'il doit  
commencer à l'asseurer à n'en craindre aucunement les coups, ains à se porter courageuse-  
ment droit à cely à qui il la voirra au poing toute nuë; ce qu'il pourra facilement effectuer  
s'il y accoustume son cheual en cette sorte.

**P**remierement, il instruira vn homme bien adroit & auisé de tout ce qu'il deura faire lors qu'il le vaira sur son cheual aller droit à luy ; c'est à sçauoir qu'il se pouruoir de quelque fleuret carré bien poly, & se portera en quelque lieu bien applaný, là où il puisse fuir tantost deuant le cheual, & tantost se jeter à quartier comme s'il s'en vouloit dérober, & là y attendre son Cauelier, tenant son fleuret au costé comme si c'estoit vne épée, & lors qu'il le vaira à quelques sept ou huit pas de luy, marchant son petit trot, il en fera tout ainsi que s'il tiroit son épée hors du fourreau, & se mettant en garde, fera semblant de l'en vouloir frapper, reculant d'autant plus que le Cauelier s'auancera, continuant de luy faire perpetuelle demonstration d'oséilité, & apres auoir ainsi contesté, autant qu'il aura eu de force au bras, il s'en fuyra quelques vingt pas, & tout d'un temps il tournera visage au cheual, recommençant de plus belle à luy faire paroistre sa feinte inimitié, puis apres auoir assez fait de deffence, il s'en fuyra dix pas, & comme par surprise, il se retournera droit au cheual jouiant tousiours ses jeux, mais neantmoins sans le toucher; puis tout d'un coup se iettant à cartier il feindra de se laisser tomber, & au mesme temps le Cauelier le pouffera au galop vingt ou trente pas, à fin de donner loisir à son homme de respirer, & de se tenir prest de le receuoir apres qu'au bout de sa passade il aura fait deux ou trois voltes à droite & à gauche, & qu'au lieu de l'arrester il ne luy fera faire qu'un demy arrest vis à vis de son ennemy, pour le mener droit à luy au grand trot, qui luy ayant fait autant de demonstration qu'il aura peu de s'en vouloir defendre, commencera à ruzer çà & là, à la façon du lieure qui se veut defaire des chiens, & le Cauelier de sa part en imitera l'action, à fin de donner courage à son cheual, luy monstrant de sa gaule qu'il ne desire rien tant que de l'attrapper, luy en donnant quelques coups fort legerement; & apres auoir ainsi bien questionné, il s'enfuira droit deuant de toute sa force quelques pas, puis se iettera à cartier pour faire voye au Cauelier, qui luy fera tirer vne petit passade pour le venir tout a fait parer aupres de cét homme qui luy ira faire force caresses tenant son fleuret élevé, & luy donner quelque douceur pour témoignage de reconciliation, à fin de l'accompagner plaisamment iusques à l'écurie, où le Cauelier luy fera le semblable.

Le lendemain il fera qu'au lieu d'un hōme, il s'en trouuera trois ou quatre bien instruits de son intension au lieu destiné à sa leçon, & tellement disposez qu'il le puisse porter facilement de l'un à l'autre, & à mesure qu'il connoistra qu'il s'enhardira, voulant quasi de luy mesme les aller trouuer, il fera que deux ou trois se presenteront de front à luy avec leurs fleurets bien polis, à fin qu'il prenne assurance à leurs brillans qui sera mesme vne premiere voye pour luy oster tout soupçon des éclats des autres armes, & en contredifans son passage ils se reculeront également iouians de leurs fleurets, de façon que l'un rencontre quelquefois l'autre si viuement qu'il en forte quelques étincelles de feu, puis quand la force de leurs bras aura feint tout ce qu'elle aura peu pour l'empêcher de passer outre, ils se fendront & luy feront large, pour auoir moyen d'aller afronter les deux autres qui le receuront & se comporteront en son endroit, tout de mesme que les premiers.

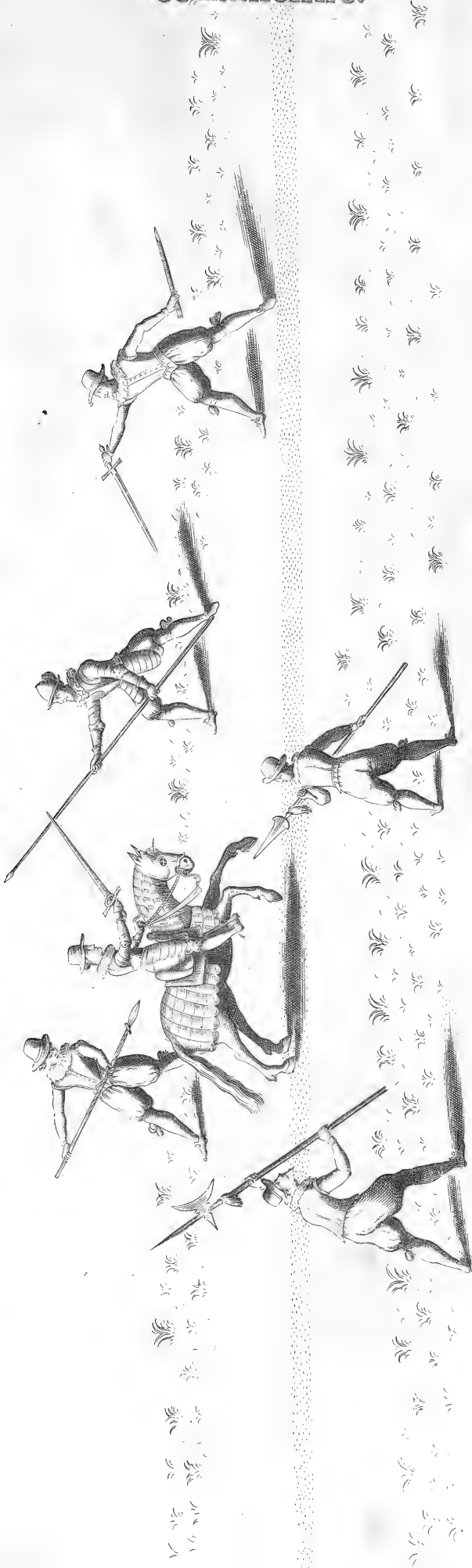
Cela gaigné sur eux, ils se reioindront & le menaceront tant de leurs armes que de leurs cris, pendant que le Cauelier, ayant aussi le fleuret au poing, tournera tout au tour, l'employant comme si s'estoit vne épée, changeant de garde à mesure qu'il changera de main & frappant le plus rudement qu'il pourra sur les autres, à fin de luy accroistre son assurance, & lors qu'ils le verront libremēt s'auancer sur eux, ils se reculeront en escrimant tant qu'ils pourront, & pour reprendre haleine, ils s'ouuiront & le laisseront passer sans luy faire aucun mal, au tour desquels il le pourmenera au pas auerty iusques à ce qu'il les voye derechef en defense, lesquels il entreprendra plus furieusement que deuant, qui tiendront peu, & à fin de mettre fin à l'exercice, qui s'écarteront tout aussi-tost, comme s'ils vouloyent s'en fuir tout à bon escient, & qui se voyans chaudement poursuyuis, feindront de tomber par terre, à fin que par cette victoire il ait moyen de flatter son cheual & de le remmener paisiblement au montoier.



À TRÈS NOBLE ET VAILLANT CAVALIER MONSIEUR THEODORE BARTHELEMY DE PLESSEN

Les mesmes hommes se retrouveront au mesme lieu la troisième journée avec des piques, halibardes, florets, & pertuisanes, où le Cavalier menera son cheval bardé, de peur que quelqu'un ne l'offensât sans y penser ; & tout aussi-tost qu'il les verra en estat de les mettre en besogne, il les luy fera reconnoître en les costoyant d'assez loing pour le commencement, l'en approchant pas à pas tout doucement, puis voyant qu'il ne s'en estonnera point il l'animerà de la voix à donner dedans courageusement, & apres l'auoir assez retenu en aleine, ils luy feront tour, à fin qu'il le puisse pousser tout au trauers, pour aller prendre air, vne petite passade plus outre, où il le caressera tout aussi-tost qu'il aura tourné visage, pour plus gaillardement retourner à la charge, qu'ils luy feront plus rudement qu'ils n'auront fait à leur première rencontre, se souuenants aussi de ne le point tant retenir en contestation qu'ils ne se fendent de telle sorte que le Cavalier le puisse faire passer & repasser deux ou trois fois tout au trauers d'eux, & qu'ils ne feignent si accortement vne déroutte, qu'il ait sujet de le pourmener sur le champ de bataille comme victorieux, à fin de l'enhardir tellement que de là en auant il n'ait non plus peur d'eux que de leurs armes.

Et tandis que le Cavalier l'entretiendra plaisamment sur la place de sa victoire, ils s'iront rallier à quelques cent pas de là, où l'attendans de pied coy & bel ordre, ils ne manqueront pas de tant loin qu'ils l'apperceuront à crier & à faire le plus de bruit qu'ils pourront, à fin que le Cavalier ait sujet de les aller trouuer au grand trot, pour prendre le petit galop à quelques vingt pas d'eux, l'encourageant de tout son pouuoir à en tirer sa raison & à les mettre derchief en desordre & en fuite, laquelle ils prendront plus promptement qu'au parauant, à fin de luy rehausser tellement son courage, qu'il se puisse porter de luy mesme contre tout ce qui luy voudroit faire teste ; & les poursuuant les vns apres les autres en ce defarroy chacun se tournant tantost d'un costé, & tantost de l'autre se plaira à luy faire le plus de resistance qu'il luy sera possible ; mais enfin il faudra que pour le dernier adieu tous cedent à sa valeur, en se laissant tomber par terre sans plus se releuer ; & que cependant le Cavalier tenant son floret tantost haut, tantost bas, tantost sur vne garde, & tantost sur l'autre, le passage tout au tour de ces hommes se feignant morts, parlant furieusement, & en homme fâché de tant de brauades, & le caresse aussi long temps qu'il luy laissera considerer son ennemy abattu ; puis poursuuant son chemin comme s'il n'auoit plus rien à demesler, il apostera quelque piquier en quelque endroit par où il voudra passer pour se retirer, qui fera ferme de sa gaule tout de mesme que si c'estoit vne pique, & le laissant passer luy en donnera legerement sur la croupe, à fin que ce coup conuie le Cavalier de tourner bride, & de luy faire voler sa perche en éclats pour témoigner à son cheval qu'il n'a l'épée au poing que pour le defendre de son ennemy, ce qu'ayant fait il le retiendra encore quelque peu sur le lieu, d'où ce soldat ne se remuera non plus qu'un tronc d'arbre couché le long d'un chemin, puis s'en ira pompeusement le demonter avec mille & mille caresses.



Z  
À TRES ILLUSTRE ET TRES GENEREUX SEIGNEVR MONSEIGNEVR ANTOINE HENRY, COMTE  
DE OLDENBURG, ET DELMENDORST SEIGNEVR DE IEVERN ET KNIPHAVSEN . . . &c.

Pour afferuer le cheual qui s'épouuente des coups de canon, mousquets, pistolets, & des autres instrumens de guerre.

TITRE XIII.

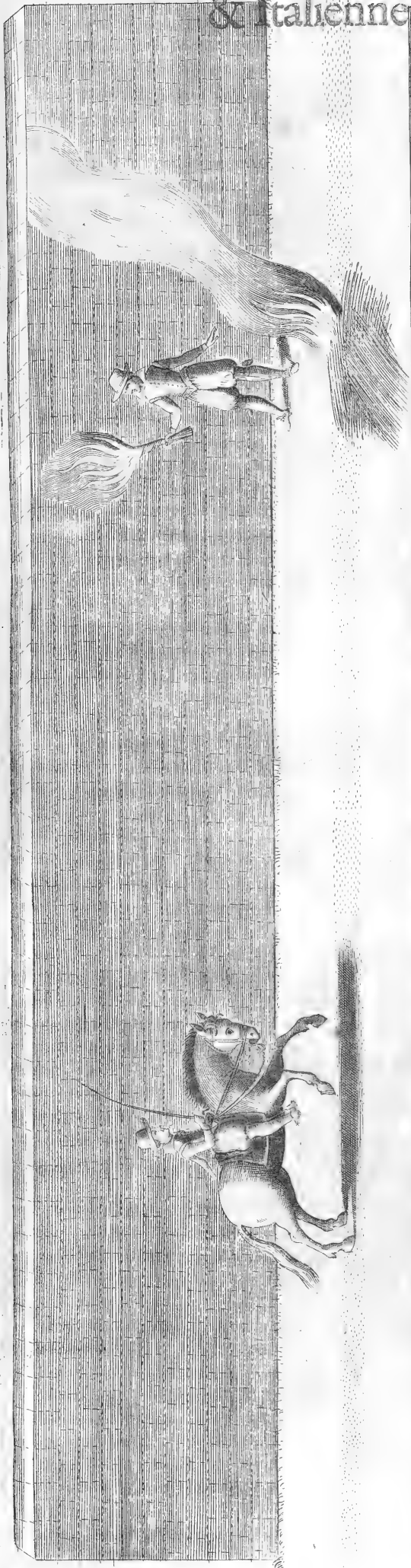


Il y a trois choses touchant l'Artillerie, qui épouuente grandement quelques cheuaux, à sçauoir le feu, la fumée, & l'odeur de la poudre, & bruit des canons & des autres armes; Et pour le regard du feu, il y en a bien peu qui ne le redoutent naturellement, & qui en veullent approcher & passer au trauers sans difficulté, qui fait, que pour leur en faciliter la souffrance & la pratique, que le Cavalier y doit employer tout ce qu'il peut auoir d'industrie & de patience; parce que ce qui plus trouble le cheual n'est pas la peur d'en estre bruslé, pour n'auoir iamais éprouué que le propre effet du feu soit de brusler, mais bien la flame qu'il voit transparente, s'éleuant, & s'abaissant selon qu'elle en a de matiere, & allant d'un costé & d'autre comme l'air & le vent l'agitent, ce qui me fait dire qu'il n'en a peur qu'à faute d'habitude, & par consequent qu'il est facile par la pratique de l'accoustumer à passer, mesme tout au trauers lors qu'il en sera de besoin.

Pour commencer à le luy faire reconnoistre, ie serois d'aus que le Cavalier l'attachast entre chien & loup entre deux piliers en quelque longue allée, & que vis à vis de luy, & assez loin pour la premiere fois, il fist tenir à vn homme vn brádon de paille ardente, dont la flame se montrera plus rouge & effroyable en ce temps obscur qu'en plein iour, où la plus grande lumiere offusque l'autre, & que pas à pas il s'approchast du cheual, s'arrestant souuent tout court assez long temps selon qu'il en seroit partroublé, à fin que par ces arrests il eust le loisir de se refoudre à ne rien craindre; & s'il en fait peu d'estat le voyant venir droit à luy, il se peut promettre de le luy afferuer en peu de temps: Mais si aussi il s'en offence de telle façon que ronflant il se mette en grád fougue, & tâche de se deliurer de la subjection des piliers en reculant, se cabrant & sautant, il faut qu'il diminuë le brádon, à fin qu'il n'en jette pas vne si grosse flame, & qu'au lieu d'aller droit à luy, il s'en arreste loin & coy, iusques à ce qu'il soit reuenu à foy, & puis qu'il s'auance quasi insensiblement iusques à ce qu'il le puisse aller trouuer tât vifte qu'il pourra courir, prenant bien garde en l'abordant de ne s'en approcher pas si pres que la flame le puisse brusler.

L'ayant reduit iusques à ce poinct, le Cavalier, qui se fera tousiours tenu pres de luy pour l'afferuer cependant par ses mignardises, tandis que celuy qui aura eu le brandon allumé l'aura leuré, il le montera tout doucement, & au lieu de le luy faire apporter par cét homme, il l'acheminera droit, où il l'attendra avec son feu au petit pas sans l'arrester, si ce n'estoit qu'il vist qu'il voulust entrer en doute, car lors il faut qu'il l'arreste tout à fait, & qu'il le caresse fort pour luy oster le soupçon qu'il en pense prendre, & puis il continuera son dessein le plus plaissamment qu'il pourra; & arriuant aussi pres de l'homme, qu'il s'en est auparauant approché, il fera semblant de s'en fuir, & le Cavalier le poursuyura doublant le pas quelque temps, puis il luy tournera visage pour luy donner de l'herbe ou quelque autre douceur propre au goust des cheuaux.

Cela fait, le Cavalier le tournera comme s'il s'en vouloit aller à l'écurie, & se voyant assez éloigné de cét homme & de son brandon, il le remettra droit à droit d'iceluy, où apres l'auoir quelque



CA TRÈS NOBLE ET TRÈS VALEUREUX CAVALLIER MONSIEUR JEAN GEORGE SEEBACH &

Z

3

quelque peu retenu paisiblement & flatté, il le fera partir au trot & le poussera si diligemment qu'il le puisse aborder au galop, mais celui qui aura le brandon en main le voyant assez pres de luy s'écartera, à fin que le Cavalier ait moyen de le faire passer outre quelques vingt pas sans rencontrer aucune incommodité, luy renforçant le galop d'autant plus qu'il en approchera pres, & puis il commencera à luy ayder à se retenir pour faire vn bon arrest, apres lequel il le retournera vis à vis de son homme qui se fera remis sur sa piste, auquel il le reportera au petit pas, qui le caressera fort de la main & luy donnera quelque friandise, puis il s'en ira le demonter, faisant marcher son brandon tousiours quelques pas deuant luy.

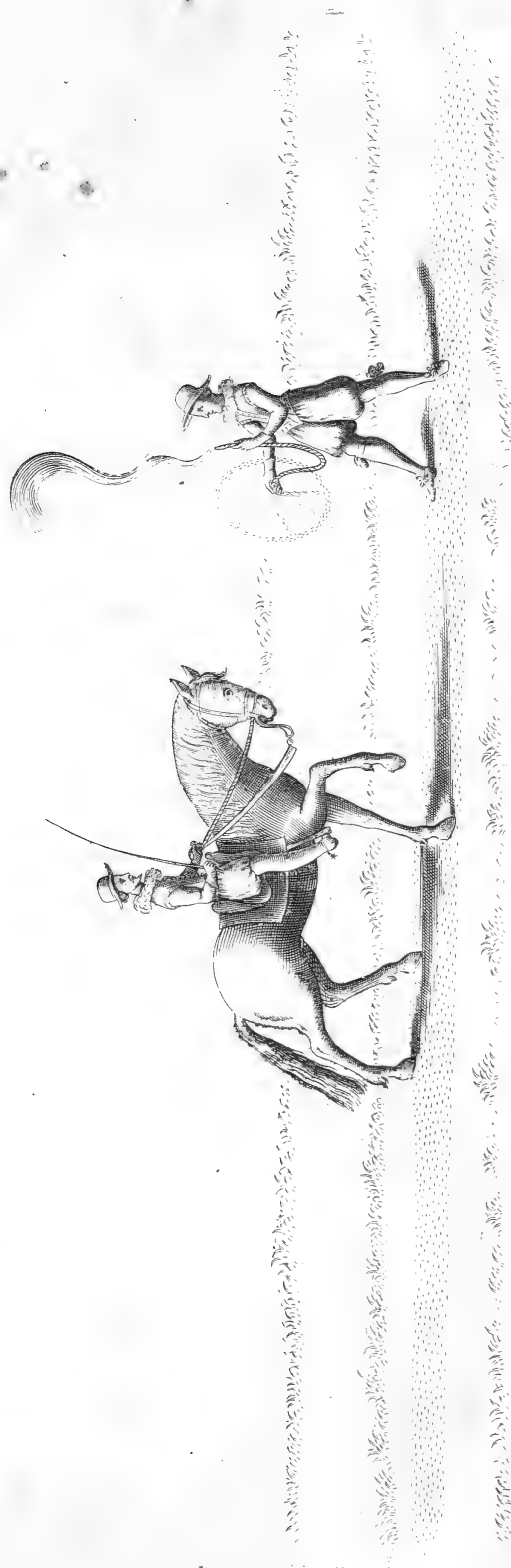
La cause pourquoy j'entends que le Cavalier le pousse de cette sorte vers le brandon, & qui le face passer outre au galop, est, à fin que le cheual puisse s'imaginer d'auoir passé tout au trauers sans en auoir resenty aucune affliction, à fin que le lendemain s'en ressouenant il ne face aucun refus de partir, ny de passer au trauers du feu qu'il luy fera allumer en cette sorte.

Estant sur ce lieu mesme, il fera que son homme tiendra son brandon bien allumé, & faisant partir son cheual au trot pour l'aller aborder au grand galop, il se preparera de le coucher par terre si dextrement qu'il ne le puisse pas decourir, ce qu'il fera facilement en se baissant petit à petit, & apres l'auoir mis à bas au trauers du lieu où il deura passer, il se releuera bellement & s'en tiendra prest, s'en retirant neantmoins deux ou trois pas pour luy faire voye, & apres que le Cavalier l'aura fait passer par dessus, il luy presentera l'aide de la main tout bellement pour le parer, & apres l'arrest il le chassera auant trois ou quatre pas pour le remettre sur sa premiere piste & le rapporter aupres de ce brandon, qu'il laissera par apres tousiours à terre, où l'ayant bien caressé tandis qu'il le considerera à son aise, & le voyant quasi amorty, il le sollicitera de le repasser ainsi au petit trot, & pendant qu'il le reportera sur le lieu de son premier party, l'homme épandra de la paille sur le brandon & la fera éprandre tout aussi-tost qu'il verra que le Cavalier aura tourné bride, & qu'il retiendra son cheual droit & prest de repartir au petit galop, à fin de le pousser plus gaillardement arriuant aupres de cette paille qui fera toute en flame, pour ne luy donner le loisir d'en reconnoistre la grandeur, & aussi que passant au trauers elle ne luy puisse brusler les iambes, & continuant cet exercice quelques iours, il connoistra en effet qu'il passera dans peu de temps au trauers de quelque grand feu qu'il luy puisse presenter.

**M**Ais d'autant que le feu qui sort des bouches & des lumieres des bastons à feu ne fait que passer, & si viste que le cheual n'en peut comprendre en si peu de temps les causes ny les effets, dont il s'en partrouble dauantage: pour luy en oster l'apprehension il n'y a rien tel que de l'attacher entre deux piliers, & faire que l'homme au brandon tiene vne méche de mousquet allumée en main assez éloigné de luy au commencement, & qui s'en approche tour bellement en le tournant de trois en trois pas deux ou trois tours, iusques à ce qu'il en soit à quatre ou cinq pas pres, où il se tiendra droit deuant luy faisant vn tour, & l'entremettant d'autant de temps qu'il en faudroit à faire vn pas, il fera encore vn tour, & continuera cette action iusques à ce que le cheual n'en ait plus peur, & puis il l'accostera tout à fait & luy donnera quelque peu d'herbe, & pendant qu'il la mangera, il remuera par fois sa méche pour luy faire paroistre qu'il ny a rien à craindre.

Mais s'il estoit si apprehensif qu'en voyant ces premiers tours qui doiuent estre viuement fais, il se voulust forcer à se mettre hors des piliers, lors il faudra qu'il les face fort lentement, à fin de luy donner temps de les considerer, sans les luy precipiter, qu'il n'en recoiue les premiers en bonne part; & cependant le Cavalier se tiendra aupres de luy l'assurant de la voix, & de la main, si faire se peut, le mieux qu'il pourra, & ne l'en effrayera point trop la premiere fois, de peur qu'il ne s'en imaginast trop viuement quelque mauuaise issuë qui le peust empescher de s'y refoudre; & partant s'ils'en tormentent par trop, ce sera assez de luy en faire





A TRES NOBLE ET VAILLANT CAVALIER MONSIEUR LAOUES SCHLEICHER &c.

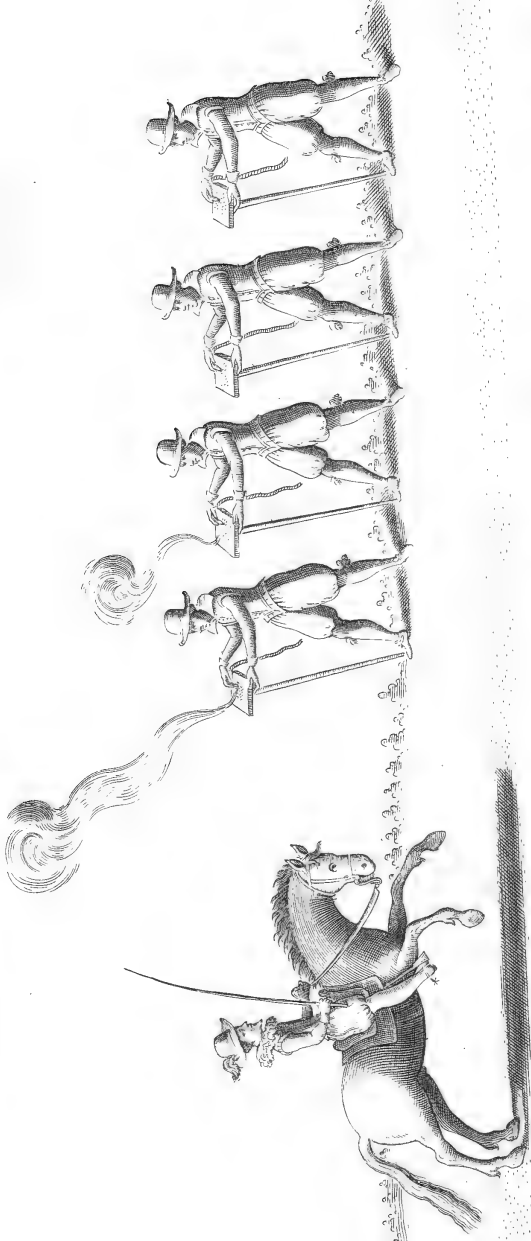
faire voir cinq ou six tours assez long temps faits les vns apres les autres, & d'assez loing, apres lesquels cét homme l'ira caresser & asseurer, pour le ramener plaifamment & sans soupçon à l'écurie.

Le lendemain le Cavalier le remmenera au mesme lieu, où il tachera de le retenir; se tenant ferme dessus quelque temps vis à vis de son homme, qui luy fera derechef voir par semblables tours, sa méche allumée sans bouger d'un lieu, & s'il reconnoist qu'il ait fait son profit de la premiere leçon, lors le flattant il auertira son homme de s'en approcher tout bellement en luy presentant de pas en pas les mesmes tours de sa méche; sinon il se fera ayder par quelque homme de pied à le l'y retenir sans le frapper aucunement ny le menasser, à fin de luy en faire souffrir autant en cette posture, qu'il en aura receu le iour precedent estant attaché entre les deux piliers.

Et s'il s'y refout facilement sans s'en inquieter, cét homme allumera sa néche par les deux bouts, l'un desquels il tiendra droit avec la main gauche tousiours deuant les yeux, & tournera l'autre fort brusquement de la droite depuis son partir, iusques à ce qu'il soit à quatre ou cinq pas du cheual, là où il les tournera tous deux l'un apres l'autre quelque temps, & puis cessant ce iouët il le caressera fort & s'en retournera à son quartier, d'où partant plus promptement qu'aparauant, le Cavalier semblablement s'auancera aussi vers luy au trot, ou au galop, selon qu'il l'y sentira disposé; & là où se fera le rencôte, celui qui aura les méches se tirera à costiere pour le laisser passer, & d'autant plus pres qu'ils s'entreioindront, d'autant plus alentira-il les mouuemens de sa méche s'il va le pas ou le trot, & d'autant plus les renforcera-il s'il galoppe asseurement, & passé qu'il fera il le retiendra tout doucement, pour tourner visage à son homme qu'il luy fera accoster, à fin d'en receuoir sa recompense, apres laquelle il le remmenera demôter, faisant marcher celui qui aura la méche allumée si pres du cheual qu'il le puisse flatter d'une main sur le col, & luy monstrier tousiours quelque tour d'icelle de l'autre subtilement & rarement.

**Q**Vand au feu & à la fumée de la poudre, le Cavalier luy pourra faire voir & sentir l'un & l'autre en cette mesme place, le lendemain estant accompagné d'un hommeourny de poudre, & de méche allumée, qui voyant le cheual droit & en belle posture deuant luy mettra le feu à quelque peu de poudre qu'il aura dans sa main gauche, qu'il aura sur son gan, ou quelque autre chose pour éuiter la brusleure, ou que la sueur d'icelle ne l'empêchast de le prendre, puis il se reculera neuf ou dix pas en arriere, où il se preparera de le l'y receuoir derechef, pendant que le Cavalier le fera auancer iusques sur la fumée du premier feu, sur laquelle il le retiendra droit & ferme iusques à ce qu'elle se soit dissipée, & que l'homme soit en deuoir de luy faire le mesme office, qui voyant que le cheual se fera assez longuement retenu sur son premier effet, donnera feu à sa poudre & se retirera comme deuant, tandis que le Cavalier le portera gaillardement receuoir cette fumée qui doit estre plus grosse que la premiere, & sans s'y beaucoup arrester il repartira pour aller ioindre son homme qui cependant aura encore renforcé sa poudre pour luy en mieux faire voir & sentir l'effet, là où l'un & l'autre le flatteront à qui mieux mieux.

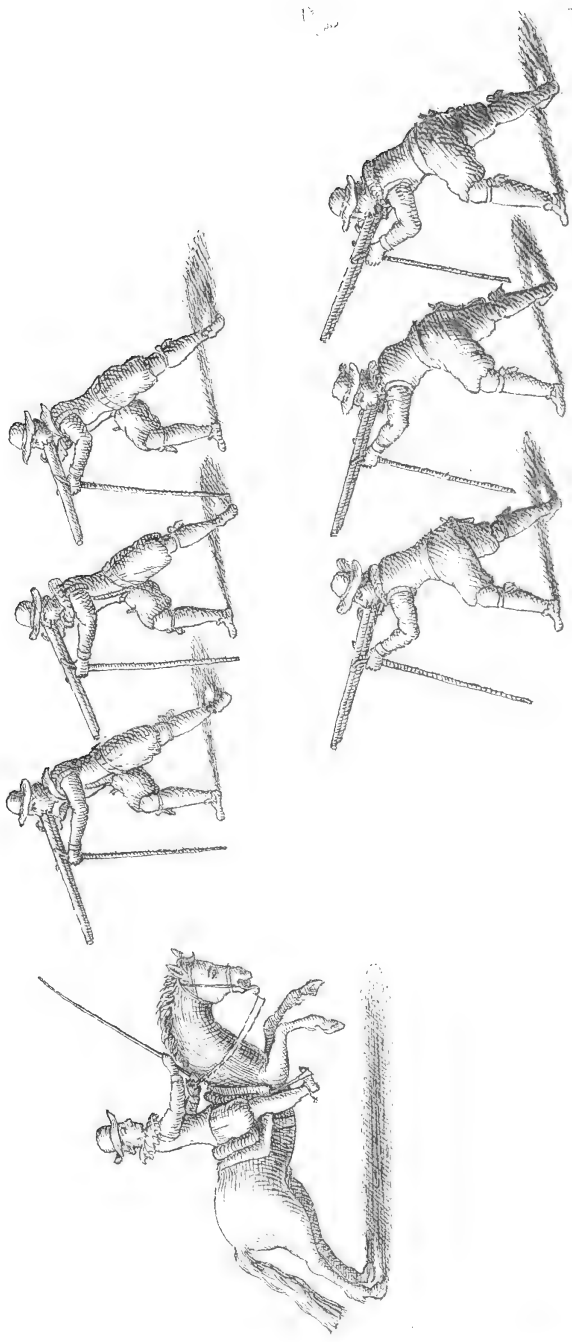
Et pour luy faire paroistre qu'il ne doit redouter ny feu, ny fumée, il fera tenir six hommes en cette allée mesme, distans les vns des autres de dix pas, tous bienournis de bonne poudre, & de méche allumée, qu'ils luy menera reconnoistre sans qu'il en reçoie aucun signe de quelque mauuaise partie, à fin que l'ayant tourné & reporté au petit pas au lieu d'où il voudra partir au petit galop, il en cœure plus hardiment & sans soupçon, mais il faut que tous ces hommes tiennent un baston, ou vne fourchette de mousquet en main, pour commencer à l'accoustumer à ne craindre point les armes, excepté le premier & le dernier, qui se tenans deux pas à costé du cheual ferôt feu & fumée, tout aussi tost qu'ils le voiron t à trois ou quatre pas pres



LES ILLUSTRES ET GENEREUX SEIGNEURS MESSIEURS JEAN, BARTELEMY, BARONS DE ZIEROTINA &

pas pres d'eux, & qui se diligenteront de luy en preparer d'avantage tout incontinent qu'il les aura passez, à fin que le Cavalier l'ayant tourné & remis droit sur la piste de sa premiere course pour luy donner air & faire careffe, ils ne manquent pas de le recevoir pour la seconde fois avec plus de feu & de fumée que la premiere, dès qu'il le fera repartir, se souvenant de luy diminuer la furie de sa course tout aussi tost qu'il les aura passez derechef, à fin de luy faire plus doucement tourner teste à ses ennemis, qui pour leur dernier coup de main se remettront en deuoir de luy témoigner qu'ils ne luy veulent pas estre chiches de poudre, lors que le Cavalier le repoussera pour luy faire fournir encore cette carriere comme en dépit d'eux, qui par apres se tiendront pres de luy faire autant de careffes qu'ils luy auront fait de feu & de fumée auparavant, tout incontinent qu'il l'aura remis sur ses premieres erres, d'où apres l'auoir bien flatté il le conduira au petit pas de l'un à l'autre de ces hommes, qui chacun en particulier luy donneront de l'herbe, ou quelque autre douceur, & l'accompagneront iusques au montoier où ils prendront congé de luy avec force careffes.

**P**our le regard du bruit des canons, & du cliquetis des armes, le Cavalier s'y comportera en cette sorte, pour y assurer son cheual; il mettra ordre auât que de le monter, que ces hommes qui renoient le iour precedent ces bastons ou fourchettes avec de la poudre & de la méche allumée, se trouuent en quelque lieu assez long, large, & bien aplany, chacun d'eux ayant le casque ou bourguignotte en teste, la cuirasse sur le dos, & le pistolet en main, bandé, & émorcé de bon pouluerain seulement pour ce premier coup; Et sçachant qu'ils le luy attendront ordonnez de dix en dix pas, les vns pres des autres, il l'y conduira plaisamment, où le premier de ces hommes sans son habit de teste le recevra à trois ou quatre pas pres d'eux, à costiere de luy avec le feu, & le bruit de la detente de son pistolet, comme feront consecutiuellement les autres, trottant seulement, le dernier desquels n'aura aussi que son chapeau sur la teste, & tandis qu'il l'ira changer de main à vingt pas de là, ils les chargeront à demy, à fin de luy faire entendre le premier ton de la musique de Mars, le plus proche commençant à delâcher le sien, lors qu'il le voira changer son trot au petit galop à quelques six pas de luy, & les autres faisant le semblable de suite en suite excepté le dernier, qui ayant le sien tout à fait chargé l'en saluera si proprement que le papier, la bourre, ou le drapeau ne luy puissent faire aucun mal, & puis le suyura pour l'aller flatter tout aussi-tost que le Cavalier l'aura remis sur sa piste, pour luy faire prendre aleine, & assurance avec toute sorte de careffes, pour luy donner courage d'y retourner allegrement, & à fin de leur donner le loisir de recharger tout à bon escient, & les voyant preparez à la charge il repartira au trot, pour prendre le galop plus gaillardement, tout incontinent que le premier d'eux aura enuoyé son pistolet au vent pour conuier ses compagnons de faire de mesme, le luy renforçant iusques au dernier, apres lequel il l'aidera le plus doucement qu'il pourra de la main, pour luy faciliter le moyen de se volter au petit galop, s'il a encore assez de force & d'aleine, ou au trot, ou au pas s'il en manque pour le représenter encore à ses ennemis, le flatter & luy donner de l'air, à fin de faire encore hardiment vne course, qu'il commencera comme deuant quand il leur voira les armes en main pour luy fournir de passe-temps, apres laquelle il luy fera paroistre le contentement qu'il aura de son obeissance, tant de la main que de la voix, & le desir de mettre bien rost fin à cét exercice, par vne dernière carriere qu'il luy donnera lors qu'il le luy connoistra bien disposé, au bout de laquelle l'homme qui aura la teste nuë l'ira trouuer pour luy donner quelque douceur, & apres le luy auoir assez flatté, il l'accompagnera iusques au second qui luy donnera de l'herbe, ou quelque fucille de laitüë, ou de chicorée, avec le bout de son pistolet, & puis le suyura iusques au troisiéme, & le troisiéme iusques au 4. & le quatre, & le cinq, iusques au sixiéme qui ne les luy épargneront pas plus que les premiers, & puis le conduiront



*A des Illustre et Seneux Seigneur Monseigneur Guillaume Baron de Tera. &c.*

auront iusques à l'écurie, les uns marchans deuant, & les autres à ses costez, comme vaincus de sa hardiesse.

Le lendemain les mesmes hommes s'y transporteront derechef tous armez, avec chacun un mousquet & vne fourchette, de la poudre, & de la mèche allumée, où ayant repris leurs places du iour precedent, & se tenans en mesme posture que s'ils vouloyent tirer, le Cavalier les fera reconnoistre à son cheual l'un apres l'autre, allant simplement le pas, & ce deux ou trois fois, à fin qu'il ait plus de commodité de les considerer avec leurs armes, & reconnoissant qu'il ne s'en allarme point ou bien peu, lors à quelque bout qu'il se trouue il le portera au trot iusques au premier qui ne luy fera voir, ny ouyr que le feu de la poudre, qui sera dans le bassinet de son mousquet avec le bout du serpentín, puis il le poussera iusques au bout de sa Carriere au galop, le long de laquelle les autres feront vne salue sans y rien épargner, & selon qu'il en recevra le bruit il le gouvernera au parer & au retour, de sorte que s'il s'en effraye par trop il l'appaisera, le gourmenant le plus amiablement qu'il pourra de l'un à l'autre, qui luy presenteront quelque friandise pour mieux le repatrier, sans plus tirer qu'il ne l'ait auparauant bien assuré, & arriuant, qu'il face tellement son profit de tant de caresses, qu'il quitte toute, ou la plus grande partie de son apprehension en sa seconde course, il le remenera encore vne fois à chacun d'eux, recevoir les semblables faueurs, pour éprouuer par vne dernière Carriere la resolution de son courage, apres la quelle il luy témoignera son contentement en le flattant & le faisant caresser par ses mousquetaires, qui feront tréue de batterie ensemble pour ce iour là.

Et en cas qu'il ne s'en soit point épouanté, il se contentera de le flatter luy seul, apres l'auoir remis sur la piste de la Carriere, attendant qu'ils ayent rechargé pour luy en faire essuyer encore autant, lors qu'il le poussera à toute bride iusques à l'autre bout, où l'ayant changé de main & remis droit pour faire vne troisième course, & fort caressé comme deuant, il la luy fera fournir selon qu'il luy sentira de force & de vigueur, se souuenant de commencer tousiours à l'aider de la main pour se retourner des aussi-tost qu'il aura passé le dernier, à fin de se volter plus gaillardement & avec moins de déglaisir; & cela fait il le menera démonter à l'écurie, faisant marcher quatre de ces hommes deux à deux deuant luy, & les deux autres à ses costez, à fin de l'accoustumer au bruit des armes, & à les voir sans s'en effrayer, & apres l'auoir démonté s'il est trop en eau, il le gourmènera quelque peu en le caressant, pour assurance & son amitié, & le visitera deux ou trois fois ce iour là en son écurie avec sa cuirasse & ses brassals, pour luy rafraichir la memoire des effets de son courage & de son obeissance.

Pour dernière leçon, les mesmes mousquetaires se retroueront au mesme lieu, mais tellement ordonné que trois fassent vne file d'un costé de la place, & les trois autres vne autre de l'autre part, & que le Cavalier quine gasser avec son cheual tout au trauers sans qu'il en puisse recevoir autre incommoité, que celle que le feu, la fumée, & le bruit luy pourront produire; à sçauoir la premiere fois au pas pour y voir le feu, & la fumée des mousquets simplement, & les trois autres au galop, selon le mérite de ses forces, de sa vigueur, & de son aleine avec les mesmes aydes & caresses, tant au partir qu'à l'arrest que celles que i'ay desia assez repetées, tant de la main de la bride, & de la jambe, que de la voix, & de la gaulle.

Ces trois courses de galop rigoureusement & hardiment parfoinies, le Cavalier le retiendra droit, & sous un bon appui au bout de la Carriere, où ils l'iront trouuer deux à deux & à huit pas pres de luy, chacun tirera son coup, comme s'il alloit à l'écurie & puis se retireront pour faire place aux deux autres, qui les suruyront des aussi-tost qu'ils auront mis au vent leurs mousquets, à fin que les deux derniers ayant fait le semblable, ils commencent à marcher en rang deuant luy pour le remener à l'écurie, où tous les uns apres les autres luy feront force caresses, & le Cavalier bien penser.

De là en auant, si le Cavalier est en lieu où il y ait garnison, il ne manquera pas de se trouuer à l'heure qu'une garde releue l'autre, & de les luy faire scytre tant en y allant qu'en en sortant, à fin de l'habituer aussi bien au son des tambours, & des fifres, qu'au bruit des armes; & assistera à toutes les monstres qui s'y feront en se pourmenant tantost à la teste, tantost à la queue, & tantost sur les distes, sans s'ingérer de passer parmy les rangs, d'autant qu'elle ne se fait pas à son occasion.

↪ Mais s'il est en lieu de paix, où il ne se face autre bruit qu'à coups de marteaux sur l'

sur l'enclume, ou sur les pailles, & chaufferont, ou de mailloches sur les tonneaux, il le menera. Souvent pour mener par les rües, où les artisans de tels mestiers passent leur temps, & de quinze en quinze iours il mettra à la Campagne quelque nombre de bons Compagnons, qui luy puissent donner le plaisir de se laisser cõduire par quelque sien amy qui sache les mettre en bel ordre, & leur commander de tirer selon qu'il en verra l'occasion, & que le cheual luy en donnera de sujet pas ses de portemens, qui en telles parties ont estre bardé, & le Cavalier armé pour iouer au plus seur, & qui luy aura fait reconnoistre ce harmois de combat deux ou trois iours auparavant, en l'en tenant couuert, quelques heures du iour attaché au pillier, & en le pourmenant quelque autre paisiblement selon la commodité du lieu où il se trouuera, d'autant qu'il est tres-certain que s'il le pensoit mener dès la premiere fois qu'il le veroit armé à la Campagne, pour donner dedans vne Compagnie d'infanterie sans estre accompagné de Cavalier, qu'il s'en allarmeroit si fort qu'il n'auroit force que pour s'acculer, ou s'en fuir, au lieu de partir de la main & d'aller à la charge.

Pour faire reconnoistre au cheual vne Compagnie d'infanterie en ordre de bataille, & l'asseurer à toutes sortes d'armes entremeslées.

#### litre XIV.

Il me semble avoir assez clairement representé les moyens d'asseurer le cheual à chaque instrument de guerre, chacun en son particulier, reste maintenant à les luy faire voir en gros & en ordre de bataille, à fin que quand il sera question de s'en servir tout à bon escient, le Cavalier l'ait tout fait, & obeissant à tout ce qu'il en desirera, qui pour cette cause doit mettre sous la conduite de quelqu'un qui sache bien ordonner vne Compagnie, autant d'arquebuziers, mousquetaires, piquiers, & halebardiens qu'il en pourra trouver à sa deuotion, & qui veulent faire ce qui leur sera commandé, par ce, quelqu'un qui aura esté, ou qui sera Capitaine en guerre, qui les disposera à la Campagne à faire les exercices, tout ainsi que s'ils auoient à combattre quelque ennemy.

Or cependant que les serpens mettront ceste Compagnie en bon ordre, le Cavalier pourmenera son cheual, tantost à la teste, tantost sur les flancs, & tantost à la queue d'icelle, & l'arrestera souvent pres des fifes & tambours, le flattant de fois à autre, à fin de luy oster tout sujet d'apprehender vne si grande troupe: Et s'il auoit esté difficile à se resoudre d'assillir le petit nombre qu'il luy doit auoir auparavant bien fait reconnoistre & mépriser, il seroit bon qu'il se fist accompagner de six autres bien aguerris pour cette premiere fois; mais tellement disposés, que l'un se pourmenast d'une aisle à l'autre; & que tandis qu'un autre se tiendroit paisiblement pres des fifes & tambours, que les autres passegeassent d'un costé & d'autre, & qu'il le portast de l'un à l'autre, à fin d'en tirer assurance.

Et lors qu'il verra que ce Capitaine fera marcher la Compagnie en belle ordonnance, il se retirera sur l'un des flancs pour la luy faire suivre selon qu'elle se comportera; & faisant alire, il visitera les rangs les uns apres les autres, prenant bien garde qu'il n'y recoiue quelque deplaisir, & quis prendra place apres l'enseigne, pour l'accoustumer à n'en redouter la couleur ny le mouvement, non plus que l'ombre, & la suivra lors qu'elle marchera, conduite du Capitaine, & de deux de ces Cavaliers qui feront l'avant-garde, deux autres desquels se tiendront sur les flancs, & les deux autres à l'arriere-garde.

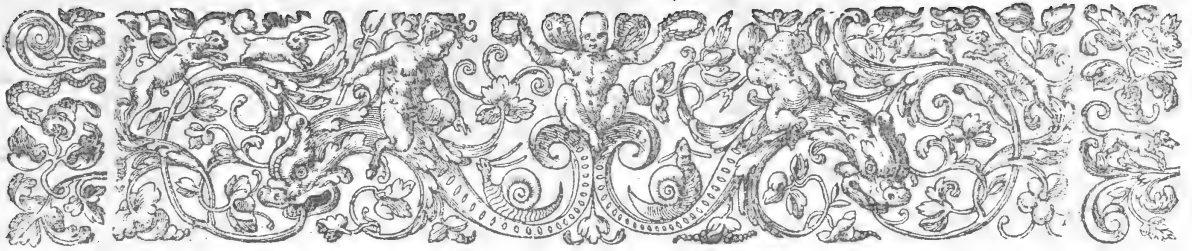
Après auoir ainsi marché quelque temps, dès qu'elle fera alte, pour la deuxiesme fois, il l'en retirera, & s'ira iouir de deux premiers Cavaliers, qui quis apres se feront faire large, passans tous trois tout du trauers d'icelle, au grand trot, & vont changer de main à vingt pas par delà la queue, d'où partans, ils prendront le petit galop tout le long du flanc droit, tourneront au bout de l'aisle droite, pour tirer vne passade à la teste d'icelle, voltans à l'aisle gauche pour en costoyer le flanc, & reprendre la queue, à fin de s'en aller de dans pour aller tourner visage, & tenir teste à vingt pas du Capitaine, qui lors enuoyera ses arquebuziers

Ziers & mousquetaires trois à trois, ou quatre à quatre (selon qu'il aura de soldats) à l'escarmouche, que le Cavalier poursuivra iusques à huit ou dix pas du gros, puis se retirant vers les autres, chacun à leur tour les repoussera, partans quelquefois tous trois ensemble, mais se retirans differemment, à sçavoir ceux qu'il aura à ses costez à droite ligne, & luy parsegant en bisse, à fin qu'il soustienne toutes les charges qui s'y feront.

Ces arquebuzades, & mousquetades esuyées, il luy fera prendre aleine sur le lieu de sa retraite avec les autres, iusques à ce que la moitié de la Compagnie tirera en gros, à fin de leur donner sujet de sepeger d'une aile à l'autre, au bout de l'une desquelles il le poussera promptement tout le long du flanc où il se trouvera, iusques à la queue, à vingt pas de laquelle il ira faire sa retraite, où l'iront trouver les deux autres feignans de se rallier; mais il faudra que les deux Cavaliers qui auront suivy la Compagnie se portent à la teste des aussi tost qu'ils l'appercevront galoppant à sa retraite, & que le Capitaine s'y trouve aussi pour y faire faire une bonne escopeterie, durant laquelle il fera les plus belles & braues passades qu'il pourra, puis l'ayant avec travaillé il se retirera pres des autres, tant pour luy faire prendre air, que pour donner loisir au Capitaine de diviser sa Compagnie en trois ou quatre bataillons; Et les voyant bien dressés il les ira faire reconnoistre à son cheval les uns apres les autres, & comme il y voudra retourner, chacun d'eux luy fera une salve de ses armes, à la quelle il se portera prestement de l'une à l'autre, & puis se retirera pres des autres Cavaliers, qui attendront son retour de pied coy, pour s'aller rendre tous trois apres de l'Enseigne, apres avoir repris son aleine, à fin de la suture au milieu d'eux iusques où il voudra mettre pied à terre pour faire fin à l'exercice; où arrivé qu'il sera, chaque rang ira prendre congé de luy qui s'y tiendra coy, iusques à ce que tous s'en soyent ainsi separez pour luy permettre de le demonter, & de luy faire faire bon traitement.

traite





# TRAICTE DES AIRS ET MANEGES RELEVEZ.

## TITRE I.

**T**OVS cheuaux ne sont pas propres aux airs releuez, & partant y va-il beaucoup de jugement & d'experience pour reconnoistre ceux qui outre leur inclination auront assez de force pour y bien reüssir; car encore que tous soient nez pour le seruice de l'homme, si est-ce toutesfois, que la gentillesse des vns merite plus de respect que la force des autres; & pour le témoigner, nous en voyons qui sont de courage & d'action si releuez, qu'ils ne respirent que la campagne & la carriere, & d'autres, qui bien qu'ils soient assez bien formez, & de bonne taille, pour l'usage du Cauallier, se sentent toutesfois plus honorez du bast que de la selle, tant ils sont insensibles & peu adroits de leurs membres.

Et d'autant que de ceux qui ont le cœur noble, & la volonté portée à quelque bel air & manège, il s'en trouue qui fourniront parfaitement à tout ce qui est necessaire pour rendre combat, qui ne voudront toutesfois reconnoistre ny mezair ny caprioles; & d'autres qui se feront aymer & admirer sur les sauts & balotades, qui ne se pourront iamais determiner au manège de guerre; c'est en leur endroit que le Cauallerice se peut monstrier capable de sa profession, en donnant l'air à chacun selon que naturellement il y sera disposé, outre la peine & le trauail qu'il s'épargnera, attendu que le cheual est demy dressé qui se trouue recherché & porté à l'air de son humeur & inclination.

Car encore que le bon Cauallerice puisse avec le temps, la patience, & la pratique de sa science, faire reüssir vn cheual aux caprioles, qui neantmoins n'y aura point de naturel, & determiner terre à terre celuy qui ne demâdera qu'à sauter; si est-ce qu'on remarquera tousiours en l'action de l'vn & de l'autre quelque mouuement de si mauuaise grace, qu'il sera bien ayse de decouurer qu'il y aura plus de contrainte & d'artifice en leurs maneges, que d'inclination & bonne volonté qu'ils y ayent, qui fait, que pour tant bien dressez qu'ils y puissent estre, qu'il faut neantmoins qu'il les y exerce continuellement, & de iour en iour, sur peine de se voir tousiours à recommencer quand il les aura laissez sejourner seulement huit iours sans leur rien demander; parce que ne se pouans imprimer en la memoire vne chose du tout contraire à leur naturel, ils ne pensent qu'à trouuer moyen d'en fuir l'exercice, & leur fantasie leur fournit de tant de diuerses occasions de s'y opposer, qu'on les y voit souuent si fort opiniastres, que qui les voudroit violenter pour les y faire ceder pour lors, qu'ils seroient en danger d'en mourir, ou du moins de s'y reburer tout à fait; parce que commel'exercice qui correspond à la complexion, & aux forces du cheual, l'embellit, & le maintient en santé & bonne disposition,

tion estant discrettement effectué, ainsi par consequence contraire celuy qu'on luy donne contre son cœur & sa volonté, le foule, le rebute, & luy cause tant d'infirmitez, qu'il est en fin proforcé de tomber sur les dents, & de demeurer perpetuellement sur la litiere, & entre les mains des maréchaux pour se refaire.

Et quand le Cauallier en rencontra quelques-vns qui se porteront naturellement aux airs gaillards, sans beaucoup d'ayde & de peine, il les aura en telle recommandation, qu'il vsera continuellement plustost de douceur que de seueres chatimés enuers eux, pour quelque faute qu'ils puissent faire en leurs maneges, à cause qu'ils sont d'autant plus faciles à rebuter, qu'ils y ont d'inclination, qui ne procede que d'une certaine gaillardise, ennemye de seuerité, qui les étoune tellement quand ils en ressentent les effets à chaque desordre qu'ils font, qu'ils n'y peuent consentir, & qu'ils prennent en fin les plus doux chatimens, mesme pour vne peine insupportable, qui fait que ces esprits si gentils & sensibles, ne se peuent assubjectir à la iustesse des airs releuez, qu'avec le temps, la patience, & la science bien pratiquée.

Quant au nombre des airs gaillards & releuez, on en pratique aujourd'huy quatre, en France & en Italie, sçauoir est, le pas, & le saut, qui est le plus ancien de tous, à l'imitation de celuy du cheureul, les courbettes, le dernier inuenté, & qui traueille moins le cheual, les balotades, ou groupades, & les caprioles, qu'on appelloit anciennement sauts de ferme à ferme, parce qu'elles se font en vn mesme lieu sans changer de place.

## Quels cheuaux on peut mettre à l'air des courbettes, balotades, & caprioles.

### TITRE II.



**D**E toutes les impatiences & inquietudes qui partroublent naturellement l'esprit du cheual, celle qu'il tient d'une colere excessiue, & d'une humeur fiere & superbe, ou celle qu'il reçoit de quelque apprehension, sont celles qui le peuent plustost empecher de conceuoir le temps, l'ordre, & la mesure de toute sorte d'airs hauts & gaillards, d'autant que comme la colere le transporte si loin hors de l'attrempece de son sens commun, qu'il ne peut receuoir paisiblement aucune demonstration qui luy puisse faire prendre quelque impression de telles leçons; de mesme aussi la crainte qu'il s' imagine d'y estre mal traité, l'épouuante tellement, qu'il employe toutes ses forces & son esprit à s'en defendre, & à mettre le Cauallier en confusion par ses desordres, ayant mieux s'auilir & se desesperer, que de prendre le ton & la cadance d'aucunes regles qu'il luy vueille faire pratiquer, ou par patience, aydes, & facilité, ou par la seuerité vfitée és bonnes écoles.

De sorte, que pour preuenir tout ce qui pourroit détruire la memoire des cheuaux, sujets à ces imperfections, & par consequent les rendre inutiles à la carriere; l'art & la prudence luy doiuent seruir de moyen legitime pour s'en preualoir en toutes occurrences, sans en precipiter les effets, pour quelque apparence de bonne volonté qu'il voye en quelques-vns de leurs deportemens, de peur que par ces aydes, mal receus toutesfois, ils ne tombassent iustement au plus grand vice que telles complexions leur puissent departir.

Et quoy que les cheuaux de ces deux differentes humeurs soient extremement difficiles à reduire à la perfection de quelque bel air, si est-ce que ceux qui sont coleres, sanguins & superbes, se rendent plustost, & plus facilement au point de la raison, pourueu qu'ils ne manquent de forces ny de memoire, que ceux qui sont naturellement melancholiques, lâches & vicieux:

vitieux : d'autant qu'avec la patience & la pratique de la bonne école, on peut avec le temps abattre & surmonter la colere des superbes & impatiens, & leur faire reconnoître les defauts de leur inclination ; là où apres auoir employé tout ce qui est de l'art & de la discretion, on se trouue tousiours à recômmencer avec ceux qui sont timides & craintifs, parce qu'ils ont le cœur si couuert, qu'il est presque impossible de decouurir leurs mauuais volontez ; ce qui se peut voir clairement en tant qu'ils ne font rien que par force, ruse, & malice couuerte, qui est cause que si le Cavalier veut auoir sa raison de leurs meschans desseins, par la violence des chastimens qu'ils se foulent, ou se rebuttent facilement, & s'il les veut épargner, il les éprouue tout aussi-tost, & de plus en plus obstinez en leurs peruerfes resolutions.

Or le Caualerice bien fondé en son Art, voulant mettre quelque cheual sur l'air des courbettes, croupades, ou caprioles, ne se contentera pas seulement de luy voir assez de legeresse, de gaillardise, & de bonne volonté, pour luy en donner le commencement ; mais auant que de passer plus outre que cinq ou six pesades à l'arrest, il reconnoistra curieusement la qualité & la portée de ses pieds, attendu que ce sont les bases sur lesquelles il doit edifier ses airs releuez ; de maniere que s'il s'apperçoit que le cheual les ait mauuais, foibles, & douloureux, il s'abstiendra de le determiner autrement que terre à terre, d'autant que la douleur qu'il receuroit en retombant allant par haut, l'étonneroit si fort, qu'elle luy en partroubleroit mesmement le cerueau de telle sorte, qu'il en auroit tousiours la teste en desordre, & s'en trouueroit si confus, qu'il ne s'y pourroit iamais refoudre, quoy qu'il luy peust faire pour le luy faire bien reüllir, ainsi que pourra iuger celuy qui en desirant faire l'experience, voudra prendre la peine de sauter de dessus vne table, ou quelque autre chose vn peu éluee en bas fermement sur les pieds, où dés aussi-tost qu'il se trouuera, il ressentira que la force de la cheute luy montera fort sensiblement dans la teste, & qu'il sera contraint d'en fermer tout à fait, ou pour le moins tellement les yeux, qu'en ce moment il ne pourra discerner le blanc d'avec le noir, qui est vn signe manifeste de foiblesse de jambes, qui se peut reconnoître en toute sorte de cheuaux, lors que trottans ou galoppans sur quelque terrain qui soit dur, ou sur le paué, ils vont branlans la teste, & ioüans de la queue à tous les coups qu'ils le battent des pieds.

Il s'abstiendra tout à fait de les presenter au cheual fingard, d'autant que ne cherchant naturellement qu'à s'acculer, qu'il s'y feroit si entier, qu'il n'y auroit-pas moyen de le mener par le droit, ny de le mettre sur les voltes, ny au pas, ny au trot, & encore moins au galop, apres qu'il auroit vne fois gousté cet air qui luy faciliteroit le moyen de se retenir ferme en vne place pour se defendre de la volonté du Cavalier, au lieu de partir déterminément & vigoureusement de la main : car puisque pour diuertir le cheual ramingue & retif d'effectuer ses desseins coleriques & malicieux, il le faut traouiller tantost en vn lieu, & tantost en vn autre, & luy donner des courses plus longues & fougueuses, que courtes & limitées ; il s'ensuit donc que les courbettes sont en tout & par tout tellement conuenables à son vice, qu'on ne luy sçauroit donner quelque leçon plus propre à le luy inueterer, à cause que les courbettes se font par vne action subiette & retenuë, & par vn ordre & mesure iustement battuë & limitée.

Et d'autant que les inquietudes & impatiences sont ordinairement perdre la memoire & l'obeissance au cheual colere adult, fougueux, & sensible, & que toutesfois ce sont les principales parties qui doiuent accompagner la volonté & les forces du cheual qu'on veut dresser à la carrière, & aux airs releuez & reigles, son vray fait sera la campagne, à cause que la subjection des courbettes & des sauts accroît coustumierement la colere du cheual impatient, qui fait, qu'au lieu d'en prendre l'air & la cadance qu'il trepigne perpetuellement, de rage & de dépit qu'il a de se voir retenu contre son gré sur vne iustesse si soigneusement gardée, que doit estre celle des airs gaillards & releuez, qui est vn vice si difficile à corriger, qu'il sert comme d'vne pierre de touche pour reconnoître au vray la science, la pratique, & l'experience du Cavalier, parce que de toutes les imperfections les plus incorrigibles, le trepignement que le

cheual fait d'ardeur & de colere est si impetueux, qu'il n'y peut qu'à grand peine appliquer les bons remedes de l'art ; ce qui me fait tenir le party de ceux qui ne veulent receuoir ces trepi-gnemens pour courbettes rabattues, puisque ne procedant que d'un courage ennemy de la perfection d'un air prestement rabattu, qu'il est impossible qu'en la confusion de ses esprits il ait la patience & la volonté d'obeir au temps & à la mesure requise à la nette & iuste battué de telles courbettes, laquelle ne dépend pas de la prestesse & diligence que le cheual employe à rabattre ses pieds de deuant en terre des aussi-tost qu'il les a éleuez en l'air, mais de ceux de derriere qui doiuent legerement & promptement accompagner ceux de deuant, pour parfaire la iuste cadance des airs gayement rabattus; à quoy ne peut répondre le cheual tant & si longuement qu'il sera maistrisé de la colere, dont les effets sont directement contraires à ceux qui se commencent, poursuyuent, & se paracheuent par vn ordre bien compasé, par vne bonne memoire des aydes bien receux, & par vne perpetuelle obeissance.

Et pour faire fin, ie dis que les courbettes se peuuent donner aux cheuaux, qui ayans bons pieds, bonne memoire, & assez d'obeissance, s'appuyeron fort sur la main, à fin de leur asseurer la teste, & faire la bouche, qui est le premier membre qui en reçoit le temps, & qui doit obeir à l'ayde que le Cauelier luy en presente; luy allegierir le deuant, attendu que le cheual ne se peut soustenir en l'air qu'en se ramenant sur les hanches, & se tenant ferme sur les jarrets, qui est vn vray moyen de luy soulager les mains & les épaules quand il vient au parer, sur lesquelles il s'abandonneroit s'il n'en estoit empesché, par l'appuy de la main & de la bride, par l'action desquelles il vnit ses forces pour se retenir droit & ferme sur le derriere.

## Comme il faut releuer le cheual, & luy faire faire les pesades.

### TITRE III.



PRES que le sage Caualerie aura assubjetti son cheual à l'ayde & au châtiement de l'éperon, tant par le droit que sur les voltes, & allant sur les hanches tant au trot qu'au galop, qui par sa vertu appaise les cheuaux fougueux & impatiens, affermit ceux qui manquent d'appuy; & qui estant court & soutenu de la bonne main, redresse & releue les pesans & abandonnez, il faut qu'il l'allegierisse du deuant, commençant à luy monstrier à faire les pesades par les moyens les plus conuenables à son naturel, & à ses forces, que faire se pourra, parce qu'elles ouurent le chemin à tous airs releuez.

Et d'autant que d'ordinaire on se sert des Calates, comme i'ay desia dit ailleurs, pour les leur apprendre, & qu'il y a des cheuaux qui en sont ennemis, & partant qu'il importe fort de connoistre ceux qui s'y doiuent mettre sans preiudice de leurs forces, & s'y peuuent retenir sans que le Cauelier coure risque de sa personne; ie l'auise qu'on tient communément que ceux qui sont paresseux, lâches, & pesans, s'y pourront allegierir, en ayant autant de respect à leur ieunesse qu'à la foiblesse tant de leurs esprits que de leurs corps, selon lesquelles il les leur faudra donner, ou gaillardes, ou douces, & faciles, les y trauaillant discrettement, & les en retirant avec plaisir, pour les y reporter en autres lieux au pas & au trot, sans les arrester.

On les pourra aussi faire pratiquer aux cheuaux, qui ne souffriront pas d'estre releuez de ferme à ferme, & qui pour fuir les pesades s'en iront confusément çà & là; mais elles doiuent estre proportionnées à leurs forces & courage, parce qu'un cheual impatient, colere, sensible, & vigoureux, les veut longues & larges, & non courtes & étroites, esquelles il ne se tiendra qu'à

qu'à contre-cœur, & en tachant d'offenser son Cavalier pour se voir si resserré, & sa liberté si condamnée: & s'il est foible, tant plus il le luy trauaillera, pensant le luy asseurer avec plus de patience, & luy accroistre l'aleine, il connoistra à la fin, que tant plus il s'y auilira & s'y deplaira tant qu'il s'y rebuttera.

Elles seront pareillement propres aux cheuaux d'esprit vif & legers, qu'on y doit porter seulement au petit pas, les y tentant simplement de la voix, du gras de la jambe, rarement de l'éperon, & quelquesfois en leur donnant du bout de la gaule sur les bras, s'y comportant au reste fort doucement, de peur de les mettre en fougue & en fuite.

Il y faut pousser le cheual ramingue & retif au galop, & de temps en temps, sans en faire vn ordinaire, le haussant, & le chassant gaillardement, ou du gras des iambes, ou des talons, ou de la gaule, ou de tous à la fois, l'animant à passer outre avec tout cela plaisamment de la voix, selon la necessité qu'il en aura, qui fait peu de mal à la verité, mais beaucoup d'effect en temps & lieu, & bien à propos employée, continuant sans intermission iusques à ce qu'il se reduise à raison, & ayant bien fait, il le faudra conduire vn peu plus auant en le caressant, à fin qu'ayant cependant repris son aleine, on puisse l'obliger derechef à se leuer, pour reconnoistre s'il persistera en sa premiere & mauuaise volonté, ou s'il se soumettra tout à fait à l'obeïssance, & selon l'vn & l'autre de ses effets, le faudra-il gouverner seuerement, c'est à sçauoir, s'il s'y veut aculer, & paisiblement, s'il fait quelques bonnes pesades sans contestation.

Et d'autant qu'il se trouue des cheuaux qui ne s'auancent pas seulement en se haussans, & marchans sur les pieds de derriere, mais qui s'élancent furieusement, forçant la main du Cavalier, il faut pour éviter tout inconuenient, qu'il se face ayder par quelqu'vn bien entendu, qui tiene l'vne des cordes du caueffon, tant pour l'empêcher de s'en defendre, que pour le retenir de peur qu'il ne l'emporte, & qu'à mesure qu'il le haussera, qui le sçache ayder de la gaule, en luy en donnant sur les bras, & le faire reculer selon qu'il se voudra licentieusement auancer; moyen fort propre pour le corriger de son vice, & le rendre obeïssant à la raison.

Il y en a encore d'autres de si mauuais naturel qu'ils se cabrent, pour fuir l'école, si haut que le Cavalier est tousiours en peril sur eux, & qui ne peut les reduire seul, ny sans l'aide de deux bons ouuriers, qui tiennent l'vn d'vn costé, & l'autre de l'autre les deux cordes du caueffon, à fin de les soutenir mediocremét leuez, ou de les remettre tout à fait à terre s'ils outrepassent la mediocrité; car quand à la bride, il faut par necessité qu'il la leur laisse tomber sur le col, dès aussi-tost qu'ils se leueront pour se cabrer, à fin que n'estans point soutenus de la main, ils ne se puissent pas facilement renuerfer, si ce n'est de méchanceté, & que reprenans terre, ils puissent plus aysement aller auant.

Or de peur que quelqu'vn se persuade de mettre bien-tost vn cheual aux balotades, & caprioles, pour luy voir fournir quelques couppades, entrecouppées, faisant les pesades, il faut qu'il sçache qu'il fait plustost telles gaillardises pour s'en defendre du tout, que pour force ny volonté qu'il ait d'aller par haut; & que celuy qui fonde sur cette seule apparence d'inclination y voudra mettre les cheuaux, qu'il les aura d'autant plustost plantez sur les dents, que plus il les contraindra de tire & eparer.

## Des courbettes, & comme il y faut mettre le cheual.

### TITRE IIII.



**D**E tous les airs gaillards, le moins penible & violent, c'est celuy des corbettes, tenant vne iuste mediocrité en tous les temps de sa perfection : car comme on peut remarquer en l'action de la main, & de la iambe, aussi bien qu'en celle de la gaule, il ne s'y voit rien de nouveau que le cheual n'ait auparauant éprouué, considéré que pour le rendre facile & iuste au parer, il luy a fallu faire prendre vn bon appuy, tant de la main, que de la bride, & que pour le releuer du deuant aux calates, il a esté necessaire de le ramener & soustenir ferme sur les hanches; & que pour l'auancer, le faire reculer & parer, il a appris à prendre l'aide de la main, à ceder à la bride, & à obeyr à la iambe; si bien qu'il ne luy reste rien à comprendre qu'vn doux reiglement, par le moyen duquel il puisse sans confusion & torment, conuertir ces pesades en courbettes, qui different seulement les vnes des autres, en ce que les pesades se font lentement & fort releuées, & quasi en vne mesme place, tant le cheual les accompagne peu du derriere; là où les courbettes sont plus basses du deuant à la verité, mais diligemment battuës, prestement auancées & pourfuyues de la croupe ferme, & bien appuyée sur les iarets qu'il tient fort tendus, portant également les iambes de derriere au ton, & à la vraye mesure d'icelles, sans que l'vne ou l'autre retarde, ou auance par quelque inegal mouuement la iuste cadance de celles de deuant.

De sorte que quand le Caualerice aura bien assuré la teste, & la bouche de son cheual à l'appuy de la main, & de l'emboucheure, & rendu aussi obeïssant aux châtimens qu'aux aydes de la iambe, & de la gaule, s'il est plaissant & leger à la main, il le menera paisiblement tantost en vn lieu, & tantost en vn autre bien vny & aplany, où il le conuiera sans l'arrester à se hausser en le leuant & soustenant de la main, selon la capacité de sa bouche, l'animant gaillardement de la voix, l'aydant du gras de la iambe, & l'auertissant du bout de la gaule, en luy en donnant à temps sur les épaules, mais si discrettement que le sifflement & le coup luy donnent plus d'alegresse, qu'il n'en puisse receuoir d'étonnement & de mal, de peur qu'en cette retenuë, qui n'est qu'vne parade plus auertie & curieusement recherchée que l'ordinaire, pour le retenir plus attentif à faire tout à fait la pesade, & à commencer à conceuoir le temps de la courbette, il ne s'en mist tellement en confusion, qu'il ny voulust entendre ny consentir: & s'il vient à se hausser par ce moyen droit de teste, de col, & de corps, ou comment qui les ait pour la premiere fois, il le flattera, pour luy témoigner que c'est ce qu'il recherche de luy; & puis continuant son pas, ou son trot, selon qu'il l'aura disposé, apres quelque espace de temps, il luy presentera les mesmes aydes pour le hausser deux ou trois fois, & luy fera caresse selon qu'il luy aura répondu, & apres que par cette reigle il luy aura obey au pas, & au trot, il l'entreprendra au petit galop, ayant tousiours respect à sa bouche aussi bien qu'à son bon naturel.

Mais il est naturellement si colere, impatient, sensible, & terragnol, qu'il trepigne au lieu de se leuer, & se defend des aydes en s'acculant, ou se iettant à cartier à dessein de faire pis; pour vaincre sa colere & le releuer d'inquietudes, il le faudra chasser auant, & le changer de place au trot, ou au galop, selon qu'il s'opiniastrera, & se retiendra de peur de luy accroistre sa malice; ioint que tout commencement d'air, & de manege doit estre plus doux, que

seuere,

feure , & qu'il faut toujours tenter la voye de la douceur , auant que de prendre celle de la rigueur : Et si apres l'auoir doucement conuié à se hauffer, il peuseiroit obstinément en sa defence, il faudroit tâcher de la luy oster à bons coups de gaulle, ou de nerf, & d'éperons, en luy presentant toutesfois continuellement le temps de la main, & l'en sollicitant iusques à ce qu'il eust leuë le deuant, bien ou mal, pourueu, que ce ne fust point en s'acculant, pour mieux effectuer quelque fougue vindicatiue ; car il faudroit alors pour accortement preuenir tout ce qu'il voudroit, & pourroit faire pour fuyr l'obeissance, le chasser plustost auant que de se proforcer à le hauffer, & puis reuenir aux aydes, & aux châtimens de lieu en lieu, iusques à ce qu'il eust tout au moins fait vne pesade, apres laquelle il conuient luy rendre la main, & s'en contenter pour luy faire reconnoistre par carettes, en luy faisant donner de l'herbe, ou quelque friandise, qu'il n'y a eu que sa colere & son opiniaistreté qui luy ayent fait souffrir la peine qu'il aura endurée.

Que s'il est chargé du deuant, & pesant à la main, soit que le Cavalier le tiene au pas, ou au trot, il le parera deuant que de le hauffer, & selon qu'il aura l'appuy dur ou leger, il le hauffera, ou le fera reculer deux ou trois pas ; comme par exemple s'il le sent à l'arrest libre, & iuste de teste, & de col, il luy presentera le temps de la main pour le leuer, avec l'aide & l'auertissement de la gaulle, & des iambes ; mais au contraire s'il s'est fort abandonné sur les épaules venant au parer, au lieu de s'allegier à l'appuy de la main, lors il le fera reculer trois ou quatre pas, & le reportera sur le lieu de son faux arrest, tant, à fin de l'asseurer à l'appuy de la bouche, que pour luy donner le moyen d'aiancer & disposer ses pieds de derriere, pour soustenir le deuant en l'air, le trouuillant spécialement en lieu égal, & bien vny : Mais s'il forçoit le bras tirant ou pesant tant à la main en ces lieux applanis, qu'il s'en defendist si obstinément qu'il n'en peust tirer, ny pesades, ny courbettes, lors il le mettra à la calate, à fin que par le panchant de celle il soit contraint de receuoir l'appuy de la main, pour se hauffer & se ramener sur les hanches, & se soustenir ferme & droit sur les iarets pour fuir la rigueur de l'emboucheure, & à mesure qu'il l'asseurera & prendra le temps de la main, & de la iambe, il luy hastra, ferrera, & accourcira peu à peu, & avec le temps, & la patience, la mesure des pesades pour les luy faire conuertir en courbettes, gaillardement & iustement battus.

Or il faut sçauoir que si dès que le cheual est recherché de se leuer, il se hausse si promptement, & comme de luy mesme, qu'il semble par sa diligence vouloir conuier le Cavalier à luy en hafter le temps de la main, pour rabattre plus prestement les battus de ses courbettes, qu'il montre par cette action precipitée, qu'il n'y a que la colere, & l'impatience qui le possèdent, & luy facent fournir si brusquement à ce qu'il s'imagine qu'on luy demande pour mettre fin à sa leçon ; d'où on peut aisément coniecturer que la nature ne luy aura pas assez distribué de force, pour fournir longuement, & plaisamment à la cadance de cet air, ainsi viuement rabattu, plustost par auanture, que par bonne volonté qu'il en ait ; ce qui luy fournira puis apres de sujet de trepigner, comme les forces viendront à manquer à son courage, & mesmement de se faire entier, lors que le Cavalier luy voudra afiner le manege de son air, & luy en faire redoubler les voltes : De sorte que pour vaincre toutes ces impatiences, il faudra dès qu'on le mettra aux courbettes, le hauffer & le soustenir fort en l'air, à fin de l'empêcher de reprendre si tost terre, pour se rehauffer & se maintenir entier en la fougue, & pour luy donner le temps, & le moyen de s'asseurer les hanches, & la teste, & de bien retrouffer ses bras ; parce qu'il est tout certain que par cette retenue longuement & discrettement pratiquée, que le Cavalier luy fera en fin tellement éuaporer les feux de sa colere, qu'il en quittera toutes sortes d'inquietudes, & qu'il le refoudra par ainsi plus facilement à se ramener, & s'appuyer sur les hanches, & à se retenir ferme sur les iarets, pour battre également & nettement la mesure de son air, sans faire aucun faux mouuement de la teste, & de la queuë, ainsi qu'on voit couruement faire aux cheuaux qui manient plus legerement du derriere, que

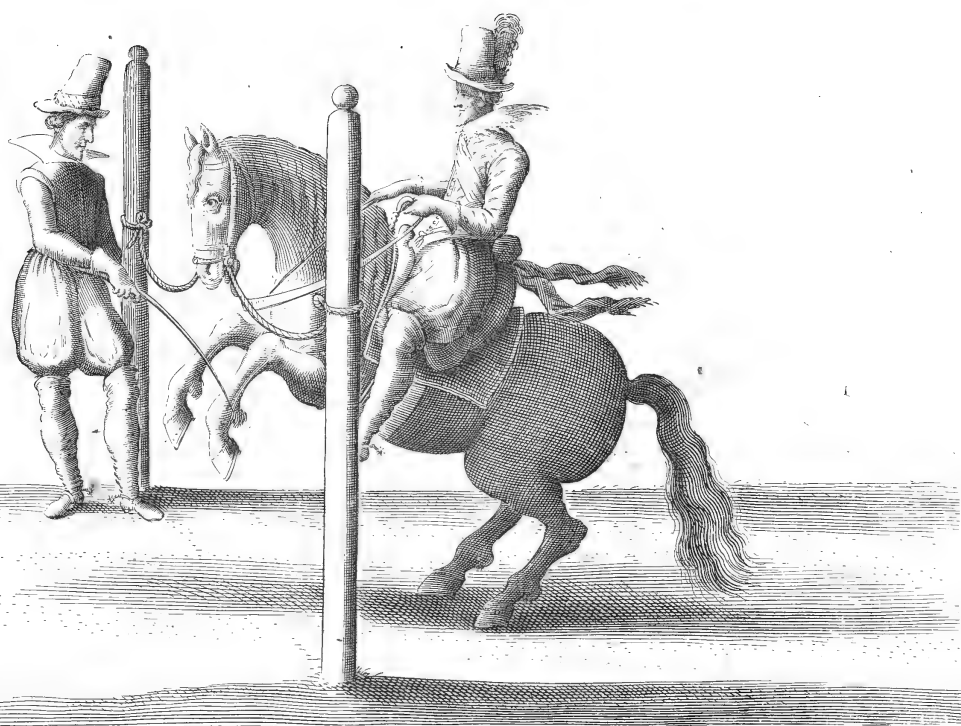
du deuant, qui est cause qu'ils portent les bras droitz plustost que bien pliez, & qui n'ont jamais la teste, ny la croupe, ny la queue bien assuree, de maniere qu'il vaut beaucoup mieux qu'ils se haussent librement & se retiennent long temps le deuant eleué, & soutenu des hanches & des jarets; qu'ils rabattent le temps des courbettes si diligemment, attendu qu'il est fort facile de leur faire auancer la mesure de leurs battues, là où il est fort difficile de corriger ceux qui treignent d'impatience & de colere.

**E**T parce que les courbettes ne sont pas moins necessaires au cheual qui en est capable, & agreables au Cavalier curieux de se faire voir en bons lieux, ie ne passeray pas sous silence quelques autres moyens fort faciles à y determiner les cheuaux qu'il preiugera y pouuoir reduire; si bien que ayant à faire à vn cheual impatient, & toutesfois bien degourdy du deuant, & obeissant à la main, & au talon, ie me suis fait suyre allant par le droit, ou au pas, ou au trot, par deux hommes itylez en cet affaire, l'vn tenant la corde du caueillon du costé droit, & l'autre du costé gauche, & marchans d'vn mesme pas, & aussi auancez vers la teste de mon cheual, l'vn que l'autre, & tous deux si attentifs à s'arrester droitz, & fermes dès la premiere syllabe que ie preferois pour les en auertir, qu'il ne me restoit qu'à luy presenter l'aide, & le temps, pour l'auoir en l'air, ou du moins disposé à faire quelque pesade, & selon qu'il me répondoit qui scauoient le caresser, ou m'accompagner en le faisant reculer ou auancer, & me trouuant en lieux où ie ne puis recouurer gens qui puissent seconder mon dessein, si c'est à la campagne ie cherche deux arbres distans l'vn de l'autre, de trois ou quatre pas, à chacun desquels j'attache les cordes du caueillon, que ie laisse plus & moins longues qu'ils sont gros, & que ie desire l'auancer, ou le reculer selon la necessité, & monté que ie suis ie le porte le plus doucement qu'il m'est possible iusques au lieu, où ie connois qu'il est temps de l'arrester deuant qu'il vienne à recevoir l'auertissement des cordes du caueillon ainsi attachées à ces arbres, & le conuiant de la voix, & des aydes à se hausser, ie le retiens sans contrainte, de peur de luy donner apprehension par cette nouvelle subjection, & selon l'humeur où ie le voy, ie l'auance si discrettement iusques au bout où ses cordes doiuent faire leur effet, qu'il n'en reçoit aucun mal que celuy qu'il se pourchasse, pour ne vouloir pas aussi tost ceder à ma main, que ie luy en presente l'auertissement; Et si son impatience & desobeissance luy en font ressentir plus que si ie les tenois moy-mesme en main; ce que ie peux reconnoistre, ou quand il recule du coup de luy-mesme, ou quand apres iceluy il tache de me forcer la main, ou remuë & branle la teste, lors ie luy donne toute liberté, & quitte toute seuerité pour l'appaiser s'il s'en met en fougue, & puis le reprenant peu à peu dans la main, ie prens l'occasion de le releuer, ne me departant iamais de la patience, & selon qu'il se rend ie me comporte enuers luy, & de sorte que par cette pratique i'en viens facilement à bout auant mesme que de le démonter; ce qui m'a fait souffigner à la defence de ceux qui se seruent en ville de piliers, au lieu d'arbres, pour en auoir éprouué en plusieurs endroits, & diuers sujets beaucoup de bons effets en toutes sortes d'airs & de maneges.

Or quand ie les employe pour reduire aux courbettes, le cheual qui s'abandonne trop sur le deuant, ou qui tire fort à la main, i'y arreste les cordes du caueillon, à telle hauteur que ie voy qu'il doit porter la teste, pour l'auoir en bon & beau lieu, & les tiens longues ou courtes selon qu'il est pesant, & endormy, ou colere, ou gaillard, & lors que ie le porte la premiere fois au lieu où ie luy en veux faire sentir l'effet, ie l'en auertis de la main de la bride, pres ou loïn selon qu'il m'y est pesant, ou qu'il y tire; comme si ie sens qu'il s'y abandonne trop, ou qu'il allonge fort le nez, ie ne l'en auertis point, ny ne l'en ayde que quand il est prest d'en recevoir le coup, à fin de luy faire reconnoistre par ce moyen, qu'il deuoit se tenir prest d'obeir à l'arrest dès aussi-tost que ie luy en presente le temps: mais si ie le sens assez libre & leger à l'appuy de la main, & de la bride, ie le conuie par routes sortes d'aydes à s'arrester, & se leuer

à mesure





A TRES NOBLE ET TRES VALEUREUX CAVALIER  
MONSIEUR IOACHIM DE WALDAW. &c.

à mesure qu'il s'en approche, pour luy témoigner que ce n'est point mon dessein de luy en faire recevoir aucun déplaisir, & en fin persistant en cet ordre avec prudence & patience, i'y fais réussir quelque cheval que l'entreprene, soit que i'y face monter quelqu'un, pour plus facilement luy faire retrousser les bras, ou le châtier lors qu'il en iouë, ou les auance pour preuue de son déplaisir, & de sa mauuaise volonté, soit que tout seul sans autre secours ie le recherche de fournir tout ce qui est requis à la perfection des courbettes.

## Pour mettre le cheval sur les voltes redoublées, à l'air des courbettes.

### T I T R E V.



**D**E s que le Cavalier aura reconneu que son cheval luy fournira librement autant de courbettes par le droit, qu'il luy en faisoit entre les deux piliers sans se fouruoyer de la iuste battuë d'icelle, & qu'il le sentira disposé à prendre tousiours toute sorte d'aydes qu'il luy voudra donner, lors il sera temps qu'il le mette aux voltes redoublées, & pour le luy introduire il luy fera conuertir toutes les courbettes qu'il luy a fait faire, premierement en vn pas auerty allant par le droit s'il est fougueux, & impatient de sa complexion, & en vn trot gay & releué, s'il est naturellement lâche, pesant, & poltron, iusques à ce qu'il soit à vn ou deux pas pres d'où il luy voudra faire prendre la demie volte des passades, où il l'obligera à fournir pour le moins autant de courbettes qu'il en faudra pour arriuer à commencer la demy' volte, & selon qu'il sera disposé, tant de force que de volonté, il l'entretiendra en son bon manege en tournant autant qu'il y fournira librement; & quand mesmes il ne feroit que deux ou trois courbettes pour le plus au commencement de la volte, il ne le contraindra pas pour tout cela d'en faire d'auantage, mais au lieu d'icelles il la luy fera finir & ferrer au pas, ou au trot, selon qu'il l'aura commencée, à fin de ne luy donner point d'apprehension, ny le mettre en colere en ces premieres leçons; apres lesquelles ferrées, le Cavalier le reportera à l'autre bout au mesme pas, ou trot, où il le conuiera de finir le reste de la ligne de la passade à courbettes, & d'y prendre la volte, ou demye volte, l'aydant a y répondre tant qu'il pourra pour luy donner courage de faire volontairement dès ces premieres leçons, ce qu'il faudra qu'il face avec le temps, par beau, ou par laid; & selon qu'il luy répondra il le caressera, ou le chassera fort discrettement auant sans le facher aucunement; & continuera cette leçon iusques à ce qu'il fournisse la demye volte, & la ferre de mesme air iustement, se souuenant de luy faire faire la passade d'un trot égal, ferme, & resolu, sans luy en accourcir la longueur qu'il n'y soit bien aduit.

Et pour luy faire bien prendre la demye volte, il doit scauoir, que s'il s'y veut de luy mesme trop élargir, qu'il la doit vn peu prendre plus étroite, & assez large, s'il remarque qu'il se vuicille ferrer, ou acculer; & voulant fermer la demye volte à main droite, il tiendra la main de la bride vn peu haute, sans toutesfois l'ébranler aucunement, & en tournant le poing vn peu en dedans pour mieux & plus iustement le remettre sur la droite ligne, il luy ferrera au mesme temps la jambe contraire pres l'épaule, & dés aussi-tost qu'il l'aura remis sur icelle iuste & droit, il luy fera faire autant de courbettes en auant, qu'il en aura fourny prenant la demye volte, le portant si bien de deuant qu'il n'ait moyen de hafter les battuës droittes, non plus que celles qu'il aura faites sur la demye volte, ny s'acculer, apres lesquelles il le fera partir pour en aller faire autant à l'autre bout.

Que si le cheval est si leger, & docile de sa nature qu'il prenne le temps de son air releué,

dés

dés aussi-tost que le Cavalier le luy présentera pour commencer la demye volte, & qu'il la fournisse iustement & gayement au galop, & regardant tousiours la piste d'icelle, à fin d'empêcher qu'il ne s'y ferre, ou s'y face entier sans se haster, ny s'acculer, lors qu'il la ferrera pour le remettre sur la ligne droite, il luy fera faire par le droit autant de courbettes que sa force, & bonne volonté le permettront, le portant en auant, gardant tousiours vn mesme ron, & mesure, à fin qu'il n'en haste, ny n'en allonge les battuës; & à mesure qu'il s'y rendra facile, il luy accourcira la longueur de la ligne, à fin qu'en peu de temps, & par vne distance bien proportionnée à ses forces, il puisse faire toute la passade & les demyes voltes, à chaque bout d'vn mesme air & manege.

Mais si avec cette legeresse il portoit la croupe hors la volte, lors il se faudroit seruir d'vn terrain panchant quelque peu du costé, qu'il doit prendre la demye volte, & le soutenir de la main, d'autant plus qu'il la iettera hors de la piste, & l'auancer en le ferrant de la iambe contraire fermant la demye volte, ne se departant ny de cette pente de terroir, ny du port de la main, ny de l'aide de la iambe, qu'à mesure qu'il s'aiuftera & ira rondement de tous ses membres.

Or pour luy faire fournir la volte entiere d'vn mesme air gayement releué, le Cavalier luy sentant assez de force pour y paruenir, & faisant bien les demyes tant sur vne main que sur l'autre, il le mettra sur vn terroir bien aplany, & employera toutes les courbettes qu'il luy aura fait faire auparauant par le droit, à fournir l'autre demye volte, pour en auoir ainsi vne entiere, laquelle iustement fermée, & selon qu'il aura l'appuy de la bouche, fort ou foible, il le remettra sur la droite ligne de la passade, sur laquelle il luy fera fournir pour le moins trois ou quatre courbettes, de mesme air & mesure, puis il le reportera au pas, ou au trot, ou au galop au bout de la passade selon son aleine, & gaillardise pour en faire vne autre, & changer de main, l'aidant tant de la main de la bride, & de la voix, que de la gaule, & de la iambe à la commencer, continuer & finir aussi vigoureusement que la precedente; & apres l'auoir remis sur la piste de la passade, & luy auoir fait faire trois ou quatre battuës de son air, il le retiendra droit & ferme au mesme lieu, en luy faisant autant de caresses, qu'il en aura merité par sa continuelle gaillardise, & obeïssance. & pratiquant discrettement cette leçon selon sa force & legeresse, il pourra peu à peu la luy accroistre tellement de demye volte, en demye volte, qu'à la fin il luy en fournira deux, voire trois à chaque main; de sorte que s'il veut luy faire redoubler son manege sans changer de lieu, il n'aura qu'à luy conuertir la distance des voltes du bout de la passade, en vn pas par le droit, & ce pas en vne battuë, pour facilement changer de main, sans aucunement interrompre la cadance de son air, & s'uyure tousiours vne mesme piste, & iuste rondeur, sans neantmoins le contraindre à faire plus qu'il n'aura de vigueur, & d'aleine, sur peine d'estre conuaincu de temerité ou d'ignorance.

ET d'autant que ces precedentes leçons ordinairement assez bien pratiquées des Italiens semblent trop rudes , & de trop longue haleine ( comme elles sont en effet ) à ceux qui veulent auoir le plaisir de voir les cheuaux promptement faits à l'air , qui est le plus propre à leur naturel, & à leurs forces : Ceux qui veulent contenter vn chacun , & faire preuue de leur capacité , quittent ces longueurs , à fin d'oster tout sujet au cheual de hayr la volte , qui sera desia tout accoustumé d'aller seulement par le droit, à cause du déplaisir qu'il receura des nouvelles actions , & mouuemens qu'il luy conuendra faire pour tourner iustement , & de mesme air, & se sentent de cette briueté.

Premierement tout aussi-tost qu'ils luy sentent la teste , & la bouche bien assourée , & qu'il leur répond librement à toutes mains , au trot , & au galop , & qu'il leur fournit sept ou huit pesades , ou autant de courbettes par le droit , ils le passègent sur vn rond assez large , au pas , ny trop abandonné , ny trop auerty , luy faisant tousiours regarder la piste de la volte , & luy tenant pour cét effet tous , & tousiours la teste quelque peu dedans icelle , tant sur vne main , que sur l'autre ; & apres luy auoir ainsi fait reconnoistre l'espace de la volte au pas , ils l'obligent par toutes sortes d'aides à faire vne pesade , ou vne courbette de trois en trois pas selon la patience , ou de quatre en quatre , ou de plus , s'ils le sentent en inquietude , ou apprehension, sans neantmoins l'arrester ny luy permettre de se départir de la rôte piste de la volte, puis luy en ayant ainsi fait faire deux sur vne main ; ils l'en rechargent encore d'autant sur la mesme , & au mesme instant & tout d'vne haleine au trot , apres lesquelles ils l'arrestent sans le leuer , & le flattent iusques à ce qu'il ait repris air , & ses forces ; & apres ils le changent de place pour luy donner la pratique de la mesme leçon , sur l'autre main , à fin de luy maintenir la vigueur de son courage plus libre, & deliberée par tel changement de place.

Et à mesure que le cheual comprend & fait bien cette premiere leçon , il faut conuertir ces premiers pas l'un apres l'autre , sans aucune precipitation en courbettes , ou en pesades , selon la patience & facilité du cheual , & gardant inuiolablement le ton , & les batrués des pesades , ou courbettes , on luy fera facilement consentir à fournir de mesme air, vne, deux, voire trois voltes à chaque main , l'en recherchant perpetuellement en ces commencemens au pas , & les luy faisant finir au trot , tant à fin que par cette douce entrée il ait meilleur courage de prendre son air sur la volte , que pour le diuertir de premediter le lieu où il la luy faudroit faire fermer , ce qui luy donneroit sujet de la finir de soy-mesme , contre l'intention du Cavalier , ou de s'y faire entier ; pour à quoy remedier il ne le faudra iamais parer deux fois de suite en vn mesme lieu , sur les voltes , & ainsi luy ostant tous les moyens de finir l'air de ses leçons en lieu prefix , & remarqué, on l'accoustumera encore à tourner plus longuement & librement.

Pour le regard de la fin de ces premieres leçons, apres que le Cavalier sera party du lieu , où il aura fait fournir la derniere volte de la leçon à son cheual , il luy fera faire quelque nombre de pesades par le droit , tant pour luy conseruer la liberté de sa legeresse , que pour luy accroistre la gaillardise de son courage , à cause que l'air des voltes se finit , & à bon droit en tournant au pas , ou au trot , & non de ferme à ferme , ny par le droit és écoles des bons Cavaleries , à fin de le luy rendre plus libre , & pour luy oster toute occasion de s'arrester de luy mesme , & faire ce qu'il ne deura en cét endroit reconneu ; ce qui se doit entendre de la fin qui se pratique és écoles , & non de celle qui se fait en lieu de parade , & deuant gens de respect ; car en tel cas il luy faut faire finir toutes les mesures , & proportions de son air releué par quelque quantité de courbettes , ou balotades , ou caprioles de ferme à ferme, ou par le droit.

Et pour l'estreffer sur l'espace de ces premieres & larges voltes , le Cavalier aura tel égard à la capacité du cheual , qu'il ne luy trouble tellement la ceruelle par vne courte subjection, qu'il n'en soit offensé , mais peu à peu & sans precipitation , il les luy estreffira sans se départir de l'ordinaire mesure des pesades , ou courbettes , à fin que par vn ordre bien reiglé , il luy puisse faire prendre vne iuste proportion de volte large , ou étroite selon qu'il aura le cerueau fort ou

A TRES NOBLES ET BRAVES CAVALIERS  
MESSIEURS DAVID, ET VICTOR RABEN &c.



Un pas  
une courbette. Un pas &c.

fort ou foible, à quoy il pourra paruenir aysément en le soustenant temperément, & l'accostant de ses jambes fermes, & diligentes en leurs mouuemens, le talonnant selon la faute, & le flattant selon son obeissance.

Quand au changement de main sur l'air releué du cheual, le Cavalier le doit auancer vne ou deux battues de son air, par le droit hors du circuit de la volte, & au mesme temps luy fermer & pousser la croupe, ou de la jambe, ou du talon, autant dedans la circonference du rond, comme il l'aura porté par le droit, à fin que dés aussi-tost qu'il luy aura dressé le corps, comme sur vne ligne tirée en diametre par le milieu d'iceluy, il ait moyen de changer de main, & de reprendre la piste de la mesme volte desia bien arrondie, & la redoubler de mesme air, force & vigueur, iusques à la conclusion d'icelle, qui se peut faire, ou par le droit, ou de ferme à ferme, selon le courage & la disposition du cheual.

## Des balotades, ou croupades.

### TITRE VI.



Les balotades, ou croupades sont ce qu'on appelle mezar, d'autant qu'elles sont plus releuées que les courbettes, & moins hautes que le caprioles, différant des courbettes, en ce que le cheual balotant tient la mesure de chaque temps, aussi haute du derriere que du deuant; & des caprioles en ce qu'il n'y épere point, mais retrouffe ses iambes de derriere sous le ventre, pour suyure également la battué de celles du deuant, qui fait que les balotades participent des courbettes, & les caprioles que le cheual épere, pour former le mezar; d'où le bon Cavalier peut inferer qu'il faut que le cheual qu'il voudra mettre à cét air, soit doié de plus de force, & de legeresse, que celuy qu'il veut seulement entretenir sur les courbettes; & moins aussi de nerf, d'esquine, & de gaillardise que celuy de qui il veut tirer vne grande quantité de caprioles, soit de ferme à ferme, soit qu'il l'en recherche sur les voltes simples, ou redoublées.

Si bien que lors qu'il en aura recouert quelqu'un capable du mezar, & qu'il voudra commander à le luy monstrier, apres l'auoir alegery du deuant par le moyen des pesades, & puis apres des courbettes, il est necessaire qu'il le hausse tant du deuant que du derriere, quelque peu moins en ses premieres leçons qu'il ne luy sentira de force, à fin que peu à peu il ait moyen de le reduire iusques au point de la perfection, en laquelle il se deura maintenir pour y fournir vigoureuement, joint qu'en ces principes il ne pourroit iamais obseruer le ton de la vraye battué du deuant, & du derriere, s'il falloit qu'il y fournist de toute sa force, comme il pourra puis apres, quand il en aura compris & prattiqué les temps, & les aydes par le moyen de la bonne école.

A propos des aydes, pour le regard de celuy de la iambe, il se doit faire tout autrement qu'aux courbettes, d'autant que pour luy releuer également le derriere, comme le deuant, il faut que le gras, & le talon d'icelle trauaille vn peu plus en arriere des fangles, & moins diligemment que s'il ne deuoit hausser la croupe, que pour suyure la cadance des mains, par vn rabat bas & net, à fin que par ce secours qu'il luy presente hors du lieu ordonné pour les courbettes, ils'auise que comme pour luy faire leuer le deuant, il l'auertit ou de la jambe seule, ou du talon tout ensemble fort pres des fangles, qu'aussi l'en battant, ou l'aidant vers les flancs, cét pour luy faire connoistre qu'il doit hausser le derriere; & suffira le seul auertissement de la iambe au cheual, qui sera naturellement gaillard, & sensible, mesmement pour châtiment, d'autant que de luy-mesme il se mettra plus facilement à mezar, par le conuoy d'vne voix douce, & gratieuse, & par le sifflement de la gaule, accompagné d'vn temperament de main conuenable

conuenable à la capacité de sa bouche, que s'il le luy vouloit forcer à coups d'éperon, & par quelque voye de rigueur.

Mais s'il est d'un naturel, lâche, pesant, & paresseux, il luy faudra d'autant plus estre seure, qu'on est facile à l'autre; car au lieu de l'aide de la jambe, il luy faudra chauffer les éperons de si pres, qu'il s'en reueille au son, non toutesfois si âprement qu'il en éparast, ou tirast du derriere; & au lieu du sifflement de la gaulle, il luy en faudra donner quelquefois si vertement sur le flanc du costé hors la volte, qu'il en soit contraint d'en releuer son action iusques par delà qu'il faudroit qu'elle s'arrestast, s'il y alloit facilement & gaillardement; & luy faudra donner l'aide de la main, plus & moins auancée & éleuée plus libre, & plus sujette selon le besoin; l'occasion & la qualité de sa bouche, & d'autant moins qu'on le forcera, d'autant plus réussira-il iuste, & obeissant avec plus grande force & vigueur à l'air des balotades, au grand contentement & honneur du Cavalier.

## Pour faire redoubler les voltes au cheual sur l'air des balotades, ou croupades.

### TITRE VII.



DEUX choses se doiuent perpetuellement rencontrer és cheuaux qu'on veut mettre à l'air des balotades; la premiere est qu'il doit auoir l'appuy de la bouche ferme & leger; & la seconde la disposition naturellement nerueuse, & déliée generalement en tous ses membres, d'autant que cet air doit estre sur tous les autres gayement effectué, & non à coups d'éperon, ou à force d'exercice pour estre plaisant, & pour subsister longuement.

Et parce que la nature donne la force & l'algresse au cheual, & que l'art & l'usage luy en facilite le moyen d'en bien user par la prudence du Cavalier, il faut que pour la luy bien ménager, & faire iustement employer qu'il tiene le circuit de la volte quelque peu plus large que celuy des pesades & courbettes, tant pour luy moins contraindre sa legeresse, que pour moins luy releuer le mouuement des épaules, à fin de luy laisser la croupe en plus grande liberté pour accompagner plus legerement l'action du deuant, & pour fournir par consequent tout son air & manege plus librement & gaillardement: Car puisque les balotades ne different des courbettes, sinon en tant qu'elles sont plus releuées, & batruës plus diligemment que les courbettes, il est necessaire que le cheual hausse moins le deuat que le derriere, pour bien employer son esquine à suyure la mesure des croupades, autrement quád il viendroit à donner des mains en terre, si les épaules retomboient de trop haut, infalliblement la cheute en étonneroit la bouche de telle sorte, que n'y pouuant trouuer vn ferme appuy, que là croupe demeureroit tousiours plus basse de beaucoup qu'elle ne doit estre pour bien balotter.

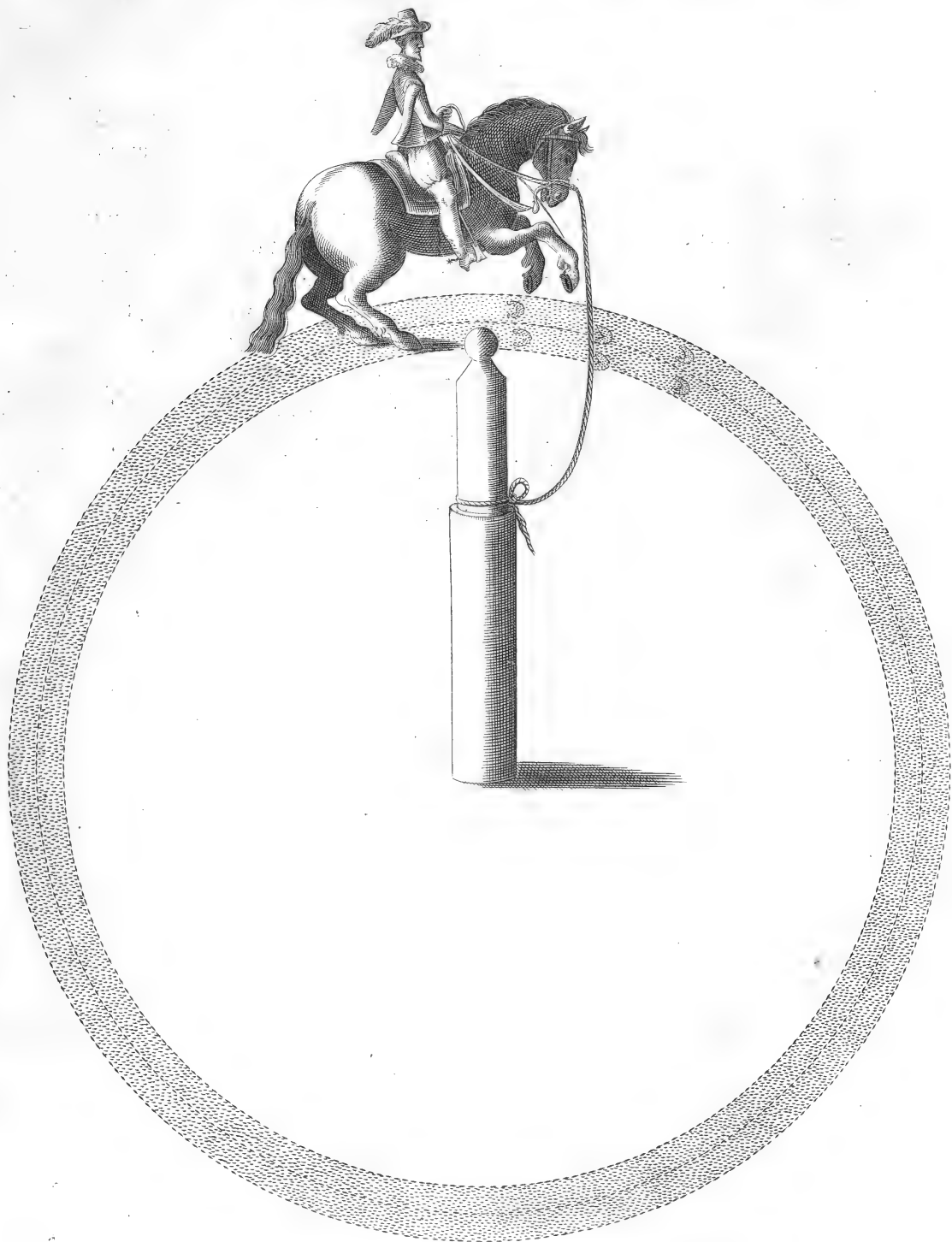
Et pour bien mesurer les aydes qu'on doit donner au cheual selon le vray ton des balotades, le Cavalier le doit vn peu moins soutenir de la main de la bride, & faire le temps de la iambe moins diligent & auancé que celuy des courbettes, en le sollicitant du bout de la gaulle vers les fesses, & tenant les pieds ordinairement fort pres de luy, sans toutesfois l'ayder du talon plus en arriere vers les flancs que trois doigts pardelà la derniere fangle; attendu que c'est le vray lieu ou l'éperon doit faire son effet en tous les airs releuez & gaillards.

Pour le regard des leçons, quelques-uns les luy reiglent ordinairement par le droit de telle sorte, qu'à chaque bout de passade ils luy font commencer & finir vne demye volte de mesme cadance, reprenans tousiours apres icelle la droite ligne de la passade, poursuyuans cét ordre iusques à ce qu'il la face plaisamment; puis ils l'en recherchent d'une autre demye, pour en fin auoir la volte entiere, qu'ils accroissent selon la capacité du cheual. Les autres, sans le sortir du mesme rond, le luy trauaillent discrettement iusques à ce qu'ils la luy ayent fait fournir entierement de son air, commençans à en tirer ce qu'ils peuuent, & poursuyuent au pas ou au trot ce qu'il n'a peu faire au commencement, & continuent cette methode si prudemment à chaque main, qu'ils en trouuent en fin la pratique plus courte pour venir au redoublement des voltes, que celle de la precedente leçon.

Quelques autres se seruent fort à propos du pilier, autour duquel ils l'élargissent, l'étreccissent, & l'auacent selon que le cheual répond à leur volonté, gardans toutesfois la mesme mesure des reigles precedentes; de sorte qu'il semble qu'ils n'en vsent que pour retenir le cheual, qui par impatience voudroit fuir l'école: Et en toutes ces leçons, il faut que le cheual accompagne de la croupe tellement le deuant, que retombant à terre du derriere, que le pied de dehors la volte se trouue comme sur vne ligne qui passe entre les deux de deuant, ainsi qu'on voit en cette figure.

Comme





ATRES NOBLE ET TRES VALEVREUX CAVALIER!  
MONSIEVR CHRESTIEN DE BELLINCK. &c.

## Comme il faut dresser le cheual aux caprioles.

## TITRE VIII.



Si la nature auoit fait tous les cheuaux égaux en force, vigueur & volonté, ie dirois aussi, que tous ceux qu'on veut mettre & entretenir aux caprioles deuroyent auparauant passer par les pesades, courbettes, & balotades, que d'arriver aux reigles des caprioles; mais puis qu'il s'en trouue de si legers de nature, qu'il semble qu'ils soyent seulement nez pour les sauts, & non pour les airs qui requierent vne force vnue & bien ménagée; ie dis, que ceux que le Cavalier estimera capables des caprioles, s'y pourront fort aysément determiner & refoudre, apres auoir esté bien ajustez aux balotades, qu'ils doiuent vigoureusement fournir auant que d'estre mis aux sauts, si tant est qu'ils ayent l'esquine aussi nerueuse que legere, à fin que venans à renforcer peu à peu d'air en air, celuy auquel ils seront les plus propres, ils s'y foulent beaucoup moins, le fournissent avec beaucoup plus de grace, & si maintiennent plus long temps qu'ils ne feroient, si dès les pesades on leur auoit fait prendre l'air des caprioles, ayant seulement égard à leurs volontez gaillardes & legeres; mais accompagnées de bien peu de force pour paruenir à la perfection des sauts par la voye des courbettes & balotades.

Et d'autant que l'ayde de la main rend l'air & le manege du cheual plus beau & plus facile que si on la luy abandonnoit pour le laisser faire à sa fantasia, il faut que le Cavalier luy en presente le temps libre & délié, & l'en soutienne ferme lors qu'il épare, & l'en releue gaillardement dès qu'il donne des pieds de deuant en terre, tant pour éuiter quelque faux contretemps du derriere, que pour luy faire prendre vne iuste hauteur & proportion de ses sauts: Et pour le regard de celuy des iambes & du talon, il faut qu'il l'en accompagne du gras pour le leuer, & selon qu'il est sensible, qu'il luy face sentir le talon à trois doigts pardelà les sangles, en tirât vers les flancs pour le faire éparer; & tout aussi tost apres le coup donné, qu'il reporte les iambes fort auancées sur le deuant pour en mieux soutenir l'effort, & pour estre plus pres de luy en presenter l'ayde pour le rehausser, ou le parer selon son besoin, l'accompagnant aussi d'un temps de corps si bien compassé à tel air, qu'il semble estre colé dedans la selle, sans s'auancer trop sur le deuant lors qu'il se leue, comme quelques-vns font de fort mauuaise grace, & sans aussi se ramener tant en arriere qu'il en touche l'arçon du dos, & faisant si bien ces aydes à temps, & par mesure, que l'un n'empêche-point l'autre, à fin de monstrier son iugement & sa dexterité, & d'entretenir son cheual en vne noble & plaisante disposition.

Et attendu que les caprioles donnent ordinairement tant d'appuy au cheual, qu'elles luy rompent la bouche, & luy falsifient la iuste, ferme, & droite posture de la teste & du col, spécialement quand il s'abandonne sur les épaules, ou qu'il est foible de iambes ou de pieds, à cause qu'en éparant il faut qu'il en soutienne toute l'action & la force sur les iambes de deuant, & sur l'appuy de la main, au lieu que celle des pesades & des courbettes se ramene sur les hanches, & s'y retient par l'appuy temperé de la bouche; il faut necessairement que soit qu'il y ait vne inclination naturelle, sans beaucoup de force pour y bien reüssir, ou qu'il en ait assez, mais liée & vnue à sa volonté & fantasia, qu'auant que de le mettre aux leçons des caprioles qu'il soit bié asseuré de col & de teste, qu'il ait la bouche fort obeyssante à l'appuy de la main, les épaules bien allegeries à tout le moins aux pesades, & qu'il ait quitté toute sorte de crainte, d'inquietude, de colere, de singardise, & de fougue, à fin que venant à reconnoistre sa vigueur & sa legeresse, par le moyen de ses sauts, il ne les employast à la fin à se defaire de son Cavalier, & à se maintenir entier en ses caprices & boutades.

Or parce qu'il y a plusieurs moyens par lesquels on peut acheminer & tout à fait refoudre le cheual aux caprioles, ie représenteray premierement le plus ancien, & que les Italiens retiennent encore, qui est, qu'après l'auoir releué du deuant aux pesades & courbettes par la voye des calates ou basses, & puis fait aux balorades, s'il est de son humeur dispos & fauteur, ils l'entreprennent par le droit, de telle sorte qu'ils l'obligent, ou pour mieux dire, le forcent à coups de gaule & d'éperons à tirer ou éparer entre ses balotades, renforçans ses aydes & ses coups selon qu'il y obéit, ne s'en departans toutesfois qu'ils n'en ayent tiré ce qu'ils en desirent pour quelque lassitude qui le puisse empêcher d'y fournir brauement.

Et s'il est flegmatique & paresseux de son naturel, ils le rechauffent & le reueillent à beaux coups de chambrière, de perches, d'éperons, & d'aiguillons bien pointus, que tousiours deux garçons luy tiennent aux fesses & sur la croupe, tandis que celuy qui est dessus ioué de la gaule, de la voix, & des talons, de maniere que ce pauvre animal est contraint par ce cruel traitement de deuenir éperuier, quoy qu'il ne soit qu'une buze de nature, à la ruïne de ses iambes, & aux depens de qui qu'on voudra, tenans pour maxime, qu'on peut auoir tout cheual dressé sur quelque air & manege qu'on le veut, & de quelque temperament qu'il soit, pourueu que celuy qui le dresse ne manque point de courage ny d'instrumens pour le luy forcer, s'il n'y veut aller de son bon gré & franche volonté.

Et d'autant qu'aucun cheual ne peut bien commencer, ny par tant bien finir la capriole, s'il n'a l'appuy de la bouche bon, ou comme on dit à pleine main, & qu'il y en a toutesfois qui ont assez d'inclination & de force pour y fournir, mais qui ont la bouche si foible & delicate, qu'ils ne peuuent quasi prendre, ny s'asseurer sur l'appuy de la main, qui est cause, qu'outre ce qu'on ne leur peut soutenir la teste sans les acculer, faisans l'action du deuant trop lente & trop basse, on ne les peut encore porter auant lors qu'ils haussent le derriere, & qu'ils éparent, ny les soutenir en reprenans terre; pour leur faire prendre l'appuy conuenable à tous les mouuemens des caprioles, il leur faut faire commencer toutes leurs leçons en lieux spacieux au trot, si vigoureux & auerty, que le plus souuent ils en prennent le galop, gardant vne telle mediocrité entre le trop & le peu, qu'on luy conferue tousiours assez de force & de vigueur pour fournir tât de sauts qu'il en fera de besoin pour la perfection de son air; & les trouuillaant ainsi, on trouuera que ce continuel & délié mouuement de leurs membres leur fera en fin prendre tel appuy de bouche, que le Cavalier les aura tousiours dans la main pour les soutenir, & porter à la vraye iustesse des caprioles.

Quant aux aydes du talon, on les doit presenter au cheual, selon qu'il est composé de nature; car celuy qui est de son temperament sensible, leger, impatient, & colere, est tellement ennemy de la rigueur de l'éperon, que quelques-vns veulent qu'on luy porte aux flancs pour luy faire leuer le derriere, & éparer, qu'il s'en rebutte promptement, tant aux caprioles qu'à l'air d'un pas & vn saut, ce qui me donne sujet de dire, que l'ayde d'une voix plaisante, le sifflement de la gaule, & l'auertissement du gras de la jambe, profitera plus à tels cheuaux estans legers, que les cris & les coups continuels de la gaule & des éperons, vrayes outils de confusion, quand ils sont mal employez, & appliquez à des humeurs qui s'en auilissent plustost que de s'en allegerir: si bien, qu'estant necessaire de maintenir le cheual en la franchise de son courage, & en sa legeresse naturelle pour luy faire fournir aux airs gaillards & releuez, il faut bannir de l'école tout ce qui luy pourroit ruiner le courage & l'allegresse, & luy donner telle leçon que meritera sa force, sa disposition, son appuy, & sa bonne volonté, sans les outrepasser aucunement, puis qu'il n'est pas tenu de faire plus que sa bonne nature ne luy permet, & que c'est vne maxime, qu'on ne doit iamais mettre fin à la leçon par la fin des forces du cheual, qui doit estre maintenu en sa legeresse & gaillardise par la briueté de l'exercice discrettement continué.

Et quoy que naturellement il s'abandonne, charge, & tire à la main, si est-ce que les con-

tinuelles & rudes flancades ne luy releueront pas le deuant, ny ne luy feront pas l'appuy de la bouche plus leger; car comme le Cauallier bien experimenté ſçait quand le cheual ſe ſent ralonné, ſoit qu'il ait la bouche delicate ou rude, il tache de s'appuyer ſur la main, ou d'y tirer pour auancer, qui fait, que pour l'empêcher de s'en defendre, ou de ſe l'endurcir, il luy faut ſouuent lâcher la bride, & le ramener à l'appuy tout doucement, & meſmes en venir quelquesfois aux ébrillades, ſ'il a les barres trop endormies: Mais ſ'il luy eſt force d'employer ſes éperons pour luy délier ſes forces, & luy faire prendre ſon air; tant plus il aura d'appuy, tant moins portera-il les iambes hors les ſangles, tant pour l'en ayder, que pour l'en châtier: car luy donnant des éperons en arriere, il le chaffera plus en auant, & ſ'il les luy donne és flancs, il l'obligera d'éparer tout à fait, ou ſelon ſon humeur, de ruer ſeulement d'une iambe; de ſorte que pour l'allegérir de deuant, & le diſpoſer à vn bon appuy, il les luy fera pluſtoſt ſentir entre les ſangles & le ſurſais, & vers les épaules, que non pas en arriere.

Le Cauallier donc voulant faire ſon profit de la precipitation des Italiens, apres auoir allegery, & rendu ſon cheual obeïſſant à la main, ſ'il eſt gaillard, nerueux, ſenſible, & de bonne volonté, il choifira quelque lieu étroit, égal, & bien droit, là où il le tiendra en main gaillardement, luy donnant de la gaulle ſur la croupe, ou l'en fera fouëtter ſur le mollet des ſeſſes, par quelqu'un bien entendant le temps & la meſure des caprioles, iuſques à ce qu'il ait hauſſé le derriere, ce qu'il fera facilement ayant paſſé par les balotades; & apres l'auoir careſſé, il continuera au pas ſans le leuer du deuant: mais en l'en empêchant ſ'il ſ'y preſente, les meſmes aydes iuſques à ce qu'il ait derechef hauſſé le derriere, puis l'obligeant de iour en iour à hauſſer & tirer, il voirra que peu à peu pour mieux obeyr à l'ayde de la gaulle, il conuertira cette retenuë & ſubjection de la main de la bride en vn petit faut, la prenant pour vn doux auertiffement de ſe leuer du deuant dès auſſi-toſt qu'il en ſentira d'appuy, comme il aura fait le coup de la gaulle pour hauſſer le derriere, en quoy il témoignera ſon bon naturel, qui par cette obeïſſance obligera le Cauallier de luy faire force careſſes.

Et à fin de proceder ſans confuſion & deſordre à le reduire au poinct de la perfection de cét air; le Cauallier en ayant tiré par ſa ſcience & patience quelques riades, & luy ayant ſi bien fait entendre l'eſſet de la gaulle, qu'il y réponde, quand il ſ'en ſent auerty; pour ſeconde leçon, il le mettra aux peſades de moyene hauteur par le droit; & lors qu'il commencera à leuer la ſeconde ou troiſième, il l'aſſiſtera au meſme inſtant de la gaulle, en luy en donnât ſur la croupe, & luy en faiſant auſſi preſenter l'ayde ſur les ſeſſes, par celuy qui auparauant l'en aura recherché à releuer le derriere, & tirer; de ſorte qu'apres auoir hauſſé le deuant, & éparé du derriere, il luy fera faire encore deux ou trois peſades bien ramenées ſur les hanches, & ſoutenuës ſur les iambes & jarrets, auant que de l'arreſter tout à fait, & puis il le careſſera ſans partir de ce meſme lieu, ſ'il le tient ſous vn ferme appuy; car ſ'il l'auoit plus dur qu'à pleine main, il faudroit qu'il le fiſt reculer, & l'auancer ſ'il eſtoit trop leger; par apres, en pourſuyuant cette leçon, il pourra l'attirer auſſi à continuer ſon obeyſſance par vne voix gaye & gracieuſe au meſme temps qu'il le ſolicitera de la gaulle à le releuer du deuant & du derriere, comme il aura fait auparauant, & l'ira gagnant ainſi de iour en iour iuſques à ce qu'il luy réponde facilement.

Pour troiſième leçon, dès auſſi-toſt que le cheual reconnoiſtra les aydes de la gaulle & de la voix, & qu'il ſçaura prendre le temps du faut, le Cauallier ne luy fera plus pratiquer ny deuant ny apres iceluy le nombre de ces deux ou trois peſades; mais bien l'obligera il à ſe leuer & éparer tant que faire ce pourra, en le releuant moins haut du deuant qu'aux peſades ordinaires, à fin qu'il ait la croupe plus libre pour répondre au temps de la capriole; & le voulant arreſter, ou pour luy laiſſer prendre aleine, ou pour mettre fin à la leçon, il luy fera faire ordinairement vne, deux, ou trois peſades, de telle hauteur que la derniere ſoit la plus haute, tant pour luy conſeruer le deuant libre & leger, ſ'il eſt tant ſoit peu peſant, ou qu'il tire à la main, que pour ſ'empêcher de trespigner eſtant naturellement colere & impatient.

La quatriesme leçon fera, que le Cavalier le leuera, & le soutiendra peu à peu du deuant, iusques à la vraye hauteur & proportion de la capriole qu'il luy voudra faire fournir à mesure qu'il s'allegera du derriere, laquelle il luy fera doubler & redoubler paisiblement, sans precipitation & sans châtimens, auenant qu'il ne garde-pas vne mesme mesure qu'en ses pesades, attendu que les inquietudes l'en pourront diuertir en ces commencemens, ou que la colere le transporta si fort, qu'il n'occupera son esprit qu'à sauter, sans remarquer aucune proportion; & partant suffira-il de le prendre sur le temps de la pesade, sur laquelle il se trouuera le mieux disposé à commencer & poursuyure les sauts, apres lesquels il l'arrestera tousiours par vne pesade bien ramenée sur les hanches, n'estoit que le cheual eust la bouche trop foible & delicate, ou qu'il fust ramingue ou fingard: car alors il faudroit faire l'arrest par quelque téps & mouuemens de galop, sans toutesfois luy abandonner l'appuy, ny luy precipiter ses forces, à fin de luy conseruer la bouche saine & entiere, & l'esquine en vne legere disposition, & par ainsi, separant les pesades des sauts, il reduira en fin son cheual à la perfection des caprioles, sans aucunement luy auilir le courage, ny sa force & vigueur par aydes & châtimens trop seueres.

Pour le regard des perches garnies d'une molette d'éperon au bout, ou d'un aiguillon, il n'appartient qu'aux bons maistres d'en vsfer; car comme elles sont causes de beaucoup de bôs effets estant bien employées, aussi font-elles faire d'estranges mouuemens au cheual à qui elles sont mal appliquées; & partant le Cavalier ne s'en doit seruir qu'à l'endroit des cheuaux qui ne veulent prendre ny obeïr à l'ayde de la gaulle qu'il leur fait sur la croupe pour tirer, quoy qu'ils leuent assez le derriere, & en soient assez libres aux balotades, de sorte que cét ayde ne seruant qu'à le faire éparer, ne se doit donner qu'à ceux qui leuent assez la croupe, & qui ont l'appuy de la bouche parfaitement bon.

Or pour bien pratiquer ce remede, le Cavalier fera prendre cette perche à quelqu'un si bien experimenté en cét art, qu'il ne manque point à l'en piquer plus sur le dehors de la cuisse qu'en dedans, dès aussi-tost que celuy qui est dessus le cheual le leue pour commencer le saut, prenant le temps si à propos, & l'effectuant si diligemment qu'il ne puisse par aucun contre-temps rencontrer la gaulle de laquelle il le piquera, tantost d'un costé, & tantost de l'autre, à fin de luy oster toute occasion de tirer plus d'un costé que d'autre; & pour mieux l'employer sans inconuenient, il faut que celuy qui sera dessus l'anime de la voix, pour l'obliger à se leuer pour faire le saut, & que celuy qui aura la perche en main, luy en porte l'aide tout aussi-tost qu'il hauffera les pieds de derriere, tant à fin d'éuiter le rencontre du contre-temps, que pour l'accoutumer à se hauffer, & éparer dès qu'il entendra l'auertissement de la voix, & poursuyura cette methode iusques à ce qu'il obeïsse aussi-bien à l'ayde de la gaulle qu'il luy donnera sur la croupe, qu'aux auertissemens de l'aiguillon.

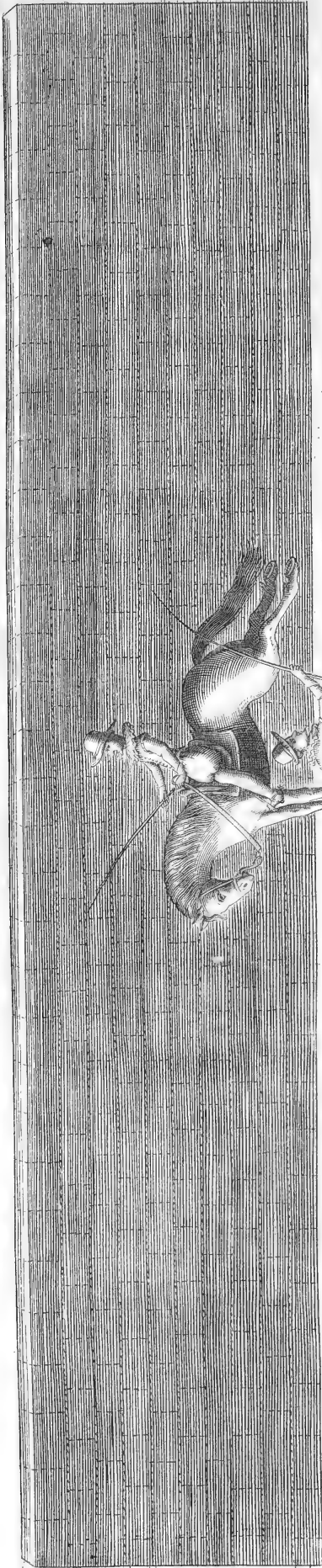
Maiss'il arriue que le cheual force la main du Cavalier, & l'emporte à sa discretion, fuyant l'ayde & l'école tout ensemble, il se pourra seruir de l'encoigneure d'une muraille pour le retenir en subjection, luy tenant la teste face à face d'icelle, où le hauffant de deuant, il sera contraint d'endurer l'effet de l'aiguillon, & d'y répondre pour n'auoir moyen de s'enfuir, ny de s'en defendre.

Et de peur que le cheual flegmatique ne s'auilisse de courage, & de vigueur, & que la colere adust & melancholique ne se face vitieux, ou peut estre retif pour ne pouuoir éuiter la contrainte de la muraille, & les piqueures de l'aiguillon, le Cavalier se pourra seruir d'un éperon assez conneu és bônes écoles, soit qu'il le vueille seulement hauffer du derriere, ou hauffer & faire éparer tout ensemble: car pour luy faire leuer le derriere, il n'a qu'à l'en piquer bien à temps sur la croupe, & pour le faire tirer, ou éparer il le luy fera sentir en telle part des fesses, ou des flancs qu'il sçaura estre conuenable pour ce regard, & par ainsi l'aidant de la voix, & luy ostant toute sorte d'apprehension de cette precedente subjection, il luy conseruera sa vigueur, & son courage en son entier.

Pour abreger toutes ces peines susdites , & pour hauffer tant du deuant que du derriere , & faire éparer le cheual , il ne le faut mettre qu'entre deux piliers, ou entre deux murailles , où il y ait de bonnes boucles de fer de ch'aque costé , pour y attacher les cordes du caueffon ; car là le Cauelier a moyen de le retenir sans qu'il luy puisse forcer la main , & sans le tourmenter sans sujet , en tant que si les cordes sont si bien attachées aux piliers , ou aux boucles , qu'il le puisse faire reculer trois ou quatre pas s'il est pesant , & abandonné sur les épaules , ou luy laisser prendre quelque bonne estrette s'il tire à la main, ou la force , il sera par cette douce subjection , & ce châtiment tout à point par luy même rencontré , obligé de se laisser ayder , & céder à la volonté du Cauelier , qui pour ce preualoir de son artifice par temps , & mesure luy presentera l'aide de la main de la bride , & le conuiera de la voix à se leuer , & sauter dès qu'il s'y sentira conuie par la pointe de la gaulle , dont il luy en donnera sur la croupe au même temps qu'il le sentira prendre appuy sur la bouche pour leuer le derriere ; & s'il n'y vouloit répondre , il sera fort aisé de le luy contraindre par l'aide que quelqu'un luy fera par derriere , en l'en sollicitant à coups de gaulle au trauers des fesses : & si mêmes il ne se vouloit rendre par telle voye , il pourroit luy seul luy faire sentir l'éperon susdit en telle part qu'il connoistroit estre à propos , ou bien employer l'aiguillon pour le faire seulement éparer , si tant estoit qu'il eust la croupe si libre , qu'il ne luy manquast qu'à tirer pour faire le saut en sa perfection , gardant étroittement tous les moyens susdits selon la necessité du cheual , à fin de ne le rebuter ny l'auilir par quelques châtimens trop longs , & seueres , ou par quelque trop grande subjection.

**E**T le Cauelier voulant éprouuer la volonté , & l'obeissance de son cheual hors des piliers, il le mettra pres d'une longue & droite muraille , où le terroir soit vny , & là luy presentant les aydes à temps , tant de la main , que de la voix , de la jambe , & de la gaulle , il en recevra patiemment les premiers effets ; & en cas qu'il sente qu'il ait tant d'appuy qu'il s'abandonne trop sur le deuant , en haussant le derriere pour resoudre l'action du saut , lors il faudra qu'après luy en auoir fait faire autant qu'il en faudra pour raison , qu'en l'arrestant il le face reculer trois ou quatre pas auant que de le caresser , ny luy laisser prendre haleine , qui est vn vray moyen de luy allegier le deuant ; & lors qu'il le voudra rechercher de nouveau de faire sa leçon , il le fera encore reculer vn ou deux pas auant que de le releuer ; & venât à sauter , il le soutiendra à la descente des sauts pour vn temps correspondant , par vne ferme secouffe des cordes du caueffon , à fin qu'il reconnoisse que ces caueffades ne luy sont données que pour luy faire reprendre terre plus gaillardement sans peser plus qu'à plene main.

Que si hors des piliers il faisoit ses sauts trop auancez , il seroit à propos de le mettre par le droit face à face d'une muraille , & le retenir le plus ferme qu'on pourroit en vne même place , en luy donnant des secouffes du caueffon , lors qu'on sentiroit qu'il se disposeroit d'auancer , à fin que l'apprehension de choquer la muraille l'empêchast de se tant precipiter , prenant bien garde toutesfois qu'il ne la heurte du front , de peur que la douleur qu'il en pourroit recevoir ne luy offensast le cerueau , qui estant vne fois blessé le pourroit priver de memoire , ou de santé pour toute sa vie ; pour à quoy obuier , il seroit meilleur de le remettre entre les deux piliers , ioint qu'il pourroit avec le temps reconnoistre que la muraille seroit le but de sa leçon , qui luy donneroit encore plus de sujet de forcer la main pour s'y rendre plustost , & par consequent de s'abandonner tout à fait , au lieu de s'allegier du deuant.



A TRES NOBLE ET TRES VALEUREUX CAVALLIER MONSIEUR ADOLPHE DE WATZDORF.

R 3

Pour mettre le cheual sur les voltes redoublées,  
à l'air des caprioles.

TITRE IX.



ENCORE qu'il se trouue des cheuaux si legers, & gaillards, qu'il semble que la nature les ait faits pour vn chef d'œuvre de ses merueilles, tant ils sautent haut, & legerement par le droit, sans aucunement incommoder leur Cauallier; si est-ce qu'il s'en rencontre parmy ces grands courages qui viennent à perdre la grace de leur disposition, quand on les met sur les voltes, à l'air des caprioles; & partant faut-il noter, que celuy qui a le col fort mol, & foible, & la bouche trop delicate, s'y reduira difficilement à cause qu'il n'y pourra estre soutenu par vn ferme & temperé appuy de bouche, pour l'auoir trop sensible, qui fera qu'il se couchera tousiours sur la volte, iettera la crouppe hors d'icelle, & pliera le col, & mesme tout le corps en tournant à faute d'vn bon appuy de main.

Et d'autant que le cheual qui aura esté allegery du deuant par toutes sortes d'artifices, & à qui on aura fait prendre quelque mediocrement doux appuy de main, quoy qu'il fust naturellement fort dur de bouche pour le determiner, & faire reüssir à l'air des caprioles par le droit occupera continuellement sa force & vigueur, tant à hausser, & soustenir le fais, & fardeau de ses épaules, que pour prendre appuy conuenable à la durezza de sa bouche, à peine prendra-il les voltes du mesme air qu'il fournira les caprioles par le droit, d'autant qu'il y aura employé toute sa legeresse, qui luy defaillant là où il les deuroit commencer, ne s'y mettra que par vn mouuement contraint, & par vne action generalement forcée.

Et parce qu'il me souuient auoir dit, qu'il n'y a air plus conuenable au mauuais naturel du cheual ramingue que les courbettes, ie dis de plus qu'il s'en trouue qui sont ennemis des voltes releuées, qu'ils ne les prennent que pour mieux effectuer leur vilain courage, spécialement apres auoir esté trauaille, & determinez par le droit aux caprioles, sur lesquelles ou ils se ferment, ou s'acculent tellement que le Cauallier suë sang & eau à le chasser auant, tant pour ne l'endurcir en son vice naturel, que pour luy conseruer sa vigueur, qui luy pourroit estre accablée par la pratique de la iuste proportion de cét air, trop opiniatremment continuée en vn mesme lieu, où il a moyen de premediter comment il se pourra maintenir en sa double & singarde volonté, si le Cauallier n'y preuoit en l'en portant hors dès qu'il sent qu'il s'y retient, ou s'y accule, & luy changeant de leçon, comme de place pour vaincre son déloyal naturel, de sorte qu'il sera plus à propos de tirer ce qu'on pourra de tels cheuaux par le droit, que d'entreprendre de les faire reüssir aux voltes de mesme air, contre toute apparence qu'ils s'y reduissent aussi librement, & y fournissent avec autant d'allegereffe que par le droit.

Or le Cauallier rencontrant vn cheual qui ait l'appuy de la bouche ferme, & bon, & doué d'assez de forces pour fournir aux voltes redoublées à l'air des caprioles, il commencera à luy faire connoistre l'espace, & la rondeur d'icelles, qui doiuent estre plus larges que celles des courbettes, & balotades au pas reiglé, & auerty à chaque main, luy tenant la crouppe fort sujette sur la piste d'icelles, & mesmement en telle sorte qu'il puisse y auoir tousiours vne cuisse en dedans, à fin de luy tenir le col, & le corps droit, & pour l'empêcher d'en falsifier la iuste rondeur, comme il pourroit facilement faire à cause de la peine qu'il a d'en accompagner le deuant en éparant; & cela fait il le hauffera, & luy fera faire vn ou deux caprioles suyues d'autant de pesades, & puis marchera deux ou trois pas sur la mesme piste de la volte, apres  
lesquels



lesquels il le releuera de mesme air, le retenant le plus ferme, & droit sur la iuste rondeur qu'il fera possible, l'empêchant d'en ietter la croupe hors, tant avec la corde du caueffon, que de la jambe hors la volte, ne luy accroissant au surplus le nombre des caprioles entrefuyues, que selon qu'il en pratiquera bien le temps, & la mesure.

Et apres que par cet ordre bien effectué, il viendra à faire facilement toute la volte de mesme disposition, si ne faudra-il pas pour cela l'arrester dès qu'il l'aura serrée pour luy faire prendre aleine, & receuoir les careffes accoutumées, qu'auparauant il n'ait encore fait trois ou quatre pas en auant sur la mesme piste, à fin de luy oster tout moyen de premediter le lieu où on le voudra arrester, & d'en faire vn ordinaire, & pour le maintenir tousiours en volonté, & en action d'employer ses forces, également distribuées à tout ce qu'on luy voudra demander par ordre, & raison, car il ne doit non plus pour ce sujet remarquer le lieu de l'arrest, que reconnoistre celuy où il doit prendre le temps de commencer la volte:

Pour luy faire accompagner cette premiere volte d'une seconde, dès aussi-tost qu'il l'aura fournie & serrée d'un mesme air, au lieu de l'arrester apres les trois pas qu'il luy faisoit faire en auant sur la leçon de la premiere, il le hausiera, & en tirera d'une aleine autant qu'il pourra, & le portera tousiours sur cette volte composée & entremeslée de pas, & de caprioles, iustes à ce qu'il l'ait faite, & serrée de mesme force & vigueur que la premiere, sans interrompre la mesure de son air.

La capriole se connoist estre en sa perfection, quand le cheual est en l'air aussi haut élevé du derriere, que du deuant, qu'il est ferme & droit de teste, & de col, aussi bien en reprenant terre, qu'en se leuant, & éparant sans aucun faux mouuement; qu'il retrouffe également les bras en se haussant, & nouë nerueusement l'éguillette en éparant, sans que les jambes du derriere s'écartent tant soit peu l'une de l'autre, faisant également & en mesme temps leur action en l'air, & quand il retombe tousiours de faut en faut à vn pied & demy, ou deux pres du lieu où il se fera haussé sans iouïer aucunement de la queue.

Et pour l'aiuster à ce manege avec moins de peine & incommodité, le Cauallier le pourra mettre au pilier, par le moyen duquel il le retiendra facilement, & le fera consentir à l'appuy de la main, si tant étoit qu'il voulust fuir l'école de fougue, & d'impatience, & l'auancera selon qu'il s'arrestera pour s'acculer, ou se ferrer sans qu'il puisse éuiter les châtimens deus à sa faute; & gardant au reste toutes les susdites mesures, ordres, & proportions, il le reduira bien tost à la perfection des voltes redoublées de ce mesme air, finissant d'ordinaire sa leçon sur les bonnes caprioles, lors qu'il luy sentira la force, & le courage également disposé à les bien fournir, ou sur vn manege bas s'il manque d'aleine, & de legeresse pour la finir par sauts gaillardement releuez.

Que si le Cauallier remarque que son cheual ait faute de vigueur, & soit de peu de nerf, encore qu'il ait assez bonne volonté, ce qu'il pourra reconnoistre aisément en tant que tels cheuaux ne manient qu'à force d'aide, de voix, de gaule, & de talons, il ne le pourmenera pas ny auant, ny apres son manege releué, comme on a accoustumé de passer ceux qui sont impatiens, entiers à quelque main, ou qui ont peu de memoire, mais beaucoup d'esquine, attendu que ce pourmenement superflu luy pourroit diminuer le peu de disposition qu'il auroit, ains il le doit tenir en action tellement auertie, qu'il vienne à vnir toutes ses forces dès aussi-tost qu'il verra le lieu où il s'imaginera qu'on le recherche de son air, qui est cause qu'on doit tousiours luy faire commencer & finir sa leçon par les plus gaillards, & vigoureux mouuemens, à fin de le maintenir continuellement reueillé par le moyen des aydes & chatimens, que son obeïssance & la faute meriteront.

Que le cheual aura naturellement plus de disposition que de force, ou s'il la retient tellement liée & vnïe, qu'il ne la vueille pas étendre, le Cauallier le changera souuent de place, & specialement lors qu'il luy apprendra à changer de main, & en luy faisant prendre resolu-

ment &

ment & allaigrement les premiers temps de la volte, il le chassera plaisamment quelque peu en auant sur la place d'icelle, pour l'obliger à employer tout à fait sa vigueur & legeresse; mais s'il est trop fougueux, ou s'il tire à la main, il le retiendra, ou le fera vn peu reculer en attendant que sa colere se passe, ou qu'il se ramene sous vn ferme & tempeté appuy de bouche, pour bien commencer & finir son air ferré & releué.

Pour faire fournir au cheual les caprioles hautes en perfection sur les voltes redoublées, le Cauulier doit l'aider du gras des iambes, & luy faire sentir l'éperon du costé hors la volte, quatre petits doigts par dela les sangles, tandis que celle de dedans le retient en action, & soupçon de l'éperon de ce mesme costé s'il n'y obeit; & s'il se leue plus haut du deuant que du derriere, il luy faudra alentir l'appuy de la main, & luy augmenter l'aide de la gaule sur la croupe, & celuy de l'éperon pour la luy faire hausser & éparer; & au contraire haussant plus le derriere que le deuant, il luy faut tenir la main haute, & vn peu plus gaillarde qu'à l'accoustumé, & luy donner les éperons sur le deuant pour la luy faire leuer, & fournir la capriole aussi haute du deuant, que du derriere, ayant tousiours égard à son courage, à sa force, à sa qualité, à sa disposition, & à sa bouche, luy tenant pour ce regard tantost la main haute, & tantost auancée sur le col, & luy en donnant l'appuy selon qu'il l'aura bonne, ou mauuaise.

En fin pour faire fin, & pour faire prendre à tous cheuaux l'air, & le temps des caprioles sur les voltes avec plus de plaisir & de liberté, le Cauulier leur fera commencer leurs leçons par prises & reprises de quelques pesades, courbettes, ou croupades selon leurs deportemens; c'est à sçauoir au pas, quand ils s'abandonneront trop sur les épaules, & s'appuyeron trop sur la bride, & le caueffon, ou qu'ils titeront à la main, au trot lors qu'ils y seront libres & legers, & au galop quand ils se retiendront trop sous l'appuy, ou qu'ils auront la bouche foible & delicate; & pour mieux finir il les doit retenir sur les hanches, iustes, & droits, & fermement ramenez, sans leur permettre neantmoins de s'acculer, ou d'en faire seulement le semblant.

## Pour mettre le cheual à l'air d'vn pas, & vn saut.

### T I T R E X.



**L'**AIR d'vn pas & vn saut est le plus ancien de tous les airs releuez, & qui fait paroistre le Cauulier de meilleure grace à l'entree de quelque tournoy, & mascarade, pour estre accompagné de quelque fougue, & fureur Martiale plus que les autres, & d'vne si naïue gentillesse qu'il ne laisse que du plaisir, & de l'admiration à la compagnie qui le voit gayement effectuer.

Or deuant que de commencer à mettre le cheual sur la iustesse des leçons de cét air, le Cauulier le doit premierement auoir bien allegery du deuant par le moyen des pesades, & fait reconnoistre l'auertissement de la gaule qui se donne ordinairement sur la croupe, pour la luy faire hausser, & éparer sur les croupades, & caprioles, & qui tant importe luy auoir assure le col, & la teste, & fait prendre vn appuy temperé; & s'il estoit naturellement fougueux, & timide, il faudroit aussi deuant que d'en venir là qu'il luy eust abattu sa colere, & fait perdre toute sorte d'apprehensions des châtimens, tant de la voix, & des coups de la gaule, que des éperons, d'autant que cét air est celuy de tous, qui le met le plustost en colere, & impatience, excepté la longue & ordinaire course pour la grande furie & violence.

Et comme les pesades sont les fondemens de tous les autres airs releuez, aussi le sont elles encore de cétuy-cy; car apres que le Cauulier a osté la fougue à son cheual, & le soupçon d'estre mal traité, & qu'il l'a dans la main, & dans les talons sur icelles, ou sur les courbettes, balotades, & caprioles, luy voulant donner la premiere leçon du pas, & vn saut, il le mene

en vne

en vne carriere, ou le terrain soit vny & applany, dans laquelle l'ayant degourdy au pas, & au trot, & mis en bonne aleine, il commence à le leuer, & luy faire fournir quatre pesades de suite, & de telle sorte que la derniere se trouue tousiours la plus haute, & toutes bien ramenées & soustenuës sur les hanches, apres lesquelles il le fait cheminer sans l'arrester quatre ou cinq pas bien retenus, & auertis en cas qu'il le sente vn peu pesant, ou tirant à la main, & au trot s'il se retint & fait mine de s'arrester, ou de s'acculer, & puis il le rehausse encore quatre autresfois pour en tirer autant d'autres pesades, également hautes & vigoureuses, & poursuit ainsi la carriere, en l'auançant, & le haussant de quatre ou cinq, en quatre ou cinq pas; au bout de laquelle il le tourne, & le remet dedans pour luy faire comprendre la iuste proportion de cette reigle, sur laquelle il l'entretiend iusques à ce qu'il la fournisse viuement & plaisamment.

Et pour seconde leçon, il le remet en la mesme carriere, où l'ayant fait cheminer ces quatre ou cinq pas, il le hausse pour luy faire faire vne pesade seulement, & au lieu de continuer à la seconde, il la luy fait conuertir en vn saut par le moyen des aydes qu'il luy donne au mesme temps qu'il hausse le deuant, tant de la voix, que de la gaulle, de laquelle il l'auertist en luy en frappant les fesses, & des éperons qu'il luy fait quelque peu sentir à quatre doigts par delà les fangles, de peur qu'il face refus de hausser la crouppe, & de tirer, & apres ce saut il luy fait faire encore deux autres pesades de suite, en quoy la premiere reigle se voit retranchée d'vne pesade qui est échangée en vn saut en cette seconde, composée par consequent d'vne pesade, d'vn saut, & de deux pesades; & pour luy mieux faire éparer le saut, il luy en presente le téps vn peu plus bas du deuant que celuy des pesades; la derniere desquelles doit tousiours estre plus haute & retenuë sur les hanches, que les precedentes, pour deux raisons; la premiere est, pour luy oster tout moyen de trespigner s'il estoit naturellement colere & impatient; la seconde est, à fin de le maintenir en obeissance, & luy tenir la bouche sous vn bon & temperé appuy de main s'il y en prend trop, ou s'il est de son naturel fort chargé du deuant; mais s'il y est si leger qu'il s'y retienne trop, il le faudra lors plustost chasser & porter en auant discrettement & doucement pour le reboudre au bon appuy, que de le hausser & le soutenir par trop sur les pesades apres qu'il aura fait le saut.

Pour troisieme leçon, estant en la mesme carriere, ou en quelque autre lieu semblable, apres luy auoir fait faire vne pesade, vn saut, & vne pesade, il l'oblige par les aydes ordinaires à fournir vn saut au lieu de la quatrieme pesade haute & retenuë qu'il faisoit pour finir la seconde reigle, apres lequel il luy fait encore faire deux autres pesades deuant que de le faire aller auant les quatre ou cinq pas precedens, au bout desquels il le recherche encore d'autant de pesades, & de sauts, & puis le remet sur ses pas accoustumez, l'entretenant sur cét ordre iusques à ce qu'il le suyue facilement sans se mettre en fougue, & sans entrer en apprehension.

Et pour le reduire à la perfection de cét air, il luy faut accroistre & augmenter les pesades, & les sauts de temps en temps, & selon qu'il y répond & les pratique, faisant tousiours la pesade d'entre les sauts plus basse du deuant, que les deux dernieres de la leçon, le haussant neantmoins, & le soutenant du deuant petit à petit, & selon qu'il s'allegerist du derriere, & qu'il épare, à fin de reduire par la pratique de ces reigles le saut à la perfection qu'il le pourra gaillardement & vigoureusement fournir, & selon le nombre conuenable à ses forces, à son courage, & à sa disposition, sans y estre aucunement pressé ny contraint.

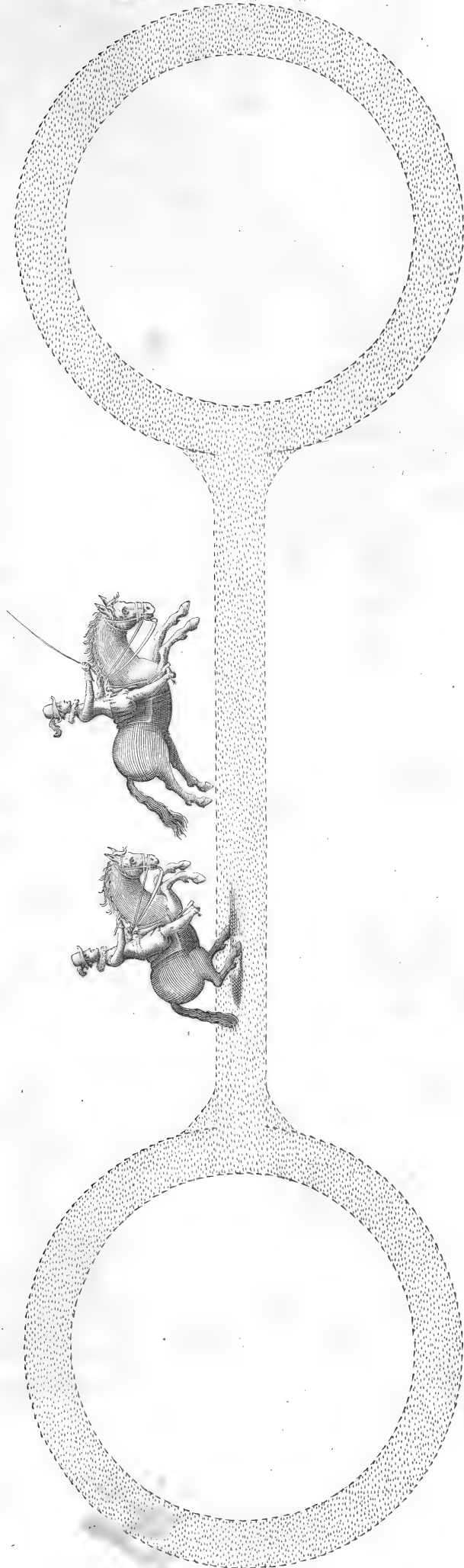
Que si l'impatience le transporte tellement qu'il tire à la main pour faire ses sauts, & s'y auance plus que ne veut le Cavalier; pour luy abatre cét ardeur, il sera à propos de le mettre entre deux piliers, à fin de luy pouuoir faire faire sans incommodité ces pesades, & ses sauts en vne mesme place; & pour ce faire il faudra que les cordes avec lesquelles il y sera attaché soyent tellement disposées, qu'il luy puisse faire faire en arriere les quatre ou cinq pas qu'il faisoit en auant pour apres le rehausser, & le faire sauter selon qu'il sera à propos, & par ce moyen il le

châtiera tellement de son impatience, qu'en fin il perdra mesme la volonté de tant precipiter l'ordre de sa leçon.

**A**pres que le cheual sera bien asseuré au pas, & au trot sur ces premieres reigles, le Cavalier pourra commencer à luy donner le galop gaillard en vn lieu bien applany, & le l'y tra-uailer selon la demonstration de ce dessein, pour luy affiner l'air d'vn pas, & vn saut, & le luy faire fournir en sa vraye perfection; & pour y paruenir il faut premierement sçauoir, que les pesades qu'il luy a fait faire entre les sauts de ces premieres leçons se doiuent conuertir en vn temps de galop, beaucoup plus preste que celuy des caprioles, plus auancé & déterminé, mais moins releué que celuy des courbettes de mezar, à cause qu'il luy sert comme de course, tant pour le resoudre que pour le leuer dauantage pour fournir le saut qui doit estre semblable à celuy des caprioles, sinon qu'il faut qu'il soit quelque peu plus étendu.

Et d'autant que le vray effet de ce temps de galop dépend des mouuemens bien reiglez tât de la main, que de toute la personne du Cavalier, il faut que toute son assiete soit aussi droite, iuste & ferme, que s'il estoit planté sur ses pieds, à fin que tenant tout le corps en cette ferme posture, il puisse tousiours auoir son cheual dans la main, l'appuy de laquelle pourroit estre faucé ou abandonné s'il estoit si foible en selle, qu'il fust contraint de consentir aux nerueux mouuemens du cheual, si bien que n'en pouuant soutenir l'action releuée, il se veroit bien-tost vaincu du cheual, qui à cét air ne prend le temps de se hausser & sauter, ny de se soutenir & retenir que dans la ferme main du Cavalier, qui manquant à bien prendre & faire ce temps, aura tousiours son cheual en desordre: Car par exemple s'il le retient trop sur ce temps de galop qui se fait entre les deux sauts, ce deuxieme ne correspondra point au premier, à cause que le cheual aura esté empêché par telle retenue de bien étendre ses forces pour le faire; & d'ailleurs s'il s'abandonne aussi trop sous l'appuy de sa main, pour faire ce temps de galop, qui est ce pas qui se fait auant le saut, il le fournira trop étendu, pour n'auoir pas eu moyen d'y retenir ses forces vnies pour le faire à proportion du premier; & s'il le hausse aussi trop du deuant pour le faire sauter, il ne le pourra accompagner du derriere à raison de cette inegalité; & si aussi il ne le leue pas assez du deuant, il pourra tellement hausser le derriere, que cette disproportion le forocera de faire quelque faux mouuement de la teste, ou de porter le nez au vent à la descente du saut, ou de precipiter tellement le pas d'apres ce saut, que le suyuant sera trop abandonné, ou trop appuyé sur la bride, si le cheual n'est doué d'vne grande disposition & force de tous ses membres.

Partant pour bien accorder & faire iouïr le tout ensemble sans déreiglement, il faut que le Cavalier conforme les actions de son corps, & les temps de sa main à l'appuy de la bouche de son cheual; & l'aide des iambes, & des éperons selon sa naturelle inclination, vigueur, & legeresse au mouuement general de toutes ses parties; Car s'il auoit le talon si friand, & si rude, ayant affaire à vn cheual colere, sanguin, qu'il outrepassast le merite de sa faute, il le pourroit reduire à quelque desespoir, ou pousser en quelque imperfection, au lieu de se preualoir de sa gentillesse; & s'il l'auoit au contraire lâche & paresseux, traueillant vn cheual pesant & endormy, ou qui retinst malicieusement ses forces, ou qui fust ramingue, tant s'en faut qu'il le peust dignement châtier de sa paresse, ou luy faire employer ses forces, & le chasser auant au besoin, qu'au contraire il l'entretiendroit en sa lâcheté, & couïardise, & en son mauuais courage; de sorte que pour bien employer son éperon, & à fin que le cheual en face le saut en sa perfection; apres que le Cavalier l'aura leué à sa vraye hauteur par l'aide de la main, & de la gable, il l'auertira du gras de la iambe, & des talons au costé & pres le mitan du ventre, pour le luy faire plus vigoureuement fournir, & pour en estre plus droit, & le cheual moins incommodé sans les ouuir qu'il ne l'ait du toutourny, & pour l'obliger aussi à s'y porter plus gayement l'aidant des iambes, & des talons vn peu auparauant qu'il ait le deuant en sa iuste hauteur,



6

À TRÈS ILLUSTRÉS ET GÉNÉREUX SEIGNEURS MES SEIGNEURS RUDOLPHE, ET JEAN  
RICHARD BARONS DE POLHAIMB . &c .

hauteur, à cause que cét auertissement luy reueillera les sens, & sollicitera son courage à le bien faire.

Et pour le regard des actions du corps, lors que le cheual leue le devant, le Cavalier doit estre droit & ferme en selle; & quand il hausse le derriere & en épare, il doit vn peu reculer les épaules en arriere s'aueruant & se roidissant fort sur les étrieux, à fin d'en soutenir mieux la disposition du faut, n'abandonnant iamais la forme tenuë de la main, pour luy presenter l'ayde qu'il doit auoir pour faire le pas de son galop, & pour se releuer facilement à fin de continuer l'exercice de mesme ton & mesure.

Que si le cheual auoit l'appuy de la bouche plus dur qu'à pleine main, & faisoit les fauts trop étendus, & n'éparoît pas facilement, il se faudroit seruir de l'aiguillon, ou de l'éperon sus mentionné, & les luy faire sentir sur la croupe, ou aux fesses, ce que pourra aysément effectuer le Cavalier de luy-mesme pour le regard de l'éperon, l'effect duquel est, de hausser le derriere du cheual sans partir d'vne place; & pour celuy de l'aiguillon, il s'en fera ayder par quelqu'vn bien accort, comme i'ay dit traittant des caprioles; & s'il se retenoit trop, & ne vouloit pas auancer, il faudra qu'il se serue de la gaule ordinaire au lieu de l'éperon, ou de l'aiguillon, d'autant qu'elle a cette proprieté de hausser & chasser le cheual en mesme temps, laquelle il pourra employer en deux façons; la premiere, en luy en presentant l'ayde, tenant le bras en telle sorte qu'il luy en puisse toucher le milieu des fesses par dessus l'épaule, sans le releuer de sa droite posture, & sans tourner la teste deçà ny delà, & pourueu que le cheual ne soit point apprehensif de son humeur, de peur que ce mouuement de bras & de gaule ne luy desordonne la droite & ferme situation du col & de la teste, & par consequent ne l'empêche de prendre le temps & suyure l'ordre & la iustesse des leçons de cét air, par le soupçon qu'il en pourroit conceuoir d'en esperer & attendre quelque fâcheux coup: la seconde, en la tenant tellement dessous le bras, que la pointe en soit auancée en arriere, à fin de l'en ayder selon la necessité & l'occasion, sans toutesfois tourner le corps de ce costé-là, pour en faire l'ayde, qui à la verité n'aura grace que celle qui partira du libre mouuement du bras du Cavalier, quoy que les effets en puissent estre plus assurez que ceux qui procedent de celuy qui se fait par dessus l'épaule.

Et pour bien faire & finir ce manege, il faut que le Cavalier au commencement le conuie de prendre son air plustost que de le luy forcer, & l'oblige dès qu'il l'aura pris ainsi quasi de soy-mesme à le renforcer petit à petit, & le sentant en legere & gaillarde disposition, il le luy fera finir par deux ou trois caprioles, n'attendant iamais qu'il en soit venu à l'extremité de ses forces, ou de son aleine, pour mettre fin à l'exercice; car il en doit tousiours estre retiré plus libre que lasé; quoy que de luy-mesme il se presentast à y fournir iusques au bout d'icelles, à fin que par ce mediocre trauail il se forme vne libre volonté d'affectionner plustost la bonne école que la haïr.

Pour apprendre aux cheuaux à danser, à fin de s'en  
feruir aux carozelz.

TITRE XI.



**L**E pourrois icy rapporter plusieurs exemples des cheuaux qui ont si bien dansé au son des instrumens de guerre, qu'ils en mettoient tous ceux qui les voyoient en admiration; mais d'autant qu'il s'en trouue auiourd'huy és écuries des Princes, qui ne cedent point à la gentillesse de ceux de l'antiquité, ie n'en parleray pas, sinon que l'auiise le Cauallier qu'il ne doit point y accoustumer le cheual avec lequel il vouldra combattre vn iour de bataille, ou courir la bague, d'autant que l'vn & l'autre entendant le son des trompettes, fifres, & tambours, se pourroient si fort imaginer qu'il ne leur demanderoit que quelque cadance bien rapportée au ton & mesure de tels instrumens, que quand il les vouldroit pousser à toute bride, qu'ils ne s'en auanceroient pas d'un pas, & que plus qu'il les piqueroit, qui plus redoubleroient leurs trepignemens avec leurs courbettes rabattues, balotades, & caprioles, qui est l'exercice des cheuaux qu'on veut dresser aux carozelz, comme ont peu remarquer ceux qui en ont veu, & connoistront ceux qui en verront.

Or pour le bien reigler, & le faire bien fournir aux cheuaux, le Cauallier s'en doit pouruoir de ceux qui naturellement sont gaillards, plaisans, bien proportionnez de tous leurs membres, de mediocre taille, bien dociles, & de bonne bouche; car les cheuaux pesans, melancholiques, & paresseux n'y sont aucunement propres: Et supposé qu'il en ait de telle complexion, & qui soient desia bien allegeris du deuant & du derriere, & bons à la main, & qu'il ne reste plus qu'à bien & prestement battre la terre des quatre pieds, & à leur reigler leurs leçons, ie l'auiise que ie ne trouue plus courte voye pour les reduire à cette perfection, que de les mettre à l'écurie, entre les deux piliers où on a accoustumé de les mettre quelques heures du iour au filet, & leur ayant donné le caueffon, & attachées que les cordes seront à l'vn & à l'autre pilier, il faut que le Cauallier se tiene d'un costé, & quelque homme bien entendu de l'autre, & que chacun d'eux tenant en main quelque bout de gaule pointu comme vn aiguillon, l'en pique où on a accoustumé de luy faire sentir l'éperon, de telle sorte que leurs pointures s'entresuyuent assez lentement pour le commencement, à fin de luy donner le temps & le moyen de les recevoir avec quelque imagination de leurs volonteiz, & à mesure qu'ils connoistront qu'il comprendra leur intention, ils le flatteront à qui mieux mieux, & puis recommenceront à le piquer comme auparauant, hastans peu à peu leurs coups, qui doiuent estre assez doux, à fin de luy faire auancer & doubler son trepignement; puis leur ayant obey pour ce iour-là selon qu'il a peu faire, ils le caresseront fort, luy osteront le caueffon qu'ils luy ont donné seulement, à fin que s'il vouldoit aller auant, il trouuast son châtiment tout prest; & le laisseront au filet quelque heure durant, apres laquelle ils le reuifiront & luy presenteront les mesmes aiguillons, puis leur ayant fait voir qu'il se souuiet de ce qu'ils luy ont monstré, ils luy osteront le filet, & le mettront à la mangeoire.

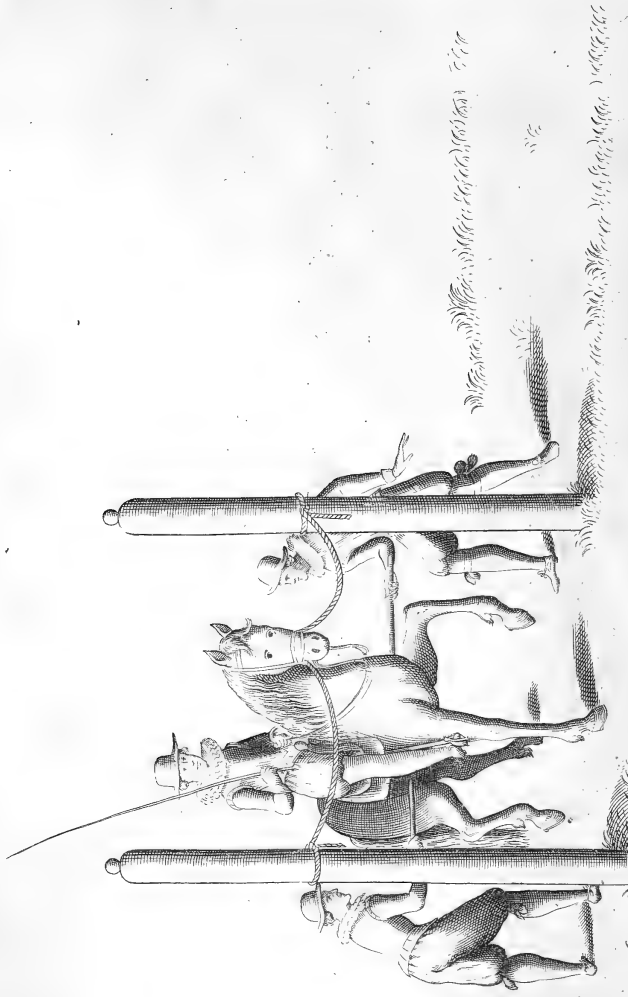
Le lendemain le Cauallier le doit faire sortir de l'écurie, & l'attacher par les cordes du caueffon, à deux arbres, ou à deux piliers, où le tenant ferme sous l'appuy de la main, il le fera piquer par deux hommes scauans en telle pratrique, assez éloignez de ses costez, à fin que sentant les coups donnez de mesme ordre que ceux du iour precedent, il se mette en deuoir d'y obeyr, & dès qu'il y aura satisfait, il le doit luy seul caresser, & puis commencer à le taster

de ses éperons, qui pour lors doiuent plustost estre émouffez, que pointus, à fin de luy faire connoistre qu'il n'en doit point craindre la quantité, & que cela ne se fait que pour l'auertir de battre bien diligemment des quatre pieds, & aussi pour luy oster tout sujet de se mettre en fougue & impatience, & avec iceux, luyure la mesme mesure que les hommes luy auroit donnée avec leurs aiguillons; & autant de petis coups, ou pour micux dire, de chatoüillemens d'éperon qu'il luy donnera, autant de petis mouuemens fera-il du petit doigt, à fin qu'il s'affeuze la bouche, & qu'il vienne à faire le mesme trepignement dès qu'il y sentira cét auertissement, & se souuiendra de ne le forcer à luy obeyr aucunement, parce que cela se deuant faire seulement pour donner du plaisir aux compagnies, & non de necessité; il faut que le cheual y ait beaucoup d'inclination, autrement s'il failloit, le luy contraindre par la voye de rigueur; il arriueroit souuent, que pour tant bien dressé qu'on le pensast auoir, qu'au lieu de donner ferme en vn lieu, & de repondre à sa leçon, qu'il prendroit le mors à belles dents, ou feroit quelque autre desordre, qui luy feroient receuoir vne moquerie toute entiere, sans y rien requerrir; de sorte, que pour cette premiere fois, s'il refuse de faire pour les éperons ce qu'il a fait pour les aiguillons, les hommes lors recommenceront à les luy faire sentir plus viuement qu' auparauant, à fin que s'en sentant piqué plus rudement qu'il n'auoit point encore esté, qu'il s'imagine que ce traitement luy est fait pour n'auoir-pas voulu prendre en bonne part l'auertissement des éperons de son Cauelier, qui doit pareillement accompagner ces coups d'aiguillon de quelques petites éperonnades; & voulant faire deporter ces hommes de luy en plus donner, il ne laissera-pas de luyure leur mesme mesure avec ses éperons quelque peu de temps, & puis luy fera force careffes en le retenant quelque peu sans luy rien demander, & lors qu'il le voudra rechercher, il commencera à l'auertir de la main de la bride, & luy faire sentir les mouuemens de son petit doigt, qu'il accompagnera de ses talons, ou du moins de la iambe, & l'obligera le plus doucement que faire se pourra d'en prendre le temps & la mesure, cōme il aura fait celle des aiguillons; & apres en auoir tiré quelque obeissance, il le flattera fort, & le laissera seul entre ces deux piliers, luy ostant la gourmette, & luy lâchant la muse-rolle du caueffon, & à quelque temps de là il luy fera careffe, & le renuoirà à l'écurie.

Et le troisiéme iour il le remontera, & le fera attacher aux mesmes piliers, & là luy presentant les mesmes aydes, tant du petit doigt de la main de la bride, que des talons, ou de la iambe, s'il luy obeïst sans aucun refus, apres plusieurs careffes, il le fera detacher, & prendra les deux cordes du caueffon en sa main, & tâchera d'en tirer la mesme obeissance sans partir delà, & sans se voir attaché, qu'il en aura receu auparauant; & arriuant qu'il s'y rende aussi libre que s'il y estoit lié, il le flattera fort, & le conduira aupres de quelque muraille, le long de laquelle il l'ira auertissant de faire les mesmes battemens des quatre pieds qu'il aura fait entre les piliers; & y obeïssant apres l'auoir fort careffé, il le demontera, & le conuoirà à l'écurie.

**M**Ais, si se voyant sous sa foy, & hors des piliers, il se vouloit preualoir de telle liberté, & se defendre de la recherche du Cauelier, lors de deux choses l'une, où il le fera promptement rattacher à ces piliers, sçauoir est, si sa desobeissance est trop grande, où dès qu'il y sera, il luy donnera trois ou quatre bonnes éperonnades auant que de luy présenter les auertissements ordinaires pour faire sa leçon; & puis apres l'auoir ainsi tenu quelque temps en cèruelle, & en apprehension des mesmes châtimens, il commencera à reprendre sa premiere maniere de proceder, & le fera obeïr par force, ou par amour; & en cas que s'y voyant attaché, il commence à faire sa leçon de luy-mesme, il le laissera continuër quelque peu en cette bonne volonté, puis il l'arrestera tout court, & le flattera, & le fera detacher, à fin de sonder s'il retombera en sa mesme faute, & y retombant, il le fera derechef rattacher promptement, & luy monstrera à bons coups d'éperon, avec quelques paroles rigoureuses, que sa desobeissance luy





A TRES ILLUSTRE ET GENEREUX SEIGNEUR MONSEIGNEUR  
JEAN GUILLAUME BARON DE KVEFSTAINER. &c.

luy déplaist, & le retiendra là iusques à ce qu'il ait obey, puis le fera détacher & s'eforcera de le faire obeir aussi bien sans piliers, qu'avec iceux, & le demontera.

Et s'il reconnoist qu'une gayeté luy face plustost faire quelque escapade, que mauuaise volonté qu'il ait de se defendre de sa leçon, lors au lieu de le faire rattacher au pilier, il fera seulement prendre l'une des cordes du caueffon à quelques hommes de pied, qui le sçachent retenir droit & ferme en vn mesme lieu, & apres il pourfuyura par la mesme voye à en tirer sa raison sans le battre, ny l'inquieter aucunement. Considere que iamais il ne faut tourmenter vn cheual qui se rend libre & gaillard sous le Cauelier; parce que cest chose tres assuree que telle gaillardise ne part que d'un bon courage & releué, qui se dispose à faire tout ce qu'il pourra pour donner du plaisir à son maistre, & d'en tirer quelques caresses; & lors qu'il luy aura obey en cette sorte, il le flattera, & reprendra les deux cordes du caueffon, & puis l'obligera à pourfuyure sa leçon, aussi bien sous sa main, que s'il estoit encore retenu par l'un ou par ces deux hommes, & dès aussi-tost qu'il luy aura fait preuue de sa bonne volonté, il le caressera, & le menera à la muraille, au long de laquelle il le pourmenera, en l'arrestant de trois en trois pas, & luy presentant les mesmes auertissemens qu'il luy aura donné entre les deux piliers, à fin d'experimenter quel profit il en aura receu, & auenant qu'il y face quelque trepignement de bonne volonté, il le caressera fort & le demontera.

Pour la quatriesme leçon, il le remenera à la muraille où il le luy trauuillera selon l'ordre precedent, & connoissant qu'il trepignera librement & sans contrainte, il commencera à luy faire fournir quelques courbettes entre ces trepignemens, ce qui luy sera fort facile en luy en presentant le temps & l'aide, tant de la main que des iambes, qu'on a accoustumé de luy donner pour les faire; & dès qu'il aura fait vne courbette, il le fera encore trepigner, & continuera à le hauffer vne fois; puis l'ayant fait battre & hauffer assez de fois, il fera fin à sa leçon. Mais s'il faisoit difficulté de se hauffer parmy ces trepignemens, ou de trepigner apres s'estre hauffé, lors il faudra qu'il vse de sa patience accoustumée; & auenant qu'il se rende difficile à se leuer, il le fera marcher deux ou trois pas en auant, puis il le leuera, & tout aussi-tost qu'il reprendra terre, s'il se met à battre sans qu'il l'en auertisse du petit doigt, ou des talons, il l'entretiendra quelque peu en cette volonté, pour éprouuer si elle sera bonne, ou forcée par la colere; en luy representant le temps de se hauffer, ce qu'il fera s'il n'a point de fougue en teste, & en ayant, il l'en recherchera iusques à ce qu'il soit leué; & selon la difficulté qu'il y aura, si elle est grande, il le doit leuer trois ou quatre fois consecutiuellement sans le laisser trepigner; mais si ce defaut ne vient qu'à faute d'habitude, au lieu de le faire battre plus diligemment, il yra plus doucement & lentement le sollicitant du talon, à fin qu'il ait plus de commodité de se disposer à se leuer dès qu'il luy en presentera l'ayde; parce que c'est chose toute assuree, que ce manquement de promptitude ne part que d'une difficulté qu'il a de s'imaginer comme il peut conioindre le trepignement avec la courbette; & continuant cét ordre il aura son cheual en trois ou quatre autres leçons bien determiné, & bien faisant cette courbette entre ce trepignement. Et si aussi apres s'estre hauffé il se retenoit tout court sur les quatre pieds, reprenant terre, pensant deuoir faire fin de luy-mesme à l'exercice; pour luy faire entendre qu'il le doit continuer dès qu'il sent qu'il commence à se baisser pour reprendre terre, il luy doit faire sentir son talon, & à l'instant qu'il est à terre, continuer à les luy donner tous deux l'un apres l'autre; ce que faisant, il luy osterá tout sujet de se retenir, & de vouloir finir de soy-mesme.

Quand il sçaura faire cette courbette, ou deux, ou tant qu'il en voudra entre ces trepignemens, il luy sera fort facile de les luy faire conuertir en balotades, en le sollicitant de la gaulle à se leuer du derriere, dès qu'il aura le deuant en l'air, parce que les sçachant desia faire, qu'il ne manque seulement que d'auertissement; & quoy que pour la premiere fois il n'y réponde pas si bien que s'il ne luy demandoit autre chose; si connoistra-il en trois iours, que ne le forçant point, il luy en fournira aussi dispostement, & autant que de courbettes; mais dès qu'il

aura le derriere en l'air, soit qu'il luy en vueille demander encore vne ou deux, il faut qu'il luy presente tousiours l'aide de hausser le deuant; parce qu'à fin de reprendre il est necessaire qu'il soit assés du derriere, autrement tous ses mouuemens se feroient sur les dents, qui seroit chose fort l'aide à voir.

Et d'autant que l'air & la musique des Carozels se finit tousiours à chaque pause par vne note longue, & qui donne assez de loisir au Cavalier de faire faire vne capriole à son cheual, il faut qu'apres qu'il y sera bien dressé aux courbettes & balotades, qu'il le face tousiours caprioler deuant que de l'arrester, soit pour luy laisser prendre aleine, soit qu'il vueille mettre fin à sa leçon: Et à fin de luy en faciliter la pratique, au commencement qu'il l'en recherchera, il l'obligera de luy en fournir à tout le moins trois de suite, & le l'y entretiendra tousiours sans en accroistre ou diminuer le nombre, iusques à ce qu'il les fournisse gaillardement, puis selon qu'il aura de force & de courage, il les luy pourra augmenter ou diminuer, à fin que quand ce viendra tout à bon escient qu'il le voudra monstrier, il le trouue mieux disposé à n'en faire qu'une, & à reprendre terre & poursuyure ses battuës: Et pour bien maintenir son cheual en cet exercice, il ne le doit aucunement faire courir, mais bien se contenter d'en tirer son plaisir, & d'en donner à ses amis.

## Comme il faut se comporter à la carriere, pour faire de belles & iustes courses à la bague.

### TITRE XII.

**L'**VN des plus honorables exercices du Cavalier, est celuy de la carriere, tant pour y rompre la lance, que pour courre la bague, attendu que c'est le lieu où il peut faire preuue de son adresse, aussi bien que de son courage, & quasi tout de mesme que s'il auoit à se battre à bon escient contre son ennemy; & partant faut-il que le Gentilhomme, qui est né pour la guerre sur tout le reste du monde, commence de bonne heure à s'y façonner, à fin que l'école le rende si adroit aux armes, qu'il semble que la dexterité soit née avec luy, fuyant tant qu'il pourra de se mettre de la partie de ceux qui font bien, que premierement il n'ait acquis par bonne & longue pratique tout ce qui est necessaire à la perfection des belles, bonnes, & iustes courses, pour éuiter que ses actions ne seruent que de trompettes pour publier le merite & la valeur de ceux à qui il se voudroit parangonner.

Or pour paruenir au point de cette perfection, le Cavalier doit auoir la connoissance & l'intelligence de beaucoup de parties particulieres, qui font ce tout qu'il pourchasse constamment, pour s'en voir aussi-tost honoré & bien voulu que possesseur; & premierement, que toute carriere se fait ouuerte, ou bordée; qu'elle est courte, ou longue; haute, ou basse; & le plan en tel lieu que le cheual ne puisse aucunement reconnoistre la lance à son ombre, d'autant qu'elle le pourroit diuertir d'attendre sa volonté pour partir & aller à la bague estant sujet aux inquietudes; ou qu'elle luy donneroit tel sujet d'apprehender le lieu où il la doit rompre, qu'il ne s'y porteroit qu'en soupçon, & partant desvny, pensant plustost à s'en dérober, estant ouuerte, qu'à faire vne belle course; que la bordée doit auoir pour le moins deux grâds pieds de large, & comment qu'elle soit, qu'elle doit plustost vn peu monter que descendre, à fin que le cheual en coure plus assés, & que le Cavalier l'ait plus libre & de meilleur appuy à la main, tant en courât qu'en le parant; que la longueur en doit estre de quatre vingts bons pas depuis le partir iusques à la bague, & de la moytié d'autant par delà iusques à la sor-

tie; & que d'autant plus longue qu'elle fera, d'autant plus haut faut-il faire descendre le fer de la lance en la couchant, & que tant moins au contraire se doit-il tenir haut en partant, qu'elle sera courte.

Quant à la lance, que la longueur en soit proportionnée à la taille du Cauelier, de sorte que s'il est gros & grand, qu'elle doit estre longue, forte & grosse au fond des canaux; & s'il est petit, courte, legere & mince au fond d'iceux, à fin qu'elle n'en découure point trop l'vn, ny n'en cache point trop l'autre dedans la carriere; & tous deux doiuent estre si proprement couverts, que leurs habits semblent autant donner de grace à leurs courfes & dexteritez, qu'eux-mesmes à l'exercice; & si bien montez, que la taille de leurs cheuaux soit mesmement correspondente à leur grandeur ou petitesse; car comme c'est chose ridicule, de voir vn grand homme sur vn petit bidet; ainsi est-ce chose de mauuaise grace de voir vn petit nain sur vn grand cheual.

**T**outes ces choses presuppofées en l'estat de leurs perfections, & chacun d'eux couuert & monté à son auantage, droit en selle, fermement anerué sur les étrieux également tendus, son chappeau si bien sur la teste qu'il ne luy puisse tomber à terre, & tenant les rénes si bien en main que son cheual n'en soit empêché de courir rondement, ny tant abandonnées, qu'il ne se sente tousiours sous vn bon appuy, & selon qu'il a la bouche dure, ou delicate, à fin d'en estre plus seur à la course, & de l'eparer de meilleure grace; il ira visiter la bague, qu'il ne doit pour son honneur reuétir de papier blanc à la façon de ceux qui veulent que tout le monde sçache qu'ils ont courte veuë, encore que ce soit vn grand defect de nature en vn Cauelier, consideré que quiconque fait profession des armes, doit auoir bon œil, bon bras, & bon pied; & la pendra tellement au baston de la potence qu'elle luy descende quasi iufques au haut du front, sans apprehender qu'elle le puisse offenser lors qu'il passera par dessous, d'autant que s'il fait vn dedans comme il pretend, il s'en tirera par ainsi hors du danger; & n'en faisant point, d'autant que son cheual courra viuement & furieusement, tant plus se trouuera elle plus haute que son front, qui en est éloigné par ses mouuemens étendus, ainsi qu'il se pourra facilement persuader se representant vn leurier apres vn lieure, qu'il poursuit de si grande viftesse qu'il semble froisser la terre; mais elle doit estre enuiron deux doigts hors la droite ligne qui fend la carriere par le milieu, & retirée vers la potence, & non pas dauantage, comme font quelques vns qui la mettent si pres de la muraille, qu'il semble qu'ils ayent marchandé à l'abatre, ou y faire brèche, ou qu'ils craignent d'en estre blefiez passans par dessous; & les bons Caueliers la tiendroyent tousiours droit sur le poinct de la ligne qui répond au milieu de leur front, comme diuisant leur face en deux parties sans en apprehender le rencontre, n'estoit que leurs lances se trouuent plus belles quand elles panchent quelque peu vers la potence; & cela fait il prendra la lance d'vn visage riant; & sans affairterie il la plantera sur le milieu de sa cuisse, & de telle sorte que la pointe bien élouée s'abbaisse vers l'oreille gauche de son cheual, comme font ceux qui veulent que toutes leurs actions les facent paroistre des autres Mars; & s'en ira droit de corps sans retirer l'épaule droite en arriere au bout de la carriere, où il tournera son cheual pour y rentrer, le luy retenant le plus paisiblement qu'il pourra droit, ferme & attentif au temps du partir, sur lequel il luy fera faire deux ou trois pas par le droit fort doucement auant que de luy rendre la main pour le mettre au gallop, à fin de le pousser à toute bride, si faire se peut; autrement il le laissera partir plaisamment dés aussi tost qu'il l'aura reprise pour éuiter toute confusion, s'empêchant bien de luy donner trop de fougue par quelque mouuement de iambe mal consideré, parce qu'oultre ce qu'il en paroistroit de mauuaise grace, qu'il luy feroit aussi rompre à tout moment la iuste battuë de sa course, qui l'empêcheroit aussi de porter sa lance de droit fil, à cause qu'il seroit contraint d'en hauffer & rehauffer, baisser & rebaisser le fer, selon que le cheual s'estendrait

pour

Ligne et premier point du portin.

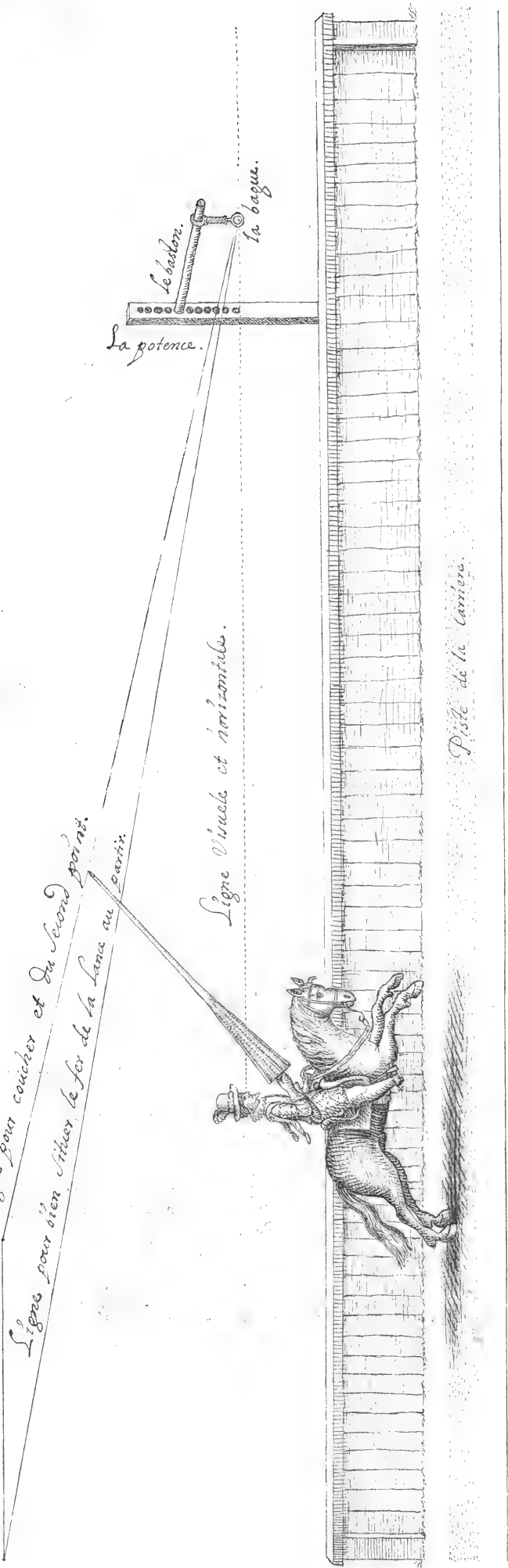
Ligne pour coucher et du second point.

Ligne pour bien saisir le fer de la lance au portin.

Ligne visuelle et horizontale.

La potence.  
Le cadron.  
La bague.

Piste de la carrière.



A des Illustre et Eminent Seigneur Monsieur Wolffgang Baron de Stubenberg Seigneur en Rappenberg Stubegg et Quet-

zenberg. & C.

pour obeir au temps de la l'ambe, se sentant plus à prement alonné que sa vigueur ne le permettroit.

Pour bien mirer & faire un dedans, il se doit imaginer les trois lignes qui se tirent du dedans de la bague, droit à droit les unes des autres, comme en ligne perpendiculaire; comme trois rayons qui procèdent du soleil, ou d'un diamant, l'une desquelles luy donnera droit dans l'œil, sans que pourtant il le doive fermer à demy, à la façon des Canoniers, qu'il appellera pour ce regard visuelle: l'autre répondra droit au bout du fer de la lance, estant sur le point du partir; & divisera l'autre en deux points, le premier desquels sera celui du partir, auquel il donnera comme la quatrième partie de la longueur de toute la ligne, qui est parallèle à la ligne orizontale, ou pitte de la carrière, où il supposera son second point, sur lequel il commencera à coucher la lance; laquelle il doit si fermement tenir, qu'elle ne puisse estre ébranlée pour quelque vicieux partir que face son cheval, à cause qu'il luy seroit impossible de se la rasseurer par apres dans la main, ny par conséquent prendre la ligne droite, qui va du second point iustement descendre dans le milieu de la bague, qui seroit par ainsi la course sans grace aussi bien que sans effet.

Et d'autant que du partir, & du coucher dépend l'honneur de la course, il faut que le Cavalier soit au partir ferme & droit de corps, & qu'il prenne soigneusement garde ostant la lance de dessus sa cuisse, que le tronc ne fuisse, ny ne touche quelque chose telle que pourroit estre l'arçon & derrière, & mesmement ses chausses, qui peussent l'ébranler, à fin de bien coucher son bois.

Or les uns en ce partir leuent seulement la lance assez haut tenant le fer d'icelle, comme à un bout de ligne diagonale se terminant au milieu de la bague, iusques à ce qu'ils soyent sur le point du coucher, là où ils commencent de la baisser si bellement, & de si bonne grace, comme il se voit par cette ligne qui descend du point du coucher, iusques dans la bague, qu'un chacun peut iuger que ce n'est qu'une même ligne, iudicieusement bien tirée, & bien suivie: les autres la leuent, & tout aussi-tôt la baissent, & la rehausent pour coucher par une certaine action de bras assez belle à voir, mais assez difficile à bien réussir; car qui n'y est bien stylé peut plustost par hazard, que par expérience faire un dedans, attendu que cette descente merite une grande force de bras, pour estre fermement soutenüe, & une grande pratique pour estre droitement, & hautement relevée iusques au point de la ligne, où on doit commencer à coucher: D'autres la leuent fort haut, & au point de cette élévation luy font faire un tour, par un mouvement de bras, qui fait assez paroistre leur dextérité, la luy retenant ferme & droite iusques à ce qu'ils baissent leur bois; d'où se tire une résolution, qui est que toutes ces façons de partir dépendent de l'adresse, & de la grace de celui qui les pratique.

Mais garie qu'il y en a qui élèvent trop évidemment hors de mesure le bras, & la lance à ce partir, & d'autres qui l'ouvrent & l'étendent en dehors de telle sorte qu'ils ne peuvent le rapporter en sa bonne situation, que la lance n'en soit ébranlée par le violent mouvement qu'il leur faut faire de nécessité pour y parvenir, il faut sçavoir que l'arrêt de la lance ne doit estre que demy pied plus avancé que celui des arthes, & que le tronc d'icelle ne doit estre plus haut que de deux doigts tout au plus, que le mesme arrêt, & éloigné tant du costé que du bras d'un pouce, ou de deux doigts; d'autant que si la lance estoit soutenüe d'autre chose que du bras, & de la ferme main, ou de l'air, & que le tronc touchast le bras, le costé, ou quelque autre partie du corps, elle se pourroit égarer en dedans, ou en dehors de la carrière; & partant à mesure qu'il couchera, il ouvrira & haussera un peu le coude pour y obeir.

Quant au coucher il faut avoir égard à la longueur de la carrière, & à la vitesse du cheval; car d'autant plus qu'elle sera longue, d'autant plus haut fera-il descendre le fer de la lance en couchant; & tant plus courte qu'elle sera, tant moins le tiendra-il haut en partant & en couchant; & si le cheval court prestement, & vigourcusement en longue ou courte carrière, d'autant

d'autant qu'estant bien fait à tel exercice il renforce de luy-mesme sa course à mesure qu'il approche de la potence, il doit coucher de telle sorte, que la ligne qui part du bout du fer de la lance aille couper le poinct du bord d'enhaut de la bague, au lieu de la trauffer, sur peine de ne faire le plus souuent qu'une atteinte au bord d'embas, ou tout à fait passer sans toucher.

Et quand il sera pres de passer par dessous le baston de la bague, il se prendra bien garde d'auancer le corps ny l'épaule droite, ny de baisser la teste, ny passé qu'il sera, de regarder derriere luy, ou s'il tient la bague: mais d'une façon gentille il rehaussera la pointe de son bois aussi haut & droit qu'il pourra, & commencera à retenir plaisamment son cheual pour luy faire faire l'arrest, que mieux il sçaura fournir, qui sera de quatre ou cinq courbettes ou balotades, s'il les sçait faire, ou d'une pesade, ou point du tout, s'il auoit la bouche si sensible qu'elle peust estre offensée en le leuant & le souüenant; & apres le parer, le Cavalier luy doit faire faire quatre ou cinq pas par le droit, soit qu'il le vueille reporter au commencement de la carriere pour faire encore vne course, ou qu'il l'en vueille tout à fait sortir pour s'en aller.

## Pour bien rompre la lance contre le Faquin.

## TITRE XIII.

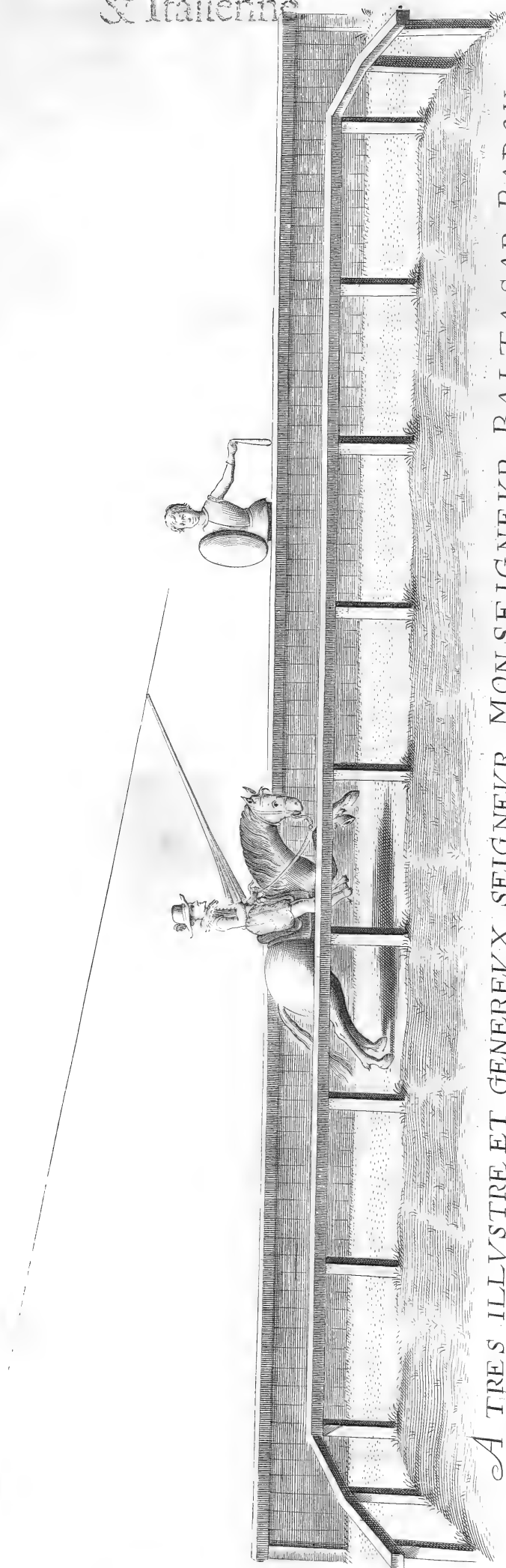


Et exercice se pratique es bonnes écoles, tant pour façonner le Cavalier, que pour accoutumer le cheual à partir librement de la main sans craindre le rencontre d'un autre Cavalier; qui pour l'effectuer de bonne grace, & en gendarme, doit porter sa lance ferme, cōme si elle estoit en l'arrest des armes, s'il est decouvert, & tousiours la tenir en arrest estant armé, depuis le partir iusques à ce qu'il ait donné & rompu. Pour le regard du partir, & du parer, ils sont semblables à ceux qui se font pour aller à la bague; & toutes les actions de l'une & de l'autre course se rapportent les vnes aux autres, sinon le coucher de la lance qui se doit faire en croisant d'autant plus sur le col du cheual, que la muraille, ou la palissade de la carriere sera épaisse, & tirant la ligne visuelle d'entre les deux yeux du Faquin, d'autant que le Cavalier y doit perperuellement viser, à fin d'y porter son coup pour bien faire, d'où aussi il tirera vne autre ligne qui aille répondre au bout de sa lance, comme si son œil gauche la faisoit parallèle à celle de l'œil droict, qui est la visuelle.

Il faut aussi qu'il auise à faire partir son cheual avec moins de furie que s'il ne courroit que la bague, d'autant qu'arriuant à huit ou dix pas pres du Faquin, il luy doit donner la plus grande fougue qu'il pourra, à fin que la viuacité de la course luy donne moyen & force de mieux rompre, & à fin aussi que le cheual se sentant vertement talonné de chaque costé, & en mesme temps, n'employe son esprit non plus que ses forces qu'à courir prestement & furieusement, & non à remarquer le lieu du rencontre: Et doit dauantage proportionner la longueur de la carriere, qui doit estre bordée, de peur que le cheual ne se jettast à l'écart en retournant, s'il auoit remarqué le lieu du bris, à sa force & à son courage, & la luy donner plus courte, à tout le moins de dix pas que celle de la bague, depuis le partir iusques au Faquin, à cause que l'effort qu'il fait en rompant, & la longueur de la course le fouleroyent bien tost, & le ruineroyent peut-estre tout à fait, s'il estoit naturellement foible.

Comme





A TRES ILLVSTRE ET GENEVEUX SEIGNEVR MON SEIGNEVR BALTASAR BARON  
DE SCHRA TENBACH &c.

14  
4

Comme se doit rompre la lance de Cauulier à Cauulier, & pour afferer le cheual à n'en redouter le bris ny le rencontre.

TITRE XIV.



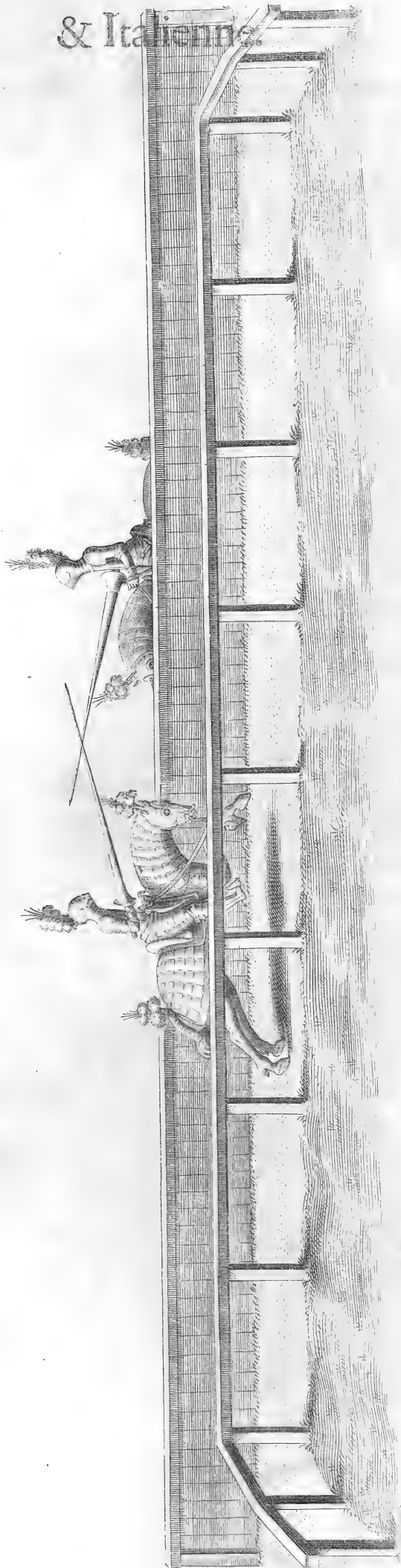
EST chose tres-asserée, que le rencontre que le Cauulier fait d'un autre bien monté, & pourueu d'une bonne lance, est bien plus furieux & redoutable que celui du faquin, qui ne rend point de combat, au lieu que l'autre employe sa force & sa dexterité avec la vigueur & viffesse de son cheual pour defarçonner son champion; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si un cheual qui n'a iamais rompu refuse la lice & le retour, s'il a eu affaire à quelque rude Cauulier la premiere fois, ce qu'il ne feroit neantmoins si auparauant que de luy en faire sentir la rigueur on luy auoit fait reconnoistre le moyen de s'y conseruer, ou de vaincre son tenant; ce que ie voudrois qui se prattiquast tous les quinze iours, & mesmes toutes les sepmaines vne fois es bonnes écoles, à fin d'y aduire l'écolier aussi bien que le cheual de guerre.

ET pour bien prattiquer cette necessité, supposé que le Cauulier ait desia fait gourmander le faquin à son cheual, & qu'il y aille rompre hardiment, & y fournisse autant de courses qu'il en voudra tirer par raison; ie serois d'auis que les premieres lances des deux Cauuliers fussent fort longues & foibles; à cause que l'atteinte s'en faisant de loin en estonneroit moins le cheual qu'on y voudroit afferer, & qu'estant aussi foible que longue, qu'elle en seroit plus facile à briser, & qu'il en seroit par consequent moins incommodé.

Pour le regard de la premiere course, ie voudrois que le soutenant courut sans porter, à fin que cette premiere rencontre eust quelque affinité & conuenance à celle du faquin, & que l'affaillant ne manquast point à rompre, ou à tout le moins de porter coup; & qu'il se fist rencontre de lances à la seconde, mais de telle sorte que le feint ennemy feignist le sien, & que le Cauulier fist voler la sienne en mille éclats; & qu'à la troisieme chacun se proforçast de rompre à qui mieux mieux: Et s'il arriuoit que le Cauulier sentist son cheual étonné de ce furieux rencontre, il luy feroit faire vne quatrième course, sans rompre autrement qu'au faquin, tant pour luy oster l'apprehension sur laquelle il le retireroit, que pour luy faire paroistre que tous coups ne se ressemblent pas, encore qu'ils s'entresuyent; apres laquelle il le luy pourmenera plaisamment trois ou quatre fois en le careffant fort, pour luy témoigner qu'il en demeure maistre.

Le second iour les Cauuliers rompront tous deux gaillardement par trois fois, & l'affaillant fera puis apres trois autres courses au faquin, à fin d'accroistre le cœur & le courage à son cheual: & de là en apres il luy en facilitera l'usage tous les mois vne fois, & toutes les sepmaines vne autre au faquin, pour luy en faire receuoir l'habitude quasi cōme son ordinaire exercice.

Et quand c'est tout à bon escient que les Cauuliers veulent éprouuer ce qu'ils peuuent l'un sur l'autre, ou ils se choquent de front, ou passent si pres l'un de l'autre, qu'ils se heurtent de telle furie, que c'est à qui fera perdre siege & arçons à son compaignon; & quoy qu'il y ait du peril par tout, si est-ce qu'il y en a plus en la premiere façon qu'en la seconde, d'autant que celui qui a le plus fort & viffe cheual, le pouffant comme il faut, terrasse son ennemy, ou du moins le met en defarroy; d'autant qu'outre le coup de lance qu'il reçoit, son cheual en reçoit



A TRES ILLUSTRE ET GENEREUX SEIGNEUR, MONSEIGNEUR GEORGE LOUYS BARON  
 DE STARENBERG ET SCHONBULL SEIGNEUR EN OBERVLLACH. &c.

reçoit vn autre si impetueux, qu'il en est le plus souuent abattu, ou si fort acculé, qu'il en demeure tout éperdu & partroublé.

Et d'autant qu'il importe fort de sçauoir comme se doit maintenir & ayder le cheual tout le long de ces courses, il faut que le Cauelier sçache, qu'apres que son trompette aura appelé l'autre, & qu'il en aura receu telle réponse que tous deux sonneront la charge, qu'il doit auertir son cheual de la iambe, seulement les huit ou dix premiers pas du partir de pas ou de trot, auant que de luy donner les éperons, lesquels il luy épargnera iusques à sept ou huit pas pres de son ennemy, où il les luy chauffera vertement, tant à fin de luy faire étendre ses forces, que pour l'empêcher de premediter le lieu du rencontre, pour l'esquiuer à la seconde course; & dès qu'il aura passé, soit qu'il ait rompu, ou non, il ne manquera pas à luy ayder à se disposer de faire vn bel arrest, si c'est seulement pour donner du plaisir aux Dames, & en carriere bordée: mais si c'est à bon ieu bon argent, & à la campagne, il mettra la main à l'épée tout incontinent qu'il en aura fait voler les éclats, & luy presentera le temps & l'ayde, tant de la main de la bride que de la iambe, pour le remettre sur la piste de sa passade, de peur que son ennemy ne se preualust de son coup en le trauersant de la sienne par derriere s'il l'auoit entiere, ou qu'il ne se voltaist le premier pour luy sauter en croupe.

Quant au port de lance, considéré que chacun est armé, chacun par ainsi la doit tousiours tenir en arrest, & la croiser d'autant plus qu'elle sera courte, & la tenir plus forte & ferme en main, que s'il n'auoit qu'à la rompre à la teste du faquin.

Du combat d'homme à homme à l'épée blanche.

TITRE XV.



Les ceux qui vivent és cours des Princes ne se peuuent promettre à leur réueil, ny s'asseurer en se leuant de pouuoir passer la iournée sans mettre l'épée hors du fourreau leur honneur sauue, tant il faut employer de peine & d'artifice pour cōplaire aux plus petits aussi bien qu'aux plus grands, ne plus ne moins que le Patron en haute mer, qui quoy qu'au milieu d'une bonace si grande que selon son effet, il n'en doie esperer qu'un bon port, qui n'oze pourtant en iurer qu'il n'y voye son vaisseau à l'ancre, tant est incertain l'éuenement de tout ce que nous nous proposons en ce monde; & que plusieurs y flattent si fort leurs ambitions, qu'ils semblent n'auoir point de vie, que pour la perdre à dessein de ruiner d'honneur & de reputation ceux qu'ils s'imaginent faire trop d'ombrage aux passions qu'ils ont de paroistre ce qu'ils ne sont, ny ne peuuent estre; & s'il faut toutesfois qu'il y ait tousiours un grand nombre de courtisans à la suite des Princes, pour en auoir à choisir quand il est question d'y faire quelque coup d'estat; & si ce n'est encore assez à celui qui semble y estre bien veu & voulu de tout entendre, tout y voir, & se taire de toutes choses: mais que c'est un faire le faut, qu'il faut qu'il ait bon cœur, bon pied, bon œil, & bonne épée, pour s'y maintenir en homme de bien, & pour s'y battre fort & ferme à pied & à cheual, selon que l'occasion luy en donne de sujet. L'auiſe celui qui se sera presforcé d'en venir aux prises, de commencer sa defence par l'inuocation du haut & iuste Iuge de toutes nos intentions, & de qui procedent toutes sortes de victoire, à fin que se mettant en sa protection il puisse assurement faire teste à son ennemy, à qui il ne se presentera point pour se battre, s'il m'en veur croire, qu'il n'ait auparauant tenté toute voye de reconciliation; & en cas de dény qu'il n'ait mis son cheual en estat de bien faire, pour en fondant sa volonté tirer quelque coniecture de l'issuë du combat.

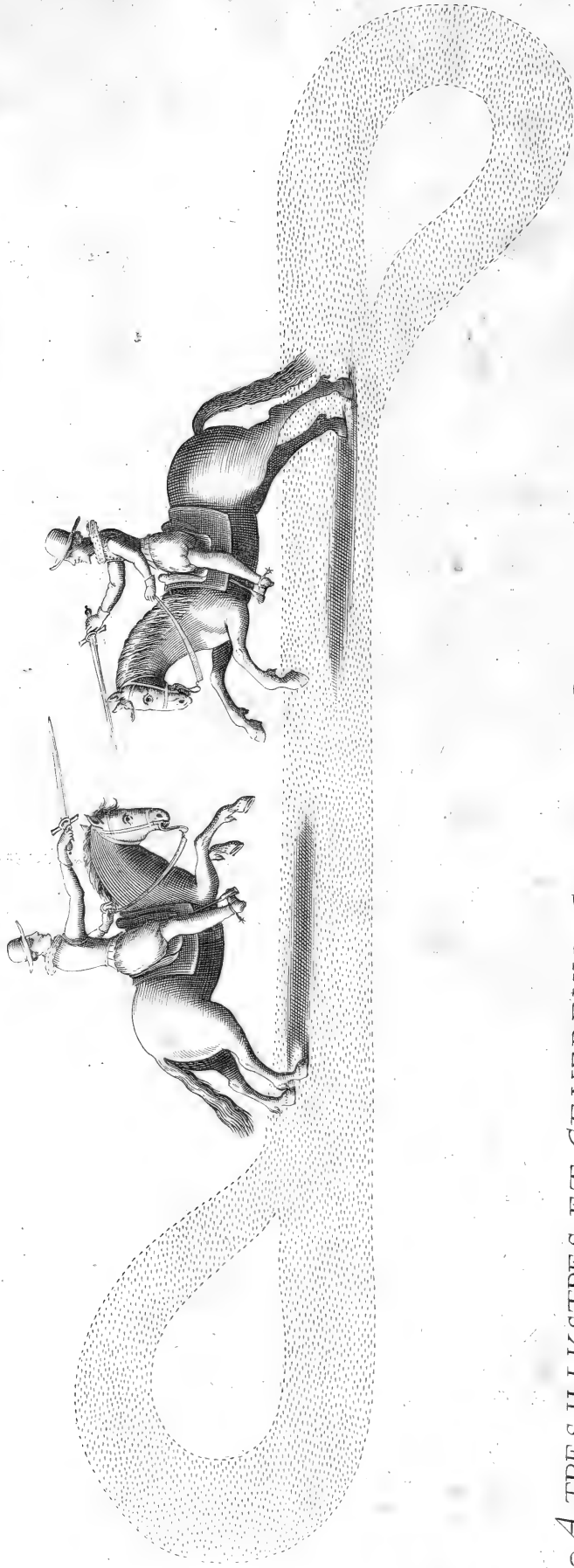
Et si l'on tient que les armes soyent iournalieres, insensibles toutesfois, & qui taillent & percent à toutes heures, & à tous iours de la semaine, quand elles sont bien employées; à plus forte raison doit-on croire que le cheual est en meilleure humeur vne heure que l'autre, comme sensible & susceptible de la disgrâce, aussi-bien que de la faueur des influences celestes; tout de mesme que l'homme qui se voit sain & malade, selon que le temps va: ce qui me fait dire, qu'il n'est rien tel en telles parties, que d'auoir deux, voire trois bons cheuaux, & de se renir sur celui qu'on trouue à telle iournée le plus doux & obeyssant à sa main.

**L**E Cavalier donc s'estant monté à son auantage pour se trouuer au lieu & liêt d'honneur, se doit defendre de deux coups, qui se presentent ou se donnent d'abord, l'vn, à sçauoir sur le nez du cheual, & l'autre qui luy coupe les rénes deffous la main; coups si dangereux, qu'ils luy porteront la mort en croupe s'il ne les esquiue, parce que le nez de cét animal est vne partie si sensible, que quand il y est vne fois offensé, qu'il n'a plus d'yeux pour reuoir son ennemy; & que c'est fait de luy aussi bien que du Pilote sans gouuernail au milieu de la mer, quand vne fois il a perdu ce dont il fait aller son cheual au secours de sa necessité.

Le moyen de les preuenir depend de son iugement, de son experience, & de son adresse tout ensemble, en tant qu'il doit iuger de l'intention de son ennemy par les actions & mouuemens qu'il fait tant de la main de la bride, que de celle de l'épée, sur lesquelles pour ce regard il doit perpetuellement tenir sa veüe arrestée, à fin de luy rompre ses coups, & porter les siens par sa dexterité où il le voirra le plus decouvert: Et pour se bien courir de son épée, ie luy laisse à choisir la garde de laquelle il croira se pouuoir mieux defendre, sçachant bien que chacun en son particulier est naturellement porté plus à l'vne qu'à l'autre, & que par ainsi ce seroit mal conseiller celuy qui est né avec la quarte, de se tenir en seconde, ou en tierce, ou en premiere, me contentant de l'auertir de porter la main de la bride si pres des crins de son cheual, que son ennemy ne luy en puisse faire tomber les rénes, & d'ayder à son cheual à prendre la demie volte, qui se fait ordinairement au bout des passades, dès aussi-toist qu'il sera passé, pour éuiter en tournant bride & visage le coup de la mort, qu'indubitablement il receuroit s'il se laissoit gagner la croupe, ainsi que les bons Cavaliers sçauent; ce qui me donne sujet de faire fin, priant le Dieu des armes & armées de cœur & d'ame. de combler de felicité le Regne & les Royaumes, Païs, & Seigneuries des Princes, qui font, & feront inuiolablement garder leurs Defenses & Edicts, tant sur le faiêt des rencontres premeditées, que sur celuy des duels, qui n'enrichissent que le fils de perdition.

**A Dieu seul soit gloire & honneur.**

**F I N.**



A TRES ILLUSTRÉS ET GÉNÉREUX SEIGNEURS MESESSEIGNEURS GABRIEL, ET LUC  
SZEMETH BARONS DE IELNA . &c.



# TABLE DES TRAICTEZ, ET DES TITRES CONTENVS EN ce premier Tableau de Caualerie.

## PREMIER TRAICTÉ.

L'Art de bien dresser les Cheuaux, selon les preceptes des bonnes écoles Françoisé & Italienné; tant pour le plaisir de la Carrière, & des Carozels, que pour le seruice de la Guerre. fueillet 1.

Titre XII. 40  
*Comme il faut apprendre au Cheual à marcher sur les hanches par le droit, & à se volter, tenant toujours la croupe dans la volte. Titre XIII. 51*

## Titres du susdit Traicté.

<b>D</b> es manteaux, balzanes, & autres marques exterieures des Cheuaux. Titre I. <span style="float: right;">fueillet 1</span>	
De la beauté de chaque partie du Cheual. Titre II. <span style="float: right;">5</span>	
De la bardelle, & comme il la faut donner au poulain. Titre III. <span style="float: right;">6</span>	
Comme il se faut comporter pour monter le Poulain sans danger. Titre IV. <span style="float: right;">10</span>	
Comme il faut mettre, retenir, & s'asseurer le Poulain dans la main. Titre V. <span style="float: right;">13</span>	
Comme il faut donner & reconnoistre la premiere bride au Poulain. Titre VI. <span style="float: right;">15</span>	
Des parties de la volte, comme il faut ayder au Poulain à la bien arondir, & à changer de main. Titre VII. <span style="float: right;">16</span>	
Des Calates & Basses, & comme il y faut mettre le ieune Cheual. Titre VIII. <span style="float: right;">28</span>	
Quand, & comme il faut donner les éperons au ieune Cheual. Titre IX. <span style="float: right;">30</span>	
De la posture & assiette du Cavalier. Titre X. <span style="float: right;">32</span>	
Comme le Caualcadour doit commencer à dresser le ieune Cheual, à qui on ne fait que donner la premiere selle. Titre XI. <span style="float: right;">35</span>	
Pour rendre libre à toutes mains le Cheual, qui est plus dur toutesfois sur l'une que sur l'autre.	

## Second Traicté.

Des passades, & autres exercices Militaires. 56  
Titre I.

<b>C</b> omme il faut mettre le Cheual sur les passades autrot. Titre II. <span style="float: right;">56</span>	
Pour redresser le Cheual qui se couche sur les voltes des passades, l'élargir quand il s'y étrecit; & pour luy rapporter & retenir la croupe sur la iuste piste, quand il l'en iette hors. Titre III. <span style="float: right;">59</span>	
Comme il faut mettre le Cheual du trot, au galop, sur les voltes redoublées des passades. Titre IV. <span style="float: right;">64</span>	
Comme il faut reduire le Cheual aux passades simples. Titre V. <span style="float: right;">65</span>	
Comme il faut faire les passades au long de la muraille. Titre VI. <span style="float: right;">67</span>	
Comme il faut sertegeer en bisse, ou faire les passades à la soldate. Titre VII. <span style="float: right;">71</span>	
Combien le Cheual peut fournir de passades, & comme on les doit comencer & finir. Titre VIII. <span style="float: right;">74</span>	
Pour faire perdre les ombrages que le Cheual prend de tout ce qu'il void à la campagne. Titre IX. <span style="float: right;">76</span>	
Pour assseuer le Cheual à passer librement par dessus les ponts de bois, & ne s'épouuenter non plus du bruit de ses pieds, que de celuy de l'eau qui est par dessous. Titre X. <span style="float: right;">80</span>	
Comme il faut châtier le Cheual qui se couche en l'eau, pour luy en faire perdre la coustume. Titre XI. <span style="float: right;">82</span>	

Comme



# Table des Traictez.

*Comme il faut monstrier au Cheual à sauter les barrières, les hayes, & les fossez. Titre XI.* 83  
*Pour asseurer le Cheual à ne craindre aucunement ny épées, ny halbardes, ny pertuisanes, ny piques. Titre XII.* 95  
*Pour asseurer le Cheual qui s'épouiente des coups de canons, mousquets, pistolets, & des autres instrumens de guerre. Titre XIII.* 100  
*Pour faire reconnoître au Cheual vne compagnie d'infanterie en ordre de bataille, & l'asseurer à toutes sortes d'armes entremeslees. Titre XIV.* 109

*Titre IV.* 116  
*Pour mettre le cheual sur les voltes redoublées, à l'air des courbettes. Titre V.* 120  
*Des balotades, ou crouppades. Titre VI.* 124  
*Pour faire redoubler les voltes au cheual sur l'air des balotades, ou crouppades. Titre VII.* 125  
*Comme il faut dresser le cheual aux caprioles. Titre VIII.* 128  
*Pour mettre le cheual sur les voltes redoublées, à l'air des caprioles. Titre IX.* 134  
*Pour mettre le cheual à l'air d'un pas, & un saut. Titre X.* 136  
*Pour apprendre aux cheuaux à danser, à fin de s'en seruir aux Carozels. Titre XI.* 141  
*Comme il faut se comporter à la Carriere, pour faire des belles & iustes courses à la bague. Titre XII.* 145  
*Pour bien rompre la lance contre le Faquin. Titre XIII.* 150  
*Comme se doit rompre la lance de Cavalier à Cavalier, & pour asseurer le cheual à n'en redouter le bris, ny le rencontre. Titre XIV.* 152  
*Du combat d'homme à homme à l'épée blanche. Titre XV.* 155

## Troisiesme Traicté.

*Des Airs & Maneges releuez. Titre I.* 111

**Q**uels cheuaux on peut mettre à l'air des courbettes, balotades, & caprioles. Titre II.

112

*Comme il faut releuer le Cheual, & luy faire faire les pesades. Titre III.* 114

*Des courbettes, & comme il y faut mettre le cheual.*

F I N.

Ce premier Tableau a esté acheué d'imprimer sous le regne du tres-Chrestien Roy LOVYs XIII. surnommé le Iuste, Roy de France & de Nauarre, le dernier iour du mois de Iuillet, l'an de grace mil six cents vingt,

A LYON,

Par CLAVDE MORILLON, Libraire & Imprimeur de Mad. la Duchesse de Montpensier.

# PRIVILEGE DV ROY.



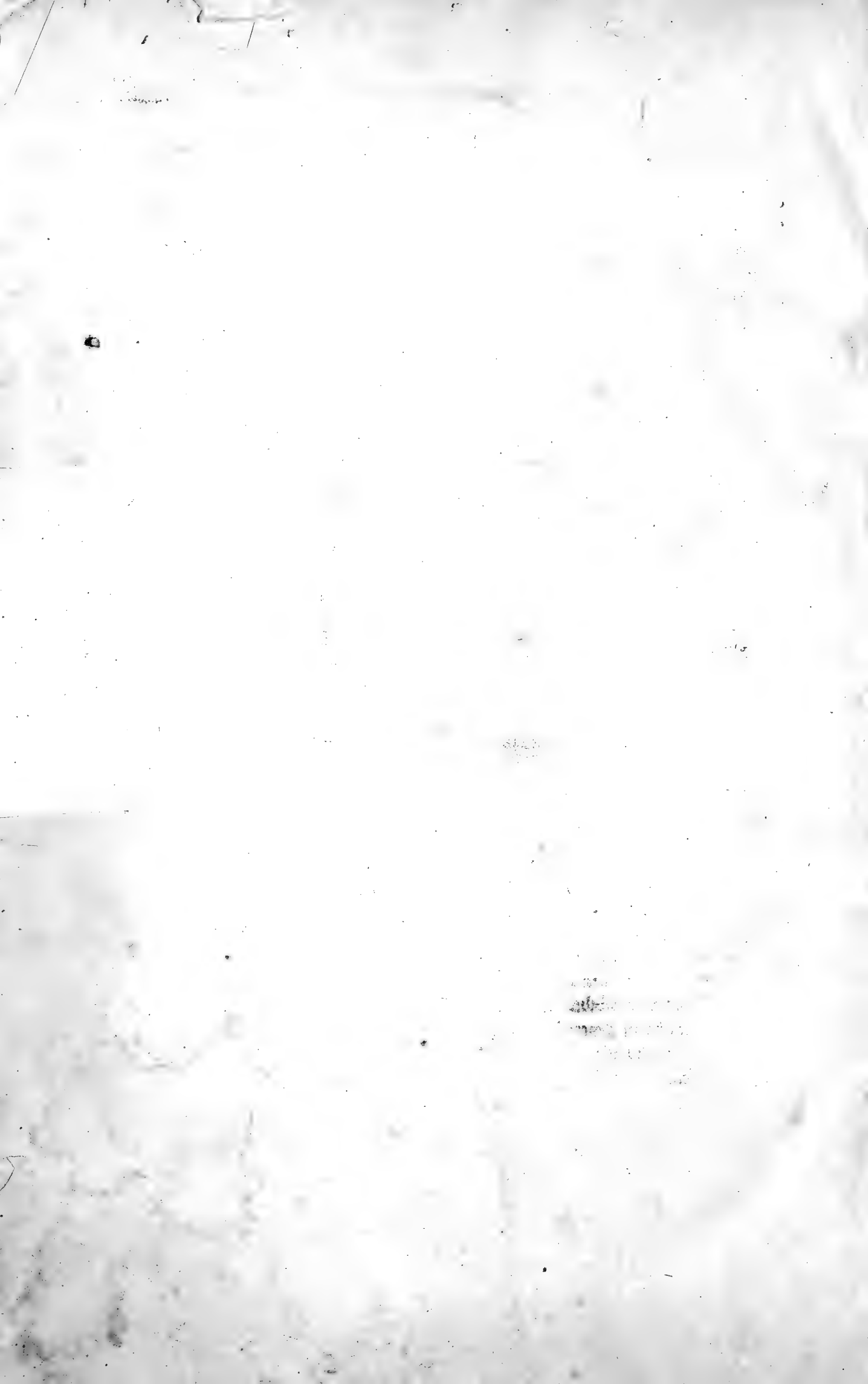
NOUS, par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, ou leurs Lieutenants, & autres nos Iusticiers & Officiers, & à chascun d'eux ainsi qu'il appartiendra, Salut. Nost. bien amé Claude Morillon, marchand Libraire & Imprimeur demeurant à Lyon, Nous a fait remonstrer, qu'il a recouert vn Liure, intitulé : *La Cavalerie Françoisse & Italienne, diuisee en quatre Tableaux : Le premier est, l'Art de bien dresser les Cheuaux, tant pour le plaisir de la Carriere, & des Carozels, que pour le service de la Guerre : Le second, Des Bouches & Emboucheures des Cheuaux : Le troisieme est, Des Haras : Et le quatrieme est, De l'Anatomie du Cheual, avec les remedes pour le guerir de toutes les maladies dont il est sujet : Composé par le Sieur de la Nouë, Gentilhomme François.* Lequel il desireroit mettre en lumiere s'il auoit sur ce nos Lettres à ce requises & necessaires : A ces causes desirant bien & fauorablement traiter ledict exposant, & qu'il ne soit frustré des fruicts de son labour, luy auons permis & octroyé, permettons & octroyons de grace speciale par ces presentes, imprimer, ou faire imprimer, conioinctement ou separément ledict Liure ; iceluy mettre & exposer en vente, & distribuer durant le temps de dix ans, à commencer du iour qu'il sera acheué d'imprimer : Deffendant à tous Libraires, Imprimeurs, Estrangers, & autres personnes, de quelque qualité qu'ils soyent, d'imprimer, ou faire imprimer, ny mettre en vente durant ledict temps ledict Liure, sous couleur de fausses marques, & autres desguisemens, sans le consentement & permission dudit exposant, ou de celuy ayant charge de luy, sur peine de confiscation d'iceux, de trois mil liures d'amende, & de tous despens, dommages, & interests enuers luy ; à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique, à present gardée au Couuent des Cordeliers de cette Ville, auant que les exposer en vente, suyuant nostre reglement, à peine d'estre descheu du present Priuilege. Si vous mandons, que du contenu en ces presentes, vous faciez, souffriez, & laissez iouyr ledict Morillon plainement & paisiblement, & à ce faire souffrir & obeyr tous ceux qu'il appartiendra. Et en mettant au commencement, ou à la fin dudit Liure ces presentes, ou vn bref extrait d'icelles, Vculons qu'elles soyent tenues pour deuëment significées ; & qu'à la collation foy soit adioustée comme au present Original. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le sixiesme iour de Feurier, l'an de grace mil six cents vingt. Et de nostre regne le dixiesme.

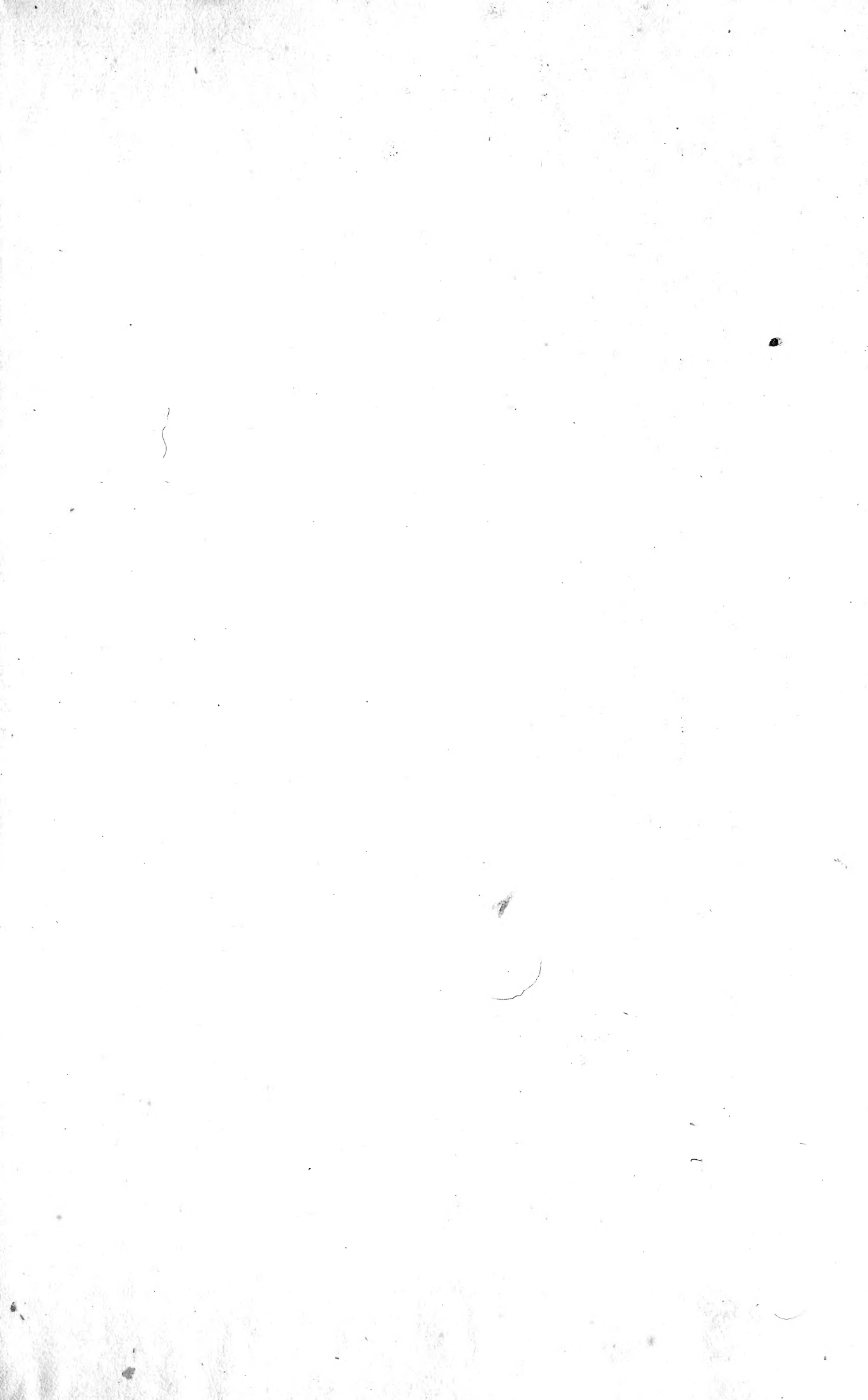
*Par le Roy en son Conseil,*

RENOUARD.

Et sceelles du grand Seau en cire iaune, en simple  
queuë pendant.











39088005647490